LE DEVOIR

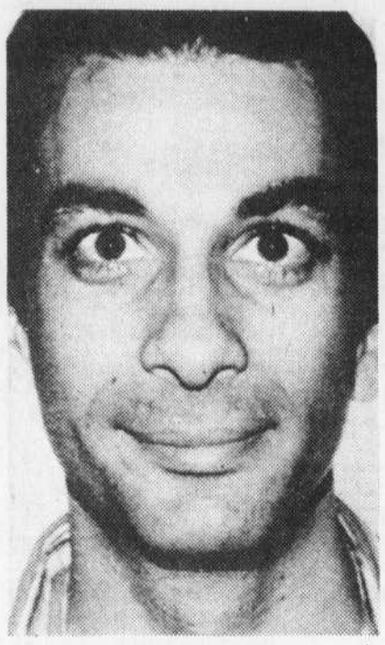
FAIS CE QUE DOIS

Vous avez des problèmes émotifs?
CENTRE DÉPANNAGE ÉMOTIVO-RATIONNEL
Thérapie personnelle ou de groupes
Consultations sur rendez-vous **728-8076**

Vol. LXX — No 287 | Nuageux avec chutes de neige. Maximum – 13 | Montréal, samedi 8 décembre 1979 | Férie | 25 CENTS

Carter n'entend pas recourir à la force militaire

Un fedayine islamique tue le neveu du chah à Paris



Mustapha Chafik

TEHERAN (d'après Reuter, AP et AFP) — Le chef du tribunal révolutionnaire d'Iran, l'ayatollah Sadek Khalkhali, a revendiqué hier l'assassinat survenu plus tôt à Paris de Mustapha Chafik, neveu de l'ex-chah d'Iran.

Dans le même temps, le gouvernement de la république islamique dirigé par l'ayatollah Khomeiny annonçait que certains des 50 otages américains détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran seraient jugés pour espionnage et que les autres seraient libérés « dès que possible ».

Pour sa part, aux prises avec des révoltes provinciales qui constituent la plus grave menace à son pouvoir depuis dix mois, l'iman Khomeiny, a exhorté les Iraniens à rester unis pour combattre l'impérialisme américain.

Aux cris d'« Allah-ou-Akbar » (Dieu est le plus grand) lancés des toits et des terrasses, la population de Téhéran a manifesté, hier soir, à l'appel de l'iman, contre la décision du conseil de sécurité de l'ONU demandant la libération des otages détenus à l'ambassade américaine. Des quartiers pauvres du sud à ceux, aisés, du nord de la capitale, des millions de voix se sont mêlées, formant une impressionnante rumeur entrecoupée de quelques tirs sporadiques d'armes automatiques.

Mustapha Chafik, fils de la princesse Achraf, la soeur jumelle de l'ex-chah, a été abattu en pleine rue, dans le seizième arrondissement, par un membre des fedayine islamiques qui a réussi à prendre la fuite.

« Je prends la responsabilité de cet assassinat », a déclaré l'ayatollah Khalkhali à l'agence Reuter par téléhone de Qom. « Les fedayine islamiques poursuivent leurs activités en Europe et aux Etats-Unis afin de localiser ces malfaisants et de les punir pour leurs actions. Ceci continuera jusqu'à ce que tous ces sales agents du système décadent aient été éliminés », a-t-il ajouté.

L'ayatollah avait déclaré auparavant qu'en tant que responsable des tribunaux révolutionnaires islamiques, il avait condamné environ 300 personnes à mort depuis la révolution de février.

Il avait déjà affirmé avoir envoyé un commando de fedayine islamiques au Mexique pour tuer le chah.

M. Chafik a été tué hier midi dans une impasse du seizième arrondissement de Paris, à un kilomètre de l'Arc de triomphe, devant la résidence parisienne de la princesse Achraf.

M. Chafik, semblait revenir de faire les courses et portait un sac d'épicerie, ont déclaré des témoins. « Le tueur s'est approché rapidement derrière lui sans faire de bruit. Il n'a pas pu l'entendre. L'assassin a ensuite pris son revolver à deux mains et a tiré dans la nuque », racontent des témoins.

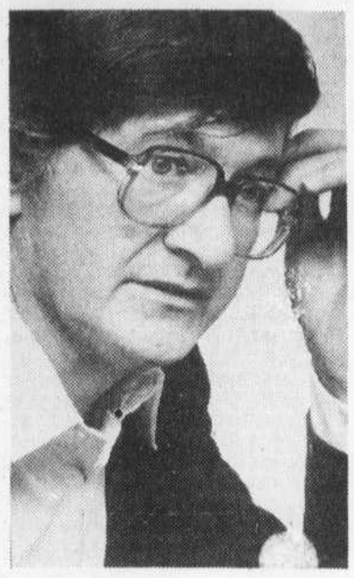
« Chafik s'est écroulé par terre et l'assassin lui a tiré une deuxième balle dans la tête », ajoutent-ils. Le tueur avait le visage dissimulé par un casque de motocycliste et est reparti à pied, tranquillement, pour disparaître dans la foule de l'heure du déjeuner.

A Téhéran, M. Sadegh Ghotbzadeh a laissé entendre lors d'une conférence de presse que certains des otages américains détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran pourraient être libérés s'ils n'étaient pas considérés comme des espions. Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué qu'il ferait une importante déclaration aujourd'hui. Mais, selon un porte-parole des étudiants, le ministre iranien des Affaires étrangères a exprimé son opinion personnelle. « Notre position demeure inchangée », a-t-il dit à Reuter.

Rappelant que la libération des captifs n'interviendrait qu'après l'extradition de l'ex-chah et que les otages seraient traduits en justice dans le cas contraire, les étudiants ont une nouvelle fois indiqué qu'ils recevaient leurs instructions de

Voir page 6: Fedayine

culture & société



Julien Bigras

Julien Bigras n'est pas un psychanalyste comme les autres. Écrivain, il se retrouve du côté de la fiction plus que de la théorie. Il raconte ce qui se passe des deux côtés du divan. Madeleine Ouellette-Michalska a lu son dernier livre, *Le Psychanalyste nu*, et Jean Royer a rencontré l'écrivain.

— page 21



Le cinéma allemand

Le cinéma-vérité, jonction de la science et des actualités cinématographiques n'est pas une forme en voie d'extinction. Walter Heynowski et Gerhard Sheumann, ex-journalistes de la RDA promus cinéastes, le prouvent. Ils sont invités par la Cinémathèque québécoise à présenter à Montréal une rétrospective de leurs films jusqu'au 15 décembre. Nathalie Petrowski nous parle de ces «agents doubles de la caméra».

— page 37

A la Banque du Canada

Bouey est nommé pour un autre mandat

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Joe Clark a annoncé hier que le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque du Canada, MM. Gerald K. Bouey, et R. William Lawson, ont été réaffectés dans leur fonction respective pour un deuxième mandat.

M. Clark a indiqué que le gouvernement fédéral avait accepté à cet égard une résolution du conseil d'administration de la Banque du Canada.

La réaffectation de M. Bouey entre en vigueur le 1er février, et celle de M. Lawson, le 1er mars; leur mandat est d'une durée de sept ans.

M. Bouey a été la cible de nombreuses critiques depuis un an, car les taux d'intérêt n'ont cessé de grimper pour atteindre des niveaux sans précédent. Alors que les progressistes-conservateurs, dirigés par M. Clark, formaient l'opposition aux Communes, ils n'avaient cessé d'attaquer

Voir page 6: Bouey

Des petits emprunteurs ont payé trop d'intérêt

par Michel Nadeau

Plusieurs institutions financières auraient encaissé, de façon illégale, des millions de dollars en revenus d'intérêt au cours des six dernières années en réclamant à leurs clients des taux d'intérêt supérieurs à 12% pour des prêts de $1,500 ou moins.

En vertu de la loi fédérale des petits prêts, aucune compagnie de fiducie ou caisse d'épargne et de crédit n'a le droit de prêter une somme inférieure à $1,500 en exigeant un taux d'intérêt de plus de 12% par année. Toutefois le texte de loi précise qu'un permis spécial peut être demandé pour avoir le droit de consentir des petits prêts à plus de 12%.

Or, une enquête d'un journaliste du réseau anglais de Radio-Canada, M. David James, a clairement montré hier que seulement quelques institutions financières ont effectivement sollicité et obtenu le permis en question.

Plusieurs dizaines de milliers d'emprunteurs pourraient alors réclamer l'excédent payé sur les sommes qui leur ont été prêtées par les compagnies de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit. Les banques à charte et les prêteurs sur gages ne sont pas soumis à la Loi sur les petits prêts.

Le Royal Trust, de Toronto, a aussitôt réagi hier en annonçant l'arrêt immédiat des services de son département des petits prêts. Un responsable, M. John Pritchard a déclaré que l'institution rembourserait toute somme perçue illégalement si tel devait être le cas.

A Montréal, le directeur de la commercialisation du Royal Trust, M. Marcel Raymond, a déclaré au DEVOIR que c'est « par inadvertance » que le Royal Trust a exigé plus de 12% sur ses prêts. « Nous venons tout juste de demander notre permis qui nous a été remis ce matin », a ajouté M. Raymond. Il a précisé que le nombre de prêts consentis n'était pas très nombreux.

Plusieurs dirigeants d'institutions financières interrogés hier après-midi n'ont pas caché le malaise créé par les

Voir page 6: Emprunteurs

Le Comité catholique déplore la décision de la CECM

QUEBEC (Le Devoir) — Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education s'étonne de la décision prise cette semaine par la Commission des écoles catholiques de Montréal à l'égard du statut de l'école Notre-Dame-des-Neiges. L'affaire étant pendante devant les tribunaux par suite d'un appel de la décision du Comité, celui-ci invite la CECM à attendre le jugement des tribunaux plutôt que de recourir à une solution « à l'iranienne ».

Voici le texte de la déclaration faite hier soir par le Comité catholique:

« La Commission des écoles catholiques de Montréal repousse depuis onze mois la solution d'un changement de statut confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges. C'est pourtant une solution raisonnable, qui a été acceptée par une large majorité de parents, qui tient compte de la diversité religieuse de ce quartier, qui procure aux élèves catholiques dans cette école des conditions acceptables. Du reste, en révoquant la reconnaissance confessionnelle de cette

Voir page 6: Comité



M. Ray Hnatyshyn

Ottawa incite les provinces à lui proposer des mesures de conservation

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et l'Office national de l'énergie ont lancé un appel à tous les Canadiens hier en leur faisant savoir qu'une « consommation réduite de pétrole éliminerait rapidement et à peu de frais une grande partie de l'incertitude qui règne au sujet des approvisionnements en essence et en mazout ».

Cette citation est tirée d'un communiqué émis par l'ONE, dont la position est endossée pleinement par le premier ministre Clark, lequel a précisé cependant que tout danger sera écarté si l'on réussit à obtenir de nouveaux approvisionnements non assurés présentement.

Le gouvernement croit suffisamment à cette solution de modération dans la consommation de pétrole pour vouloir discuter de ce sujet lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres les 17 et 18 décembre.

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, a même écrit une lettre à chaque premier ministre provincial pour demander des suggestions en vue d'un programme de conservation, « afin de nous aider à manifester plus de leadership », a-t-il dit.

Pour sa part, l'ONE a formulé des moyens plus précis en vue d'une consommation modérée de pétrole: se servir moins souvent de l'auto et conduire moins rapidement; baisser le réglage des thermostats; avoir de plus en plus recours au partage des voitures et aux moyens de transport en commun et acheter des automobiles plus petites.

Confirmant que la situation est plus serrée en octobre par rapport à ce qu'elle était en septembre, l'ONE estime tout de même qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer encore.

L'inquiétude découle de deux facteurs. D'abord il y a la situation politique internationale, essentiellement l'Iran, qui est la cause majeure de l'incertitude au sujet des approvisionnements.

Il y a le fait aussi que la demande canadienne de pétrole se fait plus forte qu'on ne l'avait prévu. Selon, l'ONE, pour l'ensemble du Canada cette année jusqu'à la fin d'octobre les besoins en pétrole globalement ont augmenté de 2.9%, tandis que les stocks pompables de produits finis ont connu pendant la même période une baisse de 1.9%.

On prévoit même que la production de l'Alberta jusqu'en mars prochain sera inférieure d'environ 20,000 barils par jour à ce qui était attendu. Plusieurs compagnies ont apporté depuis octobre des changements dans leurs programmes d'importation causant une réduction comme effet net de ces modifications.

Le premier ministre a mentionné hier que la plupart des compagnies ont fourni des indications lui permettant de croire qu'il n'y aura pas de détournement des approvisionnements destinés au Canada.

Il a cependant eu des commentaires particuliers à l'intention de la compagnie Impérial Oil, qui a fait les manchettes au début de cette année avec un cargo destiné au Canada mais qui avait bifurqué

Voir page 6: Ottawa

Le Québec n'a pas à craindre une pénurie de mazout (Bérubé)

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le ministre de l'Energie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, s'est fait rassurant hier quant à une éventuelle pénurie d'huile à chauffage et a soutenu qu'avec des stocks de près de deux millions de mètres cubes au 1er janvier, le Québec pourrait passer sans problème la période la plus froide de l'hiver.

C'est devant l'Assemblée nationale hier matin que le ministre a apporté cette précision aux députés de l'opposition qui continuent de s'inquiéter de la perspective d'une pénurie alimentée depuis quelques jours par des déclarations du premier ministre du Canada, M. Joe Clark.

Les jours précédents, M. Bérubé avait reconnu que le gouvernement québécois ne contrôlait d'aucune façon pour l'instant les approvisionnements en pétrole qui, s'ils venaient à baisser, pourraient causer de sérieux problèmes. Toutefois, il n'y a pas lieu de s'alarmer, a dit le ministre qui ne voudrait surtout pas que les Québécois en viennent à cause justement de propos alarmistes, à se constituer des stocks et créent ainsi des situations de pénuries artificielles comme cela s'est passé par exemple avec le sucre il y a peu.

Pour ne pas alarmer les citoyens, autant donner la réalité telle qu'elle est, estime le ministre qui a trace le bilan suivant des stocks existants de mazout.

Au 1er novembre, le Québec avait des stocks d'huile à chauffage de 2.3 millions de mètres cubes, ce qui est un peu inférieur à ce qui existait en 1978 alors qu'il y avait des stocks totalisant 2.6 millions de mètres cubes.

Ces chiffres pourraient être inquiétants si l'on se souvient que malgré tout il y a eu pénurie partielle et localisée d'huile à chauffage l'hiver dernier. Il faut toutefois préciser que l'an dernier, en novembre et décembre, l'Office national de l'énergie avait autorisé des exportations jugeant que les stocks étaient trop élevés si bien qu'au premier janvier les stocks étaient passés à seulement 1.7 million de mètres cubes.

Cette année, il n'y aura pas d'exportation, a précisé M. Bérubé. Au contraire on tente de constituer le plus rapidement possible des stocks si bien que les prévisions du ministère de l'Energie et des Ressources prévoient qu'au 1er janvier, les stocks seront de 1.9 million de mètres cubes.

Selon M. Bérubé, ces quelque deux millions de mètres cubes d'huile à chauffage sont suffisantes pour passer tout au moins la période la plus froide de l'hiver. On précise par ailleurs au bureau du ministre qu'il faut aussi tenir compte, en plus de l'augmentation des stocks, d'une certaine diminution des besoins en huile

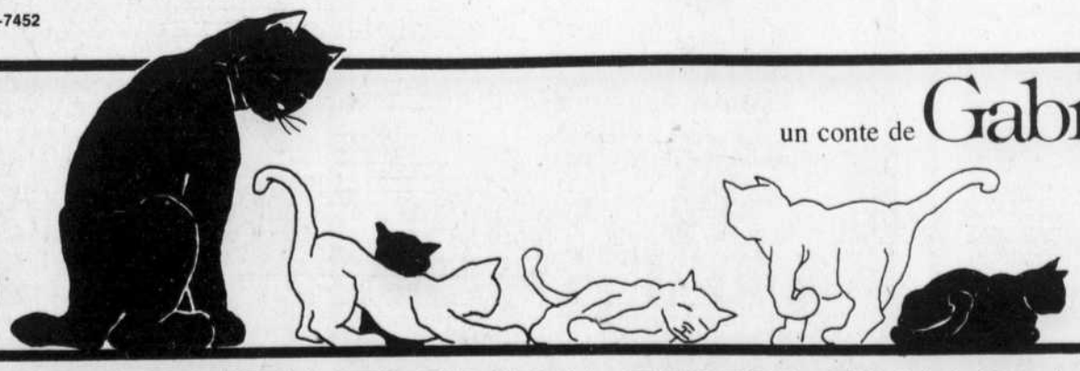
Voir page 6: Québec

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

L'Année Internationale de l'Enfant 1979

Courte Queue

un conte de Gabrielle Roy illustré par François Olivier



Stanké

UN ALBUM POUR ENFANTS QUI VA RESTER QUAND NOËL SERA PASSÉ!

PIERRE O'NEILL



La convoitise des partis n'attend pas que le siège de Johnson soit libéré

par
Rodolphe Morissette

Le Parti libéral du Québec se prépare à une huitième élection partielle, dans le comté de Johnson, pour les premiers mois de 1980. De son côté, le gouvernement du Parti québécois a toujours les mains libres quant à la date de la partielle et rien ne l'oblige à la tenir avant le référendum.

Le comté doit se libérer vers le 20 décembre, ainsi que l'a déja. annoncé son titulaire, député de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Le gouvernement a adopté cette semaine la loi 9 sur la réforme du processus électoral. Son article 15 oblige le gouvernement, désormais, à tenir une élection partielle dans les six mois qui suivent une vacance à la Chambre. Cependant, la loi 9 n'entre pas en vigueur sitôt que sanctionnée. Son dernier article précise qu'elle ne sera promulguée que par proclamation du gouvernement et que ce dernier peut décréter son entrée en vigueur partie par partie. Par conséquent, le gouvernement reste libre de choisir la date de la partielle. Voudrait-il du reste se conformer à la loi 9, qu'il pourrait la tenir quelques semaines après le référendum du début de juin.

Au fait, la décision d'ouvrir le comté de Johnson avant la consultation populaire sur la souveraineté-association dépend pour l'heure des spéculations stratégiques du gouvernement.

Assurément, le chemin de choix des sept élections partielles tenues depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir et toutes perdues par ce dernier n'incitera guère le gouvernement à prendre de nouveaux risques avant le référendum.

Si, en revanche, le Parti québécois envisage qu'il peut sortir victorieux dans Johnson, voilà qui pourrait contribuer, de son point de vue, à remonter le moral de ses troupes à la veille du référendum.

La réflexion des stratèges péquistes est d'autant plus difficile que le comté de Johnson — ou son équivalent avant 1973, est loin d'afficher une fidélité électorale à quelque parti. On y votait majoritairement unioniste en 1966, créditiste en 1970, libéral en 1973, tandis que M. Bellemare raflait le comté à la partielle de 1974, puis au scrutin général de 1976. Dans les cinq élections, le vainqueur l'emportait avec de faibles majorités, oscillant entre 1,000 et 4,800 voix.

En 1976, M. Bellemare est victorieux avec 11,184 voix. Le candidat du Parti québécois suit avec 6,379 voix et le Parti libéral sort troisième avec 5,348 votes en sa faveur.

La seule constante qu'affiche la tradition électorale du comté ou de son équivalent depuis 1966 tient à la progression ininterrompue du Parti québécois, qui, à son sommet (en 1976), recueille 25% des suffrages exprimés. Mais ce constat s'imposait aussi dans les comtés d'Argenteuil et de Jean-Talon, de Prévost, Beauce-Sud et Maisonneuve, et l'on sait comment ont fini ces partielles de l'année en cours.

L'électorat de Johnson n'est au fond ni libéral ni unioniste. Il est plutôt conservateur, marqué par un fort héritage créditiste, qu'a su recueillir comme une fleur M. Maurice Bellemare en 1974, qui profitait également d'un vote de protestation contre le régime libéral de M. Robert Bourassa et la performance du député local, Me Jean-Claude Boutin.

Le comté de Johnson, qui forme l'intérieur du triangle formé par les villes de Saint-Hyacinthe, Drummondville et Sherbrooke (ces trois municipalités en sont exclues) a pour agglomérations principales Windsor, Acton Vale, Valcourt et Bromptonville. Avant le remaniement de la carte électorale de 1972, le comté actuel était partagé entre les circonscriptions de Shefford, Drummond, Richmond et Bagot.

Le comté actuel manque singulièrement d'homogénéité. Il reste composé de quatre régions fort différentes au plan socio-économique. Rural à 64%, il comprend une demi-douzaine de villages qui, de Melbourne, sur les bords de la rivière Saint-François, à Upton votent traditionnellement libéral et comprennent des ilots importants d'anglophones. Ces villages comptent pour 17% de l'électorat. Mais le caractère « révoltant », à leur point de vue, de la loi libérale no 22 sur le français y est encore très présent et le Parti libéral d'aujourd'hui est loin de prendre ces villages pour acquis.

Si les péquistes pèsent toujours le pour et le contre d'une élection dans Johnson en début de printemps, les libéraux, eux, commencent à s'organiser. L'équipe libérale locale est toute nouvelle depuis 15 mois; les anciens gourous libéraux de Johnson se sont retirés.

Environ 25% des effectifs de la nouvelle organisation libérale de Johnson ont été recrutés au sein de l'Union nationale. Quatre de leurs six chefs de région viennent directement de l'organisation unioniste de M. Bellemare en 1976. Les libéraux ont déjà recruté 80 des quelque 160 chefs de bureaux de scrutin.

Enfin les campagnes de financement des libéraux au cours des deux dernières années dans Johnson en disent long sur leurs progrès. En 1978, ils y recueillaient $12,600 (plus de $5,000 au-dessus de l'objectif). Cette année, ils s'étaient fixé un objectif de $12,000. Or la semaine dernière, ils avaient recueilli $23,400. L'association libérale compte 1,300 membres, dont 900 en règle.

La chasse aux candidats commence. Certains ont mentionné la possibilité que M. Léonel Beaudoin, député fédéral créditiste de Richmond jusqu'au 22 mai dernier, soit sur les rangs; mais personne ne sait pour quel parti. Les libéraux ne le prennent cependant pas au sérieux, qui savent qu'il n'est connu que dans Windsor et Brompton. Le maire de Windsor, M. Marcel Noël, candidat libéral en 1976, a renoncé à tout avenir sur la scène politique provinciale. Les libéraux cherchent de nouveaux visages et « ici, on n'a pas besoin de têtes d'affiche », note le président de l'association libérale, M. Camille Picard.

Quant aux péquistes, ils poursuivent leur réflexion. Il n'est pas impossible que le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, joue un rôle particulier dans cette partielle. Son père dominait autrefois dans le comté de Johnson. Le ministre a un peu circulé dans la région d'Acton Vale dernièrement. Certains militants du Parti québécois suggèrent même que la soeur du ministre, Mme Marie Johnson, y soit candidate péquiste. Mais rien n'est moins acquis.

■ *Unité, dissidents et médias au PQ*

Tout indique que l'affrontement appréhendé entre les représentants de la base péquiste et la direction du parti n'aura pas lieu; pas de querelles sanglantes, ni de gros mots, à peine quelques éclats de voix.

Ces derniers dix jours, des péquistes de toutes les instances du parti, se sont interrogés sur l'échec des partielles, la détérioration des rapports avec les syndiqués du secteur public, la baisse de popularité du gouvernement, le spectre d'une défaite au référendum. Ces séances d'auto-critiques ont donné lieu à de spectaculaires élans de colère de la part du chef et premier ministre, dans un premier temps devant les membres du conseil exécutif national, puis lors du dernier caucus des parlementaires. Les convulsions oratoires du chef semblent avoir semé l'inquiétude sans trop impressionner cependant les collaborateurs et députés.

D'autre part, les présidents régionaux se sont également penchés sur le dossier pour tenter d'analyser les difficultés que traversent le parti et le gouvernement. De leurs délibérations, se dégage un consensus: les attitudes du gouvernement et les stratégies du parti doivent être révisées et corrigées. Mais l'imminence du référendum commande la sérénité et la solidarité. Les présidents régionaux éviteront donc de fracasser les micros et de faire du rififi, à moins que M. Lévesque les provoque. Mais le PM a délégué son conseiller politique, Michel Carpentier, auprès des régions, ce qui laisse transpirer des intentions pacifiques.

Dans cette optique, le scénario est facile à deviner; dès l'ouverture des assises du conseil national, ce matin, au cégep Marie-Victorin, le premier ministre lancera un pathétique appel à l'unité, fera une mise en garde aux dissidents, clouera au pilori quelques boucs-émissaires, évoquera les leçons de l'échec, se moquera de Claude Ryan puis dénoncera les journalistes, ces « colporteurs de ragots ». C'est l'attitude classique qui caractérise souvent les fins de régimes politiques. Les problèmes du style de leadership et de démobilisation de la base militante seront ainsi reportés à plus tard. Les tigres de papier rentreront leurs griffes et se réfugieront dans la bergerie.

Le programme de cette réunion de deux jours du conseil national prévoit par ailleurs les rapports des comités de la condition féminine, de l'aile parlementaire, de l'agriculture, et du conseil exécutif national, ainsi que l'étude de la réforme du mode de scrutin, du plan de la campagne de financement de 1980 et des priorités législatives et budgétaires. Au terme des délibérations, demain après-midi, les journalistes auront droit à une conférence de presse du chef et premier ministre.

■ *Un sondage prophète de malheurs*

Un nouveau sondage dont la parution est prévue pour ces jours-ci réserve d'autres maux de tête aux stratèges gouvernementaux. Les réponses obtenues au cours de cette enquête d'opinion publique réalisée après les élections partielles du 14 novembre, indiquent une forte baisse du degré de satisfaction de l'électorat envers le gouvernement Lévesque ainsi qu'une diminution sensible du pourcentage de Québécois favorables au mandat de négocier la souveraineté-association.

■ *Allo Claude? Ici, Joe Clark*

Après avoir d'abord annoncé la publication de ses positions constitutionnelles pour la mi-novembre, puis pour le début décembre, Claude Ryan s'est ravisé en expliquant qu'il lui fallait plus de temps pour refaire certains chapitres, rédiger la préface et compléter la traduction anglaise. Mais la vérité dépasse ces simples problèmes techniques. Un gris matin du mois des morts, au moment où le secrétariat central accélérait les préparatifs de l'historique conférence de presse, le téléphone sonne à la résidence de M. Ryan, au 425 ouest du boulevard Saint-Joseph. Au bout du fil nul autre que le premier ministre du Canada qui demande au chef du PLQ que soit reportée la publication du rapport constitutionnel de la commission politique. Mais M. Ryan refuse d'entendre raison. Joe Clark y met beaucoup d'insistance en rappelant à M. Ryan que la conférence fédérale-provinciale est prévue pour les 16 et 17 décembre et qu'il faut absolument éviter que ce document lui arrive « dans les jambes ». Autrement ajoute Joe Clark, ce pourrait être catastrophique. Claude Ryan se laisse convaincre et accepte de reporter la publication du rapport.

■ *Le groupe des 20*

L'initiative des 20 députés libéraux fédéraux du Québec de se regrouper dans un bloc stratégique de réflexion connaît un succès inespéré. Ils ont dû refuser des dizaines de demandes d'admission à leur select club, dont plusieurs ex-ministres. Le but de cette coalition est évidemment d'exercer une influence déterminante sur un choix réfléchi, et dans la plus profonde conviction que le prochain leader du parti sera le plus apte à comprendre et satisfaire les aspirations du Québec. Ils se sont réunis mardi dernier à Ottawa et ont établi un plan d'action pour la campagne au leadership. Ils inviteront les aspirants candidats à comparaître devant leur tribunal d'évaluation. Le député de Matane, Pierre De Bané, a déjà demandé à être entendu et jugé. Aussitôt que les propositions constitutionnelles de Claude Ryan seront connues, le groupe des 20 en fera l'analyse et la critique publique. Puis, ils presseront les candidats d'en faire autant. C'est seulement en fin de janvier que le groupe des 20 rendra son jugement. L'idée a fasciné les Ontariens, qui pensent toujours avec un peu de retard, mais finissent généralement par comprendre. Les députés libéraux fédéraux de l'Ontario formeront donc eux aussi un groupe des 20.

■ *À la sauce mercantile*

Chacun cherche à tirer profit du débat référendaire. Même les plus indifférents au sort politique du Québec. Les pancartes des grévistes à la grandeur du Québec affichent le NON pour dénoncer leur employeur. Pendant ce temps, la publicité des commerçants dans les journaux diffuse le OUI pour vendre, tantôt des matelas, tantôt du désodorisant. Mais comme dans toutes confréries, il y en a qui font travailler davantage leurs méninges. C'est ainsi qu'un discaire qui a pignon sur rue Sherbrooke à Montréal a pavoisé sa vitrine du slogan: « Ne dites pas NON à votre OUIE. »

■ *Bleus provinciaux et fédéraux*

En politique, l'insoumission aux dictats de la haute direction du parti est un outrage impardonnable qui doit se payer un jour ou l'autre. Principal artisan de la victoire du Parti conservateur aux élections du 22 mai, devenu depuis premier conseiller politique de Joe Clark, le sénateur Lowell Murray n'a pas prisé la défaite de son candidat à la présidence du PC-Québec, l'avocat montréalais Jean Guilbault. Et lorsqu'il a entendu l'adversaire victorieux, Marcel Danis, déclarer que la direction nationale du parti devrait accorder plus d'autonomie et d'argent à l'aile québécoise du PC, le sénateur Murray, bleu de rage, a eu ce commentaire: « De l'argent, il peut toujours essayer ». En soi, d'apparence anodine, cette remarque spontanée du stratège le plus influent du Parti conservateur est symptômatique du problème d'appartenance que le congrès de Québec a fait ressortir et aussi en dit long sur les difficultés qui menacent de compromettre le projet de fondation d'un parti conservateur provincial. Bref, l'oiseau bleu a du plomb dans l'aile.

■ *L'escarcelle de l'aumonier*

■ le chef démocrate créditiste Camil Samson est hospitalisé depuis le 23 novembre dans un centre hospitalier de Québec. Un communiqué émis par son secrétariat du Parlement indique que M. Samson a subi une opération chirurgicale « au niveau intestinal ».

■ L'ex-premier ministre Trudeau et l'ex-conseiller de M. Bourassa, l'oncle Paul Desrochers, ont été vus en tête-à-tête, ce qui devrait normalement suffire à intriguer les libéraux et notamment M. Ryan.

■ Les non-fumeurs viennent de marquer une autre éclatante victoire, l'assemblée générale des journalistes du DEVOIR ayant décidé, par une forte majorité, de séparer la salle de rédaction en deux clans: les pollueurs et les non-fumeurs.



Meisel au CRTC

Le premier ministre Joe Clark a annoncé hier la nomination de M. John Meisel au poste de président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). M. Meisel, qui est âgé de 56 ans, est actuellement professeur de sciences politiques à l'Université Queen's, à Kingston. Il a déjà collaboré à de nombreuses commissions royales, notamment à celles sur le bilinguisme et le biculturalisme, ainsi que sur la situation de la femme. M. Meisel remplace à la présidence du CRTC, M. Pierre Camu, qui a démissionné le 12 octobre dernier pour retourner au secteur privé. Sur la photo, M. Meisel (à droite) s'entretenait hier avec le ministre des Communications, M. David MacDonald. (Photolaser CP).



Vacances S.E.T.A. Voyages
"AIR CANADA" aller-retour
À partir du 15 janvier —
TARIFS CCF de 7 à 60 jours
réservation 30 jours à l'avance
PARIS $299
LONDRES $259
Tél.: 861-3906 — 861-0200
1176 rue Drummond, Mtl H3G 1V7
TOURING CLUB DE FRANCE

Un ouvrage
de grand luxe

Germaine Guèvremont

Le survenant

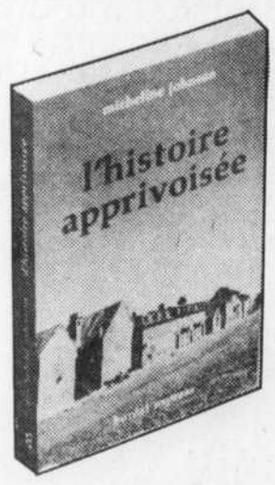
Dix lithographies en couleurs
d'André Bergeron

les éditions
fides
235 est, boul. Dorchester
Montreal H2X 1N9
(514) 861-9621

Dès aujourd'hui, le numéro 8

En vente partout dans les bons kiosques

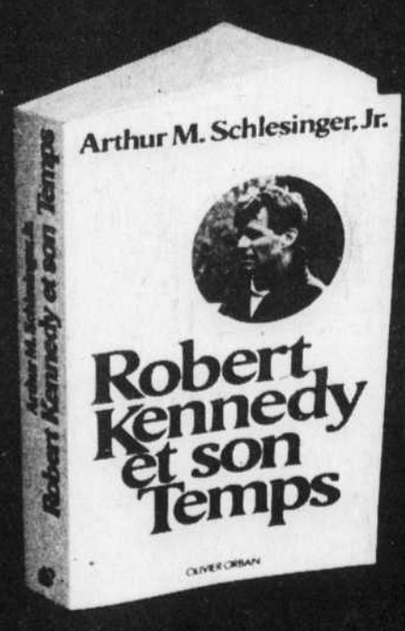
L'HISTOIRE NATIONALE
Pourquoi et comment l'enseigner



Micheline Johnson
L'histoire apprivoisée
Vol. 216 pages. En vente dans
toutes les librairies — $8.25

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimedia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

PEUT-ÊTRE AURAIT-IL CHANGÉ L'HISTOIRE?



Arthur M. Schlesinger Jr.
ROBERT KENNEDY ET SON TEMPS

Dans un livre extraordinairement vivant, l'auteur raconte l'histoire du septième des neuf enfants Kennedy, jeune loup timide, étroitement religieux et profondément humain. En même temps, il dresse un panorama saisissant de l'Amérique, depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années soixante: la chasse aux sorcières, la lutte contre les syndicats du crime, la crise de Cuba et le lent enlisement dans la guerre du Vietnam. Professeur, écrivain, prix Pulitzer, auteur des "Mille Jours de Kennedy" et de "La Présidence impériale", Arthur M. Schlesinger Jr. fut conseiller du président John F. Kennedy. Il a eu accès aux documents privés de la famille Kennedy pour la rédaction de cette biographie.

OLIVIER ORBAN — $19.95
En vente dans toutes les librairies

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 8 décembre 1979



Dans le but de prouver à ses collègues du sous-comité sénatorial d'enquêtes, l'importance du commerce des drogues aux Etats-Unis, le sénateur Charles Percy, de l'Illinois (à gauche), avait étalé $3 millions en billets de $20, hier à Washington lors d'une réunion du comité. À ses côtés et sans doute sensibles à cet argument percutant: (de g. à dr.) les sénateurs William Cohen, du Maine, Sam Nunn, de la Georgie, et Lawton Chiles, de la Floride. (Photolaser AP)

La deuxième version du projet de loi 17

La santé des travailleurs sera encore mieux protégée

par Gilles Provost

QUÉBEC — Les fortes pressions du patronat n'auront pas empêché le gouvernement Lévesque de présenter en deuxième lecture une nouvelle version de son projet de loi 17 sur la santé-sécurité au travail avec la détermination apparente de la faire adopter avant Noël malgré des échéances extrêmement serrées.

Non seulement le gouvernement a-t-il refusé de mettre de l'eau dans son vin mais il a incorporé à son projet tous les amendements annoncés le mois dernier dans LE DEVOIR et qui visent à assurer aux travailleurs une meilleure protection contre les accidents et maladies industrielles qui les frappent de plus en plus lourdement.

Cette législation devrait être complétée, la semaine prochaine, par la promulgation d'un nouveau règlement sur la qualité du milieu de travail (auquel travaille depuis des années le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger), si l'on en croit le parrain de la loi 17, M. Pierre Marois, ministre d'État au Développement social.

Les amendements à la loi 17 rendus publics hier étendent le droit de la femme enceinte à un retrait préventif d'un milieu de travail qui pourrait mettre en danger sa santé ou celle de son enfant pendant toute la durée de la grossesse et même pendant la période d'allaitement.

Ils étendent ce concept aux autres catégories de travailleurs chez qui on pourrait découvrir de signes précoces de dommages causés par certaines maladies industrielles. Ces deux catégories de bénéficiaires seraient dorénavant compensés comme les victimes d'amiantose si leur employeur ne peut pas leur fournir un travail convenant à leur santé.

Deuxième changement d'importance, le projet de loi accorde maintenant une meilleure protection aux travailleurs qui exerceront les droits ou fonctions prévus à la loi, à moins qu'il y ait abus de droit de leur part, abus dont la preuve incombera à l'employeur. On a abandonné le critère de « bonne foi » puisque même la CSN avait affirmé qu'une preuve de « mauvaise foi » est impossible à faire.

Les travailleurs qui auront exercé un droit reconnu par la loi et qui croiront être victimes de sanction pourront porter leur cause devant un commissaire du travail. Il y aura présomption en leur faveur et le commissaire pourra immédiatement ordonner le retour à la situation antérieure même si le jugement sur le fond de l'affaire devait ensuite se prolonger.

Les procédures prévues lorsque le travailleur aura refusé d'effectuer un travail qu'il croit dangereux pour sa santé sont beaucoup simplifiées et les limites de ce droit ont été redéfinies: on ne parle plus de « danger normalement et habituellement inhérent au travail » mais on interdit ce refus dans deux situations:

— soit lorsque l'arrêt de travail mettrait en péril immédiat la vie ou la santé d'une autre personne;

— soit lorsque les « conditions d'exécution de ce travail sont normales dans le genre de travail qu'il exerce. »

Selon M. Marois, le mot « normal » doit être ici compris dans le sens d'une conformité aux normes officielles ou aux critères de sécurité reconnus en général pour ce travail.

Malgré les pressions très fortes du mouvement syndical, le gouvernement ne veut rien savoir du « droit collectif » de refuser un travail dangereux, c'est-à-dire du droit pour un syndicat de déclencher un arrêt de travail pour protéger la santé de ses membres. Par contre, plusieurs travailleurs qui font un même travail dangereux peuvent cesser de travailler simultanément et leur cause sera alors traitée comme un cas unique.

Le nouveau projet de loi 17 affirme beaucoup plus clairement son objectif d'éliminer le danger à la source. Cette obligation demeure, précise-t-il, même une fois qu'on a fourni des équipements de protection individuels au personnel.

On y affirme aussi la nullité de toute entente qui accorderait moins de droits aux travailleurs ou aux syndicats. Par contre, on permet la conclusion d'ententes ou de conventions qui accorderaient à un travailleur, à un syndicat ou au titulaire d'une fonction créée par la loi, des dispositions plus avantageuses pour la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleurs.

Le gouvernement maintient toujours que les problèmes de santé au travail doivent être pris en main à la fois par les salariés et par les employeurs. On conserve donc le mécanisme des comités paritaires en lui accordant même des pouvoirs accrus.

Ce comité paritaire conserve toujours son pouvoir de nommer le médecin responsable de l'établissement mais il devra en outre approuver le programme de santé proposé par ce médecin. Il garde son pouvoir de choisir les équipements de protection les mieux adaptés à l'établissement mais il acquiert en outre la responsabilité des programmes de formation et d'information en matière de santé au travail.

Les membres de ce comité sont nommés respectivement par l'employeur et par le syndicat si ce dernier représente tous les employés de l'établissement. S'il y a plusieurs syndicats, ces derniers sont libres de s'entendre sur le choix des représentants mais ils peuvent aussi s'entendre avec l'employeur pour mettre en place plusieurs comités paritaires différents. Malgré tout, il ne peut y avoir qu'un seul médecin et un seul programme de prévention par établissement.

Le projet de loi maintient les associations paritaires sectorielles ainsi que la commission provinciale de santé-sécurité au travail. On élargit même ses pouvoirs déjà démesurés et on maintient une représentation égale du patronat et du monde syndical à son conseil d'administration (qu'on élargit légèrement).

Seule concession aux demandes patro-

Voir page 6: La santé

Anonymat des indicateurs de la police

Le juge Deschênes veut l'avis du ministre de la Justice

par Pierre Roberge

de la Presse Canadienne

Suspendant hier l'audition d'une requête en évocation, le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, a demandé à connaître lundi matin la position du procureur général Marc-André Bédard sur la question du privilège de l'anonymat pour les indicateurs de la police de la CUM.

C'est le sergent détective Emile Bisaillon, de la CUM, qui a demandé un bref d'évocation afin d'empêcher le commissaire Jean Keable de le questionner sur l'identité de ses indicateurs.

Me Michel Décary, avocat du procureur général et ministre de la Justice, venait de plaider la juridiction de ce dernier quand il s'agit de décider s'il est de l'intérêt public ou non d'user du privilège de la Couronne pour maintenir l'anonymat d'un indicateur.

Selon Me Décary, l'attestation du directeur Henri-Paul Vignola, de la police de la CUM, déposée la semaine dernière devant le commissaire Keable et demandant de ne pas poser de questions sur des sources d'information policières ne pouvait invoquer le privilège de la Couronne parce qu'elle n'emanait pas du responsable élu de l'administration de la justice, le ministre.

Le juge Deschênes demanda alors à Me Décary quelle était l'attitude du procureur général, à savoir s'il pensait que la requête en évocation devait être rejetée.

Me Décary lui demanda cinq minutes avant de répondre et le magistrat ajouta: « Vous aurez une fin de semaine car nous allons suspendre jusqu'à lundi matin. J'aimerais connaître l'opinion du procureur général sur cette question. »

« C'est une question qui me préoccupe », a-t-il ajouté, en faisant part de son désir d'obtenir une « position ferme et claire du procureur général ».

Plus tôt, Me Décary avait affirmé que la création de la commission Keable était un acte de nomination et non de règlement, de sorte que le gouvernement n'était pas obligé au départ d'être précis dans ses arrêtés en conseil au point qu'il aurait dû faire une première enquête.

Le juge Deschênes lui a fait remarquer que le sub poena du commissaire Keable à la police de la CUM demandait de produire des documents remontant à 1969 et lui demande: « Jusqu'où cela peut-il aller? »

Il faisait ainsi allusion à l'argument de Me Paul Normandin, avocat de M. Bisaillon, voulant que le mandat de la commission, élargi par trois arrêtés en conseil supplémentaires, constitue une « excursion de pêche ».

À cela, Me Décary répond que les balises de la commission Keable ne sont pas tant situées dans le temps que dans la nature du sujet sur lequel le gouvernement lui demande d'enquêter, soit le recrutement d'indicateurs par des moyens répréhensibles ou illégaux et la production de faux communiqués du FLQ.

Quant au principe de la non divulgation de l'identité des indicateurs, Me Décary estime qu'il touche l'administration de la justice pénale et criminelle et non l'administration de la police.

Il reconnaît l'importance de son anonymat dans les procès mais rappelle que, quand l'innocence d'un accusé est en jeu et qu'il s'agit d'établir la vérité d'une accusation, la Couronne ou la défense doit dévoiler l'identité de l'indicateur.

Séguin: je ne suis pas un indicateur

Dans une déclaration écrite adressée à la presse, M. François Séguin affirme qu'il n'a jamais été un indicateur de police et qu'il ne l'est pas davantage aujourd'hui. Il affirme en outre qu'il n'a pas commis d'acte terroriste, avec ou sans la complicité de la police; il n'a pas non plus incité d'autres personnes à accomplir de telles actions.

M. Séguin répond de la sorte aux déclarations faites par le commissaire Jean Keable qui préside l'enquête sur certains actes présumément illégaux de la police en territoire québécois. Appelé comme témoin à cette enquête, M. Séguin avait refusé de répondre aux questions du commissaire. M. Keable devait alors affirmer en salle d'audience que M. Séguin était en réalité une source d'information d'un sergent-détective de la Police de la communauté urbaine.

« Je n'ai jamais collaboré avec la police », conclut M. Séguin qui reconnaît dans sa déclaration avoir été durement éprouvé par les déclarations du commissaire Keable.



Le tribunal ne reconnaît pas les comités de malades

par Bernard Morrier

Les comités de bénéficiaires d'hôpitaux, même si la loi sur la santé et les services d'hôpitaux en a autorisé la création pour protéger les intérêts généraux des patients hospitalisés, n'ont aucune valeur, aux yeux des tribunaux, et ne peuvent donc s'adresser à ceux-ci pour défendre leurs intérêts ou faire respecter leurs droits.

C'est la décision que vient de rendre le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, en accueillant l'exception préliminaire, présentée par les avocats de la CSN, lors d'une demande d'injonction du Comité des bénéficiaires de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, au moment de la récente grève dans les hôpitaux.

Le président du comité des malades de cette institution, M. Claude Brunet, avait cependant réussi, à titre personnel, à obtenir une injonction qui avait forcé le syndicat des employés de Saint-Charles-Borromée à retourner au travail.

En rendant cette décision, le juge Rothman s'est appuyé sur le fait que les comités de bénéficiaires n'ont pas l'entité juridique nécessaire pour intenter des poursuites en leur nom devant les tribunaux.

Le juge estime plutôt que ces comités constituent des agences de liaison avec l'administration d'un hôpital, à qui ils peuvent soumettre des recommandations.

On négocie à l'Hydro

Les conciliateurs désignés dans le dossier de l'Hydro-Québec ont convoqué hier les deux parties, qu'ils ont rencontrées séparément.

Cette reprise des pourparlers n'a fait l'objet d'aucun commentaire de part et d'autre, chacun se contentant de constater qu'il était trop tôt pour parler de progrès.

A l'Assemblée nationale, le ministre des Ressources naturelles, M. Yves Bérubé précisait que 130 pannes d'électricité étaient survenues hier, lesquelles affectaient un total de 9,000 personnes au Québec.

Les principales pannes se situaient dans la région de Montréal. Un porte-parole de l'Hydro affirmait à ce sujet que la situation « n'était pas dramatique ». Le même porte-parole a toutefois déclaré que certaines de ces pannes affectaient des familles depuis trois ou quatre jours dans les secteurs de Côte-Saint-Luc et de Pointe-aux-Trembles. Des personnes âgées seraient notamment touchées par ces pannes prolongées. Jusqu'ici, l'Hydro a précisé que la politique d'intervention du syndicat pour les services essentiels limitait en général les pannes à une période de 24 heures, ce qui est plus long qu'en temps normal.

Pour le syndicat, ce délai de 24 heures apparaît comme « normal dans les circonstances ».

WEEK-END

Samedi

A 19 h, assemblée de soutien de SOS Garderies, à l'école Pierre Dupuis, 2000 rue Parthenais.

■

A compter de 8 h 30 aujourd'hui et jusqu'à demain soir, conseil national du Parti québécois, au Cégep Marie-Victorin, à Rivière-des-Prairies.

■

Aujourd'hui et demain, assemblée générale de l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux, au Holiday Inn du centre-ville, 420 rue Sherbrooke ouest.

■

A 10 h, journée de prière et de réflexion sur la fête de l'Immaculée Conception, au sanctuaire de la Réparation, 3650 de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles.

■

A 15 h, dévoilement du monument Pierre Boucher, devant l'église Sainte-Famille, 560 rue Marie-Victorin, à Boucherville.

■

Jusqu'à demain se poursuit, à la salle du Gesù, 1200 de Bleury, le congrès des groupes de soutien pour la prière dans le diocèse de Montréal et les environs.

A 13 h, conférence du groupe En Lutte sur la question nationale, au cégep de Maisonneuve, 2700 rue Bourbonnière.

Dimanche

A 13 h, célébration du jour de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, par la Mission catholique latino-américaine, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, angle Villeray et St-Hubert.

■

A 15 h, concert spirituel du temps de l'Avent, avec Jean-Pierre Couturier, baryton, et Hélène Dugal, organiste, dans la basilique de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester.

■

A 18 h 30, soirée parisienne de la section de Montréal de l'Amicale des sommeliers du Québec, au Montréal Aéroport Hilton.

■

Cinquième Skiathon alpin de l'Institut national canadien pour les aveugles, au Mont-Habitant.

■

A 14 h, session d'information sur les droits au travail des travailleurs non-syndiqués, par le groupe Au bas de l'échelle, au Carrefour d'éducation populaire, 2356 rue Centre, à Pointe-Saint-Charles.

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR — SESSION: HIVER 1980

ARTS
510-210 Recherche et documentation II — mardi
510-902 Organisation spatiale — mardi
520-906 Histoire de l'Art québécois — mercredi

LETTRES
604-201 ANGLAIS (test de classement, lundi le 14 janv.) — lundi
607-101 ESPAGNOL élémentaire I — jeudi
607-201 ESPAGNOL élémentaire II — lundi
607-301 ESPAGNOL intermédiaire I — mardi
607-401 ESPAGNOL intermédiaire II — mercredi
601-302 FRANÇAIS: Roman — mardi
601-911 FRANÇAIS écrit — mercredi
601-935 FRANÇAIS: Analyse du phénomène québécois dans la littérature — lundi

MATHÉMATIQUES
201-101 Compléments de mathématiques — lundi et mercredi

SCIENCES HUMAINES
381-901 ANTHROPOLOGIE: Origine et évolution de la culture — mardi
320-216 GÉOGRAPHIE et tourisme — jeudi
330-951 HISTOIRE du Québec (1867-nos jours) — mercredi
330-972 HISTOIRE des relations internationales (1914-nos jours) — jeudi
340-301 PHILOSOPHIE: L'homme et la philosophie — mercredi
340-401 PHILOSOPHIE: Éthique et politique — mardi
385-942 POLITIQUE: Systèmes politiques du Québec et du Canada — lundi
350-903 PSYCHOLOGIE sociale — mardi
387-962 SOCIOLOGIE: Introduction à la société — jeudi
387-976 SOCIOLOGIE de l'éducation — jeudi

Début des cours: Semaine du 14 janvier

Renseignements, prospectus, inscriptions:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3.
Tél.: 381-4293

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

Cours secondaire complet
Externat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I, les samedis 12 & 19 janvier 1980
Pour Secondaire II, le samedi 26 janvier 1980
8 h 45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 à 12 h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente
(si ce n'est déjà fait)
Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

AGENCES No.1 offre *à des conditions particulières*
20% À 50% de RABAIS SUR LES PRIX EN COURS

Nous vous assurons de voyager *à des prix FORMIDABLES*
à l'une de nos 12 DESTINATIONS SURPRISES

PLAN ÉPARGNE GARANTI

demandez à nos conseillers en voyages
agences de VOYAGES No.1 inc
Opérant momentanément sous le permis d'Agence de Voyages Escapade Mtl. Ltée

1182 rue Crescent Suite 02
Montréal, Québec H3G 2A9
TÉL.: (514) 866-4681

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La fronde de la CECM

RIEN, ni en principe ni en pratique, ne peut expliquer l'attitude de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui veut redonner à la célèbre école Notre-Dame-des-Neiges son statut d'école confessionnelle. Seul un pépin technique a empêché jeudi le Conseil des commissaires d'adopter cette résolution, en faveur de laquelle se dégageaient une forte majorité des intervenants. La CECM la ratifiera donc la semaine prochaine sauf si le bon sens et le civisme élémentaire, la rattrapent d'ici là.

La décision des commissaires, à moins qu'ils n'entendent se muer d'eux-mêmes en supra-législateurs, ne peut avoir ni signification ni effet. En mai dernier, l'organisme gouvernemental qu'est le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education, en vertu de ses pouvoirs réglementaires reconnus par la loi, décidait de révoquer le statut confessionnel catholique de l'Ecole Notre-Dame-des-Neiges. On se souviendra que la CECM, premier chaînon d'autorité en la matière, avait été incapable de se prononcer sur une requête en révocation de statut transmise près de six mois plus tôt par le comité d'école, et que le Comité catholique avait dû se résoudre à trancher le litige, pour que la rentrée de 1979 puisse s'effectuer normalement.

Depuis cette décision, le comportement de la CECM est un tissu d'incohérences. En mai, et à la quasi unanimité, elle affirme en principe vouloir offrir des écoles non-confessionnelles aux parents qui le désirent et elle confie à ses services le soin d'élaborer une politique à cet égard. Jeudi dernier, son président demande au Conseil des commissaires de refuser d'administrer des écoles non-catholiques.

En juin, la CECM décide de vérifier elle-même par référendum la volonté des parents de Notre-Dame-des-Neiges, en y répétant une consultation déjà effectuée par le comité d'école des mois plus tôt: 71.5% des répondants se prononcent pour la révocation du statut. La CECM retourne illico au mutisme en invoquant les requêtes en injonction contre l'application de la décision du Comité catholique, requêtes déposées par un groupe de parents. Ces parents seront déboutés en octobre mair leur contestation de la constitutionnalité de la décision du Comité est toujours pendante devant les tribunaux.

Après presque un an de débats, la CECM semble enfin branchée: elle ne veut pas d'écoles non-confessionnelles sous sa gouverne, et fait littéralement un pied-de-nez aux parents dont elle prétendait faire un tel cas de l'opinion en juin. Cela éclaire assez les motifs fort peu démocratiques qui l'avaient menée à se livrer à tel référendum.

Mais la Commission fait bien pis. Selon son principe de confessionnalité à tout prix enfin étalé au grand jour, elle décide de se poser au dessus des lois et de nier aujourd'hui tout simplement la décision du Comité catholique. Or celle-ci jouit d'une présomption de validité jusqu'à preuve du contraire devant les tribunaux qui sont actuellement saisis du problème.

Sans même poser de jugement sur le mur de Chine que la CECM semble vouloir bâtir ici autour de sa catholicité, quelle attitude aurait dû prendre un organisme public comme la Commission, qui se trouve en désagrément public de fond avec une décision légale? Il aurait pu laisser la justice suivre son cours, le mécanisme étant déjà déclenché depuis plusieurs semaines, ou se porter requérant avec le groupe déjà engagé dans cette contestation, ou simplement faire valoir sa propre position devant le tribunal. Ce sont des hypothèses que lui suggérant d'ailleurs jeudi son propre directeur du contentieux. Vainement.

■

La CECM veut donc nier la loi qui accorde au Comité catholique le pouvoir de révocation du caractère confessionnel d'une école, oublier sa propre politique « d'ouverture » à la déconfessionnalisation adoptée en mai dernier, refuser d'attendre le verdict des tribunaux, tenir pour nulle la volonté des parents concernés. Cet étonnant comportement est d'autant plus « à l'iranienne », comme le soulignait hier soir un Comité catholique plutôt sidéré, qu'on arrive pas à en voir la suite sinon dans l'escalade.

Comment la CECM forcera-t-elle l'école Notre-Dame-des-Neiges à la catholicité officielle? Pour l'instant, celle-ci offre à 55% de ses élèves un programme d'enseignement religieux, et à 45% un programme de formation morale pour lequel les parents n'ont pas eu à demander d'exemption du programme catholique, selon la formule d'exception en vigueur dans les autres écoles. La CECM va-t-elle se lancer dans le contrôle de la catholicité du personnel? Elargir les services de pastorale à ceux qui n'en veulent pas? Obliger les parents à demander formellement l'exemption? Elle risquerait à son tour de se voir riposter par injonction, et surtout de faire sombrer dans le ridicule et le désordre le plus total une affaire qui allait vers un dénouement paisible, quel qu'il soit.

On a tout dit sur la triste crispation dans laquelle la CECM n'a cessé d'enfermer son catholicisme dans cette affaire, sur son refus de tenter même une seule expérience de coexistence de groupes de convictions différentes dans les meilleures conditions possibles, sur son aveuglement devant l'évolution du milieu montréalais sinon du Québec lui-même. La CECM voudrait se débarrasser de l'école Notre-Dame-des-Neiges et la refiler à une commission protestante, qui se montrerait sans aucun doute plus accueillante qu'elle n'agirait pas autrement. Cela rappellera de curieux souvenirs aux néo-Québécois qui ont dû autrefois prendre le chemin de l'école anglaise pour des raisons de la même eau.

Mais ce que la plus importante commission scolaire de la province provoque aussi, par sa protestation anarchique, c'est une contestation plus générale des politiques du ministère de l'Education quant à l'implication des parents dans l'orientation de l'école, quant à la définition par le milieu immédiat du « projet éducatif » d'une école donnée. Ce sont ces politiques qui sont en train de prendre forme de lois actuellement à Québec, et la soudaine révolte de la CECM n'y est peut-être pas étrangère.

Chose certaine, à l'approche d'une consultation électorale scolaire qui s'annonce inévitablement sur le thème de la confessionnalité, la CECM conteste ouvertement la légitimité du Comité catholique. De ce fait, elle s'en prend non seulement à un organisme de l'Etat mais aussi, par la sorte d'entente concordataire qui les a impliqués en 1964 dans la loi constitutive du Conseil supérieur de l'Education, à l'Assemblée des évêques du Québec qui nomme une partie des membres de ce Comité. Il est temps que l'épiscopat, tout comme le ministre de l'Education, intervienne devant ce défi ouvert à une autorité légalement constituée. A moins que le Conseil des commissaires, d'ici la semaine prochaine, reprenne ses esprits.

Lise BISSONNETTE

ACTUALITÉ

Désunion en Iran

par Bertrand de la Grange

Il n'existe plus un seul parti politique en Iran, mais bien deux: celui de l'ayatollah Khomeiny doit maintenant affronter un redoutable adversaire dans la personne de l'ayatollah Chariat-Madari. Les partis laïcs se contentent pour l'instant d'observer l'évolution du rapport de forces entre les deux hommes et leurs partisans, dans l'espoir qu'une confrontation débouchera sur la neutralisation des dirigeants religieux et permettra le retour d'un gouvernement laïc.

Les prétentions de l'ayatollah Khomeiny à se faire remettre tous les pouvoirs sont à l'origine du regain de tension constaté depuis deux jours en Iran. Les résultats définitifs du référendum sur la constitution, qui permet à l'imam de s'attribuer le titre de chef religieux suprême pour l'ensemble du pays et de détenir simultanément les pouvoirs politique et judiciaire, ne seront peut-être jamais publiés dans leur intégralité. Les abstentionnistes seraient en effet aussi nombreux que les votants, malgré les appels incessants au vote et la mobilisation populaire organisée autour de l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran.

Certaines indications permettent de croire que dans la province de l'Azerbaïdjan, située à la frontière avec l'Union soviétique, les abstentions auraient atteint 70%. L'ayatollah Chariat-Madari, originaire de cette province et numéro deux de la hiérarchie chiite, ayant déclaré qu'il ne voterait pas au référendum en raison de certains désaccords sur la constitution, la majorité des Azerbaïdjanais l'ont imité.

Chez les Kurdes et au Balouchistan, la participation au vote aurait été si faible (autour de 0%) que le Conseil de la Révolution a annoncé qu'un nouveau scrutin serait organisé. On parle même d'apporter quelques amendements à la constitution pour satisfaire en partie les revendications autonomistes des Kurdes. Les dirigeants religieux espèrent cependant encore obtenir par la force ce que les Kurdes ont refusé de leur donner par le bulletin de vote. On signale en effet d'importants mouvements de troupes dans cette région malgré le cessez-le-feu décrété jusqu'au 14 décembre.

L'irrédentisme politique des Kurdes se double de leur refus de se soumettre à un Etat dont la religion officielle serait le chiisme alors qu'eux-mêmes appartiennent à la tendance sunnite de l'islam, très nettement majoritaire dans le monde musulman. L'ayatollah Chariat-Madari, qui est pourtant lui-même chiite, refuse l'interprétation rigide que fait du Coran et de la tradition l'ayatollah Khomeiny. Il rejette notamment la soumission du politique au religieux et s'oppose à la constitution d'un Etat théocratique qui deviendrait vite une dictature.

Le recours à la force, la déformation systématique de l'information par la radio-télévision d'Etat et la tentative de trucage des résultats du référendum semblent confirmer les craintes de l'ayatollah Chariat-Madari. Il faut souligner, par ailleurs, l'activisme de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Bani Sadr, qui tente par tous les moyens de convaincre les dirigeants et les étudiants islamiques qu'il est temps de ramener le pays au calme pour éviter le désastre.

M. Bani Sadr, qui ne cache pas ses ambitions d'accéder à la tête du pays si des élections étaient organisées prochainement, n'est pas seul dans la nouvelle course au pouvoir qui s'annonce. En France, l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar s'agite lui aussi beaucoup et n'hésite même plus à déclarer publiquement qu'il compte sur une partie de l'armée pour le remettre en selle. L'Ayatollah Chariat-Madari ne serait d'ailleurs pas hostile au retour de M. Bakhtiar, qui dispose d'appuis importants dans les classes moyennes et auprès des pays occidentaux.

Pendant ce temps, les 50 otages de Téhéran attendent toujours leur libération, qui pourrait survenir rapidement maintenant qu'ils ne sont plus « utiles » pour garantir la cohésion du peuple iranien. Le retour du chah pourrait en effet devenir, dans les jours qui viennent, un problème bien secondaire par rapport au risque d'une guerre civile.

DOCUMENT

Un moratoire à l'Ecole Pierre-Laporte

Au nom du Comité d'action de l'école Pierre-Laporte de Ville Mont-Royal, le texte qui suit est signé de Mmes Nicole Hélie et Aimée Cacopardo, de MM. Jean-Paul Gignac, Guy Montal et André Rolland.

Les parents des élèves de l'Ecole secondaire Pierre-Laporte de Ville Mont-Royal luttent pour maintenir le caractère exclusivement français de leur école. Une décision récente de la Commission scolaire Sainte-Croix prévoit pour le 7 janvier prochain, l'intégration du Mount Royal Catholic High School, dans les locaux de Pierre-Laporte. Nous nous opposons fermement à cette décision parce que nous sommes convaincus que l'intégration proposée va à l'encontre de notre volonté et de nos efforts pour conserver notre identité et notre langue dans une municipalité anglophone. Et toutes les expériences récentes de cohabitation linguistique indiquent que nos craintes sont fondées.

Eliminons au départ toute équivoque: nous ne sommes pas « contre » les anglophones. Il y a, dans le moment, à Pierre-Laporte un bon nombre d'élèves anglophones qui ont choisi d'y poursuivre leurs études secondaires en français. Nous en sommes très heureux, ils ont été bien reçus et les relations entre les élèves des deux langues sont harmonieuses. En ce qui nous concerne, donc, les portes de l'école sont ouvertes à tous ceux qui, peu importent leur langue, leurs croyances ou leurs origines, y viennent ou y viendront pour étudier en français.

Notre opposition à la décision de la Commission scolaire s'inspire aussi de considérations très concrètes qui, à notre avis, relèvent du simple bon sens. La population de Ville Mont-Royal est composée à 60% d'anglophones et à 40% de francophones. Il y a, sur ce territoire, sept écoles anglaises et deux écoles françaises, une élémentaire et une secondaire. Est-ce trop demander que de vouloir conserver nos deux écoles? Est-ce trop exiger que, si des considérations administratives nécessitent une relocalisation d'élèves anglophones, celles-ci se fasse à l'intérieur du même groupe linguistique qui dispose, au départ, de plus d'écoles?

Les raisons invoquées par la Commission scolaire sont d'ordre financier et pratique. D'une part optimiser les coûts d'opération de Pierre-Laporte, qui dispose de locaux libres (chose assez courante aussi dans d'autres écoles de notre Commission scolaire), en y relocalisant les élèves d'une autre école et, d'autre part, offrir à ces élèves des locaux plus modernes et mieux équipés. Au niveau des principes, nous sommes d'accord avec ces intentions mais nous ne sommes pas d'accord avec la solution choisie pour les atteindre, solution qui ne résiste pas à toute analyse sérieuse.

Tout d'abord, cette solution n'allège pas le fardeau financier de la Commission scolaire; en effet l'école occupée dans le moment par le Mount Royal Catholic High School abrite aussi une école élémentaire anglophone qui, elle, continuera de fonctionner. Au lieu d'avoir des locaux vides à Pierre-Laporte on les aura dans l'école du Mount Royal Catholic High School. On aura tout simplement déplacé le problème. On prétend qu'on pourrait louer ces locaux libres. A ceci nous répondons que nous avons, nous aussi, une solution qui prévoit de louer les locaux vides de Pierre-Laporte à une clientèle scolaire francophone.

Pour ce qui est des locaux mieux équipés, la Commission scolaire possède déjà, sur son territoire une école réservée aux anglo-catholiques, l'école Father McDonald, située à proximité, aussi moderne et aussi bien équipée que Pierre-Laporte. L'école Father McDonald, elle aussi sous occupée, pourrait accueillir confortablement les élèves du Mount Royal Catholic High School.

Un mot, maintenant, sur la chronologie de cette décision. La Commission scolaire avait convenu, au printemps dernier, de fixer à septembre 1979 l'étude de l'utilisation optimale de Pierre-Laporte. Or, le 3 juillet 1979, en pleine période de vacances et sans aucune consultation auprès des parents, des élèves ou des professeurs de Pierre-Laporte, les Commissaires ont pris une décision qui compromet radicalement la vocation et l'avenir de Pierre-Laporte. Ainsi, à la rentrée scolaire, parents, élèves et professeurs se sont trouvés devant un fait accompli, la date prévue pour la relocalisation étant imminente. Cette décision, prise sans consultation, va à l'encontre des politiques de consultation préconisées depuis plusieurs années par le ministère de l'Education.

Nous sommes aussi surpris par le moment choisi pour faire cette relocalisation. Nous croyons que du point de vue pédagogique, psychologique et social, faire une relocalisation en plein milieu de l'année scolaire ne pouvait qu'envenimer la situation.

La preuve est qu'une grande animosité s'est créée entre des gens qui, jusqu'au 3 juillet dernier, coexistaient paisiblement. Pour essayer de régler un problème administratif, la Commission scolaire a réussi à créer une situation de tension sociale et, à quelques semaines de la relocalisation, aucune forme d'accueil n'a été prévue et il n'y a eu aucun contact entre les deux groupes en présence.

Suite aux protestations qui ont suivi, les Commissaires ont suspendu l'application de leur décision jusqu'au 27 novembre, ce qui signifie que notre Comité d'action a eu trois semaines pour inventorier et étudier d'autres solutions, aussitôt balayées du revers de la main, certaines solutions proposées nécessitant, évidemment, des études plus poussées. Mais les commissaires n'ont pas voulu reporter la date fixée et la relocalisation est toujours prévue pour le 7 janvier prochain.

Nous nous étonnons fortement de cette hâte de concrétiser dans les faits une décision si importante, d'autant plus que nous sommes à la veille de l'adoption d'une loi qui garantirait les mécanismes de consultation et que nous sommes aussi, à la fin du mandat des commissaires actuels. Et si, en juin 1980, de nouveaux élus remettaient en question la décision actuelle, allons-nous continuer à déménager les élèves d'une école à l'autre avec tout ce que cela comporte? Pour toutes ces raisons, nous demandons un moratoire sur cette question afin de permettre une consultation sérieuse et d'avoir le temps de trouver une solution acceptable à toutes les parties en présence. A-t-on jeté le bon sens au panier à la Commission scolaire Sainte-Croix?

TÉMOIGNAGE

Burton Le Doux, 1893-1979

par Jacques Cousineau

Jésuite, l'auteur est l'un des cofondateurs de la revue Relations *à laquelle il collabora jusqu'en 1968.*

Le 23 octobre dernier, Burton Le Doux décédait à Gloucester (Virginie) à l'âge de 86 ans, après une attaque de paralysie qui l'empêcha longtemps de travailler.

Né à New Bedford, (Mass.) de parents trifluviens émigrés, et s'étant toujours intéressé, comme recherchiste et écrivain, au Canada français, il publis dans RELATION de mars 1948, sur la silicose à Saint-Rémi d'Amherst, l'article le plus considérable de l'histoire du périodique (le numéro entier) et surtout l'article qui eut dans le milieu le retentissement le plus considérable et sur l'évolution de la revue l'impact le plus profond.

Il serait trop long de raconter tout ce qui entoura et suivit cet événement, il faudrait un volume entier, qui s'en vient d'ailleurs; qu'il suffise de dire que le directeur d'alors, le P. d'Auteuil Richard, fut expulsé du diocèse de par l'ordre d'autorités religieuses mal informées et trop influençables.

Depuis ce temps, Burton Le Doux continua son travail admirable de promotion de la justice et de la charité chez les ouvriers de chez nous. Même s'il décède loin de la foi et de la terre de ses ancêtres du Canada français, nous lui devons trop pour l'oublier en nos prières.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une politique aberrante*

(Lettre adressée à M. Gérard Frigon, sous-ministre aux affaires culturelles).

Pour faire suite à votre lettre du 24 octobre dernier, définissant votre prise de position face aux relations que doivent entretenir les conservatoires de musique du Québec avec l'Orchestre des jeunes du Québec, nous aimerions répondre à vos arguments.

Etudiants au conservatoire de Montréal, le directeur de cette institution, M. Albert Grenier, nous a signifié un congé d'un an que nous n'avions d'ailleurs pas demandé, sous prétexte que notre engagement à contrat à l'Orchestre des jeunes du Québec (OJQ) nuirait à nos études. C'est donc après que nous vous ayions fait part de notre désir de vous voir intervenir que nous avons reçu votre missive.

Donc, après consultation auprès de MM. G.-E. Cartier, directeur général des arts et des lettres, Victor Bouchard, directeur des conservatoires de musique et d'art dramatique, et Albert Grenier, vous en êtes venu à cette prise de position, tirée textuellement de la lettre:

« Nous sommes d'avis qu'aucun étudiant des conservatoires de musique ne devrait être engagé par l'orchestre des jeunes du Québec sur une base contractuelle, vu la difficulté d'arrimage entre l'exercice de cette fonction professionnelle et la poursuite des études au conservatoire. »

Monsieur, nous nous destinons à une carrière d'orchestre. L'OJQ est un orchestre d'apprentissage, semi-professionnel et rénumérateur; il est donc fort utile à notre formation. Pourtant, il semble que vous ne compreniez pas ce point essentiel, nous obligeant à quitter le conservatoire sous prétexte de « difficulté d'arrimage » (terme qui mériterait au demeurant d'être plus explicite). Pourquoi ne nous laissez-vous pas compléter notre formation personnelle tout en apprenant notre métier?

D'autre part, l'OJQ nous permet de gagner notre vie. C'est un travail de 18 heures par semaine duquel nous tirons un salaire. Ce que nous comprenons mal, monsieur, c'est que les autorités des conservatoires permettent à des étudiants d'arrondir leurs fins de mois en travaillant dans l'enseignement, à temps partiel dans des bureaux de poste, etc., mais que l'on empêche des musiciens de gagner leur pain dans un domaine qui les touche exclusivement.

Monsieur, nous avons choisi de faire l'OJQ cette année, parce qu'il s'agit d'une expérience indispensable. Nous avions fait la même chose l'an dernier, mais cette fois on ne nous avait pas posé d'objection, et nous avons terminé normalement notre année scolaire au conservatoire. Personne n'a eu à redire de notre rendement, du côté de l'OJQ comme du côté du conservatoire de Montréal. Alors, nous aimerions savoir ce que vous entendez clairement par « difficulté d'arrimage ».

Nous vous soulignons aussi qu'il est fort dommageable, à moins que vous ne changiez d'avis, que nous perdions une année scolaire. Nos plans d'avenir ne peuvent tolérer un congé d'un an; l'un d'entre nous était post-gradué, l'autre en était à sa dernière année d'études au conservatoire, se préparant l'année prochaine à se perfectionner ailleurs.

Nous vous suggérons, monsieur, d'établir une véritable politique de collaboration entre les conservatoires et l'orchestre des jeunes du Québec, sous forme, par exemple, de programme conjoint d'orchestre pour les étudiants acceptés en audition, ou à tout le moins d'entente amiable. C'est l'esprit de clocher, monsieur qui détruit les villages.

Richard GAGNON
François MARTEL
Montréal, 30 novembre.

■ *Une expérience traumatisante*

(Lettre adressée à M. Bertrand Girard, directeur général du Centre hospitalier de Jonquière.)

La semaine dernière, ma fille âgée de 12 mois fut hospitalisée pour pneumonie et abces et j'ai, en quelque sorte, co-habité avec elle. Lorsque « nous » avons eu notre congé, nous sommes parties à toute vitesse. J'avais l'impression amère de quitter une espèce de « camp de concentration ». Il est sûr que cette appellation demande une explication. Depuis trois jours, je cherche, j'essaie d'assembler dans ma tête les mots qu'il faut pour décrire mon expérience et je piétine sur place. Pourtant, je dois en parler. Il y a un dicton qui dit: « Qui ne dit rien, consent ». Non, non et non! Par contre, loin de moi l'idée de dénoncer un ou des individus en particulier. Je vise le système d'intolérance, la routine, une échelle de valeur, une façon de voir les enfants malades et leurs parents.

Pendant ces quatre jours, j'ai été ridiculisée, surveillée et humiliée à cause de mon choix: celui de rester auprès de mon enfant sérieusement malade. A la manière dont le département de pédiatrie est organisé, n'importe quel parent « dérange »! Même s'il ne reste que quelques moments, debout, à côté du lit de son enfant. Je me pose plusieurs questions et vous les soumet en même temps.

Pourquoi le désir de cohabiter avec son enfant malade, tout en étant perçu comme normal par la majorité, n'est-il pas réalisable chez-nous? Je sais pertimemment, que cela se fait à Québec, à Montréal et depuis bon nombre d'années dans plusieurs hôpitaux anglais du Québec et des autres provinces.

Pourquoi, lorsque le parent est apte à participer à certains soins simples comme donner un bain, prendre la température, faire des frictions alcoolisées, donner du sirop... on le lui refuse carrément ou bien, on lui fait sentir que son aide nuit plus qu'autre chose? Je n'ai pas à vous convaincre que toute la différence du monde est là, aux yeux de l'enfant.

Pourquoi prendre, bercer, allaiter son enfant est-il perçu comme un luxe à l'hôpital? Il me semble que cela console, rassure et aide à apaiser un enfant surtout à la suite de traitements ou examens particulièrement stressants ou douloureux...

Pourquoi ne respectons-nous pas l'enfant?

C'est ma constatation la plus pénible. Ce manque de respect se traduit de bien des façons, à partir de la plus innocente comme ouvrir les grands néons d'une chambre à deux heures de la nuit pour vérifier si le débit du soluté est bon, à la plus insultante comme rire avec éclats tant l'anecdote racontée est drôle tout en donnant un traitement souffrant à un enfant qui hurle sa détresse et dont les quatre membres sont solidement fixés aux montants de son lit.

Pourquoi manquons-nous de respect aussi au parent qui envers et contre tout pousse l'audace jusqu'à s'organiser matériellement pour cohabiter avec son enfant? Là, tous les moyens de pression sont bons et quelle variété! Le parent qui les subit sans changer son choix, éprouve toute une gamme d'émotions: crainte, doute, méfiance, humiliation, agressivité, ... etc. A moins d'être fermement convaincu, il en vient presqu'à douter de sa propre valeur... et de toute façon, il en sort ébranlé, croyez-moi, et à toute vitesse avec l'impression amère de quitter une espèce de « ... ».

Combien reste-t-il de jours avant la fin de l'Année internationale de l'enfant?

Françoise LAMOTHE,
infirmière autorisée
et « mère »
Arvida, 15 novembre

■ *Les parents et la conduite sexuelle*

(Réponse à Mme Berthe B.-Hogue, dont la lettre paraissait dans LE DEVOIR du 28 novembre)

... Il est dommage, Madame, que vous ayez mal entendu et, de ce fait, mal propagé ce qui a été dit lors d'une récente émission de « Janette veut savoir » au canal 10. Le sujet « La contraception chez les adolescentes » fut, il me semble, abordé avec lucidité et réalisme. Les spécialistes présents: un médecin, une psychologue, une responsable d'un centre de planning, chacun travaillant dans une clinique différente, ne pouvaient que parler avec justesse des problèmes rencontrés quotidiennement chez les adolescents. Les autres invités: une autre fille de seize ans et un jeune homme de dix-neuf ans qui ont démontré beaucoup de sérieux face à la contraception et à la sexualité qui y est reliée. Reste une mère (moi, en l'occurence) qui a élevé sept enfants dont la dernière a dix-sept ans (non 13-14) et qui permet, ô scandale! à celle-ci de recevoir son ami dans sa chambre, c'est son coin à elle qui lui appartient. Rassurez-vous, il y a aussi un père responsable dans cette maison!

J'ai toujours cru que l'éducation d'un enfant consistait à l'aider à devenir autonome dans une société donnée et à une époque donnée. J'ai toujours pensé qu'il était souhaitable que chaque étape arrive à son heure. Cependant, et l'on pourrait invoquer plusieurs raisons à cela, beaucoup d'adolescentes s'engagent de plus en plus tôt dans la relation sexuelle, à 13-14 ans, parfois avant. Une réalité soulignée par Janette Bertrand et qui ne se voulait nullement un encouragement à la promiscuité. Quoi qu'il en soit, peu armées pour se défendre, vulnérables, mal aimées à la maison, rejetées de leurs parents qui les traitent de tous les noms et menacent de les mettre à la porte, ces jeunes filles doivent se débrouiller seules avec leurs difficultés. Au nom de quel amour, mon Dieu! agissent ces parents? De l'amour propre trop souvent, celui-là même qui salit tous les rapports, ne trouvez-vous pas?

Bien des parents favoriseront pour leurs garçons ou leurs filles des leçons de conduite automobile à seize ans. Il est curieux qu'ils n'accordent pas semblable ouverture à la conduite sexuelle. Ces parents n'oseront pas parler de contraception par crainte d'inciter leurs enfants à je ne sais quelles débauches ou orgies, pour emprunter des termes chers aux adultes apeurés. Ils ne feraient donc aucune confiance à l'éducation qu'ils ont donnée à leurs rejetons depuis la naissance? Seraient-ils incapables d'imaginer pour leurs enfants un plaisir sain et normal dans la rencontre physique? Sans la nocive culpabilité? Un vrai partage où se développeront la tendresse et l'amitié, où ces jeunes apprendront à devenir des adultes dans le respect de l'autre.

De même lorsque, à ses premiers pas, l'enfant n'est pas lancé seul dans la circulation, de même à l'adolescence ne pourrait-on pas être des accompagnateurs d'expériences, avisés mais discrets, de manière à ce que nos filles et nos garçons, sur un pied d'égalité, essaient graduellement de mesurer leur force avec l'extérieur.

A enfants intelligents... parents intelligents! Non?... A quoi bon jouer à l'autruche?

Alice D. PRATTE
Montréal, 29 novembre

■ *Réflexions d'actualité*

Ce n'est pas en se traitant d'hypocrite et de baveux (d'ailleurs, qui ne l'est pas au moins un peu?) que nous règlerons le problème de l'avenir du Québec?

Ce n'est pas sur la bonne brouille de René Lévesque que je vais voter « oui » au référendum. Je pense assez le connaître pour savoir qu'il n'aimerait pas ça.

Le Livre blanc est sorti, je l'ai lu. En philosophe, j'en ai fait la critique. Certains diront: le Québec et le reste du Canada ne sont pas assez mûrs pour cela. Quand le seront-ils? Depuis 216 ans que ça traine! Le Canada actuel est un mythe qui n'a pas trouvé son Etre. On a réussi à cohabiter, avec des querelles malheureuses, et personne n'est content.

N'est-il pas possible d'essayer de coexister cette fois-ci, comme des partenaires intelligents?

Le Livre blanc est sorti. A M. Ryan de sortir le sien. Qu'il n'oublie pas toutefois. Toutes les fédérations que l'on nous donne en exemple sont les instruments d'un pouvoir coercitif.

En Suisse, ce sont les banques, en Russie le communisme, aux Etats-Unis le capitalisme, au Brésil et en Argentine plus ou moins des colonels. Quel serait celui d'un fédéralisme canadien renouvelé?

Rév. Jacques BEAUDON,
Melbourne (Québec),
29 novembre.

■ *Où étaient les médecins?*

Avant, pendant et après la grève des hôpitaux, j'ai vainement attendu de la part des médecins, une dénonciation massive de la forme que prend la prise d'otages au Québec. A ma connaissance, seul le docteur Maurice Jobin a eu le courage de s'élever contre cette situation dans une courageuse prise de position publiée dans ce journal. Où étaient, où sont les autres médecins? Pourquoi ce silence? Cet « oubli » cacherait-il une attitude encore plus cynique: quand les médecins doivent-ils négocier avec le gouvernement?

Marie LABERGE
Montréal, 3 décembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



La lutte des classes d'âge

AU Québec tout est en place pour une lutte des classes d'âge. Comme dans la plupart des pays occidentaux la fatalité démographique risque fort de jeter un fardeau trop lourd sur ceux qui osent naître aujourd'hui; et la situation a été aggravée par le développement subit du secteur public. Ce développement fut tel que dans le monde de l'éducation et de la santé particulièrement, certains groupes d'âge, ceux qui ont entre 25 et 40 ans, sont sur-représentés et le resteront vraisemblablement jusqu'à leur retraite.

La Révolution tranquille aura profité surtout à ces derniers et il serait facile de démontrer que, parmi eux, la dernière vague des collèges classiques constitue une minorité particulièrement choyée.

Il était normal que cette minorité soit bien traitée. C'est elle en effet qui a forgé et propagé les idéaux égalitaristes et étatistes. Elle n'a fait que toucher sa commission, laquelle lui fut donnée sous forme de sinécures dans le secteur public.

C'est là un beau sujet de méditation pour ceux qui douteraient encore de l'ambiguïté des choses humaines. Il y a quarante ans, la même minorité était de droite; c'était alors la meilleure façon pour elle de défendre ses intérêts.

Mais ne soyons pas trop cyniques. Notre élite a entraîné vers le haut quelques bas salariés qui gagneront bientôt $265 par semaine, et si elle avait pu contribuer à élargir cette base, elle l'aurait sans doute fait avec enthousiasme. Elle compte même de nombreux représentants qui se disent prêts à faire le saut dans l'égalité absolue. Ses intentions sont louables de toute évidence.

Le bilan réel n'en est que plus éloquent: si une classe moyenne libre et aisée est apparue, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'a pas diminué. Certains soutiennent même que le salaire minimum accordé au secteur public constitue une menace pour l'emploi des travailleurs les moins rémunérés du secteur privé.

Les jeunes devraient logiquement utiliser à leur tour la stratégie des groupes vociférants. Ils sont au contraire silencieux. Malgré nous, par notre exemple douteux, nous leur avons appris une chose essentielle: ne pas déguiser leurs intérêts en idéaux humanitaires. Comme bon nombre de leurs homologues californiens, ils auront été bien préparés pour comprendre la théorie de la main invisible de Milton Friedman: « Dans le domaine politique, les gens qui tentent de poursuivre ce qu'ils considèrent comme l'intérêt public sont conduits par une main invisible à faire progresser des intérêts privés qu'ils n'avaient nulle intention de favoriser. En économie les gens qui poursuivent uniquement leur propre intérêt sont conduits par une main invisible à promouvoir l'intérêt public. » (1).

Relisons à la lumière de ce principe un passage de l'article d'André Nadeau paru samedi dernier dans LE DEVOIR. C'était le troisième texte de même inspiration depuis celui de Mireille Simard: « Je n'ai plus envie de me gargariser de mots, qu'ils soient à saveur marxiste ou nationaliste. J'ai envie de lire, de connaître pour agir certes, mais avant tout sur moi, sur les gens qui m'entourent. Je n'ai pas envie de changer le monde parce que toutes les théories visant à le faire ont fait plus de morts que toutes les bombes nucléaires réunies.

J'ai envie de bien m'alimenter, de faire du sport... Pour moi la démocratie part avant tout de là; la prise en main de chacun par chacun. »

Comme Jacques Grand'Maison l'a déjà dit ici, nous entrons dans une ère où le psychologique et le privé auront préséance sur le social et le public. Faut-il s'en réjouir? Il ne faut sûrement pas s'en inquiéter outre mesure. L'égoïsme, en général, fait bien les choses. Il n'y a pas d'amour plus sain que de se rendre aimable pour ceux qu'on aime. Or pour être aimable, il faut, sauf exception être au sommet de sa forme et de sa beauté, être joyeux, être créateur. Et il y a sans doute plus de vertus humanitaires chez celui qui sort d'un repas chaleureux, fût-il frugal, que chez celui qui rentre d'une réunion où il a vociféré pour une grande cause altruiste.

Les changements les plus féconds, même sur le plan social ont probablement été accomplis par ceux qui cherchaient leur plaisir et leur bonheur; tout simplement parce que l'action a plus d'affinités avec le plaisir qu'avec la tristesse.

C'est par plaisir, pour retrouver les odeurs de bois et la chaleur signifiante du soleil que les contre-culturels ont lancé le mouvement qui va peut-être nous permettre de traverser la crise de l'énergie avec dignité. Certains anthropologues, dont Ortega y Gasset, pensent que le feu lui-même est une invention du plaisir, nos premiers parents ayant, selon cette théorie, été plus intéressés à s'enivrer de fumée qu'à cuire des aliments.

A ce propos on lira avec un joyeux étonnement un numéro récent de la revue *Autrement* (2), intitulé *Et si chacun créait son emploi?* Le sous-titre est encore plus alléchant: « Le retour des « entrepreneurs »; ils inventent collectivement une économie différente. »

Il y est question d'ateliers et de restaurants sans chef, qui marchant, grâce à des inégalités tamisées, analysées ailleurs dans le numéro. Jules Chancel et Pierre-Eric Tixier écrivent: « Le désir d'entreprendre différemment, de monter une entreprise entre copains ou camarades se développe comme un contre-modèle par rapport à l'entreprise traditionnelle. Par exemple, à partir d'une activité sociale d'accueil d'handicapés, on crée une coopérative de débroussaillage des forêts, ou bien, des enseignants reconvertis à la menuiserie doublent leur travail d'artisans d'une activité intellectuelle sur l'ethnologie de l'objet, ou bien encore des ouvriers reprennent leur entreprise et conçoivent sans l'aide d'ingénieurs des innovations techniques améliorant beaucoup l'efficacité de leurs machines. »

Dans tous ces groupes, c'est l'art de vivre qui est la préoccupation principale et non le désir d'imposer un modèle de société à l'ensemble de l'humanité. Et il semble bien que les sociétés libérales soient capables de répondre à la souplesse par de la souplesse. Par exemple, l'un des groupes, celui de Villefranche, a reçu l'appui tangible de la municipalité, qui a préféré le risque d'une solution originale et privée à celui de l'accroissement de la bureaucratie.

Autrement est une revue de gauche. Il fallait le préciser. On savait que la vie est par delà la gauche et la droite. Il est doux de recevoir de temps à autre d'éclatantes confirmations de cette grande vérité. On n'est pas étonné outre mesure de trouver dans le même numéro une interview de Jean-Jacques Sosa, l'un des chefs de fils du mouvement des nouveaux économistes en France. A une question concernant l'autogestion, il répond: « Les fonctionnements collectifs sont plus rentables que des fonctionnements individuels pour certaines activités, mais ils le sont dans des directions et à des niveaux différents. L'entreprise anonyme est plus productive en termes de revenus monétaires. Si, pour certains individus, le salaire est un élément parmi d'autres et s'ils accordent plus d'importance à être dans une petite équipe, et à prendre des décisions avec quelques amis, il n'y a pas de raisons qu'ils ne choisissent pas une structure coopérative... ce qui me choque dans le débat habituel, c'est que les gens demandent quelle est la meilleure formule. Le problème n'est pas là mais plutôt de laisser les gens aller là où ils veulent. »

Mais au fait, qui songerait à empêcher les moines de vivre en communauté. A l'heure actuelle à Roxton Falls une communauté d'un genre nouveau prend forme librement. Dans les sociétés libérales, tout est permis à ceux qui ne rêvent pas de tout interdire aux autres. C'est une revue de gauche qui nous le rappelle. Dans ces conditions la guerre des âges n'aura peut-être pas lieu.

1) Milton Friedman, *Contre Galbraith*, Economica, Paris 1977.

2) *Autrement*, No 20, Septembre 79, Diff. Dimedia.

Une défense du fédéralisme

Richard Bastien, **La solution canadienne,** Les Éditions La Presse Ltée., 1979.

par Dorval Brunelle

QUOI qu'il en soit du référendum, si tant est même que sera tenue une consultation de la « question du Québec », il nous aura à tout le moins été donné ces derniers temps d'explorer comme jamais auparavant nos paradoxes individuels ou collectifs et nos consciences sociales. Qu'il s'agisse de l'histoire du contentieux constitutionnel avec *Le choix d'un pays* de Jean-Louis Roy, des réflexions sur le contexte politique de Gérard Bergeron dans *Incertitudes d'un certain pays*, d'une approche socialiste à l'étude de l'État chez Nicole Laurin-Frenette dans *Production de l'État et formes de la nation* ou encore des analyses marxistes de la question nationale dans des travaux aussi différents — et divergents d'ailleurs — que ceux de Gilles Bourque et Anne Légaré dans *Le Québec, La question nationale* ou de Jacques Mascotto et Pierre-Yves Soucy dans *Sociologie politique de la question nationale*, nous aurons été ces derniers mois passés à toutes les grilles, coulés dans tous les moules, touillés à toutes les sauces. Il manquait cependant dans ce foisonnement un ouvrage qui ferait valoir le parti pris fédéraliste et nous l'avons maintenant dans l'essai qu'un fonctionnaire du gouvernement fédéral a consacré à l'étude des questions politiques au Canada et au Québec.

L'auteur consacre d'abord une première moitié de son ouvrage à esquisser une analyse de l'évolution du fédéralisme canadien depuis la guerre. Il reprend ici des thèses déjà développées ailleurs — chez Richard Simeon en particulier — et, entre autres, l'interprétation selon laquelle le fédéralisme canadien aurait évolu d'une ère de centralisation politique de 1939 à 1957, vers la décentralisation par la suite.

C'est la partie la moins convaincante de l'ouvrage; non seulement reprend-on ici l'analyse propre à la quasi totalité des fédéralistes, qu'ils soient libéraux comme Trudeau ou marxistes comme Garth Stevenson, mais aucun élément nouveau n'est fourni au lecteur qui permettrait d'expliquer une telle reconversion politique, si ce n'est que Bastien — comme Trudeau et Stevenson d'ailleurs — fait valoir à l'appui de sa thèse l'évolution de la part de revenus détenue par chaque niveau de gouvernement depuis la Deuxième Guerre.

Ce faisant, il se coupe bien sûr de la possibilité de prendre en compte certains paradoxes propres au système canadien et celui relevé par Michel Pelletier, en particulier, (Cf: *Les politiques sociales et les travailleurs, Les années 60*, p. 273) en vertu duquel l'on aurait assisté au Canada depuis 1940 environ à l'enclenchement d'un processus de centralisation politique au niveau fédéral concurremment à une déconcentration administrative au niveau des provinces. Il se serait produit, en vertu de cette interprétation des rapports entre le fédéral et les provinces, le même genre d'évolution que celle à laquelle on assiste dans tout État capitaliste où les instances politiques subalternes voient leur infeodation croître en même temps qu'augmentent leurs budgets ou leurs revenus. Ainsi en est-il aux niveaux municipal et scolaire et nul ne s'aviserait de prétendre que les villes sont aujourd'hui plus « autonomes » face aux gouvernements tout simplement parce que leurs revenus ont augmenté alors que c'est bien le contraire qui se produit.

Il suit de cette interprétation que les confrontations entre les deux ordres de gouvernements au Canada sont progressivement politisées au fur et à mesure que la marge de manoeuvre se rétrécit et il suivra également que le gouvernement central tendra de plus en plus à imposer des solutions techniques ou bureaucratiques auprès des provinces pour administrer l'extension de ses pouvoirs.

L'intérêt d'une démarche de ce type est de révéler les processus mêmes qui caractérisent l'évolution politique au Canada et d'éviter d'interpréter le fédéralisme avant de saisir les principaux fondements du système.

Car il est une détestable constante aussi bien dans les travaux de Trudeau que dans ceux de Bastien et c'est celle qui consiste à valoriser ce système au lieu de l'expliquer; si, pour Trudeau, fédéralisme égale raison, pour Bastien, fédéralisme égale pluralisme, à l'encontre du péquisme, du marxisme et de l'ultramontanisme. Or, il importe de distinguer entre un système politique et un régime politique, distinction qui permet à son tour de rendre compte d'un second paradoxe propre au fédéralisme canadien, à savoir que si le système fédéral est, dans l'abstrait le plus avancé, le plus progressiste, il soit par contre ici fort peu démocratique. Et c'est bien un des résultats du fonctionnement du système qu'il conduise à une multiplication effarante de tractations entre bureaucrates et à une frénésie d'élaboration de mécanismes tous plus compliqués les uns que les autres, caractéristiques qui ont précisément pour effet de soustraire la politique et les politiques à un minimum de contrôle démocratique comme l'ont relevé certains théoriciens et Richard Simeon en particulier.

C'est seulement une fois ces deux mises au point faites que l'on peut être en mesure d'étudier l'évolution politique canadienne et, à cet égard, le Canada n'apparaîtra comme une « solution » que le jour où les fédéralistes saisiront les failles du système actuel, sans quoi, comme le relève Bastien d'ailleurs, il n'y a plus qu'une foi fédéraliste à opposer à une foi péquiste.

Ceci étant, la seconde partie de l'ouvrage est beaucoup mieux menée que la première: ici l'analyse s'alimente à même une critique fort pertinente et parfois très percutante de la propagande péquiste. Richard Bastien relève avec beaucoup d'à propos les nombreuses contradictions du péquisme et fait porter son analyse sur quelques formes de fédération dans les pays industrialisés.

Il relève à cette occasion une intéressante caractéristique du péquisme qui consiste à investir un élément bien spécifique de la culture, la langue, d'un statut théorique et politique déterminant et à subsumer ainsi toute la pratique gouvernementale à cet impératif, quitte à valider ainsi des options et des stratégies fort conservatrices, pour ne pas dire réactionnaires, comme le sont les génuflexions faites par certains ministres devant le capital américain.

Or, non seulement la langue n'est pas toute la culture sinon un des éléments d'un patrimoine collectif, mais, à son tour, la culture n'épuise pas l'univers des pratiques sociales: ainsi, la mise en valeur des richesses, dans notre contexte, relève moins d'une culture que d'une économie.

Ceci étant, l'ouvrage de Bastien constitue une stimulante étude d'une forme de nationalisme, celui qui est véhiculé par le gouvernement en place et il est malheureux à cet égard que l'auteur n'ait pas cru devoir se pencher sur la question nationale dans une perspective plus large et nous fournir ses explications à la persistance et à l'approfondissement de cet enjeu à l'heure actuelle. Pour ce faire, il aurait fallu dissocier davantage péquisme et nationalisme et mettre en valeur les causes profondes susceptibles d'expliquer les contradictions propre au fonctionnement du fédéralisme dans le contexte canadien actuel.

Néanmoins, malgré toutes ces lacunes, cet ouvrage s'impose en définitive comme une intéressante défense du statu duo et, à ce titre, il mérite d'être discuté à fond.

Les naivetés d'Adlai

The Papers of Adlai E. Stevenson: Ambassador to the United Nations, Little Brown and Co. Boston. 885 p.

par John L. Hess

DE nombreux Américains d'âge mûr associent dans un affectueux souvenir Adlai Stevenson à une époque optimiste où l'on pouvait encore rêver qu'un humaniste dégingandé, modeste et cultivé, parvint à la présidence.

Cependant, un épisode assombrit sa mémoire. Après sa défaite aux élections présidentielles (« Cela fait trop mal pour que j'en rie et je suis trop vieux pour en pleurer », dira-t-il), Adlai devint ambassadeur aux Nations unies sous John Kennedy, et les 15 et 17 avril 1961, ce fut lui qui donna une fausse présentation de l'affaire de la baie des Cochons.

Le mythe veut qu'Adlai fût opposé à cette opération, que la Maison Blanche lui eût menti et qu'il restât après avoir songé à démissionner, car le pays avait besoin de lui. Aujourd'hui que, grâce à la générosité d'admirateurs fortunés, parait le huitième et dernier volume de ses Mémoires, l'on se rend compte que ce mythe... en est vraiment un.

Les éditeurs affirment que le département d'Etat leur a soustrait quelques documents, et qu'ils ont d'eux-mêmes supprimé quelques passages qui auraient pu embarrasser des personnes encore en vie. Demeure une collection de lettres, rédigées sur le ton de la conversation, et une sélection de discours emphatiques, mais qui permettent de porter un éclairage peu flatteur sur ceux que l'on disait « Les meilleurs et les plus intelligents » en ces années-là.

On notera d'abord qu'une semaine avant l'attaque de Cuba Adlai reçut des instructions à propos de cette opération par l'intermédiaire d'Arthur M. Schlesinger Jr et d'un officiel de la C.I.A. Schlesinger, l'historien attitré de la famille Kennedy, a rapporté qu'Adlai n'avait jamais aimé ce projet mais qu'« il s'était déclaré prêt à le défendre du mieux qu'il pourrait ».

Ce qu'il fit, Le 15 avril, alors que les avions américains, camouflés en appareils cubains, bombardaient les terrains d'aviation cubains, Adlai agitait en guise de preuves des photos d'avions en les présentant comme ceux de Castro pilotés par des rebelles. Le 17, tandis que les envahisseurs armés et transportés par les Etats-Unis mouraient sur le rivage, Adlai assurait au monde qu'aucun Américain n'était impliqué dans cette affaire.

Le monde, bien sûr, soupçonnait déjà la vérité et en sut bientôt confirmation de la bouche même des survivants. Mais il vit là une belle plaidoirie en faveur d'une cause perdue.

Adlai lui-même s'inquiéta des retombées éventuelles sur sa carrière. Une collaboratrice déclarait, en le citant, qu'il avait été trompé par la Maison Blanche, mais ne possédait aucune preuve écrite à l'appui. Il se serait plaint à elle — ce qui semble plus plausible — en ces termes: « Maintenant que ma crédibilité a été compromise, mon utilité l'est aussi. Cependant, comment pourrais-je démissionner en ce moment, et rendre ainsi les choses encore plus difficiles au président? »

Un mois plus tard, il éprouvait un grand soulagement et écrivait à une autre amie, femme de l'éditeur du Washington Post: « L'absurdité de cette affaire cubaine me rendit malade toute la semaine pendant laquelle je dus défendre les Etats-Unis avec indignation (et obtenir finalement une résolution sans importance), mais j'ai été surpris de ce que cela ait si peu nui à mon crédit personnel. »

En d'autres termes, s'il s'était senti mal à l'aise qu'on l'eût placé dans une situation absurde, il éprouvait de la fierté pour sa performance et de la satisfaction que sa réputation n'en ait pas davantage souffert. En ce mois de décembre, il pouvait affirmer à un ambassadeur canadien son plein accord avec l'administration dans l'affaire de Cuba.

Adlai continua de « défendre les Etats-Unis avec indignation » jusqu'à sa mort en 1965. Dans ce rôle il eut à défendre, entre autres choses, la guerre secrète du président Kennedy et celle, ouverte, du président Johnson, en Indochine. Il utilisa son esprit aiguisé, le sarcasme, une éloquence d'homme de loi et, à l'occasion, de fausses déclarations.

On ne trouve nulle part la preuve qu'il ait jamais songé à démissionner. Dieu sait pourtant si la Maison Blanche lui en donna des motifs! Le président Kennedy, qui méprisait Adlai et le tenait pour un homme faible, fit publier par des amis journalistes une allégation pleine de malice, selon laquelle ce dernier avait favorisé l'apaisement durant la crise des missiles cubains. Le président Johnson mit également Adlai dans une mauvaise posture lors d'une initiative de paix au Vietnam conduite par U-Thant.

Bien qu'il fût modéré au sein d'un gouvernement de faucons, Adlai ne fut jamais la colombe que voyaient en lui certains de ses admirateurs. A la fin, il croyait que la politique américaine d'escalade au Vietnam était nécessaire pour contenir la Chine — et cela au moment où même Richard Nixon était arrivé à la conclusion que nous devions rechercher un accommodement avec la Chine.

Juste avant la mort d'Adlai, en 1965, une délégation d'intellectuels vint le prier de remettre sa démission en signe de protestation contre la guerre. Bien sûr, il refusa. C'est notre propre tragédie, plus que celle d'Adlai, que nos dirigeants démissionnent rarement pour des questions de principe.

On peut se demander pourquoi Adlai, même s'il approuvait globalement la politique de base, accepta les humiliations répétées que lui infligea la Maison Blanche. La réponse, je pense, ressort de ses papiers: « J'aimais le travail. » Il aimait être une « Very important person », courtisée par d'autres V.I.P.'s.

Dans une seule lettre, il ne cite pas moins de vingt-cinq célébrités, à commencer par Rita Hayworth. Dans une autre, il confie qu'il vient de passer la meilleure soirée de sa vie en recevant Richard Burton et Liz Taylor.

A la fin, il était lui-même une sorte de célébrité, mais non, j'en ai peur, une personne très importante...

(Le Monde)

L'absence de fermeté lente

Roger Lemelin, **Les voies de l'espérance,** Montréal, Editions La Presse, 1979, 201 pages.

par Claude Lagadec

DEPUIS quelques années, ce pays, cette province ne sont pas gouvernés. Nous sommes des épaves abandonnées aux fantaisies de la température, du laisser-aller collectif, des commentateurs de la radio et de la télé (...) Nous allons de cul-de-sac en cul-de-sac. Le gouvernement actuel gouverne avec encore plus de faiblesse que le précédent, « enfargé » qu'il est dans des options constitutionnelles pour le moins nébuleuses, et dans des compromis irréversibles avec les éléments syndicalo-révolutionnaires et les innombrables groupuscules contestataires, des homosexuels en colère, en passant par les artisans sans talent, les femmes libérées et les champions de l'avortement. » (7 septembre 1978)

Quel raffinement dans l'analyse sociale, que de subtilités! Allez, vous en reprendrez bien encore un peu? « Plus notre pays est surgouverné, moins l'autorité est efficace; il en résulte une liberté absolument débridée dont on ne connaît pas d'exemple dans l'histoire de l'humanité. » (6 novembre 1978)

Je pensais m'amuser un peu avec ce recueil hétéroclite de textes de 1971 à 1979 de l'éditeur de *La Presse*. Et puis non, décidément, c'est trop triste cette grande passion qui n'a pas survécu à sa notoriété. C'est trop pitoyable une immense colère que l'incohérence baillonne, incarcère, et qui loge dorénavant au mutisme de l'esprit. Depuis longtemps Roger Lemelin tire sur tout ce qui bouge, l'âme en peine depuis feu l'unanimité québécoise.

Une leçon s'impose d'elle-même devant cette passion malheureuse qui a de beaux restes, notamment dans les éloges funèbres (Serge Deyglun, Robert Cliche, Denise Pelletier). Le lecteur mesure tout le chemin parcouru au Québec depuis la mort de Duplessis. En effet, chacun des gouvernements qui se sont succédé à Québec depuis 20 ans a été plus à gauche que son prédécesseur, ou plus nationaliste, ou les deux à la fois. Par rapport à son prédécesseur Duplessis, Lesage fut plus à gauche, Johnson plus nationaliste, Bourassa plus à gauche, Lévesque plus à gauche et plus nationaliste à la fois. Et depuis 20 ans, la droite québécoise est incapable de s'exprimer politiquement ailleurs que dans les bégaiements d'une vaine fureur ici illustrée, transie et morfondue. Tous les politiciens qui ne l'ont pas compris y ont cassé peur pipe, et parmi les Raymond Dupuis, les Bona Arsenault et autres Louis-Philippe Lacroix, ceui qui n'ont pas eu le bon sens de mourir ont eu la sagesse de se taire. On peut douter que Rodrigue Tremblay, les nouveaux conservateurs ou l'interminable agonie de l'Union nationale y changent quelque chose.

Il ne reste plus que Roger Lemelin et son ami Jean-Paul Desbiens pour maudire la réforme de l'éducation, le « patois humiliant » d'Yvon Deschamps, « le poison du militantisme syndical politisé », la « pieuvre CSN » (on trouve en bonne place la fameuse *Autopsie* de la grève de sept mois à *La Presse*, le 8 mai 1978); pour bénir le temps des frères enseignants, je me demande pourquoi j'ai le goût d'écrire ensaignants; et, recourant aux fleurs d'une rhétorique d'Ancien Régime, pour ainsi vitupérer l'époque.

Malheur à nous tous, ce grand conteur et ce merveilleux dramaturge avait tant de pouvoirs sur nos coeurs lorsqu'il savait résister à la tentation de paraître intelligent. Avant, en fait, que le Pouvoir ne le happe et n'en fasse cet emporté. Cela n'est pas frivole, les emportements de Lemelin ne sont peut-être que grimaces et parades devant la mort. L'auteur manque de la « fermeté lente » dont parle Montaigne: « La vue de la mort à venir a besoin d'une fermeté lente, et difficile par conséquent à fournir. »

VIENT DE PARAÎTRE

"...un livre généreux, vivant et peu orthodoxe autour d'un concept laissé d'habitude aux juristes. Les politiciens tiqueront un peu en le lisant, mais les citoyens ordinaires se féliciteront d'une lecture passionnante. Très érudit, Jean-Pierre Dandurand a de plus l'audace irrespectueuse de ceux qui repoussent les frontières"

MONIQUE BÉGIN

"... une contribution marquante au débat qui anime tous ceux qui aspirent à un meilleur Canada"

FRANCIS FOX



UNE SÉLECTION DES ÉLÉMENTS LES PLUS IMPORTANTS, ET PARFOIS COCASSES, DE L'ÉVOLUTION POLITIQUE

Les Éditions Bourdon

562 pages **$6.50**

En vente dans toutes les bonnes librairies

Distribué par:
Distribution Éclair Ltée, 353-6060

Marcher, c'est bon marché.

PARTICIPACTION c.

Marchez. Dès aujourd'hui.

PELLETIER et PELLETIER

Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE

- optométrie générale
- lunetterie
- lentilles de contact

Rendez-vous:
845-2987

Jean Pelletier B.A. D.Sc.O.

Michel A. Pelletier B.A. D.Sc.O.

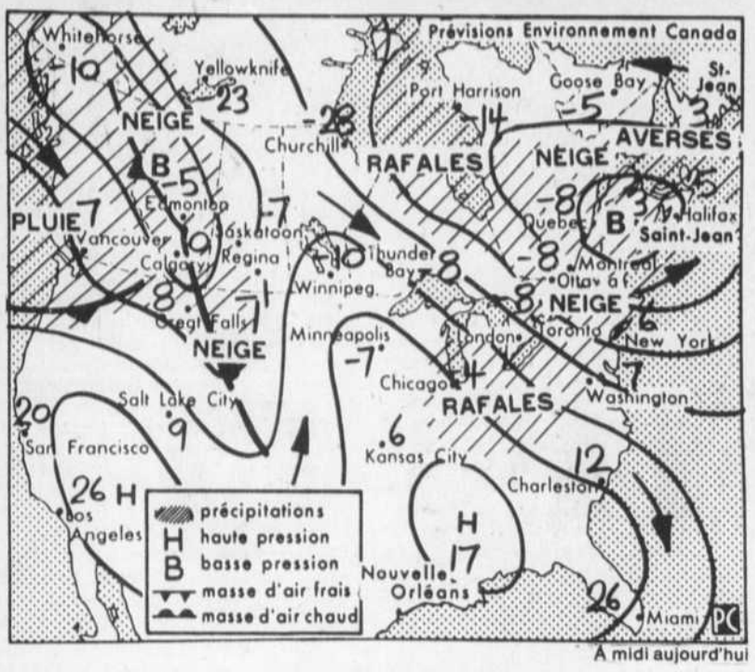
Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec chutes de neige, plus froid, vents au nord-ouest de 45 à 65 km/h, température en baisse, −20 en soirée. Aperçu pour dimanche: ciel variable et très froid.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec chutes de neige, plus froid, vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h. Température en baisse −18 en soirée. Aperçu pour dimanche: nuageux et très froid, quelques flocons.

■

Laurentides: nuageux avec chutes de neige, plus froid, vents du nord-ouest de 45 à 65 km/h. Température en baisse, 16 en soirée. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid, quelques flocons.

■

Outaouais, Montréal, Estrie-Beauce, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec chutes de neige, plus froid, vents d'ouest de 45 à 65 km/h. Température en baisse, −13 en soirée. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid.

■

Québec, Rivière-du-Loup, Malbaie: neige (5 à 10 cm), froid, vents d'ouest de 45 à 65 km/h. Température en baisse −13 en soirée. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid, quelques flocons.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Parc des Laurentides, Mauricie: neige intermittente (5 à 10 cm), froid, vent du nord-ouest de 45 à 65 km/h. Température en baisse −17 en soirée. Aperçu pour dimanche: nuageux et très froid quelques chutes de neige.

■

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Iles: neige (5 à 10 cm). Maximum −2. Aperçu pour dimanche: venteux et froid, neige.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, neige (10 à 15 cm). Maximum −3. Aperçu pour dimanche: venteux et froid, neige.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Fedayine

l'ayatollah Khomeiny et non de membres du gouvernement.

Par ailleurs, des unités des forces armées iraniennes en Azerbaïdjan se sont rangées hier au côté des activistes musulmans qui se sont emparés la veille de la station de radio de Tabriz.

Les partisans du Parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), qui contrôlent la ville, ont reçu des messages de soutien radiodiffusés venant de l'armée, de la gendarmerie, de l'aviation, de la police et de gardes révolutionnaires locaux.

Armés de fusils et de mitraillettes, des officiers en uniformes kaki et des gardes de la gendarmerie ont monté la garde, devant le bâtiment de la radio, avec les partisans du P.R.P.M., la plus grande formation d'opposition.

La station de radio a été investie après que des fidèles de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny eurent ouvert le feu pour disperser des manifestations organisées pour protester contre l'attaque du domicile de l'ayatollah Kazem Chariat-Madari, chef spirituel des Azerbaïdjanais. L'attaque avait fait deux morts.

L'occupation se poursuivra à moins que l'ayatollah Chariat-Madari ne donne des instructions, a déclaré le porte-parole des militants qui contrôlent le bâtiment dont l'antenne a été décorée de portraits géants de l'ayatollah Chariat-Madari.

Le peuple d'Azerbaïdjan s'oppose à l'article 110 de la constitution qui donne des pouvoirs étendus à l'imam Khomeiny, a-t-il dit ajoutant: « Le problème se résoudra de lui-même si l'article 110 est abandonné en faveur d'un conseil qui donnera au peuple le droit de gouverner le peuple. Mais nous resterons ici aussi longtemps que la constitution ne sera pas modifiée », a déclaré M. Haghighi. Il a par ailleurs rejeté l'éventualité d'une attaque de la station de radio par des fidèles du « guide de la révolution ».

Gardes de la gendarmerie postés sur le toit du bâtiment et militants du P.R.P.M. montant la garde derrière des sacs de sable à la porte principale: le bâtiment semble bien défendu. « Mort à Ghotbzadeh », « Ghotbzadeh doit être exécuté », pouvait-on lire sur les murs de l'entrée.

A Washington, s'adressant inopinément à un millier d'employés du département d'Etat, après avoir rencontré les familles des otages de Téhéran, le président Carter a exclu hier l'éventualité d'une intervention militaire en Iran.

« Je ne vais pas entreprendre une action militaire qui causerait une effusion de sang ou inciterait les geoliers au caractère instable de nos otages à les attaquer ou à les maltraiter. Je serai très modéré, très prudent. Notre objectif est de ramener les otages au pays, et de les y ramener sains et saufs. C'est à cela que je m'attache totalement. »

Le président a indirectement critiqué son rival à l'investiture démocrate, le sénateur Edward Kennedy, quand il a déclaré: « En ce moment, je ne suis pas intéressé à tenter de trancher la question de savoir si le chah était un dirigeant bon ou mauvais, ou l'histoire de l'Iran. Ne compliquons pas la question en y injectant ces questions ou débats sans rapport avec la situation présente. A mon avis, cela ne peut que retarder le jour où les otages américains rentreront chez eux. »

Une centaine de proches des otages ont été applaudis par les fonctionnaires, après s'être entretenus avec le président Carter. Beaucoup avaient les larmes aux yeux, le visage angoissé.

Les Etats-Unis continuent de déployer une intense activité diplomatique pour tenter d'accroître l'isolement politico-économique de l'Iran dans le monde.

Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance s'apprête à se rendre en Europe pour expliquer les conséquences économiques de la « riposte graduée » américaine contre l'Iran. La Maison-Blanche souhaite notamment que les pays européens cessent toute livraison de matériel militaire à l'Iran.

Mais la haute cour de Londres a partiellement annulé hier le gel des avoirs iraniens décidé mercredi par les milieux bancaires de la City, à l'instigation de la Chemical Bank américaine.

◆ Emprunteurs

révélations de M. David James qui a pris soin de vérifier toutes ses affirmations auprès du Service des assurances à Ottawa.

La réponse la plus fréquente fut le fait que les banques « elles, ont le droit de réclamer plus de 12% ». On soutient que cette loi, entrée en vigueur en 1940, aurait dû normalement être mise à jour depuis cette époque. Un projet de loi en 1977 sur la protection des déposants et emprunteurs prévoyaient des modifications en ce sens. Comble de malheur, il ne fut jamais adopté en raison de l'opposition des institutions financières et des provinces.

A Québec, la direction de la Fédération des Caisses populaires a effectué les recherches sur cette question au cours de la journée. Un conseiller au président, M. André Morin, a déclaré: « S'il est peut-être vrai que les Credit Unions de l'Ontario et de l'Ouest se trouvent dans une situation difficile maintenant, ce n'est pas le cas des Caisses populaires puisque nous ne sommes pas visés par la loi fédérale ».

M. Morin explique que la législation de 1939 visait « toute personne exerçant le commerce de prêts d'argent ou réputée comme tel ». Or, en 1963, le premier ministre, M. Jean Lesage, lors de l'adoption de la Loi des Caisses d'épargne et de Crédit, aurait soustrait les Caisses populaires de l'empire de cette loi en les définissant comme des institutions dont le rôle n'est justement pas l'établissement d'un commerce de prêts d'argent en vue de réaliser des profits.

Selon le cadre de la Fédération de Québec, « il s'agit là de paperasseries d'avocat autour d'une loi complètement désuète ».

Egalement, M. Morin rappelle le texte précis de la loi qui mentionne que le maximum autorisé est de 2% par mois pour un solde inférieur à $300, 1% par mois pour un solde variant entre $300 et $1,000 et ½ de 1% pour un solde entre $1,000 et $1,500.

« Avec différents calculs, on peut en arriver à un taux autorisé de 16% ». Cette dernière interprétation est contredite cependant par un haut fonctionnaire du Service des assurances à Ottawa, M. Keith Bell.

Pour sa part, le journaliste montréalais a demandé à ses auditeurs de porter plainte auprès de l'organisme responsable à Ottawa en écrivant au Service des assurances, 15e étage, 140 rue O'Connor, Ottawa, K1A 0H2 à l'attention de M. Keith Bell. Il suffit d'envoyer une photocopie du contrat d'emprunt et les détails concernant l'institution prêteuse et le nom du responsable.

Actuellement, les taux réclamés par les institutions prêteuses varient de 16% à près de 18%, dans le cas des prêts personnels d'un montant inférieur à $1,500.

◆ Ottawa

vers les Etats-Unis.

« La situation d'Exxon-Impérial, qui est historique et trop bien connue dans le pays, en est une sur laquelle nous avons le moins de contrôle. Sans divulguer le contenu confidentiel des communications avec les ministres, la réponse d'Impérial fut parmi les plus équivoques que nous ayons reçues des compagnies concernant le détournement », a déclaré M. Clark.

Quelques heures plus tard, le président de cette compagnie, M. Jack Armstrong, a eu un entretien avec M. Hnatyshyn. L'un et l'autre se sont montrés très réservés dans leurs commentaires à la fin de ce tête-à-tête. Sourire aux lèvres, M. Armstrong ne voyait en somme aucun problème, ni aucune difficulté, sauf qu'il était incapable de dire ce qui arriverait si une nouvelle crise comme celle de l'Iran éclatait.

Selon lui, il n'y a jamais eu de détournement téléguidé par Exxon, mais il a expliqué qu'en cas de rareté ce sont tous les abonnés de la réserve internationale de la compagnie qui se voient privés également d'une partie des approvisionnements leur étant destinés.

D'autre part, le ministre a déclaré que la récente hausse de prix décrétée par l'Impériale sera discutée à fond lors d'une réunion avec les fonctionnaires la semaine prochaine. On rendra public un rapport de cet examen par la suite.

Parmi les autres points débattus hier aux Communes ou ailleurs et ayant trait au pétrole ou à la politique énergétique du gouvernement, il y a eu cette affirmation de M. Clark à propos d'une taxe d'accise fédérale qui sera imposée, n'en déplaise au premier ministre du Québec.

Elle le sera, selon le chef du gouvernement canadien, parce qu'elle ne contrevient en rien à la compétence fédérale et qu'en plus les libéraux ont déjà établi un précédent en ce domaine.

M. Clark a déclaré par ailleurs que la politique d'autosuffisance dont il parle souvent fait présentement l'objet de certaines études. On procède notamment à l'identification de certains projets, après quoi on cherchera à établir les coûts en prévision de la création d'une banque de l'énergie et du montant d'argent dont elle aura besoin pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance.

Enfin, on a beaucoup interrogé le premier ministre sur l'annonce de jeudi soir à savoir l'exportation de gaz naturel pour un montant de $15 milliards. Plusieurs députés de l'opposition se sont demandé si le gouvernement n'avait pas hypothéqué l'avenir du Canada.

Les conservateurs ne voient aucun problème; au contraire ils font valoir les avantages à court terme pour la balance des paiements par la rentrée de capitaux qui serviront à développer d'autres sources d'énergie et au moins un pipeline. Ils soutiennent également qu'en permettant cette exportation de gaz naturel, on a tenu compte de tous les besoins éventuels des consommateurs canadiens, y compris l'hypothèse d'une utilisation importante de gaz naturel à la place de l'huile.

◆ Québec

à chauffage comparativement à l'an dernier puisque depuis, il y a eu 28,000 conversions de systèmes de chauffage à l'huile à l'électricité.

Quant à savoir ce qui arriverait si jamais en dépit de tout cela il survenait une pénurie d'huile à chauffage, le ministre a confirmé encore une fois que l'Etat québécois n'avait pas en main les instruments appropriés pour intervenir. Déjà il avait indiqué que le Québec devrait s'en remettre à Ottawa pour les mesures de rationnement si jamais celles-ci devenaient nécessaires. Hier, il a précisé que pour l'achat de pétrole en cas de pénurie il faudrait s'en remettre aux compagnies pétrolières privées. La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) n'est pas en mesure encore de réagir assez rapidement pour pouvoir dans une telle situation acheter des stocks sur le marché libre de Rotterdam, voir à son transport et à son stockage.

Le ministre ajoute qu'il ne faut pas pour autant conclure qu'à long terme SOQUIP ne devrait pas se préparer à intervenir dans des situations de crise d'autant plus que la tendance sur les marchés pétroliers est de négocier les ventes de pétrole d'Etat à Etat plutôt que d'Etat producteur à compagnie privée. M. Bérubé estime que SOQUIP devrait avoir le mandat, non seulement de négocier les approvisionnements de pétrole pour le Québec, mais aussi de procéder à l'exploration tant sur le territoire québécois qu'à l'extérieur.

C'est au cours de la période des questions que le ministre de l'Energie et des Ressources a apporté ces précisions sur les approvisionnements en matière de pétrole. Par la suite, au cours d'un débat en commission parlementaire, le ministre a abordé un autre aspect de la politique pétrolière du gouvernement Lévesque, celui des prix, qui depuis quelques semaines fait l'objet de dénonciations régulières de la part de l'opposition libérale.

Essentiellement, les libéraux reprochent au gouvernement Lévesque de préconiser un alignement rapide des prix du pétrole canadien sur les prix internationaux uniquement pour des motifs politiques. Le but des péquistes de démontrer aux Québécois, affirment les libéraux que l'Indépendance du Québec n'aura aucune conséquence sur l'aspect des approvisionnements pétroliers puisque peu importe la situation constitutionnelle le Québec paiera son pétrole le même prix.

Cette affirmation est bien sûr contestée par le gouvernement Lévesque qui soutient que par le passé il n'y a eu que peu ou pas d'avantage à faire partie de la fédération canadienne et que les avantages qu'il y a eu seront réduits à rien dès lors que l'on rejoindra les prix internationaux, une situation, qui, croit-on, est inéluctable.

Hier, c'est à une véritable guerre de chiffres que se sont livrés M. Bérubé et les députés libéraux, MM. John Ciaccia et André Raynauld, chacun pour appuyer leurs positions.

Au point de départ, un chiffre fait consensus. Il s'agit des sommes épargnées par les Québécois depuis 1974 grâce aux subventions et aux rabais versés par Ottawa au prix du pétrole, soit $5.7 milliards.

A ce montant il faut même ajouter une somme de $2.6 milliards, a dû reconnaître M. Bérubé. Cette somme a été versée au chapitre des paiements de péréquation, ce qui porte à $8.3 milliards les sommes touchées par le Québec.

Toutefois, le consensus s'arrête là. Les libéraux croient qu'il s'agit là de l'avantage réel touché par les Québécois et que malgré la nécessité de continuer à hausser les prix, il y a encore plusieurs avantages à tirer en matière de pétrole de la fédération canadienne notamment pour les approvisionnements.

Pour M. Bérubé, cette somme de $8.3 milliards ne représente pas la réalité. Il faut soustraire, affirme-t-il, les quelque $600 millions payés par les Québécois en taxe d'accise sur le pétrole et qui ont servi à financer les subventions au pétrole. Il faut aussi retrancher $2.1 milliards si l'on tient compte du taux d'élasticité. Selon M. Bérubé, pour que la comparaison soit juste il faut faire comme si durant la période étudiée le pétrole avait été au prix international. Le payant plus cher le Québec en aurait moins consommé et touché moins de subventions.

Au total, les Québécois auraient touché un peu plus de $5.5 milliards, soit à peu près l'équivalent que paieront pendant les dix prochaines années les Québécois avec la taxe d'accise de 30 cents que veut imposer Ottawa sur le pétrole, donc un avantage nul soutient-il.

◆ Comité

école, le Comité catholique a indiqué qu'elle ne remplissait plus depuis plusieurs années les exigences d'une école reconnue comme catholique.

« Pendant six mois, la CECM s'est repliée sur la solution juridique, attendant que les tribunaux décident. Or, le cas est toujours pendant devant la Cour supérieure.

« Pourquoi la CECM est-elle tentée maintenant par une solution **à l'iranienne** qui consisterait à affirmer le fait confessionnel envers et contre tous? Envers et contre le sondage qu'elle-même a effectué. Envers et contre la loi que personne ne peut présumer **ultra vires** tant que les tribunaux ne se sont pas prononcés. Envers et contre une décision du Comité catholique à qui la Législature, en 1964, a accordé le pouvoir de conférer et de révoquer la reconnaissance confessionnelle des écoles. Envers et contre sa propre politique adoptée le 18 mai dernier.

« L'Ecole Notre-Dame-des-Neiges avait recommencé à fonctionner normalement. Pourquoi soulever subitement cette tempête de neige artificielle? »

◆ Bouey

M. Bouey en lui reprochant ses politiques bancaires. Ils avaient même réussi à faire comparaître le gouverneur devant un comité parlementaire afin qu'il apporte des explications à la position de la Banque du Canada.

Depuis mars 1978, le taux d'escompte a connu des relèvements à onze reprises. Il est présentement à 14%, un niveau record.

Ces hausses ont entraîné des difficultés d'emprunt pour les propriétaires d'entreprises et les consommateurs, ainsi que pour ceux désirant acquérir une maison, les taux hypothécaires ayant eux aussi connu de fortes hausses.

◆ La santé...

Suite dee la page 3

nales, la nouvelle version du projet de loi 17 permet aux entreprises qui le désirent de conserver le service de santé qu'elles avaient à l'automne dernier si son fonctionnement est acceptable aux travailleurs et à la direction médicale du territoire.

Cette concession se limite presque aux infirmières puisque les médecins en sont explicitement exclus. Pour ces derniers, la loi qualifie de « privilège » le droit de pratiquer la médecine du travail.

La loi prévoit toujours une unification des services d'inspection sous l'autorité du même ministre qui aura la tâche d'administrer cette réforme et qu'on promet d'identifier avant Noël. M. Marois est demeuré discret sur cet aspect de la réforme, se contentant d'insister sur le fait que ces services d'inspection auront une structure fortement régionalisée. Il doit d'ailleurs proposer au cabinet un plan de réorganisation plus détaillé la semaine prochaine. Cette réorganisation n'exclut pas nécessairement la délégation de certaines responsabilités à un organisme comme l'Office de la construction du Québec a-t-il dit.

Parland de l'industrie de la construction, cette dernière bénéficie d'un chapitre à part dans le projet de loi. La principale modification en ce domaine concerne le délégué à la sécurite qui n'est plus identifié au délégué de chantier. Dans la construction, chacune des quatre grandes associations syndicales reconnues pourra nommer un délégué à la sécurité sur tous les chantiers où elle aura au moins un membre. Ce délégué devra lui-même travailler sur place et il ne pourra donc être un permanent syndical.

De façon générale, la nouvelle loi 17 accorde un rôle accru au délégué à la sécurité dans tous les secteurs d'activités, à tel point que la nomination de ce dernier pourrait même remplacer la création d'un comité paritaire dans les entreprises de moins de 20 employés.

Nommés par les travailleurs ou leur syndicat, les délégués à la sécurité devront être membres du comité paritaire mais ils posséderont personnellement un pouvoir d'enquête sur le milieu de travail et l'employeur devra leur fournir toutes les informations utiles et le matériel nécessaire pour vérifier la qualité du milieu de travail.

Cette fonction de vérification est aussi clairement accordée au médecin d'entreprise qui pourra prendre ses propres mesures et pénétrer sur les lieux pour comparer les conditions de travail du personnel avec les problèmes de santé.

8 décembre

par la PC et l'AP

1978: décès de Mme Golda Meir, ancien président du Conseil israélien, à l'âge de 80 ans;

1975: au Conseil de sécurité, les Etats-Unis opposent leur véto à une résolution qui condamne les raids israéliens sur des objectifs palestiniens au Liban;

1974: les Grecs se prononcent en faveur de l'instauration d'une république et de l'abolition de la monarchie, créée en 1832;

1970: le Conseil de sécurité condamne le Portugal pour des actions militaires en Guinée;

1967: un ferry grec sombre au large de l'île de Milo: 234 morts;

1966: Américains et Soviétiques se mettent d'accord sur un traité interdisant les essais nucléaires dans l'espace;

1962: fin d'une rébellion au Brunei, après intervention britannique;

1958: une conférence pan-africaine s'ouvre à Accra;

1956: une grève générale, en Hongrie, entraîne la proclamation de la loi martiale et des arrestations massives;

1941: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne déclarent la guerre au Japon;

1925: publication du livre de Hitler 'Mein Kampf';

1918: les Bolchéviques prennent le contrôle de l'Estonie.

Ils sont nés un 8 décembre: le poète latin Horace (65-8 av. J.C.); Eli Whitney, inventeur américain de la machine à cueillir le coton (1765-1825); l'acteur autrichien Maximilien Schell (1930).

Parents! Enseignants!
Réclamez du gouvernement qu'il maintienne une éducation de qualité
Vous y avez droit!

Le projet de loi no 57

Les commissions scolaires tiennent à alerter la population. Elles devront peut-être réduire la qualité des services complémentaires tels que le transport du midi, les services de cafétérias, l'encadrement particulier aux élèves en difficulté et bien d'autres, à cause du projet de loi no 57 présentement à l'étude à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi no 57 sur la fiscalité municipale

- **modifie la Loi sur l'instruction publique.**
- **limite le pouvoir de taxation des commissions scolaires à 6 p. 100 de leurs dépenses nettes ou 0,25 $ du 100 $ d'évaluation.**
- **oblige les commissions scolaires à tenir un référendum auprès des contribuables pour percevoir une taxe excédant ce pourcentage.**

Conséquence: des services réduits

La tenue d'un référendum occasionne nécessairement beaucoup de dépenses. Exemple: Dans le cas de l'île de Montréal, un référendum coûterait 3 millions de dollars pour aller chercher, peut-être, 500 000 $ pour des services éducatifs additionnels.

Est-ce raisonnable?

Les commissions scolaires sont conscientes de la capacité de payer des Québécois. Aussi, ne voudront-elles pas imposer des frais additionnels si la qualité des services éducatifs ne s'en ressent pas ou peu. La taxe dont il est question ici, sert généralement à procurer aux élèves des services complémentaires — mais essentiels dans la vie quotidienne — comme

- le transport du midi
- les services de cafétérias
- l'encadrement particulier aux élèves en difficulté
- la surveillance des élèves
- l'animation de la pastorale
- la suppléance
- l'aménagement des cours de récréation, etc.

Les commissions scolaires ne veulent pas se résigner à diminuer la qualité de ces services. Les citoyens qu'elles représentent devraient donc en être conscients et réclamer du gouvernement qu'il maintienne le pouvoir de taxation des commissions scolaires sans frein, ni plafond d'aucune sorte.

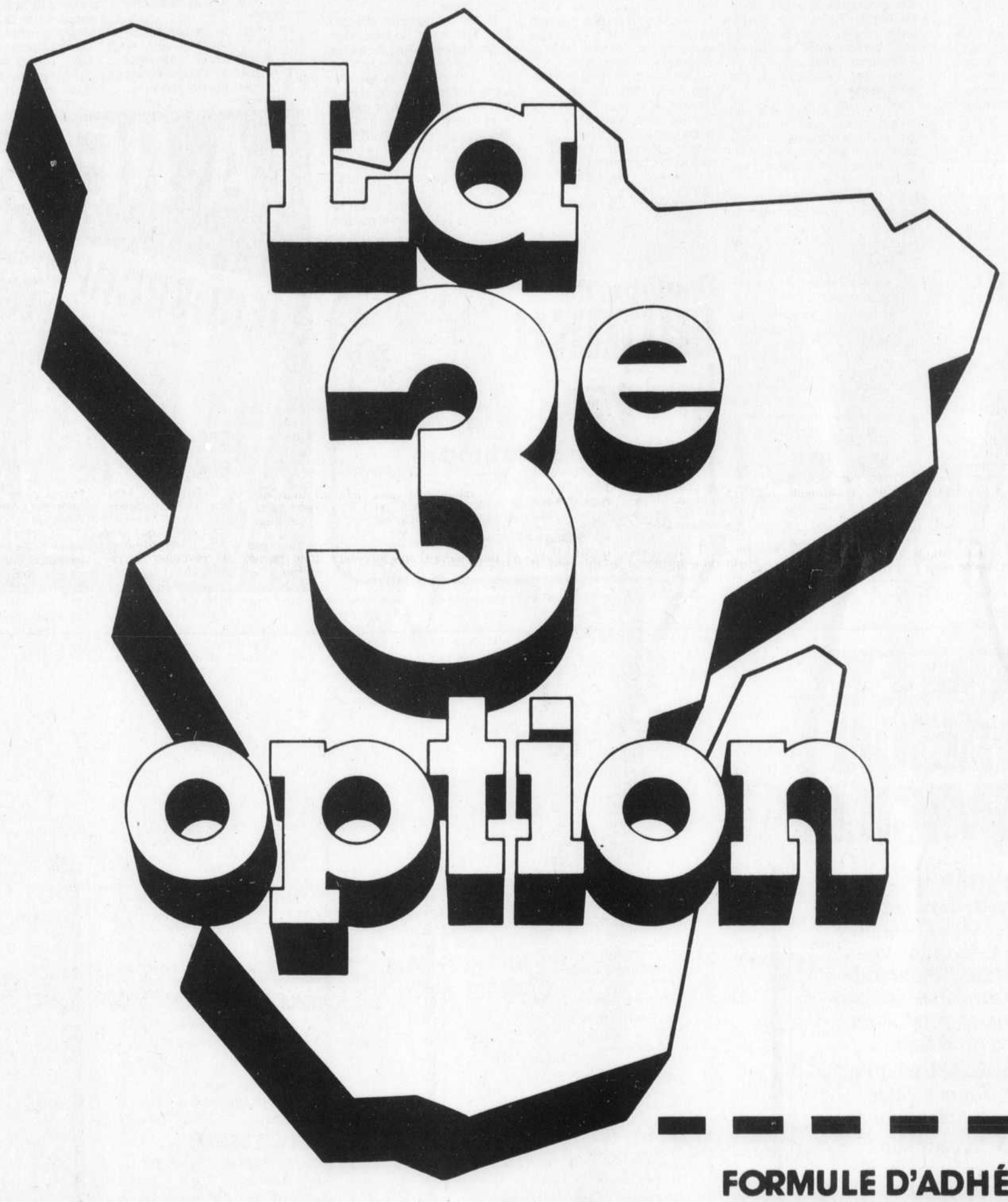
Les commissaires d'écoles sont élus au suffrage universel tout comme les députés de l'Assemblée nationale. La procédure par laquelle ils répondent de leurs actes est celle des élections et non celle d'un référendum.

Les commissions scolaires veulent avoir les moyens nécessaires pour respecter le choix des priorités locales, déterminées après une véritable consultation du milieu.

cscq

la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

Joignez-vous à



La campagne du référendum a commencé!

Ce référendum est à NOUS et non au gouvernement.

La population a le droit de CHOISIR l'option constitutionnelle qu'elle préfère.

Joignez-vous à La 3e option:

Une réforme majeure en faveur de l'AUTONOMIE du Québec dans ses compétences et d'une véritable CONFÉDÉRATION CANADIENNE

FORMULE D'ADHÉSION

COMITÉ NATIONAL DES QUÉBÉCOIS POUR UNE VÉRITABLE CONFÉDÉRATION (3e OPTION)

M. (Mme) (Mlle) .....

Adresse .....

Comté .....

.....

Signature Date

Contribution financière: Téléphone: .....

Âge .....

$..... Profession .....

Retournez à: COMITÉ 3e OPTION
Succursale Beaubien
C.P. 485, Montréal H2G 3E2

Tél.: Montréal: 374-5000 Québec: 418-643-3813

Schmidt mate ses troupes

BERLIN (AFP) — A dix mois des législatives, le chancelier Helmut Schmidt a transformé son parti en une gigantesque « machine » destinée à assurer le maintien au pouvoir des sociaux-démocrates en RFA.

Telle est la conclusion que tirent les observateurs du congrès du SPD, réuni de lundi à vendredi à Berlin-Ouest et dominé par deux débats d'une dizaine d'heures sur le réarmement eurostratégique de l'OTAN et l'énergie nucléaire.

« Je ne suis pas l'homme des compromis boiteux, avait annoncé mardi le chef du gouvernement dans un discours-programme de deux heures. Il n'est pas question pour moi de prendre la responsabilité politique en tant que chancelier de positions que je désapprouve ».

M. Schmidt s'est taillé un succès personnel, à quelques jours du conseil ministériel de l'OTAN, en obtenant une majorité inespérée de 80 pour cent sur un texte conforme à ses vues et préconisant un double processus de réarmement et de négociations Est-Ouest.

Sur le nucléaire, la lutte a été plus serrée. La résolution de la direction du parti, favorable à une poursuite conditionnelle du programme nucléaire, a été adoptée à main levée par 65 pour cent des délégués.

L'aile gauche du parti, regroupée autour du président de la fédération du Bade-Wurtemberg Erhard Eppler, n'a pas réussi à modifier sérieusement la motion.

Le programme atlantique et l'énergie nucléaire ont laissé peu de temps aux autres points de l'ordre du jour. En politique étrangère, le congrès a réaffirmé la nécessité de la détente et le chancelier a saisi l'occasion pour annoncer qu'il rencontrerait M. Erich Honecker, le chef de l'Etat et du parti de la RDA, au début de l'année prochaine et qu'il se rendrait à Moscou au printemps a l'invitation du président Leonide Brejnev.

Malgré l'élargissement du comité directeur de 36 à 40 membres, l'aile gauche n'y comptera plus que 8 représentants contre 9 auparavant. Le comité directeur a réélu à sa présidence l'ancien chancelier Willy Brandt.

Enfin, M. Hans-Juergen Wischnewski, actuel ministre d'Etat à la chancellerie, a fait son entrée au comité directeur dont il partagera la vice-présidence avec M. Schmidt. Bras droit du chancelier, M. Wischnewski (57 ans) est surtout connu à l'étranger comme « l'homme des crises » qui a notamment organisé il y a deux ans la spectaculaire libération des otages allemands de l'aéroport somalien de Mogadiscio.

Haughey, premier ministre irlandais

DUBLIN (Reuter) — M. Charles Haughey, désigné hier comme le nouveau premier ministre de l'Irlande, a promis de travailler à l'unification pacifique de la République et de l'Irlande du Nord, qui fait actuellement partie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne.

Dans une conférence de presse après son élection, M. Haughey a également condamné l'action de l'I.R.A. (Armée républicaine irlandaise) provisoire, qui mène une guerre de guérilla contre la présence britannique en Irlande du Nord.

Le Fianna Fail, le parti au pouvoir en Irlande, a désigné M. Haughey pour succéder à l'actuel premier ministre, M. Jack Lynch, qui a démissionné. M. Haughey deviendra officiellement chef du gouvernement mardi.

Les premières déclarations de M. Haughey semblent faites pour apaiser les craintes des protestants d'Irlande du Nord et de Grande-Bretagne. M. Haughey est connu pour avoir des opinions plus intransigeantes, notamment sur le problème irlandais, que M. Lynch.

M. Haughey s'est contenté de dire à ce sujet, qu'il « y aurait peut-être des différences de ton dans certains domaines de la politique ».

Mais, a-t-il ajouté, dans son ensemble, la politique de M. Lynch — jugée trop conciliante par les ultras républicains — serait maintenue, y compris les accords sur le maintien de l'ordre et de la sécurité conclus avec la Grande-Bretagne.

M. Haughey, âgé de cinquante-quatre ans, est pourtant considéré comme plus favorable aux thèses républicaines que ne l'était M. Lynch.

En 1970, lorsqu'il était ministre des Finances, il avait été accusé de complicité dans une filière d'importation d'armes en faveur des catholiques d'Irlande du Nord. Acquitté, il n'en avait pas moins été contraint par M. Lynch de démissionner. Il n'est rentré au gouvernement qu'en 1977, comme ministre de la Santé.

Evoquant cette affaire, M. Haughey a déclaré que c'était maintenant « de l'histoire ancienne ». Comme on lui demandait pourquoi il n'avait jamais publiquement condamné l'I.R.A., il s'est contenté de répondre que c'était la première fois, depuis qu'il était premier ministre, qu'on lui posait cette question. « Je considère l'unification pacifique du peuple d'Irlande comme ma principale priorité », a-t-il dit.

Fini les dazibaos

PEKIN (AFP) — Le « mur de la démocratie » de la rue Xidan de Pékin, qui, depuis sa naissance, il y a 13 mois, a été le centre du mouvement de revendications pour les droits de l'homme et pour la liberté d'opinion en Chine, a vécu.

Un bataillon d'employés municipaux de la capitale chinoise, armés de racloirs, brosses, pelles, et balais, appuyés par d'énormes arroseuses, ont nettoyé, dans la nuit de vendredi à samedi, les milliers de « dazibaos » qui recouvraient, sur plusieurs couches, le « mur », symbole du « printemps de Pékin ».

L'opération de nettoyage du célèbre mur — en fait, deux murs longs d'une centaine de mètres, séparés par la « rue du Progrès hygiénique » — a duré environ trois heures, d'une heure trente jusqu'à quatre heures trente, sous l'oeil vigilant de policiers en civil et en uniforme.

G-B: le pouvoir des syndicats sera réduit

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement conservateur a déposé hier devant la Chambre des communes un projet de loi réglementant les pouvoirs des syndicats, et visant à réduire ceux-ci.

M. James Prior, ministre de l'Emploi, a cherché à éviter tout affrontement direct, et a souligné que la loi s'attaque d'abord aux excès commis dans certains domaines, et qui avaient été vivementcondamnés par divers secteurs d'opinion pendant les grèves de l'hiver dernier. Celles-ci avaient largement contribué à la défaite travailliste aux dernières élections législatives.

Le projet de loi a déjà provoque de nombreuses protestations de la part des organisations syndicales, et l'opposition travailliste a déclaré hier que le projet serait à nouveau un ferment de conflit, comme la loi sur les relations de travail de l'ancien premier ministre conservateur Edward Heath.

Le projet de loi s'attaque notamment aux « piquets (de grève) volants », en interdisant aux grévistes d'organiser des piquets ailleurs que sur leurs lieux de travail.

Au cours des grèves de l'hiver dernier, les camionneurs avaient, par exemple, bloqués les ports et les entrepôts, dont les travailleurs n'étaient pas concernés par leur mouvement.

La loi propose d'autoriser les employeurs à entamer des poursuites judiciaires contre les militants qui montent des piquets de grève ailleurs que devant leurs lieux de travail.

La loi propose également d'encourager la pratique des votes à bulletins secrets dans les consultations syndicales sur l'adoption d'un mot d'ordre de grève, et propose des subsides gouvernementaux pour l'organisation de ces consultations. Le gouvernement conservateur estime que de nombreux travailleurs sont sujets à des intimidations de la part des militants syndicaux.

Enfin, la loi propose de réglementer et de réduire la pratique du « closed shop », qui impose à tous les travailleurs d'une entreprise, ou d'une partie de celle-ci, d'être syndiqués.

Les conservateurs estiment que nombre de travailleurs sont forcés d'adhérer au syndicat, et soumis à des pressions de la part de celui-ci, qui peut aller jusqu'à menacer son emploi.

Le projet propose que le « closed shop » ne pourra être proclamé que si 80 pour cent des travailleurs intéressés se prononcent en faveur de cette mesure.

Il prévoit également une « clause de conscience » qui permettrait aux travailleurs de refuser d'adhérer au syndicat pour des motifs religieux ou de convictions personnelles profondes.

Le projet de loi paraît modéré dans son ambition et dans le défi qu'il représente aux pouvoirs considérables dont disposent les syndicats britanniques. Il n'en est pas moins vivement critiqué par les dirigeants syndicaux, qui parlent d'un retour à la politique d'affrontement de M. Heath.

La loi sur les relations de travail de l'ancien premier ministre qui prévoyait notamment un tribunal chargé de trancher les conflits sociaux, avait été abolie par les travaillistes dès leur retour au pouvoir en 1974.

L'affaire ENI secoue le cabinet italien

ROME (d'après Reuter et AFP) — M. Francesco Cossiga, président du Conseil italien, a suspendu de ses fonctions le président de la compagnie nationale des pétroles ENI, M. Giorgio Mazzanti et annoncé l'ouverture d'une enquête sur des irrégularités au sujet d'un contrat d'approvisionnement avec l'Arabie séoudite.

Ce pays a interrompu ses livraisons à l'AGIP, filiale de l'ENI, accusée d'avoir versé des commissions à des intermédiaires. Selon des allégations parues dans la presse, des personnalités politiques italiennes auraient figuré parmi les bénéficiaires des pots-de-vin.

M. Cossiga a déclaré à une commission parlementaire que la suspension de M. Mazzanti était une mesure technique prise pour faciliter l'enquête officielle.

M. Mazzanti a nié toutes irrégularités dans le contrat passé avec l'Arabie séoudite, Il a cependant admis, de même que le gouvernement, que l'ENI versait une commission de sept pour cent sur ses achats pétroliers.

Le contrat signé en juin était la première transaction directe entre l'ENI et la compagnie d'Etat séoudienne « Petromin ». Il prévoyait la fourniture de 2,5 millions de tonnes de brut séoudien à l'ENI cette année et cinq millions de tonnes en 1980 ainsi qu'en 1981.

Deux millions de tonnes environ avaient déjà été livrés quand l'Arabie séoudite a décidé de suspendre le contrat en raison de commissions versées de l'ordre de 17,6 millions de dollars. Sur la base des prix actuels du pétrole séoudien, moins élevés que ceux pratiqués par les autres principaux pays exportateurs, les commissions payées sur l'ensemble des livraisons prévues par le contrat AGIP Petromin atteindraient au total environ 120 millions de dollars.

L'affaire ENI et la suspension de M. Mazzanti risquent d'avoir des retombées assez lourdes sur le fragile équilibre parlementaire italien. Au niveau des hypothèses, certains journaux affirment que le « déballage » de l'affaire aurait été, en fait, une « torpille » lancée contre l'aile gauche du Parti socialiste par certains courants « centristes » de la Démocratie chrétienne.

Sans pouvoir cerner pour l'instant les arrière-plans de l'affaire, les observateurs notent que les deux personnes nommées par certains journaux comme « bénéficiaires » des commissions de l'ENI, MM. Claudio Signorile, secrétaire adjoint du Parti socialiste, et Giulio Andreotti, démochrétien, ex-président du gouvernement d'unité nationale, sont l'un et l'autre favorables à l'élargissement de la coalition actuelle au Parti communiste.

Si les allégations qui ont fusé autour de l'affaire Mazzanti devaient être retenues, nul doute que l'événement serait exploité au mieux par leurs adversaires politiques — les tenants d'un centre gauche « exclusif » soudant démochrétiens et socialistes face aux communistes — pour les discréditer. Cela à moins de deux mois du congrès national de la DC qui devrait voir le parti catholique choisir ses alliés après la « période d'attente » que constitue le gouvernement Cossiga.

Bolivie: appel à la grève générale

LA PAZ (Reuter) — La confédération ouvrière bolivienne (COB) a proclamé une grève générale d'un jour contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement, en dépit des concessions faites par ce dernier qui pourrait être mis en difficulté au Parlement.

Au terme de neuf heures de négociation entre la direction de la centrale syndicale et le gouvernement de la présidente Lidia Gueiler, une déclaration officielle annonçait des mesures atténuant l'impact des mesures décidées par le gouvernement. Les deux parties avaient reconnu que le gouvernement avait fait des concessions.

Mais le secrétaire général de la COB, Juan Lechin Oquendo, a néanmoins lancé un appel à une grève générale d'un jour, qui aura lieu dans les trois prochains jours (la date exacte n'a pas encore été fixée).

Vendredi dernier, le gouvernement avait annoncé une dévaluation du peso, une augmentation de 130 pour cent des produits pétroliers et un blocage des produits de première nécessité.

Les paysans ont riposté en organisant un blocus de la capitale, coupant toutes les routes sortant de La Paz.

Hier, le gouvernement a annoncé que les prix des transports de marchandises — qui affectent notamment les paysans — ne seraient augmentés que de 30 pour cent. Il a également dit que l'augmentation des transports publics serait réduite, mais n'a pas encore fixé de chiffres.

Les transports avaient purement et simplement doublé dès l'annonce de la hausse du prix des carburants. Le gouvernement a annoncé que la hausse de 130 pour cent serait maintenue pour les usagers privés.

Les transports publics sont actuellement paralysés dans tout le pays. Les conducteurs d'autobus avaient cessé le travail dans la semaine, après avoir été attaqués par des manifestants protestant contre les nouveaux prix des transports.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Boutique du
LADAKH
25% de rabais
Couvre-lits brodés
"Crewel"
— tissés à la main avec du coton 100% pur
— brodés à la main avec de la laine 100% pure
Lavables à la machine
Le Viaduc Place Bonaventure Montréal H5A 1A6 866-0642

LA RECHERCHE
Seveso... Amoco Cadiz... Three Mile Island...
Les risques technologiques
par Patrick Lagadec
L'hypertension
par John H. Laragh
L'énergie thermique des mers
par Philippe Marchand
La vie sociale des phoques
par Pierre Jouventin et André Cornet
Léonard de Vinci et la naissance de la science moderne
par Pierre Thuillier
N° 105 - $3.00
en vente en librairie

SCHENLEY. LIVRAISON À DOMICILE.

Pour commander:
1. Choisissez dans cette liste toutes les boissons Schenley que vous voulez qu'on vous livre à domicile. Commande minimum: une caisse (12 bouteilles, du même produit ou de différents produits).
2. Composez 842-9011 ou 842-7445 et donnez votre commande à la téléphoniste.
3. Payez le livreur sur réception, au moyen d'un chèque visé, à l'ordre de la Société des Alcools du Québec.



BTLES	N° DE MARQUE		CONT	PRIX	TOTAL
		ENSEMBLES DE CADEAUX			
☐	S-21	ORDER OF MERIT Whisky canadien - 2 verres	25 oz.	21.50	☐
☐	S-22	O.F.C. Whisky canadien - 2 verres	25 oz.		
		SCHENLEY LONDON DRY GIN - 2 verres	25 oz.	18.50	☐
☐	S-23	TROIKA vodka - 2 verres	25 oz.		
		RON CARIOCA rhum blanc - 2 verres	25 oz.	17.85	☐
☐	S-24	Brandy CORONET - 2 verres ballon	40 oz.	17.65	☐
☐	S-25	Liqueur d'AMANDE ET CHOCOLAT	25 oz.		
		Liqueur d'ÉRABLE - 4 verres à liqueur	25 oz.	17.35	☐
☐	S-26	CHASSEUR Gin genièvre - 2 jolies tasses	40 oz.	15.85	☐
☐	S-27	BEAU GESTE Gin genièvre - 2 jolies tasses	40 oz.	16.15	☐
☐	S-28	PIPPERMINT GET vert	24½ oz.		
		SCHENLEY Crème de menthe blanche - 2 verres à liqueur	25 oz.	16.50	☐
☐	S-29	Étui en plastique contenant 3 bouteilles de vin		21.50	☐
☐	S-31	SCHENLEY LONDON DRY GIN	25 oz.		
		RON CARIOCA rhum blanc	25 oz.		
		Vodka TROIKA dans un casier de fer forgé	25 oz.	34.40	☐
☐	S-30	Aussi disponibles dans un étui plastique rouge		26.60	☐
☐	S-32	Casier à vin - 6 bouteilles		35.15	☐
☐	S-33	Casier à vin - 7 bouteilles		45.65	☐
		WHISKY CANADIEN			
☐	244-I	ORDER OF MERIT	25 oz.	13.30	☐
☐	244-E		40 oz.	14.00	☐
☐	244-D	CANADA CUP 11 years	25 oz.	8.95	☐
☐	245-C		40 oz.	13.25	☐
☐	245-B	O.F.C.	25 oz.	8.45	☐
☐	243-I		40 oz.	12.65	☐
☐	243-H	TRADITION	25 oz.	8.05	☐
☐	244-C		40 oz.	12.35	☐
☐	244-B	GOLDEN WEDDING	25 oz.	7.85	☐
		GINS			
☐	182-B		40 oz.	11.30	☐
☐	182-A	SCHENLEY LONDON DRY	25 oz.	7.20	☐
☐	170-I		40 oz.	11.25	☐
☐	170-H	CHASSEUR GENIÉVRE	25 oz.	7.40	☐
☐			61.6 oz.		
☐	165-C		40 oz.	11.55	☐
☐	165-B	BEAU GESTE GENIÉVRE	25 oz.	7.55	☐
		RHUMS			
☐	132-F	RON CARIOCA Doré	40 oz.	11.75	☐
☐	140		40 oz.	11.75	☐
☐	140-B	RON CARIOCA Brun	25 oz.	7.35	☐
☐	132-H		1.75 lit.	18.45	☐
☐	140-F		40 oz.	11.75	☐
☐	140-E	RON CARIOCA Blanc	25 oz.	7.70	☐
☐	153	HAVANA CLUB LIGHT DRY Cuba	25 oz.	7.35	☐
		VODKA			
☐	371-B		40 oz.	11.30	☐
☐	371-A	TROIKA	25 oz.	7.30	☐
☐		SCHENLEY DELUXE VODKA	40 oz.	12.50	☐
		SCOTCH			
☐	334-A	HANKEY BANNISTER SCOTCH	40 oz.	14.50	☐
☐	335-I	LONG JOHN SCOTCH	40 oz.	15.70	☐
		COGNAC & BRANDY			
☐	126-C	BARON OTARD V.S.O.P. France	24.6 oz.	23.25	☐
☐	112-A	STOCK 84 BRANDY Italie	26 oz.	9.00	☐
☐	111-E	METAXA BRANDY Grèce	26 oz.	10.40	☐
☐	107-C	CORONET V.S.Q. BRANDY	40 oz.	12.55	☐
☐	913-D	CALVADOS Père Magloire - France	26 oz.	12.90	☐
		LIQUEURS			
		SCHENLEY			
☐	201-F	ÉRABLE	25 oz.	7.20	☐
☐	201-H	BLEUETS	25 oz.	7.20	☐
☐	202	AMANDES ET CHOCOLAT	25 oz.	7.20	☐
☐	207-I	CRÈME DE MENTHE Blanche	25 oz.	7.20	☐
☐	208	GET - CRÈME DE MENTHE Verte	24½ oz.	7.20	☐
		HENKES			
☐	202-G	ANISETTE	25 oz.	7.20	☐
☐	204-C	CHERRY BRANDY	25 oz.	7.20	☐
☐	204-D	TRIPLE SEC	25 oz.	7.55	☐
☐	204-E	APRICOT BRANDY	25 oz.	7.20	☐
☐	204-F	CRÈME DE CACAO	25 oz.	7.20	☐
☐	211-C	BÉNÉDICTINE France	26 oz.	17.05	☐
☐	211-A	B & B France	26 oz.	17.05	☐
☐	211-I	GLAYVA Liqueur Écosse	24 oz.	12.55	☐
☐	222	CAMBAS OUZO Grèce	24 oz.	10.35	☐
		VINS - VERMOUTH			
☐	640-E	CASAL GARCIA Blanc Portugal	25 oz.	3.85	☐
☐	535-A		26 oz.	3.85	☐
☐	535-B	MATEUS ROSÉ	13 oz.	2.20	☐
☐	634	CAMBAS RODITYS Rosé Grèce	24 oz.	3.55	☐
☐	530	CAMBAS PENDELI Rouge Grèce	26 oz.	3.90	☐
☐	529-I	CAMBAS RETSINA Blanc Grèce	33 oz.	4.00	☐
☐	547	ANTINORI ORVIETO Blanc Italie	26 oz.	4.15	☐
☐	548-A	ANTINORI CHIANTI Rouge Italie	34 oz.	5.35	☐
☐	635-C	BOLLA VALPOLICELLA Rouge Italie	25 oz.	5.00	☐
☐	558-D	STOCK VERMOUTH Rouge Italie	1 lit.	4.10	☐
☐	558-E	STOCK VERMOUTH Sec Italie	1 lit.	4.10	☐
☐	950-E	CH. TIMBERLAY 72	52 oz.	11.10	☐
☐	648-B	SIGLO CON SACCO SEC Rouge Espagne	26 oz.	4.50	☐
☐	535-H	MADEIRA CASA DOS VINHOS	26 oz.	7.30	☐
☐	537-H	GUNTRUM OPPENHEIMER Allemagne	26 oz.	5.40	☐
☐	475-A	PENFOLD'S Porto Australie	1 lit.	4.85	☐
☐	477-F	PENFOLD'S Xérès Australie	1 lit.	4.85	☐
☐	396-G	CHÂTEAU CADILLAC Bordeaux France	26 oz.	6.55	☐
☐	395-G	CHÂTEAU TIMBERLAY Bordeaux Rouge	26 oz.	6.55	☐
☐	628-A	DUFOULEUR Rouge France	26 oz.	3.95	☐
☐	391-D	CHÂTEAU BELLEGARDE Bordeaux Rouge	26 oz.	6.40	☐
☐	414-G	CANARD BLANC Blanc de Blanc		4.10	☐
		CHAMPAGNE			
☐	566-H	VEUVE CLICQUOT Champagne Brut	26 oz.	19.60	☐
☐	567-B	VEUVE CLICQUOT Brut Millésime	26 oz.	22.70	☐

Frais de livraison PREMIÈRE CAISSE $2.65
CAISSE ADDITIONNELLE $1.85 CHACUNE PLUS TAXE 8% (chargés sur la livraison)

Cette offre est faite en coopération avec la Société des Alcools du Québec et est limitée à la région de Montréal. La livraison est assurée pour les commandes reçues avant le 15 décembre 1979.

Schenley.
Les boissons les plus décorées au Canada.



Volontaires iraniens pour le Sud-Liban?

BEYROUTH (AFP) — Les informations selon lesquelles un millier de volontaires iraniens arriveront incessamment au Sud-Liban pour « combattre l'impérialisme et le sionisme » ont provoqué une vive réaction du gouvernement libanais, la stupeur voire la colère de nombreux Libanais, et visiblement embarrassé la résistance palestinienne.

Mardi matin, un communiqué publié à Téhéran par l'« Organisation révolutionnaire des masses de la République islamique » faisait état du départ imminent de mille Iraniens pour le Sud-Liban. Deux jours plus tard, à Damas, Cheikh Mustafa Rouhana, président du « comité iranien de coopération avec le peuple palestinien » confirmait la nouvelle, tout en démentant que le nombre des volontaires serait ultérieurement porté à dix mille.

Cependant, hier matin à Beyrouth, le chargé d'affaires iranien, M. Parvis Atabaki, ajoutant à la confusion, affirmait que son gouvernement n'avait pas décidé l'envoi de volontaires au Sud-Liban.

Après s'être donné le temps de la réflexion, le gouvernement libanais avait mercredi déclaré que la venue de ces combattants constituerait un danger pour les populations du sud, la cause palestinienne et toute la région, ainsi qu'une infraction aux résolutions de l'ONU sur le Sud-Liban.

Hier matin, on apprenait de source officielle à Beyrouth que le gouvernement libanais avait demandé à son ambassade à Téhéran de ne plus accorder de visas aux Iraniens (mâles) désireux de se rendre au Liban.

Un point de vue presque identique a été développé par Cheikh Mohammed Chamseddine, principale autorité religieuse chiite libanaise, qui, tout en comprenant les motivations « sincères et zélées » de l'organisation iranienne, a regretté que l'Etat libanais n'ait pas été au préalable informé. Mettant lui aussi l'accent sur les « dangers » d'une telle initiative, Cheikh Chamseddine a estimé que les populations du sud avaient surtout besoin d'« un minimum de stabilité ».

Enfin, chez les Palestiniens, où l'on se montre extrêmement discret, un porte-parole de l'OLP s'est borné à dire que cette initiative n'était « pas sérieuse ».

Jugée pour le moins intempestive par la grande majorité des Libanais, cette initiative, même si elle n'est guère prise au sérieux, n'en provoque pas moins un certain nombre de remous à un moment où l'Etat libanais s'efforce de dégager une solution pour le Sud-Liban, et se serait bien passé de ce nouveau développement.

Lord Soames nommé pour surveiller le respect de la trêve en Rhodésie

LONDRES (AFP) — Un nouveau pas a été franchi, hier, à Lancaster House dans le règlement de la crise rhodésienne, avec la nomination du gouverneur britannique lord Soames, responsable de l'administration rhodésienne pendant la période de pré-indépendance et du respect du cessez-le-feu.

Lord Soames et son adjoint, sir Anthony Duff, seront appuyés par une force d'observateurs des pays du Commonwealth, dont la composition n'est pas encore définie, et qui sera dirigée par le général John Acland. Ils auront en outre pour mission l'organisation des élections générales, deux mois après la cessation des hostilités.

Le cessez-le-feu, selon le plan britannique, doit entrer en vigueur dix jours après la fin de la conférence. Mais le Front patriotique réclame une période plus longue.

Ce point figure parmi les questions délicates restant à régler au niveau des experts militaires, qui discutent également du retrait des forces d'Afrique du sud, dont la présence en Rhodésie a été confirmée la semaine dernière par le premier ministre sud-africain, M. Peter Botha.

Enfin, parmi les dossiers en instance, demeure le problème, étudié mais non résolu hier matin, de la disposition des forces rivales et de l'immobilisation au sol de l'aviation militaire rhodésienne. Les deux parties, Front patriotique et régime de Salisbury, ont toutefois accepté de révéler confidentiellement aux responsables de la délégation britannique, le nombre de leurs effectifs. Ces chiffres sont d'une importance capitale pour l'application du cessez-le-feu, avait auparavant souligné le chef de la délégation britannique, devant la réticence des deux parties à la divulguer.

L'entrée en vigueur du cessez-le-feu sera suivie, selon le plan britannique, de la dissolution du Parlement rhodésien et ouvrira la campagne électorale. Alors 7 millions de Noirs et quelque 230,000 Blancs de Rhodésie, essentiellement des Britanniques, seront appelés à choisir entre l'évêque Abel Muzorewa, chef du gouvernement actuel, qui a accepté de se désister pendant la période électorale, et les chefs du Front patriotique, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo.

L'une des premières conséquences de l'indépendance de la Rhodésie sera la possibilité accordée aux habitants de ce pays, et ce pendant une période de 12 mois, de choisir entre les nationalités britannique et rhodésienne.

Le chef du gouvernement de Salisbury, l'évêque Abel Muzorewa, a accueilli avec satisfaction la nomination de Lord Soames comme gouverneur britannique pour la période préparatoire à l'indépendance du Zimbabwe-Rhodésie.

Cette désignation, a-t-il dit hier, « signifie que nous avons avancé d'un nouveau pas vers la légalité et la reconnaissance par les autres pays ».

Le révérend Ndabaningi Sithole, dirigeant de la fraction interne de « l'Union nationale africaine du Zimbabwe », s'est déclaré aussi « absolument ravi » du choix de Christopher Soames « pour restaurer la légalité dans notre pays ».

Renforts soviétiques en Afghanistan

ISLAMABAD (AFP) — La présence soviétique à Kaboul s'est « notamment accrue » au cours des derniers jours, a-t-on appris hier de plusieurs sources indépendantes concordantes à Islamabad.

Les arrivages de matériel, mais surtout de personnel soviétique, se font à des heures tardives, notamment la nuit pendant le couvre-feu. Les nouveaux arrivants, originaires aussi bien de Russie blanche que des républiques du Sud, ne circulent cependant que discrètement et en civil. Il est donc difficile d'en évaluer le nombre ainsi que la mission, indiquent des résidents dans la capitale afghane.

Le nombre le plus largement admis de « conseillers » civils et militaires soviétiques en Afghanistan était, jusqu'à la mi-octobre, d'environ 5,000 personnes. Ce chiffre peut avoir doublé depuis, estime-t-on à Islamabad.

Le renforcement de la présence soviétique à Kaboul peut être liée aussi bien aux événements d'Iran qu'à une simple précaution de Moscou face au prolongement de la guerre civile en Afghanistan. Les combats semblent cependant se ralentir autour de Kaboul, en raison de l'arrivée de l'hiver peut-être, notent les résidents étrangers.

Les grands axes, notamment la route du sud Kaboul-Kandahar, semblent plus ou moins dégagés. L'impression est que la situation militaire tend à se stabiliser quelque peu en faveur du gouvernement révolutionnaire pro-soviétique du président Hafizullah Amin.

On note d'autre part à Kaboul un net réchauffement des relations entre l'Afghanistan et Moscou, après le « froid » constaté lors de l'accession mouvementée de M. Amin au poste de président du conseil révolutionnaire, à la mi-septembre. Le nouvel ambassadeur soviétique à Kaboul a présenté ses lettres de créance sitôt son arrivée, et plusieurs importants contrats de coopération ont été signés entre les deux pays. Le vice-ministre soviétique de l'Intérieur a visité cette semaine la capitale afghane, et y a reçu le meilleur accueil.

Les résidents à Kaboul démentent d'autre part qu'une fusillade ait éclatée à la fin novembre dans le palais présidentiel, suivie d'une concentration de blindés dans le quartier du palais. La capitale est absolument calme. La marque la plus tangible de la rébellion dans les provinces est la difficulté d'approvisionnement en bois de chauffage: on coupe désormais des abres le long des routes d'accès à la capitale, racontent des résidents.

La grande mosquée est fort endommagée

LA MECQUE (Reuter) — Dix-sept jours après le déclenchement de l'attaque de la Grande mosquée de La Mecque, des milliers de fidèles ont assisté dans la cour de l'immense édifice aux traditionnelles prières du vendredi.

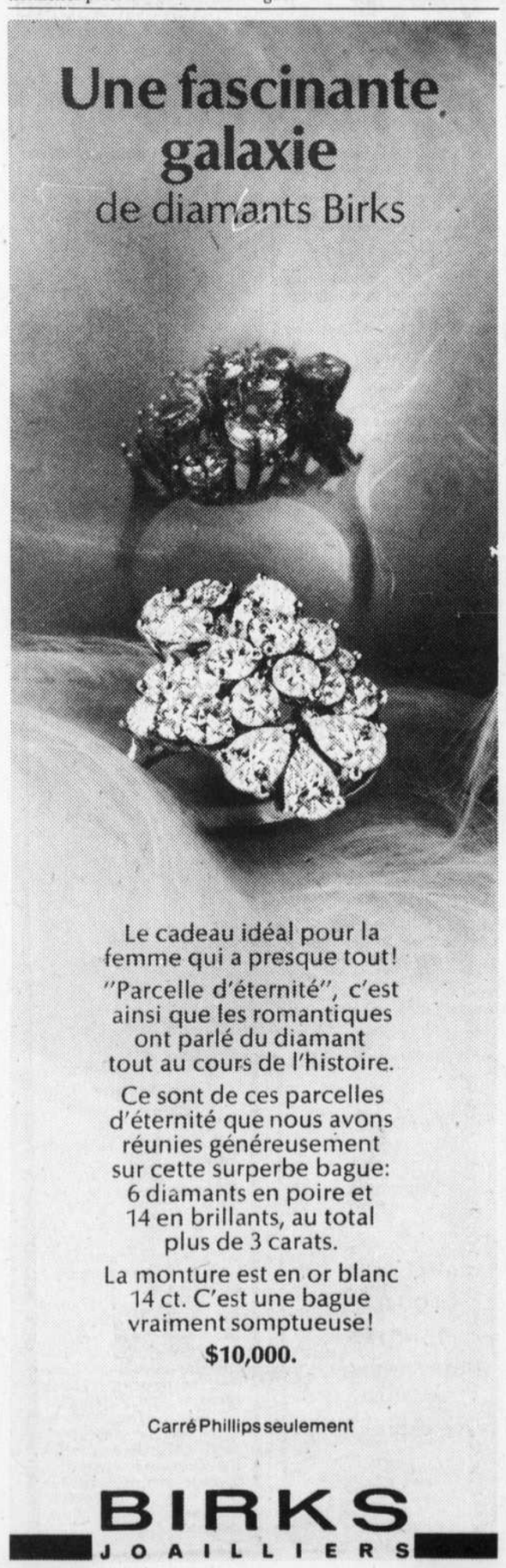
La veille, le roi Khaled, gardien des lieux saints de l'Islam, avait présidé à la réouverture solennelle du sanctuaire le plus vénéré du monde musulman profané, selon Ryad, par des « renégats ». « Nous remercions Dieu pour nous avoir aidé à nettoyer la sainte mosquée et à rétablir l'ordre et la paix », a déclaré le souverain wahabite avant de goûter à la source sacrée du Zamzam, à l'intérieur de l'édifice criblé d'éclats de balles. Le monarque a ensuite fait plusieurs fois le tour de la « Kaaba », édifice cubique situé au centre de la cour et abritant la célèbre « pierre noire » qui n'a pas souffert des combats. Abdulla Jaffri de l'agence Reuter a pu se rendre compte par lui-même mercredi de l'ampleur des dégâts subis par la grande mosquée dont les forces saoudiennes ont repris totalement le contrôle mardi dernier après de sanglants affrontements.

Les murs séparant l'entrée de la « maroua » de celle de la « safa », sur la façade est de l'édifice, ont été complètement détruits. Les impacts de balles et d'obus sont visibles sur les murs, les portes et ce qu'il reste de fenêtres ainsi que sur tous les minarets, dans lesquels s'étaient embusqués des francs-tireurs.

La totalité des escaliers menant aux étages supérieurs de la galerie latérale se sont effondrés sous le poids des engins blindés et des chenilles de la garde nationale appelés en renfort pour l'assaut final.

Abdulla Jaffri est parvenu à se frayer un chemin dans le tunnel souterrain menant aux sous-sols, où s'étaient retranchés les assaillants. Une fumée suffocante obscurcit toujours ces galeries, désormais aux mains de militaires saoudiens équipés de masques à gaz, mitraillettes à la bretelle. Ceux-ci craignent que n'explosent des bombes à retardement cachées par les assaillants.

Dans un boyau supérieur, le sol est noyé par une bonne épaisseur d'eau et partout sont visibles les traces de combats. Dans les renforcements où se cachaient les tireurs dans les derniers jours de l'opération, on peut toujours voir des matelas, des paniers de dattes et des bouteilles en plastique.





Choisi pour lui ou pour elle chez Aquascutum, un cadeau de Noël qui en dit long sur qui l'offre et qui le recoit.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE



c'est tout un monde à découvrir

PLANÈTE, une nouvelle émission de Radio-Québec qui permet aux diverses communautés culturelles vivant chez nous de se faire entendre.
Dans leur langue, elles expriment leur culture et leur vie de tous les jours. Elles nous racontent leurs joies, leurs peines et leurs problèmes à vivre dans ce pays qui est maintenant le leur.

PLANÈTE, une série d'émissions pour tout le monde, tous les samedis, à 17h, à compter du 8 décembre, à la télévision de Radio-Québec.

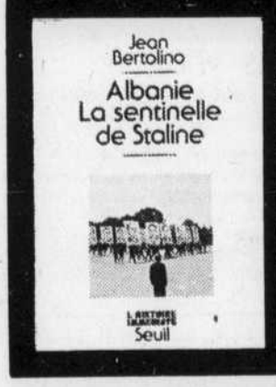
Pour plus de détails sur la diffusion de ces émissions, sous-titrées en français, consultez votre télé-horaire.

15 17 30
Câble 8

RADIO-QUÉBEC
c'est tout un monde à regarder

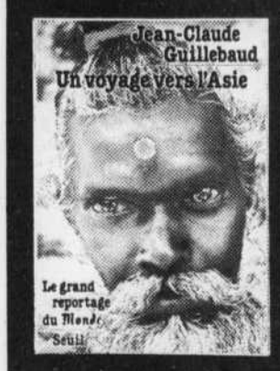
Des pays à comprendre...

Jean Bertolino
Albanie la sentinelle de Staline



Jean Bertolino est l'un des très rares journalistes à s'être rendu en Albanie. Enthousiaste lors de ses premières visites, il fut terriblement déçu en 1977 et entama une réflexion qui devait l'amener à écrire ce livre-réquisitoire.
248 pages
$19.95
SEUIL

Jean-Claude Guillebaud
Un voyage vers l'Asie



En juillet dernier le journal "le Monde" lançait J.C. Guillebaud dans un voyage de cinq semaines vers l'Asie. Sa mission: un reportage "différent". Mission embarrassante. Il s'agit de fuir, cette fois, comme la peste les Hilton, les champs de bataille et les premiers ministres. Le pari, c'est d'aller dans la poussière des villes et dans le subalterne vérifier que le monde est encore plus grand qu'on le dit.
192 pages
$15.55
SEUIL

Claire Brière/Pierre Blanchet
Iran: La révolution au nom de Dieu



Ce livre donne les clés pour interpréter la formidable secousse qui ébranle l'Iran, et risque de bouleverser les équilibres d'une des régions les plus sensibles du globe. Il se clôt sur un entretien avec *Michel Foucault*: qu'a mené en Iran la volonté de voir et comprendre.
240 pages
$16.65
SEUIL

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 285-1201

Nous acceptons
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ACHETERAIS LAROUSSE encyclopédique 12 tomes plus 2 suppléments, impression récente, ainsi que dactylo manuelle ou électrique usagée bonne condition. 653-1118. 10-12-79

AIDES DOMESTIQUES

CHERCHE JEUNE PERSONNE, sérieuse, nourrie, logée, pour s'occuper de la maison et de 2 enfants, 7 et 2 ans. Weekends de congé. 489-8335. 10-12-79

FERAIS ménage à la journée. Bonnes références. 321-7160, 843-6764. 10-12-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

MOBILIER DE BEBE, Lépine à vendre, style moderne, blanc et rouge. Appeler le soir au 465-2400. 10-12-79

MOBILIER CHAMBRE à coucher, "Méditerranéen", 5 morceaux, "Queen size", chêne et bois de rose. Prix: $2,000. Mobilier cuisine, 4 chaises pivotantes, 1 table ovale, prix: $200. Après 6h 323-4892. 10-12-79

LIT CAPITAINE fait sur mesure/ 6 tiroirs. $150.00 et tapis de qualité 9 x 12 rose/rouge $100.00. Après 5 heures: 524-1934 ou 677-7241. 12-12-79

SUPERBES MOBILIERS de salle à manger italien, GIBBARD et de chambre à coucher méditerranéen, lit king size teintures et rideaux autrichiens. Samedi p.m. et dimanche: 334-7433. 10-12-79

VENTE DE SUCCESSION: lit Empire et vaisselier. 2 chaises victoriennes, commode en pin avec miroir, nouvelle causeuse, lampes Empire, tables en marbre. Vaisselle COELPORT. Sur rendez-vous seulement. Pas de vendeurs: 935-4452 11-12-79

ANIMAUX À VENDRE

ADIEU LES VOLEURS! Chiens dressés, à vendre, à louer. Ecole de dressage. Rabais pour Noël: 10%. 866-8091, 721-9495. Securycanine. 10-12-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES
Très beaux rideaux en tulle et Milan. Filet brodé, macramé, etc... Couvre-lits, nappes, coussins. Faut voir!
738-7378
10-12-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

DÉCAPAGE, restauration de tous genres, teinture et traitement du bois. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 737-3470. 10-12-79

APPARTEMENTS À LOUER

PRÈS du Cegep Bois-de-Boulogne, grand 4½, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis. Au 6ième étage (dernier étage). Côté ensoleillé. Garage au sous-sol. 336-4994. 5-12-79

PRÈS HÔPITAL STE-JUSTINE, sous-location, bas/duplex, 9 pièces, chauffé, fraîchement décoré, sous-sol fini, 3 salles de bain, salle de lavage, garage, libre 1er janvier. $700. 866-7997, 737-0332 le soir. 13-12-79

CÔTE DES NEIGES (secteur), grands 3½, 4½, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation immédiate, $215, $330. 739-2913. 7-12-79

BOULEVARD GOUIN EST, jolie grenier, 3½ CHAUFFE à sous-louer $125./mois. Accès à la cour. Facilités de stationnement. 283-2152 (bureau) 387-4116. 10-12-79

CÔTE DES NEIGES et Chemin Côte Ste-Catherine, 3955 St-Kevin, nouveaux 2½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 731-6083 et 738-5850. 10-12-79

VAN HORNE ET DECELLES, libre immédiatement, 3½, demi sous-sol, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. $120. 484-5819. 10-12-79

A VILLE ST-LAURENT, 3½, sous-location. RABAIS de $50.00/mois. Disponibilité mi-décembre jusqu'en juin. Jour: 336-1133 ou 733-6651. 10-12-79

RACHEL, 1595, face au parc Lafontaine, 3½ chauffé à sous-louer, 1er janvier. $220. 521-0320, 522-5651. 11-12-79

VAN HORNE ET DECELLES, libre immédiatement, 3½, demi sous-sol, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. $120 484-5819. 10-12-79

WESTMOUNT, 4360 Côte des Neiges, 1½ meublé, chauffé, taxes payées. $115.00/mois. Étudiants bienvenu! 481-8267, 935-3615 15-12-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

CANNES. Côte d'Azur, 8½ pièces, entièrement meublé, rez-de-jardin, petit immeuble près de la mer. (613)741-2738. 10-12-79

AUTOS À VENDRE

Rolls Royce
1973
Impeccable. Garanti 1 an. Brun et beige. Acheteurs sérieux seulement.
$45,000.00
Demandez
Jacques Drouin
418-687-0753.
10-12-79

OLDSMOBILE 1979 Cutlass, familiale, diesel, air climatisé, tout équipé, 30,000 kilomètres. Particulier: 1-479-6686. 10-12-79

PEUGEOT 604, août 1979. Luxueux sedan. Toutes options incluses, air climatisé et toit ouvrant. Prix avantageux. 934-0043 et 937-7752 particulier. 10-12-79

CAPRICE CLASSIC 1979, 4 portes, en parfaite condition, équipée, voiture de diplomate. 937-7781, le soir 735-1400. 10-12-79

CHEVROLET CAPRICE 78, toute équipée, air climatisé, 30,000 milles, en excellente condition, $6,250. 655-1775 le soir 10-12-79

JAGUAR XJ6, (1970), refaite à neuf. 4 portes, rouge vin, intérieur cuir. Moteur 6 cylindres. Sans aucun millage. Transmission automatique, direction-freins assistés (disques 4 roues) toute équipée. Impeccable: $6,500.00. Camille: 937-9591, 484-7419. 976 Lacasse, Montréal. 13-12-79

MERCEDES 280, 1975, 70,000 milles, en parfait état, $10,500.00 332-4193. 10-12-79

RABBIT 1979, De Luxe, automatique, 6,000 milles, état impaccable, $6,500.00. Particulier: 733-9534 10-12-79

AVIS

ENQUÊTE-FEMMES: nous avons besoin de femmes ayant eu recours à des services d'orientation professionnelle. S.V.P. veuillez nous contacter. 843-7652. 10-12-79

BUREAUX À VENDRE

BUREAU ET/OU SERVICES DE SECRÉTARIAT à partager, pour psychologues, médecins ou professionnels. 522-4535. 10-12-79

CHALETS À LOUER

STE-MARGUERITE, Entrelacs — Luxueuse maison canadienne, neuve, en front sur le lac des îles, meublée, tapis mur à mur, foyer, lave-vaisselle, 2 grandes chambres à coucher, garage, chauffage électrique, idéal pour ski de fond. Du 15 déc. au 15 avril, $2,500. 334-7845 ou 1-228-2958 sam. et dim. 10-12-79.

DOMAINE STE-AGATHE: Vacances-repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meublés Thibault. Saison, semaine ski, (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants. 256-6825, (819)326-5836. 11-12-79

ORFORD SUR LE LAC, au mois ou à la saison. 1er étage, maison Viceroy, 2 chambres, cuisine, salon, tapis. Pas de foyer. $350. 1er janvier. 277-6014. 10-12-79

ST-DONAT, Lac Ouareau, chalet 5 chambres à coucher, 2 foyers, lave-vaisselle, chauffage et déneigement compris. Décembre à mai, $2,000. En semaine: 488-6570, fin de semaine: 819-424-3214. 10-12-79

MONT ORFORD, lac à la Truite près pentes de ski, grand chalet suisse, 7 pièces, foyer, fenêtres à carreaux, toit cathédrale. Saison déc. à mai $2,000. Tél.: 1-819-843-5246, Mtl. 484-6737 3-12-79

CHALETS A LOUER AU CHERIBOURG, AU PIED DU MONT ORFORD. 6 modèles de 2 ou 3 chambres, entièrement équipés, loués à la saison (4 mois), ou à la semaine. Ski alpin, ski de fond, raquette, patinoire. Rés. 819-843-3308. 10-12-79

CHALETS DEMANDÉS

2 couples sans enfant, cherche un chalet dans un coin tranquille, pour passer quelques jours, entre Noël et le Jour de l'An. Foyer de préférence. Francine 849-7091 ou 482-3286. 10-12-79

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, 1½, place pour cuisiner, tout payé. $150.00 Préférence: jeune fille ou personne âgée. 271-6381. 10-12-79

COMMERCES À VENDRE

À vendre
Pour cause départ, cédons boutique, 1788 p.c., sans inventaire pour vêtements hommes et dames. Très bien agencée située "Promenade St-Bruno".
Prix intéressant pour acheteur sérieux.
Tél.: 653-3173 P.M. 861-4092
10-12-79

CONDOMINIUM

LONGUEUIL. "VIEUX" Condominium 5½. Impeccable Michèle Bajart 651-1000 679-0695. MONTRÉAL TRUST COURTIERS 10-12-79

CHALETS À LOUER

PASSEZ LES FÊTES AU CHERIBOURG
En spécial nous offrons un **15%** de réduction sur les quelques chalets de 2 et 3 chambres qu'il nous reste pour le mois de décembre, du 9 décembre '79 au 6 janvier '80. Nos chalets individuels sont entièrement équipés. Passez 4 semaines des plus agréables devant un feu de foyer, dans nos magnifiques chalets situés **AU PIED DU MONT ORFORD: SKI ALPIN, SKI DE FOND, RAQUETTE, PATINOIRE.**
À l'Auberge: messe de minuit 24 décembre et réveillon gastronomique le 31 décembre.
Réservations:
819-843-3308
10-12-79

CONDOMINIUM

VIEUX LONGUEUIL
"Le Square"
CONDOMINIUM À VENDRE
Hypothèque à 9½%. Pas d'agent. 1 mille du métro.
674-7687
10-12-79

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
CENTRE VILLE
VISITE LIBRE: SAMEDI & DIMANCHE 2:00 - 5:00
1250, avenue des Pins:
LE NOBLE. Condominium de construction récente et des plus prestigieux. **VUE IMPRENABLE DE LA VILLE!** Sis à quelques pas du Centre-Ville et de la Montagne. Vaste choix d'appartements incluant des garçonnières, des appartements de 2-3 chambres à coucher ainsi que des appartements à 2 étages. Prix à partir de $85,000.
935-8541.
Guy Labrecque 488-3770
Ted Schaner 849-5458
Eda Kistler 933-2387.
10-12-79

COURS PRIVÉS

ECOLE DE MUSIQUE d'Iberville. Cours de tout instrument, à la portée de tous. Longue expérience, professeur diplômé des écoles de Paris. 725-2056. (277-4013) 10-12-79

DEMANDES D'EMPLOI

Opérateur 'AES' désire travailler 6 heures/jour. 487-9977. 10-12-79

RÉDACTION ET RÉVISION. Expérience imprimés, magazines, brochures, dépliants, feuilles, etc. Prendrais emploi permanent ou temporaire, ou travail à la pige. 725-7418 10-12-79

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE CONSEILLER en petits et gros déménagements vous souhaite à l'occasion des Fêtes, un Joyeux Noël et une bonne nouvelle année à tous. Demandez Jean-Paul 670-7729. 2-1-80

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 17-12-79

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

PETITS CAMIONS. Transport déménagements en tous genres. Prix raisonnables. 581-5304. 10-12-79

DIVERS

Vous recevez? Vous avez besoin d'aide. Diplômés de l'Institut d'Hôtellerie et de Tourisme du Québec à votre service. Tél. après 19:00 heures, 672-9296 ou 331-9882. 12-12-79

A BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulottes. 937-9491. J.N.O.

GROUPE ELECTROGÈNE "ONAN", 3,000 watts, diésel, entièrement automatique. 279-3752. 10-12-79

MAISON de pièce sur pièce, 100 ans, nettoyés, numérotés, avec plan et photos, pour reconstruction. 1-295-2871 10-12-79

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, EBENISTE ET POLISSEUR, restauration de meubles antiques et d'époque. Décapage, refinition de tous genres. Travail soigné et personnalisé. 656-5918. 19-12-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

LES ENTREPRISES C.R.C.: rénovation, décoration, planification de cuisine, salle de jeu, rallonge, etc... Estimation gratuite. Heures de bureau: 9 à 5 hrs p.m. 471-5664. 6-12-79

LAVAL, RÉNOVATION DE BAINS. Prix spécial pour re-émailler votre bain. Estimation gratuite. 627-5534. 24-12-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX À VENDRE

MICRO-ORDINATEUR 32K ram, imprimante 2 disquettes, $4,000. 376-0474 après 18 hres. 10-12-79.

A BAS PRIX, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463, 845-0113. Richard. J.N.O.

FOURRURES

Manteau de fourrure en chat sauvage, peau allongée, très bonne qualité. Comme neuf; pointure: 8 à 10. Prix: $1,000. 672-6639 11-12-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE noir, K. Kawai, 5'1" avec banc, état neuf. Particulier 739-9031. 10-12-79

PIANO DE CONCERT, Heintzman. (Grosseur moyenne) blanc — très beau style — vient d'être accordé. $6,000. Jour: 842-1147, Soir: 733-6977, Madame Asselin. 10-12-79

PETIT PIANO DROIT WILLIS $650.00 279-0255 10-12-79

PIANO de connaisseurs, Baby Grant, Braunbach, 5 pieds impeccable, sonorité exceptionnelle. Etat neuf. $8,500.00. 733-2934. 10-12-79

LIVRES

UNE CENTAINE DE LIVRES, reliure plein cuir. Auteurs classiques. Prix à discuter. Oeuvres complètes. Zola et Hugo. Préfacées par Henri Guillemin. 844-5598. 11-12-79

"PUBLICATIONS CANADIENNES EPUISÉS" de Stephen Johnson. Editions Versatile, Vancouver. 679-8827. 10-12-79

LOCAL À LOUER

GRAND SALON DOUBLE. Eclairé, près du parc Lafontaine. Idéal pour bureau de professionnel ou atelier de graphiste, dessinateur, architecte ou artisan + garage disponible. 523-1245 ou 384-5086. 10-12-79

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, Bernard, 5 pièces, libre actuellement, 3e étage dans un bloc, chauffé, eau chaude fournie, $325. par mois. 279-3752. 10-12-79

GROSVENOR, bas duplex, 6½, libre immédiatement, foyer naturel, chauffé, sous-sol, $525. par mois. Appelez 285-1104, poste 254 bureau, 842-1082 le soir. 3-12-79

OUTREMONT, près Université Montréal, rue Woodbury, haut duplex 8 pièces, disponible 1er janvier, chauffé, eau chaude, foyer, sous-sol, garage, réfrigérateur, cuisinière, $550. 481-3490 - 935-7000. 10-12-79

VILLE ST-MICHEL, près d'Everett, 4½ fermé, ménage frais fait. Immédiatement. $150.00 non-chauffé. 725-4519. 11-12-79

Decelles (près de Jean-Brillant), grand 6½, très agréable, plan ouvert, murs et planchers faits, cuisinière et réf. fournis. $325. 738-7533 ou 484-6902. 10-12-79

Près Université de Montréal sur rue tranquille, haut de duplex rénové à louer, 3 chambres à coucher, cuisine moderne, chauffage électrique, garage, occupation immédiate. $650. 341-7891 le soir. 14-12-79

GRAND 5½ restauré par un ébéniste, $450. par mois, extérieur non refait, grand bain sauna privé, solives apparentes, cèdre odorant, sur poutres et piliers, 2 puits de lumière, 2 balcons, boiseries exceptionnelles, stationnement privé, près St-Laurent et Prince-Arthur. 849-7428. 10-12-79

RUE DORION ET CARTIER, sud Sherbrooke, plusieurs logements 4 et 5 pièces, de $90. à $130. Téléphonez 842-2394. 10-12-79

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, 7½, chauffé, rénové, ménage fait, $375. par mois. 481-8267. 10-12-79

MAISONS À LOUER

Rive-Sud à Laprairie, 150 chemin St-Jean, maison en pierre à louer, grande, bien située, offrant des possibilités résidentielles et commerciales, $400. 659-2783, 521-3488. 10-12-79

ST-LAMBERT, cottage 7½, 3 chambres à coucher, foyer, proximité ponts Victoria et Jacques-Cartier. Possibilité semi-meublé. $600. 671-9027 10-12-79

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

SKI MONT ORFORD, Maison canadienne, saison ou mois, accommode 8 personnes, tout équippé, foyer. 738-3123 après 6:00 P.M. 11-12-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

ARTISANS, avec importante invention. Besoin petit capital. Laissez message pour Ronald au 843-3715. 11-12-79

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEUR/EUSE INTERNE
Nous avons présentement un poste pour une personne bilingue et dynamique diplômée d'un CEGEP en électronique. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra seconder le service des ventes du département MICRO-SWITCH et aura la responsabilité des bons de commande, de la correspondance, de la littérature, etc.
Ce poste offre un excellent salaire, tous les avantages sociaux et, surtout, une excellente chance de se tailler une carrière d'avenir dans la vente.
S'adresser à:
Philippe Veillette
Honeywell
6277, rue St-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9
(514) 484-3501
10-12-79

Réceptionniste - Dactylo
Réceptionniste-dactylo bilingue demandée pour un bureau situé à Notre-Dame-de-Grâce. Conditions de travail excellentes. Six (6) semaines de vacances. l'été.
Faire parvenir sa demande à:
Case Postale 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
Dossier C-307
10-12-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

OLD ORCHARD BEACH, Maine, motel 2 étages, face à la mer, sur East Grand Ave., composé de 71 unités et d'un bureau (gérant). Chaque unité comprend 2 chambres avec lit double ou lits jumeaux, avec divan-lit au salon, tapis, chauffage électrique, douche, deux lavabos et balcon privé avec vue sur océan. Façade sur océan de 250' et piscine chauffée de 50' x 26'! Ouvert à l'année longue, il a été bâti, opéré et entretenu par le propriétaire. Envoyez toute demande à Edward F. Gaulin, Esquire, Gaulin & Kimmel, 9 Washington Street, Biddeford, Maine, 04005. Pas d'agent S.V.P. 10-12-79

OFFRES D'EMPLOIS

Sous-chef principal
Hôtel de première classe de l'Alberta recherche les services d'une personne énergique et compétente qui travaillera dans de grandes cuisines.
Salaire avantageux et excellents avantages sociaux.
Prière de soumettre curriculum vitae et décrire formation et expérience depuis les dernières dix années.
Nous invitons les personnes d'une compétence reconnue seulement à adresser leur candidature à **C.P. no C-306.**
10-12-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 12¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir.

ABAISSEMENT 12¾%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

ARGENT DEMANDÉ — TEMPS COURT. $60,000, 1ère hypothèque 14%. NOTRE-DAME DE GRÂCE Aussi, $15,000 2ième hypothèque 18%. Boulevard L'Acadie. Bonne valeur. Garanti par propriétaire 277-6174. 13-12-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL, cottage pierre et brique, détaché, 12 pièces, 6 chambres à coucher, 4 salles de bain, prix normal: $135,000. Réduit à $95,000. pour vente rapide. Hypothèque de $45,000. disponible à 11%. (intérêt) 277-6174. 13-12-79

LAC ST. FRANÇOIS. Magnifique résidence, bord de l'eau. Vue panoramique. Garage. Grand terrain paysagé. Quai privé, plage. Meublée. Céline Arsenault 651-1000 651-5454. MONTREAL TRUST COURTIERS 10-12-79

OUTREMONT, EN CO-PROPRIÉTÉ avec le propriétaire actuel. Près de Ducharme. Haut de duplex, 8 pièces, 5 chambres. 733-8331 10-12-79

OUTREMONT, 7½, vieux triplex, cuisines modernes, salles de bain modernisées, système eau chaude. Grande cour. $75,000. Hypothèque: $45,000 à 12%. Près collège Stanislas et transports. 277-6174 13-12-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
ST-BRUNO
Modèle exclusif. Plans d'architecte. Terrain: 13,000 p.c., boisé. Construction d'un an. Extérieur en brique et cèdre traité, ne nécessitant aucun entretien. Construction en 2 x 6 avec laine 6 po. 2,500 p.c. de surface + 1,500 p.c. de cave. Chauffage électrique, air chaud forcé. Foyer combiné au système de chauffage. 4 chambres à coucher au 2ème plancher. 2½ salles de bains. Matériaux de finition de qualité supérieure. Très grande cuisine et salle familiale jumelée. Beaucoup de fenestration. Ensoleillement maximum. Directement du propriétaire et constructeur: $140,000.00. **Sur rendez-vous, après 17 heures: 653-6786.**
10-12-79

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

ST-BRUNO: $152,000. Cottage style moderne, plan d'architecte. Plafond cathédrale cèdre, immense foyer, fenêtres panoramiques, studio, 4 chambres, garage double, piscine creusée, terrain 20,749 p.c. **Nicole Chabot 653-1576, 653-7703.**

LONGUEUIL - Canadienne authentique ayant le cachet de son vieil âge, poutres, boiseries, planchers de pin, 2 foyers. MLS. **Mariette Gervais 463-3731 - 678-8857 - PAGETTE**

VIEUX LONGUEUIL - Superbe Canadienne de luxe. 5 chambres à coucher. Salle de séjour avec foyer donnant sur jardin. Construction supérieure. IMPECCABLE. **Janine Bédard 465-1900, 651-4900.**
10-12-79

COURTIER

OUTREMONT
Cottage rénové de 11 pièces, 6 chambres, 4½ salles de bains, 3 cheminées avec vue sur parc Joyce et construit sur un superbe grand terrain permettant même une construction. Situé au 589 avenue Rockland angle Bernard. **André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641.**
TRUST GÉNÉRAL,
courtier
10-12-79

ABRI FISCAL
32 logements de classe 32.
A Longueuil: hypothèque à 12%. Directement du propriétaire. Pas d'agent. **334-0007.**
10-12-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE

A Lanoraie, bord du fleuve, 1/2 heure de Montréal, maison moderne et meublée, 3 chambres à coucher, garage double. Bon placement avant printemps. Comptant $5,000. 288-9761. 10-12-79

ST-HILAIRE: Près de la montagne — grand terrain boisé — piscine creusée — très belle maison — il faut voir. LOUISE DELAND, 467-2156, 464-5741, IMM. SELECT COURTIERS 10-12-79

ST-HILAIRE: Urgent — transfert — blle propriété — 4 chambres — foyer — garage — terrain paysagé 120 x 90 — taxes basses — demande $59,500. — négociable. ALBERT SIMON 467-2156, 658-8216. MLS. IMM. SELECT COURTIERS 10-12-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Immeuble résidentiel, 207 logements, avec subsides fédéraux non-remboursables, entièrement en béton. Construction 1977. Très luxueux. Situé partie est de Ville St-Laurent. Prix: 6,4 millions. Minimum comptant : 1 million. 336-6664. 10-12-79

Aubaine, indexation 31, 32, maison 19 appartements loués jusqu'à juillet 1981. Tél: 1-514-346-4812. 10-12-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
ST-BRUNO
Modèle exclusif. Plans d'architecte. Terrain: 13,000 p.c., boisé. Construction d'un an. Extérieur en brique et cèdre traité, ne nécessitant aucun entretien. Construction en 2 x 6 avec laine 6 po. 2,500 p.c. de surface + 1,500 p.c. de cave. Chauffage électrique, air chaud forcé. Foyer combiné au système de chauffage. 4 chambres à coucher au 2ème plancher. 2½ salles de bains. Matériaux de finition de qualité supérieure. Très grande cuisine et salle familiale jumelée. Beaucoup de fenestration. Ensoleillement maximum. Directement du propriétaire et constructeur: $140,000.00. **Sur rendez-vous, après 17 heures: 653-6786.**
10-12-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

C.D.N. particulier vend très bel immeuble moderne, 27 app. jamais de vacance, quartier de classe, revenu $67,000. 733-2260 le soir et samedi le jour. 10-12-79

AUBAINE! Seulement $12,000. comptant pour cette propriété à très bon revenu. Balance $45,000, hypothèque 11½%, revenu $12,780. par année. Pour plus d'informations, appeler au 274-8805 ou 845-2427. 11-12-79

CARRÉ ST-LOUIS, 15 pièces, maison de ville, attaché, chauffage électrique avec cave, 3 cuisines, 3 salles de bain, grande cour. Prix aubaine $42,000. Bon pour résidence ou bureau, ou maison de chambre. 277-6174. 13-12-79

DERNIÈRE CHANCE! A Laval, 8 x 5½ de classe 32. Chauffage électrique. Hypothèque à 11¾% A.M. Chaput: 661-6810. Immeubles Duvernay Inc. 11-12-79

SERVICES DIVERS

Monsieur Baignoire
FAITES RÉÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES. LAVABOS. TUILES. TOILETTES. PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE. DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!
Résidences, appts, hopitaux, couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 10-12-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Le club
CONFIDENTIELLEMENT
nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer. Bienvenue aux adultes libres de tous âges.
Pour renseignements ou rendez-vous communiquer à:
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond suite 820 H3G 1W7
J.N.O.

ÊTRE DEUX
Partagez la période des fêtes avec un être intéressant et compatible.
«RENDEZ-VOUS» est une agence de rencontre professionnelle. Établie à Montréal depuis 1966.
Clientèle distinguée.
Notre réputation est basée sur la qualité de nos services.
282-0058 ou 933-3673 (24 h.)
Ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. Lundi au vendredi.
RENDEZ-VOUS
1117 Ste-Catherine Ouest Suite 108, Montréal. 10-12-79

Par correspondance
se faire des ami(e)s du **MONDE** entier et de **FRANCE.** Documentation à: **GENET (D), B.P. 127, 76051 LE HAVRE CEDEX, FRANCE.**
10-12-79

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

GRAVURES ORIGINALES RECENTES de Charbonneau, Derouin, Tétrault, Lau, Boisvert, Savoie, 437 Grosvenor #12. Samedi, dimanche, midi - 17 heures, lundi à vendredi, 11 à 18 heures. 935-5518 10-12-79

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT
CA PRESSE!
Les clubs 4H du Québec

TABLEAUX - PEINTURES

À VENDRE
Livre d'Art:
"Mon oncle Antoine".
Auteur:
Claude Jutra.
Illustrations:
Antoine Prévost.
Éditions:
Art Global.
Communiquez:
651-5888
10-12-79

KAMOURASKA
Une série complète (11) de gravures E.A.
D'ANTOINE DUMAS MON ONCLE ANTOINE
Une série complète (8) de gravures E.A.
D'ANTOINE PRÉVOST
486-3049
10-12-79

TERRAINS À VENDRE

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski... 1-514-297-3163 J.N.O.

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditons faciles. 1-514-297-3163. J.N.O.

A VENDRE A LA CAMPAGNE, à 20 milles au nord de St-Jovite, étendue de terrain boisé, 5280 pi. X 750 pi sur le chemin. Prix d'aubaine $16,500. 819-425-5252. 10-12-79

VOYAGES

MEXIQUE - spécial avion, voiture, $389. - Noliprix de: Floride $149. Londres $259. Bruxelles $419. Paris $299. - Espagne, Portugal, Maroc $470. - Aller simple: hebdomadaire Londres $195 US, Bruxelles $225. US - Forfait luxe: Colombie 1 semaine $449. US - Croisière - avion 7 jrs $600. US. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085. Québec 14768840-0435. 17-12-79

DÉCÈS

ARCHAMBAULT, Raymond. — A Boucherville, le 5 décembre 1979 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Raymond Archambault, ingénieur, époux en 1ère noce de feu Paule Thibault et en seconde noce de Aline Quintal. Il était le père de Claude (Alberte Ledoyen) et de Yves (Camille Cousineau) et le grand-père de Paule, Sylvain, Dominique, Olivier, Sophie et Hélène. Les funérailles auront lieu le samedi 8 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Tétreault et Fils Ltée No 27 rue de Laperrière, Boucherville, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 1:30 heures et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

Me Jacques Marcoux

À l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le 26 novembre 1979, à l'âge de 50 ans, est décédé Me Jacques Marcoux notaire à Marieville. Il a été inhumé le lendemain. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 décembre, à 2:30 heures à l'église paroissiale de Marieville.
Il laisse son épouse (Thérèse René de Cotret), six enfants: Geneviève, Pierre-Yves, Julie, Catherine, Élise et Nicolas. Son frère Jean (Gloria Swanson), ses soeurs: Louise (Bernard Blain), Colette, Lucie, Andrée (Jacques Martineau), Martine (Abe Gershberg). La famille recevra les témoignages de sympathie après le service, à la salle des Chevaliers de Colomb, 302 rue Ouellette, Marieville.

Inscriptions à la session d'hiver 1980

Les inscriptions aux programmes de premier, deuxième et troisième cycles auront lieu du **10 au 13 décembre 1979.** Les inscriptions auront lieu durant les journées, aux endroits et aux heures déjà communiqués aux étudiants.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur de son programme ou au

Service de l'inscription
Bureau du registraire
Tél: 282-6961

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**



VIVRE AVEC LES RAYONNEMENTS
Par E.J. HALL, traduit par le Dr Marc ODIER
F - 136 pages, 15,4 × 24,3, 44 figures et 4 tableaux, broché. **$14.70**

Le public s'émeut lorsqu'un projet de construction de centrale nucléaire est envisagé, mais admet facilement des radiographies dentaires ou médicales fréquentes. Cette attitude est-elle justifiée ?
Eric HALL, radiobiologiste de renommée internationale, expose avec clarté et précision, dans un langage accessible à tous, les différentes sources de radiation (effets sur l'embryon pendant la grossesse, radiation en provenance de la nature elle-même, radiothérapie : traitement des cancers, dangers des centrales nucléaires, etc.).
Ce livre doit permettre à tout homme de se conduire en citoyen conscient, d'évaluer les risques encourus en face des avantages attendus, et de discuter impartialement des conditions d'emploi des radiations et de leurs limites.

Veuillez m'expédier ..... ex. de VIVRE AVEC LES RAYONNEMENTS
Au prix de $14.70
☐ CHÈQUE ☐ MANDAT POSTE
Paiement ci-joint à l'ordre de SOMABEC
Case postale 295, St-Hyacinthe, Qué. J2S 5T5
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Enseignement aux adultes

INITIATION:
- **ART DRAMATIQUE**
- **ART ORATOIRE**

— JOUR ou SOIR —

CONSERVATOIRE LASSALLE

Aucun examen d'entrée

Inscription dès maintenant

3505 rue Durocher
288-4034

Permis 749569

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONER À LE DEVOIR

844-3361

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Coopération

À ceux qui désirent soit parfaire leur formation professionnelle, soit pousser plus loin leur réflexion sur le rôle de la coopération dans la société actuelle, la Faculté de l'éducation permanente offre cet hiver les cours suivants:

— Le droit de la coopération
Professeurs: Claude Béland et conférenciers
Dates: du 22 janvier au 15 avril, le mardi, de 18h45 à 22h15

— Les coopératives et le développement socio-culturel
Professeurs: Gabriel Gagnon, César Rutigliano et conférenciers
Dates: du 23 janvier au 16 avril, le mercredi, de 18h45 à 22 h 15

— Animation des assemblées délibérantes
Professeur: Fernand Hivon
Dates: 18, 25, 26 janvier; 1, 2, 29 février; 1, 21, 22 mars, le vendredi, de 19h à 22h, le samedi, de 9h à 17h30.

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Avis

Les candidats à l'admission-inscription au trimestre d'hiver 1980 sont priés de noter que la Faculté de l'éducation permanente reporte la date limite d'admission au **14 décembre,** sauf pour les certificats suivants:

- **Coopération**
- **Criminologie I et II**
- **Culture et civilisation**
- **Droit**
- **Études québécoises**
- **Information et journalisme**
- **Publicité**
- **Relations industrielles I et II**
- **Relations publiques**
- **Santé et sécurité au travail**
- **Sciences infirmières: santé communautaire**
- **Sciences de la communication**
- **Toxicomanies**
- **Traduction I**

Renseignements:
343-6090

Depuis plusieurs années, OXFAM-QUÉBEC est présent dans des dizaines de pays du Tiers-Monde...

AUJOURD'HUI,

OXFAM-QUÉBEC
vient en aide au
CAMBODGE
et au
NICARAGUA
grâce à vos dons !

SOYEZ GÉNÉREUX

Veuillez faire parvenir votre don à
OXFAM-QUÉBEC
c.p. 4444
Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3R6

Nom .....
Adresse .....
Municipalité ..... Province .....
Code postal .....

Ci-joint la somme de $.....
Un reçu sera envoyé pour tous les dons de plus de $10.

L'entrepreneurship au Québec

par Jean-Marie Toulouse
Préface de Pierre Harvey

Collection « Histoire économique et sociale du Canada français » publiée sous la direction du Centre de recherche en histoire du Canada français

Les Presses H.E.C. — Fides

173 pages, $10.00

les éditions **fides**
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

PRIMAIRE - SECONDAIRE - COLLÉGIAL

COLLÈGE STANISLAS

OUTREMONT
RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS

Collège privé reconnu d'intérêt public par le Gouvernement du Québec au titre de la coopération Franco-Québécoise.

Préparation au Baccalauréat Français (équivalent du D.E.C.) avec adaptations aux profils d'accueil des Universités Nord-Américaines.

ADMISSIONS POUR 80-81

Ouvertes aux garçons et filles de la Maternelle au Secondaire IV inclus. Le Secondaire V sera également ouvert aux jeunes filles en septembre 81 et le Collégial, en septembre 82.

MATERNELLE ET PRIMAIRE:
— Maternelle (1 an): admission dès l'âge de 5 ans
— Primaire (cycle de 5 ans): admission dès l'âge de 6 ans

SECONDAIRE:
— Admission sur dossier
— Cycle de 5 ans

COLLÉGIAL:
— Admission sur dossier
— Cycle de 2 ans
— Préparation:
  - au Baccalauréat Français (séries littéraires, économique, sciences pures et sciences de la santé)
  - à l'entrée dans les Universités Nord-Américaines et Européennes.

À TOUS LES NIVEAUX DE NOMBREUX SERVICES:
— Services pédagogiques et d'orientation, bibliothèque, Audio-Visuel
— Pastorale
— Service aux étudiants: activités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
— Cafétéria.

NOS OBJECTIFS:

Projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités pastorales.

Un cheminement continu, coordonné et structuré de la maternelle à l'Université.

Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.

RENSEIGNEMENTS ET ADMISSIONS — **Tél.: 273-9521, 780, boul. DOLLARD, Montréal H2V 3G5**

Bourses des gouvernements Français et Québécois et internes

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Culture et civilisation

La Faculté de l'éducation permanente présente cet hiver 3 activités de choix:

Histoire politique de l'Occident
(LRP 2030)
Survol historique et analyse d'événements ou de situations politiques passées et/qui revêtent une signification particulière pour la compréhension du monde actuel.
Lundi soir, de 19 h à 22 h
du 7 janvier au 21 avril

Culture et contre-culture
(LRP 1010)
Quatre initiations dans une même activité: vie économique, vie sociale, vie politique, arts et lettres.
Mardi soir, de 19 h à 22 h
du 8 janvier au 15 avril

Arts et lettres en Occident: Introduction
(LRP 2040)
Un voyage dans le monde merveilleux de la musique, de la peinture, de l'architecture et des lettres, à l'aide de documents audiovisuels et de lectures dirigées.
Mercredi soir, de 19 h à 22 h
du 9 janvier au 16 avril

Date limite d'inscription:
18 décembre
Pour information:
343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Formation personnelle et perfectionnement professionnel

Hiver 1980

Administration
- Financement municipal
- Principes de l'administration et de l'organisation
- Administration du personnel
- Psychologie du travail
- Relations humaines dans l'organisation
- Anthropologie sociale de la vieillesse

Arts et lettres
- Arts et lettres en Occident — Introduction

Communications
- Opinion publique
- Communication

Condition féminine
- Criminalité féminine

Connaissance du Canada et du Québec
- La coopération et l'économie québécoise
- Situation du loisir au Québec
- Réalités sociales québécoises
- Étude critique d'un événement
- L'évolution récente du Québec
- Actualités québécoises

Consommation
- Le droit de la protection du consommateur

Coopération
- Actualité coopérative I
- La coopération et l'économie québécoise
- Le droit de la coopération
- Les coopérations et le développement socio-culturel

Culture
- Culture et contre-culture

Criminologie
- La criminologie: histoire et perspectives actuelles
- Droit, justice et criminalité
- Criminalité féminine

Droit
- Le droit de la coopération
- Droit, justice et criminalité
- Droit du travail I
- Le droit de la protection du consommateur
- Le droit et les personnes âgées

Économie
- Économie I
- Financement municipal
- De la société industrielle à la société post-industrielle

Éducation et pédagogie
- L'enfant et la lecture
- Enseignement et apprentissage par objectifs
- Atelier d'animation en enseignement
- Psychologie de l'apprentissage
- Valeurs chez les jeunes
- Intervention psycho-sociale scolaire

Famille
- Dynamique de la famille
- Aménagement intérieur
- Sociologie de la famille

Gérontologie
- Anthropologie sociale de la vieillesse
- Le droit et les personnes âgées
- Problèmes de gérontologie I
- Problèmes de gérontologie II
- Problèmes de gérontologie III
- Personnes âgées et problèmes de nutrition

Histoire de l'art
- Arts et lettres: Introduction

Linguistique et langues
- Pratique de l'anglais écrit
- Pratique du français écrit
- Le français écrit

Loisir
- Dimensions fondamentales du loisir
- Situation du loisir au Québec
- Urbanisme et loisir
- Tourisme et loisir
- Quelques principes d'organisation des loisirs
- Loisir et techniques audiovisuelles
- Loisir et plein-air

Milieu urbain
- Financement municipal
- Urbanisme et loisir

Publicité
- Introduction à la publicité
- Persuasion et publicité
- Langage visuel en publicité
- Art contemporain et publicité

Psychologie
- Dynamique des relations humaines
- Dynamique de la famille
- Psychologie de l'apprentissage
- Psychologie sociale
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes
- Psychologie du travail
- Psycho-sociologie de la vie moderne

Relations publiques
- Initiation aux relations publiques

Sciences
- Introduction à la statistique
- Physiologie humaine

Sciences de la santé
- Sociologie de la santé

Science politique
- Les grands organismes internationaux
- Histoire politique de l'Occident

Sociologie
- Opinion publique
- Anthropologie sociale de la vieillesse
- Réalités sociales québécoises
- Psycho-sociologie de la vie moderne
- Éléments de sociologie
- Sociologie de la famille
- De la société industrielle à la société post-industrielle
- Sociologie de la santé

Techniques et méthodes
- Entraînement au travail en équipe
- Méthode de recherche
- Processus et techniques d'organisation
- Animation des assemblées délibérantes
- Méthode de travail intellectuel
- Statistiques dans la vie quotidienne
- Introduction à la statistique
- Techniques de créativité

Toxicomanies
- Alcoolisme et drogues
- Effets physiologiques des psychotropes

Travail
- Droit du travail I
- Psychologie du travail
- Éléments d'ergonomie

Tous ces cours, sauf exception, conduisent à l'octroi de 3 crédits.

Date limite d'inscription: 18 décembre

Renseignements:
Faculté de l'Éducation permanente
3333, chemin Queen Mary 6e étage
Tél.: 343-6090.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

L'agitation a régné à la Bourse de Toronto, vendredi. Les valeurs liées aux hydrocarbures se sont effondrées de 76.50 à 3,573.98, entraînant dans leur sillage l'indice composé qui a terminé la séance en baisse de 16.25 à 1,730.35.

Neuf des 13 autres secteurs de la Bourse ont subi des pertes. L'immobilier a dominé les trois secteurs à la hausse.

Au total en fin de séance on dénombre 187 valeurs en hausse, 279 en baisse et 189 ont conservé leurs positions du jour précédent. Le volume des affaires comprenait 7.58 millions d'actions d'une valeur globale de $145.52 millions, et 8,746 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance de vendredi, Gulf Canada perd 3 3-4 à $96 1-4, Imperial Oil A 2 3-4 à $42 1-2, Shell Canada 1 5-8 à $35 3-8, Seagram Co. 1 1-4 à $46 et Dome Pete 1 1-8 à $49 3-4.

Falconbridge Nickel A gagne 2 1-2 à $82, DuPont Canada A 2 1-4 à $26, Algoma Central Railway 1 1-4 à $20 3-4, Inco 1-4 à $24 1-4 et Maislin Industries 42 1-2 cents à $5 3-8.

Dans le secteur minier, Dome Mines cède 1 3-8 à $50 1-8, Campbell Red Lake Mine 1 à $27 3-4 et Denison Mines 5-8 à $37 3-8, Placer Development prend 3-4 à $40 et Teck Corp. A 3-8 à $21 7-8.

Parmi les pétroles, Total Pete NA recule de 1 1-4 à $29 1-2, Numac Oil and Gas de 1 1-4 à $44 et Amalgamated Bonanza Pete de 1 1-4 à $33 1-4. Canadian Superior Oil monte de 4 à $204 et CanDel Oil de 2 1-4 à $55.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	335	335	335	+ 5
Aby Gin w	1500	$6⅞	$6¼	$6½	+ ⅛
Abti Prce	30050	$18⅜	18	18¼	— ⅛
Abitbi 10	z47	$51⅛	51⅛	51⅛	
Acklands	140	$16	16	16	
Action Trd	4100	43	43	43	— 4
AdanacM	10800	$5¾	5⅜	5⅜	+ ¼
Advocate	700	210	210	210	
Afton Min	450	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
AgnicoE	8950	$8¾	8⅜	8⅜	+ ⅛
Agra Ind A	200	490	490	490	
Akaitcho	890	130	125	130	
Albany	165700	135	122	122	— 3
Alt Energy	23761	$41	39¾	40¼	— ¼
AltaGas A	96103	$27¾	26	26½	— ¼
Alta G D p	z3	$296	296	296	
Alta G F	380	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Alta G 9.76	840	$26¾	26	26	— ⅜
Alta G 6⅜	29895	$38⅛	36	36½	— ¾
Alta Nat	100	$71	71	71	+ 1
Alcan	39843	$48½	47⅞	48	
AlgoCent	500	$20⅞	20½	20¾	+1¼
AlgomaSt	14619	$29¾	29½	29¾	+ ⅛
ASte l p	400	$25½	25⅛	25½	+ ⅜
Almin 4½ p	125	$40	40	40	
AmBonza	58464	$34	32½	33¼	—1¼
AmLarder	2000	28	28	28	
Amcan	z120	475	450	475	
Am Eagle	7800	365	340	340	—15
AmLeduc	28500	52	49½	49½	
AndresWA	600	$11¾	11⅝	11¾	
Ang CT 4½	z40	$24¼	24¼	24¼	
Ang CT 290	z20	$32¾	32¾	32¾	
Ang D Gld	z31	185	185	185	
Ang U Dev	2900	450	450	450	
AnthesCp	250	572	72	72	
Aquitaine	43130	$41¾	39	40	
Arbor C	250	100	100	100	— 5
Argosy	2000	28	28	28	— 1
ArgusBpr	200	$29	29	29	+ ¾
ArgusCpr	1050	$7	6¾	6¾	— ⅛
Asamera	16125	$21¼	20⅛	20⅜	— ⅜
Asbestos	1900	$36¼	36	36	
AsocPorc	1100	170	165	170	
Atco A	24215	$18⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Atlas Yk	2000	65	64	64	— 1
Ato Hard A	2300	$12¾	12¾	12¾	
BC Sugar A	1100	$35½	35¼	35½	— ¼
BC Sugar P	630	$13	13	13	— 1
BP Can	72350	$40	36¾	38	— ¾
Banister C	4050	$17⅜	17⅛	17⅛	+ ⅛
Bank BC	1640	$30	30	30	
Bank Mtl	30255	$24¼	23⅞	24	— ¼
Bank NS	27213	$24½	24¼	24¼	— ¼
Bankeno	8800	425	410	410	—15
Barex	10000	20	20	20	
Bary Expl	100	166	166	166	
Basic Res	29504	$11	10	10¾	
Baton B	500	$12½	12½	12½	
Bell Canad	37907	$21⅞	21½	21½	— ¼
BellApr	z36	$63½	63	63	
BellCpr	200	$27¼	26¾	26¾	— 1
Bell 2.28	1025	$31¾	31⅝	31⅝	— ⅜
Bell 1.80	595	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ¼
Bell 1.96	4225	$26⅛	26	26	+ ⅛
BethCop	z23	$18⅛	18⅛	18⅛	
BighartOG	1800	$6½	6⅛	6⅛	— ¼
Biltmorel	1000	$6	6	6	— ½
Bl Hawk	2000	32	32	32	+ 2
Blakwod A	100	$5	5	5	+ 5
Bombr	z14	$11½	11½	11½	
Bonza O	28150	$8¼	7⅞	7⅞	— ⅛
BonanzaW	4310	345	325	325	—20
BorderC	300	415	390	390	—20
Bow Valy	56245	$40½	39	39¾	+ ⅛
Bow-m pr	100	$43	43	43	+ ⅜
Braior Res	17125	$19¾	19	19	+ ⅜
Bramalea	700	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Brascan A	41893	$24	22¾	22⅞	
Brenda M	6750	$26	26	26	— ¼
Bright A	100	$15	15	15	
Brinco	2266	$7¾	7½	7⅝	
Brinco p	700	480	475	480	
BCFP	600	$22	21½	22	
BCFP pr	650	$36¾	36¾	36¾	+ ¾
BCRIC	63272	$7¼	6⅞	7¼	+ ¼
BC Phone	3670	$16½	16⅛	16½	— ⅛
BCPh 4½ p	z50	$49	49	49	
BCPh 4¾ p	z10	$52½	52½	52½	
BCPh 4.84	102	$14½	14½	14½	+ ⅜
BCPh 6.80	310	$19	18¾	18¾	— ¾
BCP 7.04 p	330	$20	20	20	— ⅛
BCP 2.32 p	300	$33	33	33	
Brunswk	5900	$9¾	9⅜	9½	— ¼
Budd Can	100	$7¼	7¼	7¼	
CAE	2600	$14¼	14	14⅛	— ⅛
CME Res	10700	243	241	242	— 2
Cad Frv	704	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
Cad Frv A	500	$9½	9⅜	9⅜	— ⅜
Cal Pow A	26594	$45⅛	44¾	44¾	— ⅜
Cal P 9.80	92	$101¾	101⅛	101⅛	—1⅜
Cal P 9.75	455	$103	102	102	+ ½
Cal P 2.36	300	$26½	26⅜	26⅜	— ⅜
Cal P 8¾	z70	$99	99	99	
Calvrt	391310	160	135	152	+ 5
CamMine	17100	31	30	31	+ 1
Camflo	1700	$15⅞	15½	15½	— ¼
CChibA	1500	$10¼	10	10	— ¼
Camp RL	2300	$28½	27¾	27¾	— 1
CanCem	10468	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
CCeCp	317	$15¾	15¾	15¾	
CDC	1235	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
CDC pr B	550	$118	116	116	—1½
CanMaltA	500	$31	30⅞	30⅞	— ⅛
C Nor West	23942	$18	16⅞	17⅜	+ ¼
CanPerm	4762	$19½	19	19	
CPerm 6¾	100	$22¾	22¾	22¾	
CPerm 8	300	$23	23	23	+ 1
CS Pete	81000	$12⅞	11¾	11⅞	— ⅜
Can Trust	1020	$22¼	22	22	— ⅛
C Trust 7¼	350	$19	19	19	
CCabiesyA	300	$13	13	13	— ¼
CCabiew	5500	200	185	187	—13
CdnCel	1200	$8¼	8	8¼	+ ¼
CC Man A	700	$22¼	22¼	22¼	— ¼
CCurtis	z100	65	65	65	
C Formost	1700	$6½	6¼	6½	+ ⅜
CGE	100	$30	30	30	
C Homestd	20200	$25¾	24½	25⅛	+ ⅜
CIBkCom	44114	$26¼	25½	25½	
CManoir	160	$5½	5½	5½	— ¼
CMarconi	1400	$18¼	17⅜	17⅞	— ⅜
CMerrill	2400	$24⅜	23¼	23⅜	— 1
CNat R	8800	$8⅞	8⅜	8⅜	
C Ocdental	14975	$13⅜	13	13⅛	— ⅜
C Ocdntl p	100	$26½	26½	26½	
CP Inve	28325	$36¼	34	35	— 1
CP Ltd	83041	$37⅞	36⅝	36¾	
CPL A p	2200	$9¼	9¼	9¼	
CReserve	14200	$22¼	21¾	21⅞	+ ⅛
CdnSupO	9137	$204	204	204	+ 4
CdnTire	100	$25	25	25	
CdnTireA	2568	$25½	25½	25½	
C Utilties	13570	$18⅜	18⅜	18½	
CUtil 6pr	110	$75	75	75	+ 5
CU 10¼	525	$27	26⅝	26⅝	— ½
C Util 9.24	400	$26½	26¼	26¼	— ¼
Canbra	180	425	425	425	+ 5
CandelOil	5250	$55	55	55	+2¼
Canray	22750	305	295	305	+10
CanronA	300	$12⅜	12⅜	12⅜	
Cara	3000	$15½	15⅛	15½	+ ¼
CarlOK	8947	$6	5¾	5⅞	— ⅛
CarlBp	100	$28	28	28	
CarmaA	32300	$15	14½	15	+ ⅛
Carolin M	1000	$12	12	12	— ⅛
Carrier JD	1600	56	49	49	+ 2
Cassiar	2700	$12⅜	12	12	— ⅛
Cassidy L	100	400	400	400	
Casidy Ap	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Celanese	14980	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Cenex	54860	38	33	35	— 4
Ctl Est A	2744	$10¾	10¾	10¾	
Chncllr	2500	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Charter Oil	300	260	260	260	+ 5
Cherokee	6200	$11½	11	11	— ⅜
ChibKay	4500	19	19	19	— 1
Chieftan D	40650	$36	33	34	— ½
Chieftain p	225	$270	265	265	+15
Chimo	150	210	210	210	+10
Chrysler	8600	$7⅛	7	7	— ⅛
Cibor A	3000	125	125	125	—10
Coch-Dun	z50	$10	10	10	
Cockfield	100	$5⅝	5⅜	5⅜	
Coin Lake	4000	26	26	26	— 2
Cmplx	3200	435	435	435	
Cominco	4441	$46	45¼	45¼	— ¾
Comin co A	300	$25½	25¼	25½	+ ¼
Comrcl OG	8200	310	296	300	+ 1
Comtech	500	250	250	250	
Coniagas	1000	135	135	135	— 5
Con Bath A	6025	$14¼	14	14⅛	+ ⅛
Con Bath B	z30	$14⅛	14⅛	14⅛	
Con Fardy	1904	320	320	320	
CDurham	29400	166	159	163	+ 5
C Marben	4200	240	225	240	—10
C Morisn	10200	325	305	310	—10
Cons Pipe	200	$7½	7½	7½	+ ¼
Cons Prof	17861	123	116	116	
C Rambler	8301	400	400	400	
C Rexspar	2000	57	56	57	+ 1
Con Distrb	5150	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
ConsGas	85820	$25⅜	25⅛	25¼	— ⅛
Con Gas A	250	$64½	64½	64½	— 9
Con Glass	206	$15½	15¼	15¼	— ¾
Conventrs	25650	$11⅛	10½	11	+ ¼
Conwest	6550	$7	6⅜	6⅜	— ⅛
CooperC	z50	$6¼	6¼	6¼	
Cop Fields	3000	$10¾	10¼	10⅜	— ½
Corby vt	150	$29	29	29	— ¼
Cosed	135950	$11½	10¾	10⅞	— ½
CostainLtd	1300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Courvan	4000	103	100	103	+ 3
Craigmt	7600	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
CrainRL	500	$11⅜	11⅜	11⅜	
Crestbrk	18200	$20½	19¾	20	
Crown 8¾	300	$19⅝	19⅝	19⅝	
CZelrbaA	210	$23	22½	23	
Crush Intl	300	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
CuvierM	z500	60	51	51	
Cygnus A	300	$29¾	29⅜	29¾	+ ½
Cyprus	2850	$14¾	14½	14½	— ⅛
Czar Res	28105	$16⅜	15⅞	15½	
Czar Resp	1200	$40	38½	38½	
DRG Ltd A	300	$6	6	6	+ ¼
Daon Dev	58075	$14⅞	13⅞	14⅜	+ ⅛
Daon 8⅜ p	27600	$8	8	8	— ⅛
DEldona	23700	144	138	140	
Delhi Pac	5500	70	67	70	
Denison	18283	$38	37	37⅜	— ⅝
Dicknsn	7550	$8¾	8½	8½	
Digtech	2090	450	440	440	—10
Discovry	15100	151	148	148	— 4
Domani	1400	$6½	6¼	6½	+ ¼
DomeMine	2590	$51¾	50	50⅛	—1⅜
Dome Pete	99092	$51¾	48¾	49¾	—1½
DPete A p	3900	$21¼	20¾	20¾	— ½
DPete B p	1014	$21	20¾	21	
D Bridge	1155	$34	33½	33½	— ⅛
DExplor	7500	54	50	50	— 1
Dofasco A	2823	$33	32½	32⅛	—1⅛
Dofasco p	z50	$55⅞	55⅜	55⅞	
Dom Store	1775	$19½	19½	19½	+ ⅜
D Textile	3200	$13⅜	13	13¼	
D Textile p	z4	$100	100	100	
Domtar	13275	$24	23⅜	23⅝	+ ⅛
Domtar pr	600	$11¼	11	11	— ⅜
Dr McC A	100	$12½	12½	12½	— ¼
Dunde Pal	3333	55	55	55	— 2
DuPont A	2075	$26	24¼	26	+2¼
Dynamar	43400	290	270	285	
E-L Fin	100	$11½	11½	11½	
EstMirtic	200	195	195	195	+ 5
East Sul A	1800	265	265	265	— 5
EstnProv	900	$7½	7¼	7½	
Econ Inv	500	$20	20	20	
EgoRes	10400	195	185	185	— 5
ElectroK	700	70	70	70	+ 5
Elhm A	834	495	475	475	—25
Emco	1500	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Exquisite	100	330	330	330	—20
Extndcar	3750	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
Extd A	1100	$9⅜	9½	9⅜	
Falcon C	12065	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
FibrgNik A	24645	$82½	80	82	+2½
FedIndA	300	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Fidelity Tr	4100	465	460	460	—25
Fidelty Trp	100	$17	17	17	
Finning T	450	$37½	36	36½	+1¼
FiranGndl	z200	60	60	60	
F Calgary	7950	259	253	255	+ 3
F City F wt	300	$5	5	5	
F City Tr B	400	$7½	7½	7½	— ½
FMar	6700	150	150	150	+ 1
Foodex p	1100	$7	6⅞	7	+ ⅛
Ford Cnda	z110	$51⅛	50½	51⅛	
F Sea A pr	600	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Francana	7345	$13½	12⅜	13½	+ ½
Fraser	300	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Fruehauf	675	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
G&H Steel	1000	135	135	135	— 5
G M Res	2200	$5¾	5½	5½	
Galveston	4200	295	281	295	+15
GazMetr	10700	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅛
G Distrbw	1205	220	210	220	+25
GMC	292	$60¼	60¼	60¼	+ ⅜
Genstar L	29880	$25⅛	25¼	25½	+ ⅜
Giant Yk	335	$13½	13½	13½	— ¼
Gibraltar	23275	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Glbe Rlty p	2400	$23¾	23½	23¾	
Goldale A	800	$5⅜	5⅜	5⅜	— ¼
Goldund M	8200	300	280	300	
Goodyear	1200	$18¾	18⅜	18¾	— ¼
Goodyear p	100	$33	33	33	
Granduc	8600	234	226	226	— 4
GL Forest	384	$43	43	43	— ½
GNFin	5000	245	245	245	+ 5
GtWestS	3100	320	315	320	
Greyhnd	205	$24⅞	24¾	24⅞	+ ½
Guard Cap	100	$8½	8½	8½	+ ¼
Gulf Can	87970	$100¼	93	96¼	—3¾
Gulfstrem	36050	365	340	345	+15
HCI Hldg	3000	$15¾	15½	15¾	
Hard Crp A	8450	245	235	240	+15
Hard Crp C	1680	240	240	240	
Harlequin	11625	$20¾	20¼	20⅜	— ⅛
Hatleigh A	z36	$5⅝	5⅜	5⅜	
Hatleigh B	354	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Hawker	7500	$16¼	16	16	— ¼
Hayes D	600	$9½	9½	9½	
Hedway A	100	$5	5	5	— ⅛
Highfield	1300	295	290	295	+10
Holinger A	829	$44½	44½	44½	
Home A	28403	$95	94⅜	94¾	
Home B	13774	$95	94⅜	94⅞	+ ⅛
H Bay Mng	2810	$23	22¾	23	
H Bay Co	1910	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
HBC pr	1124	$21⅞	21½	21½	— ¼
HB Oil Gas	23220	$97⅛	94	95	+ 1
Husky Oil	1200	$74⅜	74	74	
Husky A pr	z50	$38¾	38¾	38¾	
Husky B pr	z50	$40¾	40¾	40¾	
Hydra Ex	2820	52	50	50	— 2
IAC	21055	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅜
ITL Ind	1400	310	305	305	— 5
IU Intl	10500	$13½	13⅛	13⅛	— ⅜
Imasco	1537	$43	42½	43	+ ¼
IOil A	136442	$45¼	41⅜	42½	—2¾
Imp Oil B	2801	$45	45	45	
Inco	110520	$24¾	24	24¼	+ ¼
Inco 7.85	2700	$23	23	23	
Indal	2100	$12¾	12⅛	12¾	+ ⅜
Industmin	225	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Inland Gas	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
Inland G p	210	$11	11	11	— ½
Inter-City	11820	$21	20	20	— ¼
Int Div	300	330	330	330	+ 5
Intrmetco	1200	$14	14	14	+ ¼
IBM	1228	$77	77	77	+ ½
Int Mogul	800	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Intpr Pipe	6312	$18½	18¼	18¼	— ⅛
Ipsco	4180	$21½	20½	21½	+ 1
Inv Group	100	$15	15	15	+ ¼
Irwin Toy	2774	320	320	320	
Island Tel	z67	$15	15	15	
Ivaco	500	$16½	16¼	16¼	— ¼
Ivaco 8.85	300	$47½	47½	47½	— 1
Jannock	750	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Jannock 8	220	$13½	13½	13½	— ⅛
Jannock w	3200	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Jorex Ltd	18000	51	47	47	— 1
Joutel	11700	119	111	117	+ 7
Kaiser Re	13302	$31⅛	29	30	— ½
Kam Kotia	4400	$5¼	5	5	— ⅛
Kaps Tran	39900	122	112	115	+ 5
Keeprite	510	$13⅜	13¼	13¼	
Kerr Add	44264	$14½	14	14	— ¼
K Anacon	6000	50	46	46	— 4
Labatt A	17341	$22	21⅞	22	+ ⅛
Labatt A p	235	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅜
Lacana	8505	$7¼	6⅜	6⅜	— ½
Lacana w	2000	420	415	420	— 5
Laidlaw A	201	$8	8	8	
Laidlaw B	2300	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Ldl 9¾	241	$11½	11⅛	11½	+ 1
Laidlaw F	210	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
L Ont Cem	400	$5¼	5¼	5¼	
L Shore	505	420	410	410	—30
Lasitr Km	800	220	200	220	— 5
Laurasia	8325	61	60	61	
Lau Finp	172	$11½	11½	11½	
Lava Cap	4000	330	325	325	—10
Leigh Inst	415	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Levy Apr	200	$7½	7½	7½	
Liberian	z35	$6¾	6¾	6¾	
LL Lac	3992	$5⅜	5¾	5⅜	
Lob Co A	1000	380	370	380	+ 5
Lob Co B	8000	375	375	375	
Lob Copr	247	$26½	26½	26½	— ¼
Lob Ltd Ap	325	$16½	16½	16½	+ ½
Lochiel	3367	460	435	435	—15
MICC	337	$11	11	11	— ½
Micc 8p	200	$25	25	25	
MTS Inter	5000	85	80	80	— 5
Maclarn B	200	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Mclan H A	32850	$21	20¾	20¾	— ⅝
MB Ltd	26375	$24	23⅜	23⅝	— ⅜
Madeline	1600	165	160	160	— 5
Madsen	630	150	150	150	
Magna A	3050	$11	11	11	
Magnetcs	6100	135	132	132	— 3
Maislin I	5800	$5½	5	5⅜	+42
Maistc Wil	31215	475	440	440	—10
Man Bar	500	66	66	66	
Mrtme El	900	$12½	12½	12½	+ ½
Maritime	339	$25	24¾	25	+ ¾
Mark Spnc	700	$7¾	7⅜	7¾	— ⅛
Mass Fer	23305	$11⅞	11⅜	11½	
Mas F A	700	$21	20½	20½	— ⅛
Mas F B	400	$20¼	20⅛	20⅛	— ¼
Mc Adam	1000	30	30	30	
Mc Intyre	2150	$66	63½	66	+ 8
McLaghin	1500	$8⅞	8½	8⅞	— ⅛
McLghl 9 p	210	$19¼	19¼	19¼	— ¼
McLghl 10p	330	$13	13	13	
Mentor	200	350	340	350	
Mercantil	4442	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Merland E	53155	$20⅞	19⅜	20	
Met Stors p	z65	$15¾	15½	15¾	
Midcon	1400	230	230	230	—20
Mikes Subs	1000	175	175	175	— 1
Minri Res	12700	265	251	251	— 9
Mitel Corp	21375	$16½	16	16	— ⅜
Molson A	2110	$23¾	23½	23⅝	
Monenco A	200	$11	10¾	11	+ 1
Mtl Trust	200	$19	19	19	+ ¾
Moore	14662	$35¾	35¼	35¼	— ½
Mtn States	8600	$9⅞	9½	9¾	— ⅛
Murphy	5974	$30¼	28¾	28¾	— ⅜
N B Cook	500	$7¼	7	7	— ⅜
N B U Mine	3000	300	285	285	— 5
Nat Bk Can	5935	$12⅜	12	12	— ¼
Nat Drug	200	$10¾	10⅜	10⅜	— ¼
Nat Pete	3150	124	118	118	— 3
Nat Sea A	500	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Nat Trust	800	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ¼
Nemco	23500	320	285	285	— 3
Neonar	3713	270	265	265	— 5
N B Tel	130	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
N Provid D	4000	53	53	53	
N Que Ragl	5000	270	270	270	+ 5
N Senator	10000	21½	20½	20½	—1½
N York Oil	11600	240	232	237	+ 2
Newnor	8000	16	16	16	+ ½
Nick Rim	2250	24	24	24	+ 1
Noble M	7100	160	135	146	+16
Nor Acme	3000	34	32	32	— 3
Noran	202395	$22	21	21⅛	— ½
Norbaska	1000	38	37	38	
Norcn	316599	$32⅜	30¾	32	
Norcen B	275	$22⅛	22	22	
Norcn 288	42490	$57⅜	55¼	56	— 1
Norlex	6000	18	16	18	+3½
NC Oils	5270	$22⅜	20½	21½	— ½
NC O pr	z25	$39	39	39	
N Canada	4000	80	80	80	+ 1
Nor Ct 785p	100	$22¾	22¾	22¾	
Nor Tel	2870	$54	53¾	53⅝	— ⅛
Northgat	6916	$9	8⅝	8¾	
Northld	24000	34	30	31	— 2
NW Utilp	400	$44	44	44	—1½
NS Savngs	215	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Nowsco W	140	$43	43	43	+ 1
Nu-Wst A	27000	$14⅞	14⅜	14¾	
Nu-Wst B p	12500	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Nufort Res	1333	50	50	50	— 2
Numac	11800	$46¾	43½	44	—1¼
OPIA	100	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Oakwood P	56023	$16¼	15⅜	15¾	— ¼
Obrien	5290	217	212	214	— 3
Ocelot A	4040	$33	29	31½	+ ½
Ocelot B	69894	$33	29	30¾	— ¾
Onaping	1600	280	279	280	— 5
Oshawa A	14060	$8¼	8	8⅛	
Osisko	12500	40	38	38	+ 2
Oxford A	1600	$15¼	15	15¼	— ¼
PCL Indust	3300	$5¼	5¼	5¼	+35
PacCoper	19800	278	260	268	— 7
Pac Nth G	16800	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Page Pet	7551	$24½	23⅜	23⅜	— 1
Page Pet 7	6800	$13	12¼	12¼	— ½
Paguria n A	2960

Avec un rendement sur le capital de plus de 24%

Le Canal 10 bientôt dans le cinéma

par Michel Nadeau

Affichant une santé financière exceptionnelle et ayant bien en mains le contrôle du marché de la télévision privée au Québec, la compagnie Télé-Métropole songe maintenant à investir de façon importante dans de grandes productions cinématographiques internationales. C'est ce qui se dégage de la lecture du rapport annuel de la compagnie de la rue Alexandre-De Sève qui a été publié hier.

Du côté financier, le canal 10 continue de se disputer avec Télé-Capitale de Québec le titre de station privée de la télévision la plus rentable au Canada. Le rendement net sur l'avoir des actionnaires se maintient à plus de 24%. Sur des revenus publicitaires nets de $56,3 millions l'an dernier, la compagnie a dégagé des profits de $18,9 millions avant amortissement et impôts. Le bénéfice net s'établit à près de $10 millions soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente.

La compagnie n'a presque plus de dette. Les débentures présentement émises ne représentent que 20% de tout le capital et ces valeurs seront converties en actions classe B en mars prochain. Les bénéfices accumulés dépassent maintenant $41 millions.

La compagnie a complété son expansion au Québec l'an dernier en faisant trois acquisitions. D'abord Télé-Métropole a acheté les vieux édifices du complexe TM dans l'Est de Montréal qui appartenaient à une filiale contrôlée par la Succession J.A. De Sève qui possède toutes les actions votantes de TM. On a également déboursé $1,6 million pour l'acquisition de Sonolab, un laboratoire de doublage, de traitement de son et d'image dont les bureaux sont situés dans l'édifice TM, boulevard de Maisonneuve.

Enfin, l'entreprise a pris une participation de 34% dans Pathonic Communications Inc., l'entreprise qui a fait, l'été dernier, l'acquisition des stations CHLT-TV à Sherbrooke et CHEM-TV à Trois-Rivières. Il est extrêmement intéressant de noter que ce bloc de 34% n'a été payé que $68,000. Le financier montréalais, M. Paul G. Vien, de la maison Nesbitt, Thomson, qui est aussi administrateur de TM, détient 51% des actions de Pathonic.

Télé-Métropole détient maintenant des participations dans au moins trois stations privées: Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi.

Mais l'avenir de la plus importante station de télévision au Québec se situe surtout à l'extérieur du Québec si on regarde l'ensemble des projets.

D'abord, la direction a décidé récemment de s'engager dans la distribution internationale de ses productions.

Aussi, une somme de $2,6 millions a été votée par le conseil d'administration pour assurer la réalisation d'un long métrage avec la participation de vedettes internationales. Ce film sera exploité dans les salles de cinémas et vendu par la suite aux réseaux de télévision.

« Nous fondons beaucoup d'espoir au sujet de cette production, le premier d'un groupe de longs métrages que nous souhaitons réaliser cette année. »

Egalement TM est participant à une requête présentée récemment au CRTC en vue de l'utilisation d'un satellite pour fins de retransmission. « La diffusion par satellite est de développement lent. Cet investissement n'est qu'un premier pas qui prendra des formes plus précises au cours des années. »

De plus, la compagnie a injecté $2,3 millions dans un centre de montage électronique qui, avec les autres filiales du groupe, JPL Productions et Sonolab, offrent des services dans le traitement technique de longs métrages surtout étrangers: « Oh Heavenly Dog », « Ir Rained All Night », « Légendes québécoises », « City on Fire », « L'ange gardien », « Caro Papa », « Meatballs », « Agency », « Susan », « Squad », « Yesterday »...

Télé-Métropole a réalisé également des co-productions avec la BBC de Grande-Bretagne et TF-1 de France; dans ce dernier cas, il s'agit d'une émission de variétés d'une heure avec Gilbert Bécaud et Shirley Théroux.

La compagnie a également réussi à vendre sa production « L'Etonnante Odyssée » dans plusieurs pays. L'avènement de la télévision multilingue à Toronto a permis à Télé-Métropole d'écouler quelques-unes de ses émissions les plus populaires au Canada anglais. Elle a acquis, par ailleurs, « après plusieurs séances de négociation », la femeuse série Holocauste.

Pour ce qui est de la télévision au Québec, on mentionne parmi les développements récents la réalisation d'un premier télé-théâtre et l'amélioration de la programmation des émissions pour enfants « en soignant particulièrement la qualité de la langue et en aiguisant les soucis d'ordre sociaux et culturels ».

Enfin la direction se dit heureuse du renouvellement du permis pour une période de cinq ans par le CRTC. Le réseau TVA, auquel s'est joint les stations CFER à Rimouski, CIMT à Rivière-du-Loup et CHOT à Hull-Ottawa, a, pour sa part, obtenu une licence d'exploitation pour trois autres années.

L'Unitar recommande la création d'un comité d'experts en énergie

par Françoise Côté
de la Presse canadienne

La conférence de Montréal sur l'énergie recommande la création d'un organisme international, chargé d'assurer l'échange d'informations sur les nouvelles technologies énergétiques, de cadres, de formations de techniciens entre les pays des Nations unies. Cet organisme devrait oeuvrer dans la perspective « d'une nécessaire régionalisation des solutions énergétiques dans le monde », a dit hier le secrétaire général de la conférence, M. Albert Khazoom.

Cette recommandation n'a fait l'unanimité des participants à la conférence de deux semaines à Montréal, qu'après un débat nourri à huis clos. On n'a pas voulu proposer la création d'une agence comme les agences actuelles des Nations Unies pour plutôt favoriser un organisme moins politisé, qui, comme la conférence de Montréal, resterait principalement sur le terrain scientifique et économique.

Les conclusions de la conférence sur l'avenir des ressources énergétiques de l'Unitar (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche) ont été qualifiées de « remarquables par leur réalisme et leur pragmatisme » par M. Khazoom, qui considère qu'elles « sont la preuve que dans le monde, un certain consensus est en train de s'établir et qu'on peut réagir de façon plus sereine et donc plus pondérée et efficace » au problème de l'énergie.

La conférence de Montréal, en dressant un inventaire sinon exhaustif, certes fort imposant, du potentiel énergétique actuellement connu dans le monde, a permis d'établir que celui-ci est fort important. Cependant, on a aussi démontré que les exigences en main-d'oeuvre compétente et en capital pour l'exploitation des nouvelles sources d'énergie seront très fortes et que, par conséquent, la transition des énergies possibles aux énergies nouvelles pourra mettre beaucoup de temps.

Des 114 exposés présentés aux 22 sessions de travail de la conférence, il ressort qu'il est primordial d'assurer un usage le plus efficace possible de l'énergie, tout en tenant compte de la nécessité stratégique pour chaque pays, chaque ré-

Suite à la page 39

Le prime rate descend à 15¼% aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La Citibank, la deuxième plus importante banque des Etats-Unis, a abaissé, hier, d'un quart de point son taux d'intérêt privilégié qui s'établit ainsi à 15.25%.

Depuis une dizaine de jours, seule une grande banque américaine pratiquait ce taux, la Chase Manhattan, la quasi-totalité des banques continuant de pratiquer un taux de 15.50% (en retrait déjà de 0.25% sur le niveau maximum atteint en novembre par le taux privilégié).

Le fait que la Citibank ait désormais suivi son exemple donne à penser aux experts que le reflux des taux d'intérêt devrait se poursuivre.

La forte hausse des taux d'intérêt bancaires, rappelle-t-on, avait été provoquée par la politique de resserrement des liquidités et du crédit annoncée début octobre par la Fed.

La plupart des banques américaines ont suivi dans l'après-midi l'exemple de la Citibank. Ce taux, que les banques chargent à leurs meilleurs clients, avait grimpé jusqu'à 15.75% à la mi-novembre.

Cette réduction a été décidée notamment à la suite d'une baisse des emprunts et d'un ralentissement général de l'économie américaine.

On considère cependant que le taux de base connaîtra un nouveau relèvement avant qu'une baisse sensible n'intervienne.

La diminution du taux préférentiel aux Etats-Unis aura des conséquences importantes au Canada où le loyer de l'argent est demeuré relativement stable cette semaine en ce qui concerne du moins les indicateurs officiels. Le taux d'escompte demeure inchangé à 14% alors que le taux préférentiel des banques est toujours fixé à 15%.

L'écart entre taux américains et canadiens s'amenuise au fil des jours. Les taux canadiens deviennent ainsi de plus en plus intéressants ce qui a pour effet d'entraîner un retour des dollars de ce côté-ci de la frontière. Cette demande de devises a pour effet d'augmenter le cours du dollar canadien qui, pour la première fois depuis longtemps, a passé la barre des 86 cents américains au cours des derniers jours.

Hier la devise canadienne a légèrement reculé de 3-20 pour fermer à 85,91 cents américains.

En ce qui a trait aux taux canadiens, il semble bien que le sommet ait été atteint pour 1979 du moins. Mais on note un certain essoufflement du marché où les taux des certificats de dépôts garantis et taux hypothécaires étaient à la base cette semaine. La diminution était d'environ 1%.

Dans le court terme, les obligations gagnaient trois quart de point en raison de cette diminution de l'ensemble des taux. A moyen et long termes, les titres des provinces et des sociétés ont progressé de ¾ de point à un point.

Détente monétaire en Europe

LONDRES (AFP) — L'atmosphère était à la détente hier à la Bourse de Londres dans l'espoir de la libération prochaine de la plupart des otages de l'ambassade américaine à Téhéran et à la décision de la Libye d'indemniser les USA pour les dégâts causés à l'ambassade américaine à Tripoli.

Des prises de bénéfice ont réduit les gains du dollar en cours d'après-midi mais celui-ci termine, néanmoins, en net progrès par rapport à la veille.

L'or a pour sa part clôturé en repli de $7.25 à $425.75 l'once, son plus bas niveau depuis une semaine.

Par ailleurs, le yen s'est sensiblement redressé à la suite de rumeurs concernant notamment un relèvement du taux d'escompte japonais.

Cette importante dévaluation ne remet pas en cause le système des mini-dévaluations régulières de la monnaie brésilienne, a déclaré dans une allocution radiotélévisée le président de la république brésilienne, M. Joao Figuereido.

Norcen: obligations convertibles en actions de Gaz Métro

Norcen Energy Resources a annoncé hier que sa filiale, Northern and Central Gas Corporation, projette d'offrir au Québec, sous réserve des approbations requises et compte tenu des marchés financiers, une nouvelle émission d'obligations non garanties à un prix déterminé et convertissables durant une certaine période en une partie des actions ordinaires de Gaz Métropolitain présentement détenues par Northern and Central Gas.

Il est proposé qu'au moment de l'émission des obligations non garanties, leurs détenteurs auront droit à un vote des actions ordinaires de Gaz Métropolitain réservées pour la conversion des obligations non garanties, ce qui augmentera de 28% à 51% le pourcentage du droit de vote des actions ordinaires qui ne sont pas détenues par Northern and Central Gas.

Ce projet représente une nouvelle démarche de la part de Northern and Central Gas en vue d'offrir aux investisseurs québécois l'occasion d'acquérir une plus grande part du capital-actions de Gaz Métropolitain, et fait suite à l'émission de 2 millions d'actions ordinaires aux investisseurs québécois par Gaz Métropolitain plus tôt cette année.

D'autre part, la rumeur d'une mainmise sur Norcen s'est répandue peu avant la fermeture des marchés des valeurs mobilières, jeudi. Ce jour-là, deux millions d'actions Norcen ont été vendues en un seul bloc pour $64 millions aux Bourses de Toronto et de Montréal. Tout le paquet représente 9% environ des 23 millions d'actions ordinaires émises par la société.

Norcen serait mûre pour la récolte. Outre sa caisse pleine, elle est l'une des rares entreprises de ressources qui ne soit pas dominée par un actionnaire majoritaire. Depuis longtemps, on parle de mainmise dans les milieux financiers de Bay Street. Présentement, le plus gros actionnaire connu est la Caisse de dépôts et placements du Québec, qui détient 7% environ d'intérêt.

Selon un porte-parole, la Caisse n'est pas intéressée à acheter ni à vendre Norcen, laquelle, de par son actif, se classe au 38e rang des sociétés canadiennes.

Les observateurs ont repéré une demi-douzaine de prétendants. Les noms le plus souvent cités sont Denison Mines, et Brascan ou ses filiales.

Mais un porte-parole de Brascan, qui fait partie de l'empire Bronfman, a nié que cette société voulait s'emparer de Norcen. Aucun dirigeant de Denison n'a pu être rejoint pour commenter la chose.

En août, cette société avait offert $525 millions pour acquérir Reserve Oil and Gas de Los Angeles. Mais elle avait été évincée par Getty Oil qui avait fait une surenchère.

Les autres acheteurs possibles: Argus Corp., dirigée par Conrad Black; Edper Equities, dominée par les Bronfman; et Power Corp. de Montréal dont le patron, M. Paul Desmarais, avait déjà dit qu'il était intéressé à acquérir des actifs pétroliers. Dans ce dernier cas, M. Daniel Johnson, vice-président de Power, a dit que celle-ci ne visait pas Norcen.

Chez les dirigeants d'Edper: aucun commentaire à faire sur Norcen. M. Conrad Black s'est entretenu la semaine dernière avec M. Ed Bovey, président du conseil de Norcen. Mais au dire du premier, l'affaire Norcen n'a pas été évoquée à la réunion.

AVIS

Aux actionnaires de:
LES MINES DE FER VAUQUELIN LTÉE. (L.R.P.)
VAUQUELIN IRON MINES LTD. (N.P.L.)
NORDEAU MINING COMPANY LTD. (N.P.L.)

LES MINES DE FER VAUQUELIN LTÉE. (L.R.P.) ont consenti récemment une option à "SOQUEM" (SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'EXPLORATION MINIÈRE). Afin d'être tenus au courant des activités de la compagnie, les actionnaires sont priés de transmettre leur dernière adresse et code postal à notre agent de transfert TRUST GENERAL DU CANADA, 10 St-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1L4.

Suite à une transaction antérieure, les actions de NORDEAU MINING COMPANY LTD. (N.P.L.) sont échangeables sur une base de trois actions de NORDEAU MINING COMPANY LTD. (N.P.L.) pour une action de LES MINES DE FER VAUQUELIN LTÉE. (L.R.P.). Les actionnaires de NORDEAU MINING COMPANY LTD. (N.P.L.) doivent enregistrer et livrer leurs certificats d'action à l'agent de transfert TRUST GENERAL DU CANADA, contre lesquels un certificat de LES MINES DE FER VAUQUELIN LTÉE. (L.R.P.) leur sera émis.

Montréal, 4 décembre 1979

Émilien Langevin, président
Les Mines de Fer Vauquelin Ltée. (L.R.P.)

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

12% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830
Chicoutimi: 549-6490
Alma: 668-3391
Rimouski: 724-4106
Rivière-du-Loup: 862-7286
Québec: 688-0630
Lévis: 833-4450
Trois-Rivières: 379-7230
Montréal: 866-9641
Outremont: 739-3265
Hull: 771-3227
Ottawa: 238-4900

"L" et sa Maison Décoration en collaboration avec

Les Maîtres de l'Âtre

vous invitent à visiter l'exposition des prestigieux

FOYERS EN PIERRE NATURELLE

RICHARD LE DROFF

jusqu'au 15 décembre 1979

3, rue Vincent d'Indy, Outremont

738-3421

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

12¾%* TERMES DE 2 ANS

12¼%* TERMES DE 3, 4 ET 5 ANS

INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT — DÉPÔT MINIMUM : $500.

* TAUX SUJETS À CHANGEMENT. LES CERTIFICATS ÉMIS N'EN SONT JAMAIS AFFECTÉS.

CAPITAL ET INTÉRÊTS GARANTIS • AUCUNS FRAIS

D'AUTRES OPTIONS SONT OFFERTES À DES TAUX FORTS. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES FIDUCIAIRES OU À L'UNE DES 115 SUCCURSALES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253 ave McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemère, Tél.: 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720



École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

quatrième
conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

"L'avenir de Montréal, centre des transports nationaux"

Mardi 11 décembre 1979
de 18:00 à 19:30



Le Général Jacques A. Dextraze, CC, CBE, CMM, DSO, CD, LL.D.
Président du Conseil d'administration
Chemins de fer Nationaux du Canada

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général.
Relations publiques
5255, avenue Decelles, Montréal, H3T 1V6 tél.: 343-3838

prochaine conférence: le mardi 22 janvier 1980
L'avenir de Montréal, centre financier
Michel Bélanger, président et chef de la direction
La Banque Nationale du Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16, 17 et 18

LE C.R.S.S.S. DE LA CÔTE-NORD

RECHERCHE

un(e) conseillèr(e) en perfectionnement

NATURE DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur des services administratifs, le Conseiller en perfectionnement voit à la réalisation des programmes nécessaires pour répondre aux besoins dans le réseau des Affaires sociales.

FONCTIONS

En collaboration avec les établissements du réseau il:
- identifie les besoins de perfectionnement, établit les priorités et élabore les moyens de répondre aux besoins identifiés;
- voit à l'organisation des activités de perfectionnement et s'assure qu'elles sont dispensées selon les principes pédagogiques et méthodologiques reconnus;
- Détermine les modalités qui doivent prévaloir quant à la promotion des activités telles l'engagement des personnes-ressources, l'inscription des candidats et à la dispensation des activités de perfectionnement;
- Assure la rédaction des informations relatives aux activités de perfectionnement organisées par le CRSSS;
- Agit au besoin, comme agent de liaison entre les intervenants au niveau du perfectionnement et les établissements concernés;
- Établit les prévisions budgétaires annuelles des programmes de perfectionnement administrés par le CRSSS;
- Voit à la mise en place de mécanismes d'évaluation des activités de perfectionnement;
- Accomplit toute autre tâche annexe pouvant lui être confiée.

EXIGENCES

Diplôme universitaire en Sciences humaines et préférablement en andragogie; 2 années d'expérience et une connaissance pratique des réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation.

LIEU DE TRAVAIL

Hauterive, avec déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

RÉMUNÉRATION

Entre 15 868,00 $ et 34 866,00 $, en fonction de l'expérience et des qualifications.

FERMETURE

Faites parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae avant 16 heures le 20 décembre 1979 à l'adresse suivante en n'oubliant pas d'indiquer le numéro du concours:

Jury de Sélection
Concours n° 79-30
Conseil régional de la santé
et des services sociaux de la Côte-Nord
896, rue du Puyjalon
HAUTERIVE (Saguenay)
G5C 1N1

QUOTE MINES PATING (QUÉBEC) LTÉE

requiert les services d'un

GÉOLOGUE SENIOR

Ayant de 5 à 8 années d'expérience dans l'exploration des environnements à sulfures massifs et ayant pour fonctions la mise au point et la direction de programmes établis pour la recherche de métaux de base et de l'or, dans la région du Nord-Ouest du Québec.
Prière d'adresser votre curriculum vitae qui sera traité confidentiellement, au:

Géologue de recherche senior-Canada
suite 1401
7 King St. East
Toronto, Ontario M5C 1A6

Société Radio-Canada — Canadian Broadcasting Corporation

AGENT DE LIAISON PARLEMENTAIRE

demandée

par la Société Radio-Canada, siège social, Ottawa

Responsabilités:
Est en liaison avec les députés et les officiels du gouvernement, répond à leurs demandes de renseignements et leur donne des informations sur les activités et les intérêts de Radio-Canada.

Exigences:
— Cinq à dix années d'expérience dans des fonctions semblables ou connexes;
— Un diplôme universitaire ou l'équivalent;

— Une expérience en journalisme ou en relations publiques serait un avantage certain, ainsi que des connaissances en radiodiffusion;
— Une bonne connaissance des pratiques parlementaires serait également utile.
— Le candidat devrait posséder des qualités de diplomatie, de tact et de bon jugement, et avoir de bonnes relations interpersonnelles
— Bien que le candidat doit pouvoir communiquer efficacement oralement et par écrit dans les deux langues officielles, une grande importance sera accordée au français.

Salaire: $23.070. — $26.415

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 14 décembre 1979, à:

L'Agent des Ressources humaines
Société Radio-Canada
Boîte postale 8478
Ottawa, Ontario K1G 3J5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

INSTITUT DE LANGUES VIVANTES

Postes à pourvoir (2):

PROFESSEUR DE LANGUE

(français langue seconde)

Qualifications:
B.A. dans un domaine de la didactique des L 2. Deux ans d'expérience avec les adultes.
Rang et traitement: selon les qualifications.
N.B. Ces postes ne mènent pas à la permanence.

Faire parvenir votre curriculum vitae en précisant "Professeur de langue" avant le 15 janvier 1980 à:

M. Raymond LeBlanc, directeur
Institut de langues vivantes
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

---

fonction publique

Ingénieur — Chef de division

Assainissement des eaux
Service du génie

FONCTIONS:
Responsable du programme d'assainissement des eaux à Ville de Laval. Au cours des quatre prochaines années, le Chef de division — Assainissement des eaux sera particulièrement responsable de la réalisation des études EPIC, de la coordination de la réalisation des collecteurs, instercepteurs d'égoûts ainsi que des usines d'épuration.

QUALIFICATIONS:
— Détenir une maîtrise en génie sanitaire;
— Une expérience pertinente de cinq (5) à dix (10) ans;
— Démontrer les qualités personnelles appropriées dans la direction du personnel et l'organisation du travail.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 21 décembre 1979, au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

Avocat(e) demandé(e)

Étude légale de la Rive-Sud requiert les services d'un (e) avocat (e) ayant deux ans d'expérience en matière civile et matrimoniale.
Salaire selon expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3234
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

OXFAM • QUEBEC

est à la recherche d'un

Ingénieur en mécanique

pour se joindre à l'équipe d'OXFAM au Cambodge

Fonctions:
préparer les plans et voir à la construction de nouvelles usines, superviser leur entretien.

Qualifications:
- B. Sc. (Ingénierie)
- Membre de l'Ordre des Ingénieurs
- Minimum de cinq ans d'expérience dans une entreprise
- Maturité psychologique requise
- Connaissance raisonnable du français
- Expérience des pays en voie de développement souhaitable.

Conditions:
à déterminer au moment de l'engagement par le Secrétariat de l'équipe; le travail professionnel fourni est bénévole.

Si intéressé(e), contacter
OXFAM QUÉBEC 866-1773
(demander Fernand Potvin)

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Ingénieur en énergie électrique

La Direction du service d'entretien et de réparation techniques du Conseil national de recherches du Canada a besoin d'un ingénieur électrique qui devra fournir, dans un milieu de recherche, des services de conception et de génie électriques pour la modification et l'érection nouvelle de services aux édifices, y compris l'arrivée de l'électricité à des transformateurs de 12 KV, l'équipement auxiliaire et des sous-stations et donner des conseils aux hommes de métier.

Les personnes intéressées doivent détenir un baccalauréat en génie (énergie électrique) et posséder une bonne connaissance de l'électronique. Il serait avantageux d'avoir une expérience pertinente de l'installation de la machinerie. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Traitement — Jusqu'à 27,611 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

CNRC

Prière d'adresser un curriculun vitae à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence PE-700D.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur régional de la main-d'oeuvre

Concours spécifique L6200DL/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Direction des opérations
— 1 emploi à Montréal-Nord
— 1 emploi à Hull
— 1 emploi à Sept-Îles

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre et d'emploi. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère auprès des partenaires socio-économiques de la région et rendre compte du déroulement des programmes et de leur degré d'adaptation à la situation locale; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi et fournir au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment en administration de programmes ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Remarque — Les titulaires qui occupaient ces emplois avant leur réévaluation à la hausse sont admissibles à ce concours.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — pouvant atteindre 40 929 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 1er décembre au 21 décembre 1979

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS DÉJÀ PARU DU 1er DÉCEMBRE AU 14 DÉCEMBRE 1979 SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Conseiller en industrie laitière

Concours spécifique L6200DM/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation — Cabinet du sous-ministre
— 1 emploi à Québec

Attributions — Conseiller le sous-ministre dans les dossiers concernant la politique du lait au Québec. À cette fin, procéder à des études et à des analyses relatives aux politiques laitières et recommander aux autorités les actions appropriées; représenter le Gouvernement du Québec au Comité national de gestion du lait et, au besoin, à d'autres comités provinciaux voire même internationaux afin d'harmoniser la position des différents intervenants du Québec sur les marchés; tenir le sous-ministre informé des développements dans les secteurs de la politique de la transformation des produits laitiers.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en agronomie avec spécialisation en économie ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment, dans les domaines de l'économie laitière, de l'industrie laitière ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Administrateur, classe IV
Traitement — pouvant atteindre 40 929 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979.

Directeur de l'administration

Concours spécifique L6200DN/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — 1 emploi à Montréal ou à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint de la main-d'oeuvre et de l'emploi, assumer la responsabilité du développement et de la mise en application de systèmes d'information de gestion et de mécanismes de contrôle des opérations de la main-d'oeuvre; coordonner les activités de gestion des ressources humaines, matérielles et financières en vue de répondre adéquatement aux besoins de fonctionnement de la direction; préparer de concert avec les principaux responsables, le budget de la main-d'oeuvre et établir les mécanismes de suivi selon les critères de performance et d'efficacité retenus. À titre d'agent de liaison, établir et maintenir des relations fonctionnelles avec les divers services du ministère et avec les organismes centraux.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans l'application de systèmes d'information de gestion (systèmes mécanographiques, budgétaires ou autre) ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Remarque — Le titulaire qui occupait cet emploi avant sa réévaluation à la hausse est admissible à ce concours.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Administrateur, classe IV
Traitement — pouvant atteindre 40 929 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Chef de la division du contrôle des opérations

Concours spécifique L6210BN/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-Maladie du Québec — Service de l'évaluation et du contrôle des opérations
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Diriger les activités nécessaires à la gestion d'un système d'assurance-qualité, de contrôle de la qualité et de sondage des opérations. À cette fin, assurer l'élaboration de programmes de la qualité; assurer la vérification de la qualité du degré d'application des documents officiels à l'intérieur de la direction; assurer la vérification de l'intégrité des données des fichiers de la direction des opérations; assurer la conduite de vérification de la qualité des systèmes administratifs de la direction des opérations.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de la vérification et de la rentabilité des systèmes d'opérations. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — pouvant atteindre 37 188 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.



SERVICE DE SANTÉ DES EMPLOYÉS

INFIRMIER/ÈRE EN SANTÉ OCCUPATIONNELLE

Fonctions:
En vue de participer au sein d'une équipe multi-disciplinaire, à:
— la mise en place de programmes de protection et de promotion de la santé;
— l'évaluation de l'état de santé des employés lors d'examens spécifiques à un service de santé;
— la dispensation de soins de première ligne.

Qualifications:
— membre en règle de l'Ordre des Infirmiers/ères du Québec;
— baccalauréat en nursing, option praticienne;
— très bonne connaissance du français et de l'anglais;
— expérience ou formation en santé communautaire ou occupationnelle;
— expérience du travail en équipe.

Salaire:
Selon les échelles du M.A.S.

MÉDECIN

(temps partiel*)

En vue de la dispensation de soins médicaux spécifiques à un service de santé en regard de la nature des risques identifiés dans le milieu de travail.

Les exigences:
— médecin reconnu par la corporation professionnelle;
— intérêt et aptitudes au travail d'équipe;
— très bonne connaissance du français et de l'anglais;
— expérience en santé communautaire ou médecine du travail souhaitable.

Rémunération:
À négocier.

*Possibilité de temps plein en joignant l'unité de médecine familiale.
Envoyer votre curriculum vitae au directeur du personnel avant le 20 décembre, 1979.

HOPITAL DE MONTREAL POUR ENFANTS
Montreal Children's Hospital
2300 Tupper, Montreal, Quebec H3H 1P3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Ingénieurs & techniciens concepteurs

Postes permanents pour candidats avec expérience pertinente.

Traitement selon qualifications et excellents bénéfices marginaux.

Lieu de travail: MONTRÉAL

DISCIPLINES:
Dans le domaine du bâtiment, en électricité et en mécanique (HVAC)

EXPÉRIENCE:
4 à 8 années dans bureau d'études canadien.

Faire parvenir curriculum vitae au soin de: M. Louis Dufresne, ing. à l'adresse mentionnée ci-après.

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS LTÉE
Ingénierie, études techniques et gérance de projets

1400 rue Sauvé O., suite 214
Montréal, Québec
Canada H4N 1C5
Tél.: (514) 337-1030
Télex 05-825571

HÔPITAL DE L'UNGAVA

(C.H. - C.S.S. - B. S.C.)

requiert les services d'un

Directeur Général

Exigences du poste:

— Maîtrise en administration et/ou expérience pertinente dans le milieu des affaires sociales;
— Connaissance des régions nordiques;
— Parfaitement bilingue

Conditions:
Selon les règles de rémunération du Ministère des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 décembre 1979, à:

Hôpital de l'Ungava
a/s La Présidence du
Conseil d'Administration
C.P. 149
Kuujjuaq (Fort Chimo)
Nouveau-Québec J0M 1C0

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

INSTITUT DE LANGUES VIVANTES

Poste à pourvoir:

CHEF DE SECTEUR DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE

Qualifications: Doctorat et expérience en didactique des langues secondes. Bilingue.
Rang et traitement: selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae en précisant "Chef de secteur" avant le 15 janvier 1980, à:

M. Raymond LeBlanc, directeur
Institut de langues vivantes
Université d'Ottawa
Ottawa, (Ontario) K1N 6N5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 16, 17 et 18

HÔPITAL DE L'UNGAVA

3ième concours

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

À temps complet, contrat minimal d'un an

Nature des fonctions:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au personnel, aux relations de travail, à l'hébergement, au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'hôpital.

Exigences du poste:
— Bilingue
— Formation universitaire en administration ou l'équivalent.
— Minimum de deux (2) ans d'expérience:

Salaire: Selon les règles de rémunération du Ministère des Affaires sociales.

Toute persoonne intéressée à ce poste est priée de faire parvenir sa candidature, accompagnée de son curriculum vitae, avant le 31 décembre 1979, à:

M. Claude Guimont,
Directeur Général par intérim
Hôpital de l'Ungava
C.P. 149
Fort Chimo
Nouveau-Québec J0M 1C0
Tél: (819) 964-2904

AGENT D'INFORMATION SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

L'Association des Universités et Collèges du Canada a besoin d'un agent d'information qui se chargera de mener des recherches et de diffuser des renseignements sur la négociation collective chez les professeurs d'université. L'agent doit assumer la responsabilité de la publication d'un bulletin mensuel de nouvelles.

Les candidats doivent: être au courant des structures administratives des universités; posséder une certaine connaissance du processus de négociation collective; avoir des aptitudes pour la rédaction; pouvoir communiquer dans les deux langues officielles du Canada.

Échelle de traitement: de $13,000 à $18,000 (à réviser le 1er avril)

Le curriculum vitae doit parvenir à Mlle Joan Rondeau, administrateur du bureau,

AUCC
151 rue Slater
Ottawa Ont. K1P 5N1

pour le 14 décembre 1979 au plus tard.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Conseiller en gestion des entreprises (Marketing)

Concours sectoriel L1020B/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec.

Attributions — Conseiller les dirigeants des petites et moyennes entreprises dans une perspective d'améliorer la qualité et l'efficacité de la fonction de marketing.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente reliées aux attributions de l'emploi. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350 Québec G1R 7X2.

Agent de développement industriel, classe II
Traitement — de 21 854$ à 29 820$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Agent de la gestion financière

Concours général L1037/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de l'Outaouais durant la prochaine année.

Ministère de l'Éducation — 1 emploi à Hull.

Attributions — Examiner les programmes budgétaires des ministères, en étudier les projections financières, élaborer des règles budgétaires les régissant, contrôler l'exécution du budget; vérifier ou contrôler l'administration financière et comptable des organismes privés, publics ou para-publics régis en ce sens par la législation; conduire les analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux de l'État.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience pertinente OU diplôme universitaire de 1er cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience pertinente OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et plusieurs années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre ou de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, 170, rue Hôtel de Ville, Hull J8X 4C2

Agent de la gestion financière, classe II
Traitement — de 20 553$ à 27 345$ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Spécialiste en sondages

Concours sectoriel L1053Y/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Ministère des Affaires sociales — 1 emploi à Québec
Divers ministères — 2 emplois possibles dans la région administrative de Québec

Attributions — Élaborer des dossiers et plans d'études; concevoir des plans échantillonnaux; élaborer des questionnaires à administrer; concevoir des instruments de codification, de pré-tests et programmes d'analyses; effectuer des analyses statistiques; produire des expertises dans le domaine afin de conseiller les utilisateurs.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en science de l'administration option marketing, en mathématiques (statistiques) ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi auprès d'organismes spécialisés dans le domaine. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2.

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement — de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Spécialiste en hygiène industrielle ou en ergonomie

Concours spécifique L1183AK/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires sociales — 1 emploi à Québec.

Attributions — Élaborer, expérimenter, mettre en oeuvre et contrôler divers projets et programmes visant la protection de la santé des travailleurs; apporter un support technique et scientifique dans l'élaboration et l'implantation de programmes de santé au travail; participer à des enquêtes sur les maladies professionnelles et les intoxications en milieu de travail; conseiller les départements de santé communautaire (DSC) dans les interventions sur des questions d'hygiène industrielle et de toxicologie; participer à des comités sur la santé au travail; élaborer et réaliser des programmes de formation du personnel du réseau des Affaires sociales en santé au travail.

Exigences — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience à titre d'ingénieur dont une année en hygiène industrielle ou en ergonomie. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2.

Ingénieur, classe II
Traitement — de 21 902 $ à 29 547 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Préposé à la transcription au journal des débats

Concours L2213B/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Assemblée nationale du Québec — 2 emplois à Québec
8 emplois possibles à Québec

Attributions — Transcrire les débats de l'Assemblée nationale, les délibérations de ses Commissions et les conférences de presse; assister aux séances et y prendre des notes; effectuer certaines corrections de forme dans le texte.

Exigences — Certificat d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et 5 années d'expérience pertinente OU diplôme d'études collégiales en techniques de secrétariat ou en techniques administratives, option secrétariat de direction et 3 années d'expérience pertinente. Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes; posséder une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlemer de classification du corps d'emploi des employés de secrétariat.

Remarque — Être disponible pour travailler à des heures irrégulières selon les exigences de l'Assemblée nationale.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2

Traitement — de 10 366 $ à 12 074 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Professeur de lecture et de diction

Concours sectoriel L6760BB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère des Affaires sociales — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, dispenser 18 périodes d'enseignement en studio et assurer une disponibilité pédagogique pour un certain nombre de périodes supplémentaires. À cette fin, préparer les cours, corriger les travaux; s'occuper du développement pédagogique des élèves; participer aux différentes activités pédagogiques des étudiants et à toute autre activité visant à assurer une plus grande implication du conservatoire dans le milieu; monter un récital poétique; assister aux différentes réunions du corps professoral afin d'aider à l'élaboration des politiques pédagogiques et administratives du conservatoire; participer à des jurys de sélection à des conférences; effectuer toute autre activité reliée à l'enseignement.

Exigences — Satisfaire à 2 des 5 exigences suivantes; avoir obtenu un premier prix ou diplôme d'un conservatoire d'État ou d'une école supérieure d'art dramatique de renommée internationale; posséder une appréciation d'un grand maître jugée pertinente; avoir obtenu un premier prix ou diplôme du conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec; avoir accompli du travail professionnel dans une compagnie théâtrale de renommée reconnue avec appréciation du directeur de la compagnie jugée pertinente; faire une carrière artistique objectivement prouvée par le dossier du candidat et indiscutablement reconnue dans la spécialité qu'il doit enseigner. En plus de satisfaire aux exigences minimales précitées, posséeer un minimum de 8 années de carrière artistique de qualité remarquable. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de tout autre document exigé.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1R 7X2

Professeur, classes II et I
Traitement — de 19 478 $ à 33 472 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 8 décembre au 21 décembre 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

La Société Immobilière des Caisses d'Entraide Économique du Québec inc.

POSTES À COMBLER

1) COORDONNATEUR DE PROJETS
2) DIRECTEUR DES FINANCES
3) ADMINISTRATEUR DU COMPLEXE DE L'ENTRAIDE

Poste: Coordonnateur de projets

Description:
Agir en tant que représentant du propriétaire comme coordonnateur de différentes étapes de la réalisation de nos projets, principalement au stade de la construction. Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Expérience du financement, de la négociation et des techniques de la construction.

Formation:
De préférence diplôme universitaire soit en génie, en architecture ou en administration. Équivalence acceptée. Expérience de travail d'au moins 7 ans dans l'industrie de la construction ou de secteurs connexes.

Poste: Directeur des Finances

Description:
La Société Immobilière des Caisses d'Entraide est une société qui, à travers le Québec, construit des immeubles d'envergure de type commercial, institutionnel ou, occasionnellement, résidentiel, dont elle est partiellement ou complètement propriétaire. Nous sommes à la recherche d'une personne à qui nous voulons confier le poste de directeur des finances.

Formation:
De préférence le candidat sera doté d'une formation universitaire (C.A., C.G.A. ou R.I.A.) et devra posséder une bonne expérience de l'immobilier ainsi que de tous les aspects de son financement et de sa gestion.

Poste: Administrateur du Complexe de l'Entraide

Description:
Le Complexe de l'Entraide, à Alma, ouvrira ses portes en octobre 1980. Cet ensemble immobilier de 180,000 pieds carrés comprend des bureaux dont ceux de la Fédération des Caisses d'Entraide Économique du Québec, un hôtel (Auberge des Gouverneurs), des salles de congrès, une galerie commerciale, une place publique de 8,000 pieds carrés, des cinémas et divers services.

L'ensemble est doté d'un stationnement extérieur de 300 places. Nous sommes à la recherche d'un gérant qui aura la responsabilité d'administrer et d'animer ce complexe unique en son genre.

Expérience:
Négociation, animation et gestion mobilière.

Formation:
De préférence un diplôme universitaire en administration. Équivalence acceptée.

Note: Dans les trois cas, le salaire peut varier selon l'expérience de la personne choisie, entre $25,000 et $35,000 dès la première année. Les bénéfices sociaux sont équivalents à ceux du marché. Les candidatures seront reçues jusqu'au 17 décembre 1979. Toutes les candidatures demeureront strictement confidentielles.

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC.
65 sud, St-Joseph
Alma, P.Q.
G8B 6V4
Tél: 418-668-3331

Référence: **M. Louis-Gaétan Fortin,** directeur général.

JEUNESSE DU MONDE

Organisme d'éducation chrétienne à la solidarité internationale pour les jeunes des écoles secondaires du Canada-français est à la recherche d'une personne pour le secrétariat et d'une personne pour l'animation.

SECRÉTARIAT

Personne sérieuse et efficace connaissant bien les différents aspects du secrétariat.
- Expérience générale de bureau
- Très bonne connaissance du français
- Bonne dactylographe
- Salaire de base: $10,000.00

ANIMATION

- Préparer et animer des rencontres
- Assurer la rédaction des programmes d'éducation pour la revue de l'organisme
- Concevoir de nouveaux moyens d'animation

QUALIFICATIONS:
- Manifester un grand intérêt aux objectifs poursuivis par l'organisme.
- Posséder une expérience pertinente des groupes de jeunes et d'adultes
- Être apte à rédiger une revue qui s'adresse à un public jeune.
- Avoir le sens du travail en équipe
- Salaire de base: $12,000.00

Les personnes intéressées sont priées d'adresser un curriculum vitae complet (avec copie d'attestation d'études) avant le jeudi, 10 janvier 1980 à:

M. Joseph Foucher
1145 de la Canardière
C.P. 320 — Limoilou
Québec G1L 4V7

VIVRE SANS FRONTIÈRES

commission scolaire beauport
siège social 3301, boul. Mgr Gauthier, Giffard, Québec, G1E 2W3. Tél.: 667-5230

LA COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT OFFRE UN POSTE DE DIRECTEUR-ADJOINT AU COURS ÉLÉMENTAIRE ÉCOLE MARIE-RENOUARD

(Concours DAE-1-79)

Fonctions
Sous l'autorité du directeur de l'école, le directeur-adjoint assiste le directeur dans la gestion de son école. Il peut être appelé à assumer la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités au niveau de l'école.
Il fait partie de l'équipe de gestion de son école et de celle des directeurs d'école.

Critères d'admissibilité
1. Posséder une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
2. Détenir une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
3. Détenir une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant au niveau primaire.

N.B. À titre exceptionnel, une équivalence peut être établie entre la formation, l'expérience et les qualités requises.

Critères d'éligibilité
1. Démontrer une habileté à résoudre des problèmes complexes.
2. Démontrer des aptitudes particulières pour effectuer un travail d'équipe et d'animation.
3. Démontrer du leadership.
4. Démontrer des aptitudes à instrumenter les enseignants en cheminement.
5. Avoir de la facilité à établir des communications avec la commission, le personnel de l'école et le milieu.
6. Démontrer des aptitudes à élaborer un projet-éducatif.

Conditions de travail
Selon l'Arrêté en conseil 2902-77. Salaire pouvant se situer entre 18 881$ et 30 881$ (en révision).

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe et ce, au plus tard vendredi le 4 janvier 1980 à midi, à l'attention confidentielle du:

Service du personnel
Commission scolaire Beauport
3301 Boul. Mgr-Gauthier
Beauport, G1E 2W3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR RÉGULIER
au département des sciences religieuses

FONCTIONS:
Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département de sciences religieuses sollicite des candidatures dans le champ d'intérêt suivant: éthique et l'une ou l'autre des disciplines comprises dans le domaine des sciences religieuses.

EXIGENCES:
Doctorat
Connaissance du milieu scolaire
Expérience d'enseignement et de recherche
Capacités pour l'administration pédagogique

TRAITEMENT:
Selon la convention collective

ENTRÉE EN FONCTION:
1er juin 1980

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 14 janvier 1980 à:

M. José A. Prades, directeur
Département de sciences religieuses
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.60** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.** Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 17 et 18

Collège de la région de l'amiante

PROFESSEUR
TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE
Temps partiel — pleine charge
session hiver 1980
DESSIN TECHNIQUE

Possibilité d'enseigner d'autres matières de la mécanique et de la transformation des plastiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
De préférence, une formation postcollégiale en Technologie de la mécanique (fabrication ou conception). Toute expérience pertinente sera considérée.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience au plus tard le 18 décembre 1979 à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

LES CENTRES DE JEUNESSE SHAWBRIDGE

demandent un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

L'établissement:
Offre une large gamme de services de réadaptation différentiels, destinés aux jeunes délinquants et mésadaptés socio-affectifs graves; milieu sécuritaire et non sécuritaire; services institutionnels et communautaires, foyers de groupes, services sociaux généraux offerts par des centres de jour.

Le poste:
Relève du directeur général. Le titulaire veille à ce que les programmes et les méthodes de l'agence respectent les normes et les critères professionnels généralement reconnus; il s'occupe de l'admission et de la libération des clients; de l'évaluation du programme de traitement, de la formation et du perfectionnement du personnel.

Titres et qualités:
Maîtrise ou doctorat en service social ou diplôme équivalent; expérience professionnelle pertinente de surveillance, de consultation et d'administration. Une connaissance approfondie du réseau québécois des services sociaux est indispensable. Le candidat choisi devra parler et écrire couramment l'anglais et le français.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance. Nous accuserons réception de toutes les demandes.

Directeur du personnel
Les Centres de Jeunesse Shawbridge
7200 rue Hutchison
Montréal, Qué. H3N 1Z1

CHARGÉS DE COURS— DÉPARTEMENT DE DESIGN SESSION HIVER 1980

CHAMPS D'ENSEIGNEMENT
a) Pour les cours en DESIGN GRAPHIQUE les champs d'enseignement suivants:
— photographisme — illustration
— typographisme — graphisme
— audio-visuel
b) Pour les cours en DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT les champs d'enseignement reliés...
— aux pratiques de design
— à la production de l'espace

QUALIFICATIONS
Un doctorat dans un domaine connexe
ou
Deux maîtrises dans le domaine ou dans les domaines connexes et deux années d'expérience professionnelle
ou
Une maîtrise dans le domaine ou dans un domaine connexe et quatre années d'expérience professionnelle
ou
Un diplôme de premier cycle dans le domaine, cinq années d'expérience professionnelle et une contribution originale au développement du champ d'études par des publications de recherche ou des productions ou des interventions
ou
Huit années d'expérience professionnelle pertinente et une contribution originale au développement du champ d'études par des publications de recherche ou des productions ou des interventions.

CONDITIONS DE TRAVAIL
L'attribution des charges de cours et autres conditions de travail, seront en conformité avec la convention collective SCCUQ-UQAM en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 13 décembre 1979 à:

Monsieur Maurice Amiel
Directeur du département de Design
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

PROFESSEURS EN EDUCATION

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à Rouyn est à la recherche de deux (2) professeurs réguliers dans l'un ou l'autre des champs suivants:

- Arts plastiques
- Psycho-éducation
- Docimologie et évaluation

Titres et compétence: Diplôme ou scolarité de 3e cycle ou l'équivalent. Les candidats seront appelés à dispenser des activités d'enseignement aux 1er et 2e cycles, à faire de la recherche, et à participer à l'administration et aux services à la collectivité.

Les candidats possédant un diplôme de 2e cycle et une expérience pertinente seront considérés.

Lieu de travail: Rouyn

Traitement: Selon la convention collective

Date d'entrée en fonction: le 3 janvier 1980

Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae complet et d'une copie des diplômes avant le 14 décembre 1979, en spécifiant le champ de spécialisation postulé, à l'adresse suivante:

Monsieur Luc Bergeron, directeur, Département des sciences de l'éducation,
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, case postale 700
Rouyn, Québec J9X 5E4 79-80-043

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

CADRE INTERMÉDIAIRE
en marketing

Concours n°: 79-UR-E-7

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Directeur du Service des Études et Opérations Techniques, le Chef de Division planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle l'ensemble des activités visant à permettre aux Caisses populaires affiliées, dans les limites de leurs ressources disponibles, d'offrir au moindre coût possible des produits et services facilement accessibles et continuellement ajustés aux besoins de leur public membre. Est également responsable de fournir aux Caisses populaires les outils, l'assistance et les ressources-conseils en matière de développement, gestion et opération du crédit à la consommation et du crédit agricole.

LES EXIGENCES:
- Diplôme universitaire de 1er cycle en administration. Une spécialisation en marketing, économie, finance serait un atout.
- Un minimum de cinq années d'expérience en gestion avec une attention particulière à toute expérience marketing en milieu financier.
- Habileté à maintenir un haut degré de motivation chez son personnel.
- Esprit d'analyse, sens de l'innovation et capacité de diriger des recherches dans le domaine financier et des produits et services.
- Sens développé du leadership.

LE TRAITEMENT
Le titulaire de ce poste se verra offrir un salaire se situant entre $25 080 et $34 485 avec réajustement possible en début d'année 1980.
Plan complet et intéressant d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 19 décembre 1979, au: Service du Personnel, L'Union régionale de Québec, des Caisses populaires Desjardins, 59, avenue Bégin, Lévis, Qué. G6V 6P6.

l'union régionale de québec des caisses populaires desjardins

---

si une expérience d'enseignement EN GRANDE-BRETAGNE vous intéresse...

LA COOPÉRATION GRANDE-BRETAGNE-QUÉBEC VOUS EN DONNE L'OCCASION

Une quinzaine d'enseignants québécois exerceront leur profession en Grande-Bretagne au cours de l'année 1980-1981 en échange d'un nombre égal d'enseignants britanniques.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

- Occuper un poste régulier d'enseignement pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de votre commission scolaire
- Être légalement qualifié, posséder deux années d'expérience dans le secteur choisi et enseigner:
  — dans les classes anglaises aux niveaux primaire ou secondaire, ou
  — l'anglais, langue seconde, dans les classes françaises du niveau secondaire

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Demander un formulaire à la direction régionale du ministère de l'Éducation la plus près de chez vous et le retourner avant le 15 janvier 1980.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

---

si une expérience d'enseignement EN BELGIQUE vous intéresse...

LA COOPÉRATION BELGO-QUÉBÉCOISE VOUS EN DONNE L'OCCASION

Dix (10) enseignants québécois exerceront leur profession en Belgique au cours de l'année 1980-1981 en échange d'un nombre égal d'enseignants belges.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

- Occuper un poste régulier d'enseignement pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de votre commission scolaire
- Être légalement qualifié, posséder deux années d'expérience dans le secteur choisi et enseigner:
  — au primaire, ou
  — au secondaire, enseignement général: français, mathématiques, sciences, éducation physique, arts plastiques.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Demander un formulaire à la direction régionale du ministère de l'Éducation la plus près de chez vous et le retourner avant le 15 janvier 1980.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

Le Bureau d'assurance du Canada est à la recherche de personnel pour son centre d'information sur les assurances I.A.R.D.

Assistant technique

Tâches: Siéger sur certains comités techniques de l'industrie, rédiger des bulletins d'information et des dossiers techniques; assurer la révision et la correction des formulaires d'assurance et des manuels de codage, aider les agents d'information à résoudre certains problèmes d'assurance.

Exigences: Bilinguisme, diplôme d'Associé de l'Institut d'assurance du Québec, expérience approfondie des contrats d'assurances I.A.R.D., entregent, tact et enthousiasme.

Agent d'information

Tâches: Répondre aux questions des consommateurs (téléphone, lettres, visites) touchant l'assurance automobile et habitation, participer ou animer différentes sessions d'information, collaborer à la production du matériel éducatif.

Exigences: Bilinguisme, diplôme d'Associé de l'Institut d'assurance du Québec, expérience de cinq ans en assurances I.A.R.D., entregent, tact et aptitude à l'écoute active.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Marcel Tassé
Bureau d'assurance du Canada
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 920,
Montréal, Québec H2Z 1S8

Bureau d'assurance du Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
Ecole de design industriel

Poste de directeur

Une centaine d'étudiants sont inscrits au programme de 1er cycle en design industriel. L'Ecole fait partie de la Faculté de l'aménagement dont elle partage ressources et responsabilités. Elle contribue aux programmes de M.Sc.A. et de Ph.D. en aménagement de la Faculté.

Fonctions
Coordination, gestion, développement de l'enseignement et de la recherche. Rayonnement extérieur.

Exigences
Détenir un doctorat ou l'équivalent.
Seront également considérées les candidatures des titulaires d'un diplômé de 1er ou de 2e cycle qui possèdent plusieurs années d'expérience professionnelle, académique et/ou de recherche.
Très bonne connaissance de la langue française.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience.

Date de clôture des candidatures
3 janvier 1980

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Colin H. Davidson
Doyen
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

La Société d'Aménagement de l'Outaouais
DEMANDE

UN AGENT DE PUBLICITÉ

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur du marketing et du tourisme, l'agent de publicité devra:
— Concevoir, planifier et exécuter des programmes et campagnes publicitaires et promotionnelles;
— Concevoir, planifier et exécuter des montages audio-visuels;
— Sélectionner et recommander des événements à caractère promotionnel auxquels la Société devrait participer;
— Répondre à tout autre besoin relatif à la fonction.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration avec spécialisation en publicité ou dans toute autre discipline appropriée;
— Compter quelques années d'expérience pertinente à la fonction;
— Être bilingue.

Traitement:
Selon les barèmes de rémunération de la fonction publique du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 21 décembre 1979 au:

Directeur des finances et de l'administration
Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
Case postale 1666, station "B"
Hull (Québec)
J8X 3Y5
Concours 59-03

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

LE C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

reherche un

MÉDECIN À TEMPS PLEIN

(35 heures/semaine)

Tâches:
Au module santé: son temps est partagé entre la consultation sur rendez-vous, la mini-urgence et les activités du groupe.

À l'équipe des 2 à 12 ans: il contribue au programme de l'équipe, santé scolaire à l'élémentaire inclus.

Dans les deux cas, le médecin joint le curatif et le préventif dans sa pratique.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 3 janvier 1980, à:

C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
a/s Murielle Petit-Clerc
7780 Boul. Gouin est
Montréal H1E 1B3

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16 et 18

POSTE DE

DIRECTEUR DES VENTES

dans la région de Québec

Projet de 8 000 000$ dans l'immeuble.

Fonction:
Diriger, 7 jours par semaine, une équipe de vente et d'administration de 10 à 15 employés.
Doit être disponible pour motiver le personnel des ventes.

Qualification:
Doit être bilingue.

Revenu:
Selon qualifications et résultats obtenus
Possibilité de plus de 50 000$ annuellement

Pour rendez-vous:
Madame Drouin
418 - 683-1991

Présentez curriculum vitae

LE CENTRE D'ACCUEIL ANNE LESEIGNEUR

(Anciennement Centre des Maronniers Inc., Résidence Chambly)

Centre d'accueil de réadaptation pour handicapés mentaux de 5 à 25 ans, population mixte (moyenne d'âge 17-18 ans) Total 225 bénéficiaires

recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(2e concours)

FONCTIONS:
Le directeur général fait partie du Conseil d'administration et est délégué par ce dernier pour planifier, coordonner et contrôler les activités et les opérations humaines, matérielles et financières de l'établissement. Il travaille en étroite collaboration avec trois (3) cadres supérieurs, quinze (15) cadres intermédiaires et 189 employés syndiqués.

EXIGENCES:
Le futur directeur général possède:
- un diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines, en sciences administratives ou autre domaine connexe; (1)
- une expérience de gestion à un poste de cadre supérieur d'au moins sept ans;
- une connaissance du réseau des Affaires sociales et de la région 6C;
- une connaissance de la clientèle pour laquelle il est appelé à travailler.

(1) Une expérience remarquable avec une scolarité du 1er cycle universitaire peuvent suppléer au diplôme du 2e cycle universitaire.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes du M.A.S. et selon les qualifications du candidat. (Classe 20, minimum $32 946,00 maximum $46 443,00)

INSCRIPTION:
Le présent concours prend fin le 14 décembre 1979 à 17 heures.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Président du Jury de sélection
Centre d'accueil Anne Leseigneur
1501, rue Salaberry
Chambly J3L 4V9

"Le Conseil d'administration ne s'engage à retenir aucune candidature".

---

fonction publique

Ingénieur — Chargé de projet

Études des réseaux: EPIC
Service du génie

FONCTIONS:
Responsable des études des réseaux d'égoûts pour déterminer les eaux d'infiltration ou de captage (EPIC), responsable du programme de réhabilitation des réseaux d'égoûts; responsable de la réalisation des études suivant le devis technique préparé par les Services de protection de l'environnement; responsable de la préparation des rapports sur le diagnostic du réseau ainsi que sur la localisation et l'évaluation des sources d'eaux parasites; responsable de la préparation des rapports fournissant les résultats de la réhabilitation en indiquant les débits d'eaux parasites éliminés.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme d'ingénieur et une grande expérience pratique des réseaux d'égoûts dans la conception et la surveillance des travaux;
— posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle;
— démontrer des qualités exceptionnelles pour la direction d'équipes de travail, la coordination des travaux tant à l'intérieur du bureau qu'à l'extérieur.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 21 décembre 1979, au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DE SANTÉ

Médecin demandé

En collaboration avec l'équipe médicale du Service de santé, le candidat choisi devra fournir les services courants de santé aux étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Exigences
Être membre en règle avec la Corporation professionnelle des médecins du Québec; avoir de l'intérêt pour la médecine préventive du jeune adulte.

Traitement et conditions de travail
Contrat de service annuel et renouvelable; rémunération à l'acte; frais de bureau minimes; horaire privilégié et régulier.

Entrée en fonction: 7 janvier 1980.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **jeudi 13 décembre 1979** à:

David Farrar, M.D., directeur
Service de santé
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone (819) 565-5648

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA CÔTE NORD

Offre d'emploi

UN(E) AVOCAT(E)

Attributions:
Sous l'autorité du Directeur général, il ou elle devra agir comme avocat(e), section civile et criminelle.

Lieu de travail: Baie Comeau

Qualifications:
Être membre du Barreau de la Province de Québec depuis au moins 3 ans.

Salaire: selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec leurs demandes, lesquelles devront être reçues au plus tard le 31 décembre 1979.

Adresser les demandes au:

Directeur général
Centre communautaire juridique de la Côte Nord
456, rue Arnaud, suite 212
Sept-Îles, G4R 3B1
Tél.: 1-(418) 968-1140

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ D'ÉDUCATION

POSTE DE PROFESSEUR À PLEIN TEMPS

La faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa est à la rechreche de deux professeurs spécialisés en orthopédagogie.

Fonctions:
Enseignement et recherches en orthopédagogie, plus spécifiquement dans le domaine des difficultés d'apprentissage (premier et deuxième cycles).
Conseiller auprès de professeurs rattachés à un internat pour élèves franco-ontariens ayant des troubles d'apprentissage (Centre Jules Léger).

Exigences:
Qualifications universitaires reconnues en orthopédagogie avec plusieurs années d'expérience réussies auprès d'élèves d'âge scolaire. L'expérience au niveau du perfectionnement des enseignants dans le domaine de l'orthopédagogie et/ou de l'enfance en difficulté serait également souhaitable.
Une bonne connaissance de la langue française vu que les titulaires de ces postes enseigneront dans cette langue.

Rang et salaire:
Selon les titres, qualité et expérience.

Date d'entrée en fonction:
Les deux postes sont actuellement disponibles.

Veuillez faire parvenir les demandes d'emploi et ***curriculum vitae*** *avant le 21 décembre 1979 à:*

Monsieur Claude MacNeil
Vice-doyen
Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
651 rue Cumberland
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

MÉDECINS

C.L.S.C. DE FERMONT

Un (1) médecin à temps plein dont les services viendront s'ajouter en permanence à ceux déjà offerts par l'équipe actuelle.

Médecin(s) pour remplacement d'un médecin déjà en place qui sera absent au cours des mois de janvier, février et mars. Cette absence peut être comblée par la venue d'un seul médecin ou par la venue consécutive de plusieurs médecins. (Ainsi nous sommes intéressés aux services de tout médecin pouvant venir pratiquer à Fermont pendant une semaine ou plus au cours de cette période).

Fermont:
Fermont est une ville minière, nouvellement construite, située dans le Nouveau Québec à 225 milles au nord de Sept-Îles. Avec les villes de Wabush et de Labrador City elle forme une agglomération de 25,000 habitants. Il n'existe aucun réseau routier qui relie ces trois villes au reste des provinces de Terre-Neuve et de Québec. L'avion est le seul moyen de transport. Une population très jeune (5,000 habitants), à 90% composée de francophones, habite Fermont.

Pratique
Médecine familiale comportant beaucoup d'obstétrique (120 à 140 naissances annuellement), pédiatrie (population infantile élevée) et traumatologie courante.

Équipe actuelle
L'âge des praticiens se situe entre 25 et 30 ans: trois médecins, un dentiste, un psychologue, un conseiller social, une équipe d'infirmières, une technicienne en laboratoire, une technicienne en radiologie et une pharmacienne. Fermont étant à 20 milles de Labrador City les médecins de Fermont peuvent compter sur les services hospitaliers de l'hôpital de cette ville.

Exigence particulière:
L.M.C.C. (pour pratique à Labrador).

Rémunération:
À l'acte, conformément à l'entente relative à l'assurance-maladie et considérations spéciales étant donné l'éloignement.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec monsieur...

Jean-Guy Trottier, Directeur Général — C.L.S.C. de Fermont, Casier Postal 550, Fermont, Québec — G0G 1J0 au numéro de téléphone 287-3232 ou 287-5443 (code régional 418).

CENTRE HOSPITALIER
ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier de La Sarre est à la recherche d'un thérapeute habilité à travailler en Adulte et en Infantile avec expérience en thérapie familiale.

Type de thérapeute
- Ergothérapeute
- Technicien en éducation spécialisée
- Psychologue (etc.)

Fonction
Sous l'autorité du Chef de la Clinique externe de psychiatrie, ce thérapeute doit être en mesure de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et de participer activement aux projets de fonctionnement tant cliniques qu'administratifs de la Clinique. Doit de plus aider à l'élaboration des projets de développement.

Qualifications
- Diplôme terminal d'études collégiales ou universitaires, selon la discipline.
- Expérience jugée pertinente en thérapie familiale infantile et adulte.

Rémunération
Selon le mode de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Exigences
Doit quelquefois se déplacer pour rencontrer les clients de la Clinique dans leur milieu.

Faites parfenir votre curriculum vitae et attestations d'études et/ou diplômes à

C.E.P.
Directeur du personnel
C.H. St-François d'Assise
C.P. 6000
La Sarre
J9Z 2X7

UNIVERSITE CONCORDIA

Administrateur des salaires

L'université est présentement à la recherche d'une personne bilingue, compétente, qui agira à titre d'administrateur des salaires pour l'ensemble du personnel non enseignant.

Parmi les principales attributions, on retrouve:
— l'administration des programmes déjà existants
— la réalisation et la mise en oeuvre des nouveaux programmes
— la bonne tenue des échelles de salaires
— recommander et administrer les révisions salariales
— effectuer les enquêtes
— représenter l'université auprès des comités interuniversitaires.

Le candidat choisi sera diplômé universitaire, aura de 3 à 5 ans d'expérience connexe et une aptitude à communiquer et à traiter avec le personnel cadre et non cadre de l'université. Une facilité à travailler seul ou en groupe, une bonne connaissance des statistiques et des mathématiques, ainsi que le bilinguisme sont de rigueur.

Le salaire est proportionnel à l'expérience et aux qualifications.

L'université offre d'excellents avantages sociaux dont, entre autres, des cours gratuits pour le titulaire et ses dépendants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le salaire désiré, à:

Directeur du personnel
Université Concordia

Campus Sir George Williams
1455 ouest, boul. de Maisonneuve
Suite A400
Montréal, Québec H3G 1M8
Tél.: 879-8119

CONCOURS NO: 79/65

L'HÔTEL-DIEU DE RIVIÈRE-DU-LOUP

RECHERCHE

Conseiller en santé au travail

CENTRE D'ACTIVITÉ:
Département de Santé Communautaire
STATUT:
Professionnel non syndiqué à temps complet
NATURE DE LA FONCTION:
— Identifier les facteurs de risques, les agents agresseurs et, de façon générale, les problèmes de santé du travail dans les différents milieux de travail du territoire.
— Conseiller les entreprises et les travailleurs en matière de prévention des maladies professionnelles. Le cas échéant, collaborer à la mise sur pied de programmes spécifiques en santé occupationnelle.
— Collaborer avec le service de médecine du travail à l'implantation des programmes cadres en santé au travail.
— Participer à l'évaluation de programmes cadres en santé au travail.

EXIGENCES DE LA FONCTION:
— Formation en épidémiologie au travail, en relations industrielles, en techniques de recherche ou toute autre formation jugée pertinente.
— Posséder une connaissance des problématiques de la santé au travail dans les petites et moyennes entreprises.
— Aptitudes à travailler en équipe et capacité d'adaptation à une tâche en constante évolution.
— Automobile personnelle nécessaire.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales pour les postes de niveau professionnel et selon les qualifications du futur candidat.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 décembre 1979 à l'attention du:

Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75 rue St-Henri, Rivière-du-Loup
G5R 2A4.

SUCO

Le SUCO, Service Universitaire Canadien Outre-mer, organisme à but non lucratif, travaillant au développement de la solidarité internationale, est à la recherche d'un:

COORDONNATEUR

À LA MOBILISATION DE FONDS

TACHES:
- Concevoir et opérationaliser la stratégie de mobilisation de fonds pour le SUCO en collaboration avec les directions intéressées.
- Concevoir et réaliser le matériel nécessaire à la mobilisation de fonds.
- Coordonner les efforts de sollicitation et représenter SUCO auprès des différents publics donateurs:
  — organismes canadiens et européens (sauf ACDI);
  — corps intermédiaires;
  — sociétés commerciales;
  — public en général.
- Participer, sous la responsabilité du coordonnateur des secteurs des opérations canadiennes aux différentes activités de relations publiques de l'organisme: (expositions, émissions de radio et télévision, articles, etc...)
- Maintenir le contact avec le Service de "Fund Raising" du SUCO.
- Préparer le budget du secteur Mobilisation de Fonds.
- Responsabilité de participer à la table de coordination et à la générale.

QUALIFICATIONS:
- Expériences pertinentes aux fonctions.
- Connaissance du milieu des organismes de coopération internationale.
- Autonomie dans le travail.
- Capacité de travailler en équipe.
- Fin de la réception des curriculum vitae - 19 décembre.
- Entrée en fonction - 15 janvier 1980.
- **Échelle salariale:** - 17,808 à 21,808 selon expérience pertinente.
- Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SUCO,
a/s Comité de Sélection,
Coordonnateur à la Mobilisation de Fonds,
4824 Côte des Neiges,
Montréal, Québec,
H3V 1G4

Brink's: accusé de complot, Boisvert se dit intermédiaire

par Bernard Morrier

Tout en soutenant qu'il n'avait été qu'un intermédiaire dans le projet du vol de près de $3 millions, perpétré contre la Brink's, en mars 1976, Réal Boisvert, qui est mentionné à l'acte d'accusation comme comploteur, a poursuivi hier son témoignagne entrepris la veille, déclarant qu'il avait tout vendu (maison, bateau et voiture) et qu'il était parti avec sa femme, à Saint-Jovite, question de se cacher, en septembre 1975, pour y demeurer jusqu'à l'an dernier, parce qu'il avait été en désaccord sur la façon d'opérer du groupe.

Boisvert témoignait au procès de Roland Brunette et Gilles Lachapelle, deux ex-employés de la Brink's, accusés de complot dans ce vol spectaculaire, et dans un autre qui avait avorté contre le marché Cooprix de la rue Legendre.

Revenant à la réunion qui s'était déroulée chez Brunette, à Saint-Hubert, Boisvert a dit qu'on avait discuté des dispostifs de sécurité à bord des camions de la Brink's et qu'il avait appris, par la même occasion, que tout employé du transporteur de valeurs tirant sur un malfaiteur, lors d'un vol, avait alors droit à une prime de $1,000. Il fut aussi révélé à cette occasion que lorsqu'un camion de la Brink's transportait beaucoup plus d'argent que d'habitude, l'entreprise y ajoutait un garde de plus mais que ce n'était qu'au départ, le matin, que le chauffeur affecté savait quelle valeur il allait transporter dans le cours d'une journée.

Boisvert a aussi mentionné que André Laporte, cité à l'acte d'accusation comme complice de Brunette et Lachapelle, avait été mentionné comme celui qui pourrait conduire un véhicule, un camion, semble-t-il, lorsqu'il serait question de faire un coup.

Boisvert a dit que Lachapelle avait fait un plan de l'intérieur de la Banque Royale du Canada, rue Saint-Jacques, mais qu'on n'était pas trop certain de celui-ci, attendu qu'il n'y avait que Brunette qui avait vu ce même intérieur. Selon lui, il était très important que tout soit planifié.

Selon le témoin, Brunette avait donné le feu vert pour qu'on mène à bien « l'opération » et le message fut transmis à Laporte et Claude Legault, surnommés « Gazelle » et « Tarzan ». Quant à Boisvert, il a dit ne pas se sentir prêt à agir à ce moment. Une autre réunion fut convoquée, cette fois au Commodore Yatch Club de Laval, où il fut question « d'intéresser » un autre homme à l'affaire.

Quant à Boisvert, il s'est dit en désaccord avec l'entrée d'un autre homme, ajoutant que Brunette avait choisi le lendemain de l'Action de grâce comme jour idéal pour opérer. On a aussi parlé d'un endroit pour faire le partage et l'une des suggestions, a mentionné le témoin, était de se rendre dans la cour même de la Brink's.

Ce procès devant jury, que préside le juge Jean-Guy Boilard, se poursuivra lundi.

À la présidence de l'UPA

Pierre Gaudet remplace Paul Couture

QUEBEC (d'après PC) — M. Pierre Gaudet, âgé de 28 ans, est devenu hier le plus jeune président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), et même de l'histoire du syndicalisme agricole québécois commencée en 1924 avec l'Union catholique des cultivateurs.

M. Gaudet, un céréaliculteur et homme d'affaires d'Aston Jonction, dans le comté de Nicolet, et qui oeuvra plus jeune comme permanent au siège social de l'UPA à Montréal, prend la relève de M. Paul Couture. Ce dernier a en effet décidé de prendre sa retraite, après six ans comme président, pour retourner à sa ferme d'élevage bovin à Saint-Prosper de Champlain.

L'élection de M. Gaudet, qui terminait son deuxième mandat comme second vice-président tout en occupant le poste de président de la fédération UPA de Nicolet, a causé une certaine surprise chez les observateurs qui accordaient de meilleures chances au premier vice-président, M. Marcel Mailloux, de Granby, ex-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec et généralement considéré comme le « dauphin » de M. Couture.

Traditionnellement, le congrès de l'UPA porte à la présidence le premier vice-président, tandis que le second grimpe à l'échelon suivant. Mais eut-il été élu, M. Mailloux serait devenu le premier représentant d'une fédération spécialisée de l'UPA à accéder à la présidence.

M. Mailloux demeure donc premier vice-président, tandis que M. Jacques Proulx, de Saint-Camille, dans le comté de Wolfe, président de la fédération UPA de la région de Sherbrooke, succède à M. Gaudet comme second vice-président. Les trois postes exigent la permanence de leurs titulaires.

Où rejoindre Communication-Jeunesse?

Communication - Jeunesse, organisme impliqué dans la promotion du livre pour enfants, lançait au Salon du livre sa campagne annuelle de promotion et divulguait une liste d'une quarantaine de librairies offrant des livres québécois pour jeunes. Une erreur de composition a faussé le numéro de téléphone. Pour obtenir cette liste ou d'autres renseignements, on peut communiquer, avec le 844-5939 ou écrire à l'adresse suivante: 445, Saint-François-Xavier, bureau 27, Montréal, H2Y 2T1.

Une pétition pour un véritable accès au contrôle des naissances

par Renée Rowan

Poursuivant l'action entreprise il y a quelques mois par d'autres groupes, quelque 600 citoyens, des hommes et des femmes « ordinaires » venant de toutes les régions du Québec, viennent de signer une pétition réclamant des services accrus en planning des naissances ainsi que l'abrogation de la loi sur l'avortement.

Ces citoyens ont payé collectivement une page d'annonce dans un quotidien (voir LE DEVOIR, p. 20) faisant état de leurs demandes en s'appuyant sur les principes fondamentaux suivants: droit à la liberté de conscience; droit à la qualité de la vie et droit à des maternités librement consenties.

Dans une lettre adressée au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie, la directrice-générale de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPPN), Mme Fernande Ménard-Roy, souligne que « cette action réalisée en quelques jours et sans moyens financiers importants révèle la présence au Québec d'un mouvement pour un véritable accès au contrôle des naissances. »

Après avoir élaboré le sens de chacun des droits fondamentaux déjà énumérés, la présidente de la FQPPN rappelle la définition que donne l'Organisation mondiale de la santé selon laquelle « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

A son assemblée générale du 10 juin, la Fédération adoptait cette définition: « Dans le domaine de la planification des naissances, un état complet de bien-être présuppose pour la femme un contrôle parfait de sa fertilité. Malheureusement, écrit Mme Ménard-Roy au ministre, ce contrôle n'existe pas encore. Plusieurs conditions y manquent auxquelles il faudrait remédier par des mesures concrètes: subventions accrues à la recherche de meilleurs moyens contraceptifs, programmes d'éducation et de sensibilisation de masse à une « parentalité » responsable, droit non équivoque à l'avortement, etc. »

Le gouvernement fédéral annonçait récemment son intention de réduire ses subventions au planning des naissances alors que les gouvernements provinciaux devaient prendre la relève.

« Paradoxalement, dit la présidente, pendant que les paliers gouvernementaux se renvoient la balle, les échecs à la contraception surviennent et de nombreuses femmes se retrouvent devant la quasi-impasse que constitue la présente loi sur l'avortement. »

En conséquence, la Fédération du Québec pour le planning des naissances réitère auprès du ministre de la Santé ses demandes à l'effet que l'avortement soit complètement retiré du Code criminel et que le gouvernement fédéral augmente sa contribution financière au planning des naissances.

Représentant(e) demandé(e)
pour une maison d'édition québécoise

Fonctions:
Visiter les commissions scolaires, écoles, bibliothèques, librairies.

Exigences:
Expérience pertinente du milieu scolaire et du monde de l'édition; disponibilité de déplacement; posséder une auto.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 décembre 1979, à:

DOSSIER 3233
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16 et 17

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

recherche les services de
PROFESSEURS
dans les disciplines suivantes pour la session Hiver 1980

Français — **6 périodes/semaine**
601-402 — Essai

Mécanique — **pleine charge**
241-281 — Élaboration des bruts et traitements thermiques
241-291 — Machines outils II
241-292 — Machines outils II
241-461 — Organisation scientifique du travail

Patinage sur glace — **2 périodes/semaine**
109-360

Philosophie — **pleine charge**
340-201 — la philosophie, la nature et la culture
340-401 — éthique et politique

Qualifications requises: Diplôme universitaire pertinent
Début des cours: 21 janvier 1980

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 12 décembre 1979 à l'adresse suivante:

Le Service du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 7B1

CHEF ADMINISTRATIF RÉGIONAL

North American Life recherche pour son Bureau administratif régional du Québec une personne capable d'assumer les fonctions de Chef administratif régional, notamment la direction administrative du personnel et des bureaux de toute la région, et d'apporter son appui aux directeurs, à l'équipe de vente et aux clients pour toutes les questions d'ordre administratif.

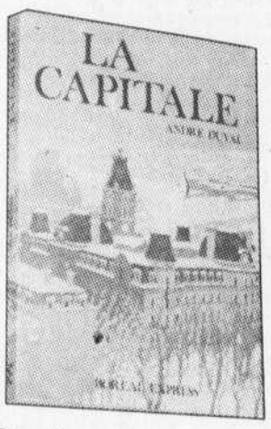
Le candidat doit être parfaitement bilingue et doit posséder un minimum de 5 années d'expérience en gestion d'assurance-vie. Ce poste représente une occasion unique d'allier l'expérience en administration du personnel à l'aptitude de développer des rapports interpersonnels afin d'offrir des services de qualité exceptionnelle. Le candidat ne sera appelé à se déplacer que rarement.

Nous sommes une compagnie d'assurance-vie d'importance moyenne, nous offrons un salaire intéressant et une gamme complète et attrayante d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel en précisant le salaire désiré à:

DOSSIER 3232
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Un livre cadeau
pour tous les amateurs de la ville de Québec



André Duval
La Capitale

Volume abondamment illustré, 320 pages — $14.75

Du même auteur:
Québec romantique
en vente dans toutes les librairies

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Les Éditions Ville-Marie
Vous proposent pour les fêtes un cadeau pour elle... ...pour lui



1 heure de préparation maximum.
Ingrédients faciles à trouver et à conserver.
Aucun tour de main professionnel.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Bon de commande — 150 recettes
Librairie France-Québec Inc.
3550 est, rue Rachel, Montréal, Québec
H1W 1A7 - Téléphone: (514) 526-5951

Nom.....
Adresse.....
Ville ..... Code.....
Chargex .....
ci-joint $9.95 ☐ chèque ☐ mandat

La preuve indéniable du grand renouveau du Parti libéral du Québec est faite:

MERCI QUÉBEC

Aux élections partielles de novembre dernier, **75,223** électeurs de quatre comtés du Québec ont élu haut la main quatre députés libéraux!

Lors de notre campagne de financement, du 9 septembre 1979 au 31 octobre 1979, plus de **15,000** bénévoles sont allés recueillir auprès de **144,913** Québécoises et Québécois la somme de **$3,090,679.05** durant notre campagne de financement populaire 1979.

Notre objectif était de **$2,000,000.00.** Nous l'avons donc dépassé de **55%.**

Je tiens donc à remercier de tout coeur la population du Québec, électeurs, souscripteurs et bénévoles, qui ont mis, dans le Parti libéral du Québec, toute leur confiance.

Merci. Grand merci.

Et que la période des Fêtes qui s'annonce soit, pour vous, remplie de joie, de bonheur et de paix.

Claude Ryan

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

loto-québec | **INFORMATIQUE**

CHEF DE QUART

NUMÉRO DE CONCOURS: 79-244-05-D3 — DATE LIMITE: Le 15 décembre 1979

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler un poste de chef de quart.

FONCTIONS:
— Exercer les fonctions de chef d'équipe de l'opération des ordinateurs.
— Diriger l'équipe des opérateurs ordinateurs et des opérateurs d'équipement périphérique ou conventionnel attachée à un centre d'opération d'ordinateurs.
— Répartir le travail entre les membres de son équipe.
— Vérifier l'exécution du travail et collaborer à l'entraînement de son équipe.

EXIGENCES:
— Détenir un certificat d'études secondaires équivalant à une 11ème année ou à un Secondaire V avec spécialisation en informatique.
— Doit posséder au moins six (6) années d'expérience dans le domaine de l'opération d'ordinateurs.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Bureau de Transport Métropolitain
(Division Mécanique-Électricité)

INGÉNIEUR
(Mécanique du bâtiment)
($18 512 — $31 796)

NATURE DE L'EMPLOI: faire l'étude des besoins et des techniques en vue de choisir et concevoir les systèmes de plomberie, pompage, ventilation et autres systèmes connexes à la mécanique des bâtiments dans les prolongements du métro, d'en préparer les plans et cahier des charges, étudier les remises d'offres et recommander la plus valable, afin d'en suivre la production et l'installation. D'autres projets en mécanique pourront aussi être confiés au titulaire de ce poste. En général, les travaux à être exécutés par cet ingénieur seront semblables aux travaux exécutés dans une firme d'ingénieurs-conseils.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Instruction: détenir un diplôme d'ingénieur dans une option appropriée et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
Expérience: posséder un minimum d'un (1) an d'expérience dans l'étude et la conception des systèmes de plomberie, chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments.
Divers: qualités personnelles appropriées.

DURÉE: ces postes sont considérés comme permanents pour la durée des travaux pour lesquels ils ont été créés, si le travail de l'employé est satisfaisant.

DEMANDE D'EMPLOI: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 28 décembre 1979.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2, Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: 872-6950
APPEL NO: 79-1049

Le Canadien dispose des Kings de Los Angeles 5-2

Lafleur gagne son duel contre Marcel Dionne

par François Lemenu

La venue à Montréal des Kings de Los Angeles signifie avant tout un affrontement direct entre Marcel Dionne et Guy Lafleur. Depuis quelques années déjà, ces deux super-vedettes rivalisent d'adresse et de talent et cette saison ne fait pas exception à la règle. Mais privé de l'un de ses deux lieutenants, Dave Taylor, blessé à la suite d'une mise en échec sévère de Bob Gainey, en première période, Dionne, malgré ses nombreuses ressources, n'a pu suivre le rythme presque insoutenable imposé par Lafleur.

Encore une fois en effet, Lafleur a porté presque à bout de bras l'offensive du Canadien, qui a défait les Kings 5-2, hier soir au Forum. Le numéro 10 du Tricolore a réussi deux buts et a récolté une passe alors qu'il a signé une autre performance étourdissante. Jouant avec rage, il a reçu une ovation debout à la suite de son premier but réussi dans des circonstances particulières. Lafleur s'est faufilé entre les deux défenseurs des Kings et, accroché par derrière, il a réussi à diriger un tir bas que n'a pu parer le gardien Mario Lessard. D'un bloc, le public s'est levé pour applaudir frénétiquement. Et parmi les 16,847 spectateurs, il y avait un autre maître, le Suédois Bjorn Borg qui, dans le vestiaire du Canadien, n'a pu cacher son admiration à l'endroit de Lafleur: « Il est incroyable », a-t-il laissé tomber en quittant le vestiaire des vainqueurs qu'il venait de féliciter.

En récoltant trois points, Lafleur s'est approché à sept points de Dionne, qui domine la colonne des marqueurs avec 55. De plus, Lafleur est devenu le quatrième meilleur pointeur de l'histoire du Canadien en devançant Yvan Cournoyer avec 864 points. Enfin l'ailier droit du Bleu-Blanc-Rouge a porté à 12 sa série de parties avec une passe ou plus. Voilà pour les chiffres.

Pierre Larouche a également joué un très fort match à l'attaque avec un but et deux passes, tout comme Réjean Houle qui, avec deux buts, ses 11e et 12e de la saison, ressemble de plus en plus à ce jeune joueur qui, les cheveux en brosse, marquait des buts en quantité industrielle dans la Ligue de l'Ontario.

« Nous avons joué en équipe ce soir et c'est la raison pour laquelle nous avons gagné, a expliqué Houle. Nous n'avons pas cherché à sortir les Kings de la patinoire, mais plutôt de créer de l'obstruction et de dresser un écran devant l'adversaire pour mieux atteindre le but. Nous avons aussi joué l'homme comme nous l'avions fait à Los Angeles (une victoire de 3-1) avec le résultat que l'on sait.

« Les équipes sont très équilibrées maintenant et on peut espérer l'emporter en jouant dans un seul sens, poursuit-il. Il nous faut jouer avec régularité, d'autant plus que nous disputerons cinq parties à l'étranger au cours des prochains jours. »

En plus de marquer deux buts, Houle a mérité deux pénalités... et une blessure au coude, ce qui a fait dire au docteur de l'équipe, D.G. Kinnear: « Réjean, tu es mon meilleur client. »

Houle a réussi l'unique but du premier tiers en complétant un jeu de Pierre Mondou et Lafleur à 16:45. Charlie Simmer, la révélation de la LNH cette saison, a provoqué l'égalité en deuxième en enfilant son 24e but alors qu'il a profité de la mollesse de la défensive montréalaise. Trois buts sans réplique du Tricolore ont toutefois tranché le débat avant que Mike Murphy ne porte la marque à 4-2 en fin de deuxième.

Lafleur a d'abord compté son premier but, l'un des plus beaux que l'on puisse voir, puis Larouche, un compteur né, et Lafleur, avec son 24e, ont redressé la situation en faveur du Canadien. Houle a complété le pointage en troisième en faisant dévier involontairement de son patin un lancer de Guy Lapointe.

ECHOS — Bjorn Borg n'était pas l'unique spectateur de marque hier. Burt Lancaster, qui est à Montréal pour un film, était également dans les estrades... Guy Lafleur, Réjean Houle et Brian Engblom ont été les étoiles. Doug Jarvis aurait pu en mériter une également puisqu'il a tenu Marcel Dionne en échec, ce qui n'est pas facile... Bernard Geoffrion s'est limité presque exclusivement à trois trios. Yvon Lambert a joué, tout comme Danny Geoffrion. Gilles Lupien et Rod Langway ont réchauffé le banc... Le Canadien affronte les Rockies du Colorado, demain soir au Forum.

Borg et Connors encore victorieux

Bjorn Borg et Jimmy Connors ont terminé les préliminaires par des victoires, hier en l'Aréna Maurice-Richard, Borg défaisant Hans Gildemeister 6-2, 6-2 et Connors défaisant Peter Fleming 7-5, 6-4.

Le Suédois Borg, en l'emportant a du même coup décidé des appariements des joueurs pour les demi-finales de la Coupe du défi qui auront lieu cet après-midi à 13 h 30.

Si on connaissait depuis la veille l'identité des demi-finalistes qui demeurent, rappelons-le, Connors, Borg, Gildemeister et Gullikson, on ignorait encore les adversaires respectifs de chacun.

Avec une fiche parfaite de trois victoires sans revers, le Suédois termine ainsi en tête du groupe « A » et affrontera demain Tim Gullikson, le second du groupe « B ». Pour sa part, Connors rencontrera Gildemeister. Dans chacun des match, l'enjeu sera la rondelette somme de $50 000! Quant à l'aspect monétaire du jeu, Borg a déclaré qu'il préférait et de loin, remporter un titre prestigieux comme Wimbledon plutôt de gagner $1 million de dollars...

Borg, qui se rendait par la suite au Forum pour assister aux match des Canadiens contre les Kings de Los Angeles, a mis moins d'une heure pour se défaire du Chilien en deux manches identiques de (6-2). Le Suédois que l'on admire pour sa rapidité de déplacement a mis à l'épreuve la vitesse de Gildemeister, qui contrairement à son habitude, a dû frapper quelques balles en n'utilisant qu'une seule main...

Selon Gildemeister, Borg, comme le bon vin, s'améliore d'année en année. En effet, si on parle beaucoup de son coup droit et de son passing-chet, on a découvert l'efficacité du service puissant et profond du Suédois. Ainsi, depuis le début du tournoi, le no. 1 mondial n'a pas perdu un seul jeu sur son service et comme le veut la légende, celui qui conserve son service remportera le match. Avec humour, un confrère américain rappelait qu'il arriva un jour à Palm Spring qu'un joueur fut éliminé d'un tournoi sans jamais avoir perdu son service. Ce fut le cas de l'Egyptien Isamël El Shafei qui perdit en troisième ronde en bris d'égalité successifs.

Dans le deuxième match à l'affiche, Connors a vaincu son compatriote Peter Fleming par (7-5) et (6-3). Connors n'a pas triomphé sans peine car, s'il menait cinq jeux à deux dans la première manche, le géant Fleming 6'5" (1m85) rallia ses énergies et amorça une remontée que Connors ne pu étouffer qu'en dernière minute. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire...

Connors demeure donc invaincu lui aussi et il jouera demain pour la deuxième fois de sa carrière contre le Chilien Gildemeister. Leur dernier affrontement remonte à l'édition 1978 du tournoi du Washington Star où Connors l'avait emporté (7-5) et (6-4).

Gildemeister représente une énigme pour les joueurs de tennis. En effet si la mode du tennis moderne veut qu'un assez grand nombre de joueurs maintenant utilisent le revers à deux mains, le Chilien quant à lui, frappe presque tous ses coups de fond en se servant de ses deux mains. Présentement seul le Sud-Africain, spécialiste du double, Frew McMillan présente un style similaire et par le passé on peut compter Bronwich Segura et quelques figures moins connues. Le joueur inorthodoxe prétend qu'il a toujours joué de cette manière depuis qu'il a cinq ou six ans. « Au début, la raquette était trop lourde pour moi et je n'ai pas perdu cette habitude » a-t-il expliqué. Même si on ne lui accorde que peu de chances de vaincre Connors, demain, ce dernier devra se méfier des trajectoires inattendues des balles que lui présentera sans doute l'Inca...

Dans le dernier match de la soirée, John Kriek a battu Pat DuPré par (6-2) et (7-6) prenant ainsi sa revanche puisque lors de leur unique affrontement précédent, à San Francisco, DuPré l'avait emporté.

■

Quatre jours seulement après que la presse suédoise l'ait élu l'athlète de l'année, la BBC a rendu le même hommage à Borg hier après-midi... Ilie Nastase lui a présenté le trophée en disant « Tu le mérites bien Borg, et c'est peut-être la dernière fois que l'on te voit avant que tu ne retournes sur la planète... »

■

Borg ne croit pas que son mariage qu'il doit célébré à Bucarest le 24 juillet prochain, deux semaines après Wimbledon, avec la joueuse romaine Mariane Simioussou, puisse affecter son jeu par la suite... Comme ce fut le cas pour bien des joueurs, Smith Connors et même Chris Evert durant les semaines précédant son hymen...

■

Le Québécois Réjean Genois que l'on disait substitut si un joueur avait été blessé au cours du tournoi a pratiqué hier après-midi avec l'Américain Peter Fleming, le Sud-Africain Johan Kriek et le Canadien Dale Power... Kriek et Genois ont disputé amicalement quelques parties... Réjean menait cinq jeux à deux et le match s'est arrêté à (6-5) en faveur du no. 34 au monde... On se souvient que c'est ce même Kriek qui avait éliminé le Québécois à l'Omnium des Etats-Unis, l'année dernière, après que Genois eu éliminé l'un des favoris, l'Américain Sandy Mayer...

Ron Leflore sera le champ centre et le premier frappeur des Expos

par Richard Milo

Les Pirates de Pittsburgh devront maintenant réagir vite et bien s'ils veulent encore devancer les Expos par deux parties au sommet de la section est de la Nationale...

Forts de l'acquisition des agents libres Fred Norman et Rowland Office, les Expos ont obtenu hier l'un, si ce n'est le meilleur voltigeur de centre du baseball en la personne de Ron Leflore, des Tigers de Detroit. Ils ont cédé, en retour, le gaucher Dan Schatzeder (10-5 et 2.83), dont la perte sera partiellement comblée par la venue de Norman.

Il s'agit d'un coup de maitre par les Expos qui ont ainsi trouvé le premier frappeur qu'ils recherchaient tant. Et qui plus est, Leflore est un excellent voltigeur de centre, l'égal de Garry Maddox à Philadelphie. Quant aux Pirates, ils n'ont toujours pas remplacé l'agent libre Bruce Kison, maintenant avec les Angels.

Leflore, âgé de 31 ans, a terminé la dernière campagne avec une moyenne au bâton de .300, volant chemin faisant l'impressionnant total de 78 buts. A ses dernières saisons, Leflore a volé 294 buts.

« Leflore est une précieuse acquisition, a dit le directeur-gérant John McHale. Ses talents offensifs et défensifs sont indiscutables. C'est une vedette.

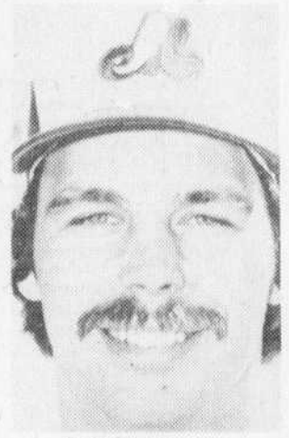
« Avec lui, j'ai bon espoir de voir l'équipe livrer une chaude lutte aux Pirates. Le championnat est à notre portée, peut-être plus encore que l'an dernier. »

A Detroit, Leflore n'a pas caché sa surprise en apprenant qu'il quittait les Tigers. Il se faisait calmement la barbe lorsque Bill Lajoie, le vice-président des Tigers, lui a annoncé la chose.

« Je suis à la fois déçu et surpris. Je ne croyais jamais que les Tigers m'échangeraient, que je quitterais un jour Detroit, ma ville, mon foyer ».

Leflore a appris à jouer au baseball dans une prison du Michigan. Les Tigers l'ont invité à leur camp d'entraînement, en 1973, et l'histoire de sa vie pour le moins mouvementée a fait l'objet d'un film pour la télévision en 1978. La rumeur veut qu'il ait exigé des Tigers un contrat de cinq ans évalué à $4 millions...

A la recherche d'un lanceur gaucher capable de redonner plus d'autorité à l'équipe, les Tigers ont cédé Leflore en retour d'un excellent lanceur, Dan Schatzeder, 25 ans, qui a eu le mérite l'an dernier de présenter la meilleure moyenne de points mérités parmi les gauchers de la Ligue Nationale.

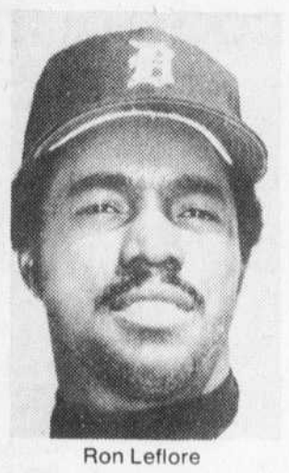


Dan Schatzeder

Avec Leflore au premier rang des frappeurs, les Expos auront maintenant dans le premier tiers du rôle trois joueurs ayant volé 152 buts en 1979: Leflore 78 buts, Rodney Scott 39 buts et André Dawson 35 buts.

A la défensive, l'acquisition de Leflore permettra au gérant Dick Williams de muter Dawson au champ gauche, dotant ainsi les Expos, qui alignent déjà Ellis Valentine dans la droite, du meilleur trio de voltigeurs défensifs et offensifs au baseball majeur. Et comme réservistes, il y aura toujours Rowland Office, Jerry White et Warren Cromartie, si celui-ci ne joue pas au premier but.

Cromartie, que McHale encourage fortement à jouer au premier but, a déjà laissé entendre au cours des dernières semaines qu'il s'entrainera à cette position en Floride, à la fin de février. S'il impressionne suffisamment, il partagera la tâche de premier but avec Rusty Staub, si aucun des trois voltigeurs étoiles des Expos n'est blessé. N'en déplaise à Cromartie, Tommy Hutton et le nouveau-venu Danny Briggs jouent également à cette position...



Ron Leflore

Les Expos ressembleront donc à un vrai club champion en 1980. Il ne reste plus qu'à dénicher, quelque part au Texas, le pays de Sparky Lyle, le releveur gaucher qu'il leur manque pour battre les Pirates à plate couture lors du prochain match entre les deux clubs, à Montréal. La rumeur voulait, hier soir, que les Expos aient parlé d'un échange avec les Rangers du Texas...

ECHOS... Le président du conseil d'administration des Expos, Charles Bronfman, a dévoilé hier à Toronto le nouvel uniforme de l'équipe. On y remarque, entre autres, une large bande rouge et bleue de deux pouches, de l'épaule au pantalon en passant par la chemise... En plus de Leflore, les Tigers ont également échangé hier le troisième but Aurelio Rodriguez aux Padres de San Diego en retour d'un joueur qui sera nommé plus tard...

Podborski et Read font une chute

Wirnsberger enlève la descente

VAL D'ISERE (Reuter-AFP-CP) — Peter Wirnsberger, un Autrichien de 21 ans, a remporté la première descente de la coupe du monde de ski de la saison, hier dans le critérium de la première neige à Val d'Isère.

Wirnsberger, qui fut le seul descendeur à s'imposer deux fois la saison dernière en coupe du monde a gagné avec 30 centièmes de seconde d'avance sur l'Italien Herbert Plank et 54 centièmes sur le Norvégien Erik Haaker. Mais derrière, les Autrichiens ont réalisé un tir groupé, en prenant les quatrième, cinquième et sixième places avec Werner Grissmann, Harti Weirather et Josef Walcher.

La formation autrichienne, dirigée par le célèbre entraîneur Karl Kahr, a donc repoussé admirablement les prétentions des équipes suisses et canadiennes. Le Canada surtout, puisque les Canadiens avaient dominé la dernière course d'entrainement, lundi. Deux chutes, celles de Steve Podborski de Toronto et de Ken Read de Calgary, ont en effet éloigné les Canadiens des places d'honneur. Dave Murray d'Abbotsford, C.-B., a été le meilleur avec une 9e place contre une 14e à Dave Irwin de Thunder Bay.

Podborski et Read n'ont pas été blessés, quoique le skieur de Calgary aurait pu subir de graves blessures. Podborski a perdu un ski en haut de parcours, tandis que Read, victime d'un tronçon sinueux, a chuté en accrochant son ski gauche qu'il s'efforçait de remettre dans la ligne de pente. La chute l'aura conduit finalement jusqu'au filet de secours, ratant au passage un poteau de six pouces seulement. « J'aurais pu être tué », a-t-il admis.

« J'ai fait la course de ma vie », s'est exclamé Wirnsberger à l'arrivée. « Je suis sorti de la « compression », passage clé de la piste, comme dans un rêve. J'avais le souffle coupé, la poitrine oppressée, mais je suivais la ligne idéale. Puis, c'était la grande plongée dans le schuss d'arrivée. J'ai terminé complètement épuisé. Je m'étais donné à fond. Je vous assure que c'était bien plus difficile qu'à Lake Placid où j'ai gagné en mars dernier ».

Fin technicien, Wirnsberger a évité tous les pièges de la piste « Oreiller-Killy ». « J'ai eu de la chance », a-t-il dit sans fausse modestie. « Sans faute dans la « compression » Haaker aurait remporté la victoire. Sans sa chute, Podborsky se serait classé parmi les trois premiers. Ils m'avaient battu à l'entrainement. J'ai été le meilleur aujourd'hui ».

Mais le jour de la course, le nouveau chef de file de l'équipe d'Autriche est toujours redoutable.

Rodrigue Tremblay

Le 3e

FRANCE AMERIQUE

Explorez votre quartier.

Matchez. Des aujourd'hui.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi

Québec 5, St-Louis 2
Islanders NY 4, Boston 3
Philadelphie 9, Los Angeles 4

Hier

Montréal 5 Los Angeles 2
Rangers NY 7, Hartford 4
Pittsburgh 5, Washington 3
Winnipeg 8, Edmonton 3
Buffalo 5, Colorado 3

Ce soir

Islanders NY à Toronto
Atlanta au Minnesota
Washington à St-Louis
Chicago à Pittsburgh
Vancouver à Detroit

Dimanche

Colorado à Montréal
Islanders NY à Rangers NY
Chicago à Philadelphie
Atlanta à Winnipeg
Hartford à Edmonton
Los Angeles à Québec
Vancouver à Boston

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	21	34	55
Lafleur, Mtl	22	23	45
Taylor, LA	20	25	45
Simmer, LA	23	19	42
Trottier, Isl	16	22	38
Larouche, Mtl	18	17	35
Goring, LA	11	24	35
Gretzky, Edm	10	25	35
Leach, Phi	22	11	33
Réal Cloutier, Qué	18	15	33
Perreault, Buf.	16	17	33

Ligue Majeure du Québec

Jeudi

Montréal 7, Québec 6
Hull 2, Chicoutimi 2

Hier

Shawinigan 11, Montréal 3
Cornwall 5, Verdun 2
Québec 6, Hull 1
Sherbrooke 8, Chicoutimi 5

Dimanche

T.-Rivières à Cornwall
Verdun à Hull
Chicoutimi à Montréal
Québec à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	25	18	10	6	117	79	42
2—BUFFALO	27	18	6	3	106	68	39
3—MONTRÉAL	28	15	7	6	105	79	36
4—BOSTON	26	15	7	4	94	75	34
5—MINNESOTA	24	11	6	7	105	85	29
6—LOS ANGELES	27	12	10	5	116	110	29
7—VANCOUVER	27	11	9	7	90	82	29
8—TORONTO	25	12	10	3	92	82	27
9—PITTSBURGH	24	11	8	5	90	86	27
10—RANGERS NY	28	11	13	4	108	110	26
11—ATLANTA	25	11	11	3	87	82	25
12—HARTFORD	25	8	9	8	86	86	24
13—CHICAGO	25	8	9	8	64	72	24
14—QUÉBEC	27	9	14	4	81	98	22
15—WINNIPEG	28	9	15	4	76	108	22
16—DETROIT	23	8	10	5	76	78	21
17—ISLANDERS NY	24	8	12	4	85	91	20
18—ST-LOUIS	28	8	16	4	76	104	20
19—COLORADO	25	7	15	3	78	92	17
20—EDMONTON	25	5	14	6	83	115	16
21—WASHINGTON	28	5	18	5	77	121	15

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	33	17	15	1	168	163	35
MONTRÉAL	33	16	15	2	162	177	34
VERDUN	32	13	15	4	163	178	30
HULL	33	10	16	7	157	181	27
LAVAL	33	6	23	4	130	224	16
Section Dilio							
SHERBROOKE	33	21	9	3	196	148	45
CHICOUTIMI	32	20	10	2	213	156	42
TROIS-RIVIERES	32	16	12	4	135	152	36
SHAWINIGAN	33	14	16	3	145	155	31
QUÉBEC	32	14	16	2	153	167	30

SOMMAIRES

Canadien 5, Kings 2

Première période

1—MONTREAL: Houle (11)
Mondou, Lafleur 16:45
Pénalités—Gibbs LA 12:21, 16:06, Shutt Mtl 19:05.

Deuxième période

2—LOS ANGELES: Simmer (24)
Goldup 3:36
3—MONTREAL: Lafleur (23)
Larouche, Savard 4:04
4—MONTREAL, Larouche (19)
Engblom 7:05
5—MONTREAL: Lafleur (24)
Larouche, Robinson 14:17
6—LOS ANGELES: Murphy (10)
Jensen 17:38
Pénalités—Houle Mtl 7:46, Tremblay Mtl 18:08.

Troisième période

7—MONTREAL: Houle (12)
Lapointe, Mondou 14:55
Pénalités—Houle Mtl 18:54, Murphy LA 19:30.

Tirs aux buts

Los Angeles	9	13	11	—33
Montréal	14	10	8	—32

Gardiens—Lessard, Los Angeles; Larocque, Montréal.
Assistance—16,847.

Rangers 7, Whalers 4

Première période

1—HARTFORD, G. Howe (11)
M. Howe 5:00
2—NY RANGERS, Talafous (1)
Don Maloney, Duguay 12:38

3—HARTFORD, Roberts (3)
Douglas, Keon 15:52
Pénalités: Hospodar NYR, Bennett Hart majeures 4:44, Warner Har 9:13, Hospodar NYR, Bennett Hart majeures 16:07, Nilsson NYR 18:45.

Deuxième période

4—HARTFORD, Douglas (8)
Stoughton 2:35
5—NY RANGERS, Greschner (7)
Murdoch 5:56
6—NY RANGERS, Don Maloney (6) 6:07
7—NY RANGERS, Hedberg (16)
Vickers, Nilsson 9:36
8—NY RANGERS, Beck 4
Vickers, Nilsson 15:56
Pénalités: Hospodar NYR majeure, mauvaise conduite de partie 3:43.

Troisième période

9—NY RANGERS, Murdoch (13)
Don Maloney 6:04
10—NY RANGERS, Johnstone (3)
Beck, Marois 10:26
11—HARTFORD, Rogers (11) 14:10
Pénalités: aucune.

Tirs aux buts:

NY RANGERS	11	12	10	—33
HARTFORD	11	11	10	—32

Gardiens: Davidson, NY Rangers; Garrett, Hartford.
Assistance: 7,627.

Jets 8, Oilers 3

Première période

1—WINNIPEG: Marsh (7)
Wilson, Norwich 3:28
2—WINNIPEG: Norwich (4)
Sjoberg, Lukowich 13:30
3—EDMONTON: Chipperfield (6)
Messier, Makkonen 15:18
4—WINNIPEG: Norwich (5)
Campbell, Lukowich 18:34
Pénalités—Fogolin Edm 2:04, Hicks Edm 7:27, Melrose Wpg 10:19, Hunter Edm 12:40, Callighen Edm 17:03.

Deuxième période

5—WINNIPEG: Lindstrom (9)
Cameron, Norwich 6:57
6—EDMONTON: Lumley (4)
Weir, Fogolin 7:30
Pénalités—Melrose Wpg 2:52, Lumley Edm 3:31, Cameron Wpg 9:20, Campbell Wpg 11:47.

Troisième période

7—WINNIPEG: Lindstrom (10)
Sullivan 0:17
8—EDMONTON: Lumley (5)
Hunter, Campbell 3:19
9—WINNIPEG: Moffat (2)
Drouin, Lesuk 8:11
10—WINNIPEG: Lukowich (19)
Wilson, Marsh 10:06
11—WINNIPEG: Lukowich (10)
Wilson, Marsh 10:28
Pénalités—Norwich Wpg 10:43, Price Edm 16:05.

Tirs aux buts

Edmonton	4	12	5	—21
Winnipeg	11	6	12	—29

Gardiens—Dryden Edmonton, Hamel Winnipeg.
Assistance—11,772.

Pinguins 5, Capitals 3

1ère période

1—PITTSBURGH: Libett (7)
(Ferguson) 6:07
2—PITTSBURGH, Kehoe (10)
(Carlyle, Lonsberry) 6:50
3—PITTSBURGH: Ferguson (6)
(Sheppard) 9:32
4—WASHINGTON: Mulvey (3)
(Jarvis, Cassolato) 18:30
Pénalités: Mulvey Wash doubles mineures 11:02, Bladon Pgh 15:03.

2ième période

5—PITTSBURGH: Bladon (2)
(Libett) 13:57
6—WASHINGTON: Gartner (7)
(Jarvis, Mulvey) 16:11
Pénalités: Stewart Pgh 8:26.

3ième période

7—WASHINGTON: Jarvis (3)
(Mulvey, Gartner) 3:32
8—PITTSBURGH: Malone (8)
(Schutt) 5:32
Pénalités: Malone Pgh, Rowe Wash majeures 5:32, Gartner Wash.

Tirs aux buts

Pittsburgh	12	6	12	—30
Washington	7	10	7	—24

Gardiens: Millen, Pittsburgh; Stephenson, Inness, Washington.
Assistance: 7,652.

FOOTBALL

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Dallas à Philadelphie
Denver à Seattle

Dimanche

Chicago à Green Bay
Cincinnati à Washington
Los Angeles à Atlanta
Miami à Détroit
Giants NY à St-Louis
Buffalo au Minnesota
Kansas City à Baltimore
N.-Angleterre à Jets NY
Cleveland à Oakland
San Diego en N.-Orléans
Tampa Bay à San Francisco

Lundi

Pittsburgh à Houston

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	14	9	5	0	289	220	.643
N.-ANGLETERE	14	8	6	0	358	276	.577
BUFFALO	14	7	7	0	265	241	.500
JETS NY	14	6	8	0	283	333	.429
BALTIMORE	14	4	10	0	233	334	.286
Section Centrale							
PITTSBURGH	14	11	3	0	371	242	.786
HOUSTON	14	10	4	0	322	288	.714
CLEVELAND	14	9	5	0	333	317	.643
CINCINNATI	14	3	11	0	307	381	.214
Section Ouest							
SAN DIEGO	14	10	4	0	359	239	.714
DENVER	14	10	4	0	259	217	.714
OAKLAND	14	8	6	0	322	294	.571
SEATTLE	14	7	7	0	321	325	.500
KANSAS CITY	14	6	8	0	228	252	.429

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	14	10	4	0	296	238	.714
DALLAS	14	9	5	0	312	262	.643
WASHINGTON	14	9	5	0	286	246	.643
GIANTS NY	14	6	8	0	210	263	.429
ST. LOUIS	14	4	10	0	272	296	.286
Section Centrale							
TAMPA BAY	14	9	5	0	263	214	.643
CHICAGO	14	8	6	0	249	229	.571
MINNESOTA	14	6	8	0	226	307	.429
GREEN BAY	14	4	10	0	214	288	.286
DETROIT	14	2	12	0	196	319	.143
Section Ouest							
LOS ANGELES	14	8	6	0	275	267	.571
N.-ORLEANS	14	7	7	0	341	311	.500
ATLANTA	14	5	9	0	256	333	.357
SAN FRANCISCO	14	1	13	0	264	378	.071

Coupe du défi

GROUPE « A »

	PJ	G	P	PTS
Borg	3	3	0	6
Gildemeister	3	2	1	4
Kriek	3	1	2	2
Dupré	3	0	3	0
GROUPE « B »				
Connors	3	3	0	6
Gullikson	3	2	1	4
Nastase	3	1	2	2
Fleming	3	0	3	0

P.S. Les deux premiers dans chaque division se taillent une place dans les demi-finales.

Difficile de voir
la vie en rose
quand on a vue le jour
la nuit (!)

(Anonyme Arvida)

Au 6/36, on peut aussi gagner
avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36



Ne manquez pas
L'Omnium
Canadien de golf

**Produrez-vous vos tickets
dès maintenant chez Eaton**

Eaton est l'agent de vente exclusif des tickets pour l'Omnium canadien qui se tiendra du 16 au 22 juin 1980. Vous pouvez vous procurer vos tickets dès maintenant au magasin Eaton le plus près de chez vous.
Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Beloeil, St-Laurent, Greenfield Park, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy.

EATON

Pour des maternités librement consenties

596 personnes ont accepté de payer collectivement cette page de journal et déclarent publiquement leur adhésion aux principes suivants:

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.
(définition de l'Organisation Mondiale de la Santé)

Le planning des naissances consiste dans le droit des individus d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, d'en déterminer le nombre et le moment et de choisir les moyens adéquats pour y parvenir en vue d'une meilleure qualité de vie.

Nous considérons que des services de qualité complets en matière de planification des naissances et de sexualité doivent être accessibles gratuitement à toute la population; ces services devant comprendre l'avortement pour toute femme qui le désire.

Par conséquent nous demandons:

1. Qu'un soutien accru soit donné à toute forme de programme en matière de planification des naissances.

2. Que l'avortement soit complètement retiré du code criminel canadien.

Benoit Allaire, Montréal
Gaétan Allaire, Montréal
Marie Allard, Montréal
Harold Alper, Montréal-Ouest
Rose Alper, Montréal-Ouest
Catherine Amarantini, Maniwaki
Julie Anctil, Rimouski
Claude Arcand, Clericy
Réjean Archambault, Joliette
Richard Archambault, Montréal
Robert Arpin, Montréal
Josée Arsenault, Rouyn
France Asselin, Hull
Danielle Auger, Rouyn
Suzanne Auger, Rouyn
Andrée Bacon, Noranda
Sylvie Baillargeon, Rimouski
Louise Balaux, Rouyn
Nicole Baribeau, Rouyn
Lise Baribeau, Trois-Rivières
René Beauséjour, Trois-Rivières
Carmen Bastien, Shawinigan
Eva Bastien, Rouyn
Isabelle Beaudoin, Sept-Îles
Lise Beaudoin, Montréal
Georgette Beaulieu, Hull
Manon Beaulieu, St-Basile-le-Grand
Daniel Bédard, St-Antoine-sur-Richelieu
Hélène Bégin, LaSarre
Lucie Béland, Montréal
Chantal Bélanger-Tardif, Sept-Îles
Josée Bellau, Hull
Fernand Bellehumeur, Évain
Thérèse Bendwell, Trois-Rivières
Thérèse Benoit-Paquette, Trois-Rivières
Hervé Bélanger, Québec
Louis Bergeron, Senneterre
Suzanne Bergeron, Senneterre
Louise Bergeron-Perreault, Tracy
Cécile Bertrand, Kuujjuaq
Liliane Bertrand-Gagnon, Hull
André Bigué, Trois-Rivières
Anne Bilodeau, Rouyn
Louise Bilodeau, Senneterre
Garry Beitel, Montréal
Carmen Bissonnette, Boucherville
Céline Bisson, Granby
Lucie Blais, **(Ass. monoparentale)**, Val d'Or
Mireille Blais, Trois-Rivières
Sylvie Blais, Montréal
Marielle Blanchard, Hull
Francine Blondin, Beaudry
Diane Bois-Dalpé, Trois-Rivières
Madeleine Boisvert, Shawinigan
Micheline Boisvert, Longueuil
Doris Boisin, Mont-Laurier
Solange Bonnard, Rouyn
Céline Bonneau, Rouyn
Louise Borges, Longueuil
André-Pierre Borne, Varennes
Lucie Bouchard, Québec
Odette Bouchard, Longueuil
Yves Bouchard, Longueuil
Carmen Boucher, Rouyn
Carole Boucher, Ste-Thérèse
Chantal Boucher, Noranda
Ghislaine Boisvert, Rosemère
Annie Boudreau, Rouyn
Annette Bourassa, Shawinigan
Raymond Boutin, Hull
Agathe Boudreau, Sept-Îles
Renée Boudreault, Sept-Îles
Jean Boudreau, Montréal
Nicole Boudreau-Beauchemin, Montréal
Paul Bédard, Montréal
Monique Boudreau-Boyd, Montréal
France Bourassa, Rouyn
France Boulay, Montréal
Lucie Bowen, Montréal
Diane Brasseur, Longueuil
Lorraine Brissette, Trois-Rivières
Guy Breton, Montréal
Claude Brazeau, Rouyn
Louis Briand, Rouyn
Geneviève Buissonnet-Verger, Montréal
Chantal Bujold, Clericy
Denis Bussières, Montréal
Denis Belzile, St-Fabien
Rachel Belzile, St-Valérien
Louis Benoit, Rimouski
Jean Bolduc, Rimouski
Louis Bourdages, St-Valérien
Denyse Bourdua, Rimouski
Jocelyne Cantin, Shawinigan
Manon Cardinal, Gatineau
Rolande Carpentier, Hull
Nicole Carrier, Macamic
Linda Carron, Rouyn
Jean Casaubon, Longueuil
Lise Chabot, Ville Lemoyne
Réjeanne Champagne, Gatineau
France Charbonneau, Montréal
Laure Charbonneau, Montréal
Louise Charbonneau, Outremont
Monique Charbonneau, Hull
Guy Charpentier, Trois-Rivières
Daniel Charron, Rouyn
Chantal Chartier, Québec
Danielle Choquette, Montréal
Manon Chouinard, Ville St-Laurent
Claude Charbonneau, St-Ours
Hughes Chassé, Gatineau
Viateur Chabot, Boisbriand
Marielle Chouinard, St-Hilaire
David Clark, Montréal
Justy Clark, Montréal
Roger Clark, Outremont
Ronald Cloutier, Noranda
David Cohen, Côte-St-Luc
Rhoda Cohen, Côte-St-Luc
Louise Collin, Québec
Denis Comeau, St-Eustache
Reine Comte, Montréal
Lyne Corneau, Outremont
Liliane Cossette, Val d'Or
Maurice Corriveau, Hull
Sylvie Côté, Trois-Rivières
Louise Corriveau, Montréal
Micheline Côté, Ste-Foy
Jean-Guy Côté, Rouyn
Liliane Côté, Longueuil
Monique Cousineau-Couture, St-Bruno
Anne Couture, Hull
Martine Couture, Trois-Rivières
Lorraine Couture, La Sarre
Colette Couture, Verdun
Réal Couture, Rouyn
Réal Crépeau, Rouyn
Alexandra Cyr, Montréal
Daniel Castonguay, Ste-Blandine
Suzanne Castonguay, Rimouski
Jacques Chouinard, Rimouski
Lise Cloutier, Cabano
Joanne Côté, Rimouski.
Serge Côté, Bic
Maurice Cullen, Rimouski
Lucille D'Aoust, Pointe Gatineau
Lorraine Dagenais, Ville de Lorraine
Nicole Dagenais, Ste-Thérèse
Gino Daigle, Longueuil
Sylvie Daigle, Joliette
Yvon Dallaire, Noranda
Cécile D'Amour, Montréal
Jeanne-Mance Delisle, Destor
Louise Deslisle, Rouyn
Monique Delongchamp, Montréal
Michel Delorme, Beaudry
Louise Demers, Ste-Foy
Marie-Thérèse Déry, Shawinigan
Jean-Claude Deraps, Mascouche
Jean-Louis Desaulniers, Shawinigan
Jacqueline Desaulniers, Montréal
Louise Desaulniers, Shawinigan
Nicole Des Alliers, Rosemère
Marthe D'Amours, Montréal
Johanne Deschamps, Montréal
Claude Deschesnes, Cap-Rouge
Michelle Desfonds, Sept-Îles
Doris Deshaies, Ste-Julie
Irène Désilets-Malouin, St-Eustache
Célestin Desjardins, St-Lambert
Thérèse Desjardins, Montréal
Lyne Desjarlais, St-Hubert
Jean-Guy Deslauriers, Rouyn
Louise Desmarais, Longueuil
Chantal Desrosiers, Rimouski
Nicole Desrosiers, Montréal
Pauline Dessureault, Shawinigan
Marielle Dion-Couture, Montréal
Yves Dionne, Dionne
Yves Dionne, Rouyn
Chantal Dion, Rouyn
Violaine Dorval, Boucherville
Guylaine Dostie, Québec
Viviane Douville-Kocuiba, Boucherville
Lise Doyon, Montréal
Annie Dréau, Joliette
Lorraine Drennan, Trois-Rivières
Louise Deschesne, Sept-Îles
Claude Dufresne, Shawinigan
Dominique Dufresne, Laval
Viviane Dufresne, Hull
Nathalie Duhamel-Mascotto, Montréal
Normand Dumas, Longueuil
Carole Dumont, Shawinigan
Marie-Claire Dumont, Rouyn
Renée Dumontier, Rouyn
Doris Dupuis, Montpellier
Michelyne Dupuis, Joliette
Suzanne Dupuis, Trois-Rivières
Brigitte Durand, Terrebonne
Maurice Drapeau, Rimouski
Lise D. Guimond, Rimouski
Monique Emond, Joliette
Steve Erickson, Westmount
Wauds Erickson, Westmount
Édouard Feldman, Montréal
Réal Feldman, Montréal
Marielle Ferland, St-Basile-le-Grand
Yvon Ferland, Charlesbourg
Ginette Ferron, Shawinigan
Christiane Fillin, Trois-Rivières
Françoise Filteau, Québec
Colette Fiset, Sept-Îles
Hélène Fittes, Montréal
Lise Fleurant, Ville de Lorraine
Denise Forêt, Ville de Lorraine
Michel Forget, Rouyn
Roger Fortier, Rouyn
Solange Fortier, Rouyn
Denise Fortier, Montréal
Ghislaine Fortin, Montréal
Denis Fournier, Bic
Philippe Etchecopas, Rimouski
Johanne Fallu, Rimouski
Louise Forest, St-Valérien
Line Fortin, Rimouski
Pierre Gagné, Longueuil
André Gagnon, Evain
Brigitte Gagnon, Rouyn
Christine Gagnon, Sept-Îles
Claude Gagnon, Ste-Foy
Gilles Gagnon, Sept-Îles
Ginette Gagnon, Trois-Rivières
Lise Gagnon, Longueuil
Pauline Galipeault, Cantley
John Gardiner, Montréal
Ghislaine Gariepy, Gatineau
Louise Gareau, Québec
Jacques Garneau, Rouyn
Agnès Gaudreault, Beauport
Louise Gaudreau, Sept-Îles
Camille Gauthier, Rouyn
Murielle Gaumond, Longueuil
Denise Gascon-Gosselin, Rouyn
Gaétane Gauvreau, Hull
Claude Gélinas, Noranda
Marc Gélinas, Shawinigan
Céline Gendron, Montréal
Lorraine Gendreau, Rouyn
Luc Genest, Sept-Îles
Chantal Germain, Rouyn
Jean-Roch Germain, Rouyn
Ginette Giasson, Rouyn
Nicole Gingras, Trois-Rivières
Denise Girard, Trois-Rivi-res
Lise Girard, Blainville
Louise Girard, Rouyn
Pauline Gingras, Québec
Lucie Girard, Québec
Marjolaine Girard, Noranda
Lise Giroux, Longueuil
Madeline Granger, St-Hubert
Lise Grégoire, Rouyn
Henriette Greusard, Granby
Diane Grimard, Québec
Michelle Guay, Sillery
Johanne Groulx, Verdun
Richard Guay, Montréal
Michelle Guérin, Trois-Rivières
Olivette Guérin, Charlesbourg
Lyne Guimond, Rouyn
Marie-Josée Guimont, Québec
Jeanne-Mance Guillemette, Shawinigan
Marcel Guy, Beaudry
Hermann Guy, Bic
Agathe Gagnon-Lévesque, Rimouski
Bibiane Généreux, Rouyn
Année Giguère, Rimouski
Michelle Gobeil, Rimouski
Fabienne Goulet, Québec
Pascale Guilloux, Rimouski
Claude Guimond, Rimouski
Michèle Haché, Blainville
Doris Hamel, Trois-Rivières
Francine Hamel, Hull
Gilles Hamel, Hull
Jacqueline Hamel, Québec
Marguerite Hamel, Hull
Lucette Hansen, Montréal
Léo Hardy, Trois-Rivières
Luce Harnois, Mascouche
Danielle Hébert-Maheu, Granby
Réjeanne Hébert, St-Hubert
Jules Henri, Québec
Marie Héroux, Trois-Rivières
Francine Hervitt, Maniwaki
Claire Hurzel, Léry
Françoise Icast, Hull
Catherine Isabel Montréal
André Jacques, Trois-Rivières
Bruno Jean, Rimouski
Christian Jacques, Montréal
Christiane Jobin, Rimouski
Guylaine Johnston, Brossard
Luce Joyal, Rouyn
...ce Julien, Trois-Rivières
Suzanne Kirallah, Longueuil
Marie-Claude Laberge, Sept-Îles
Réal Lacombe, Rouyn
Réjean Lacoste, Longueuil
Josée Lafleur, Bic
Monique Lafleur, Boisbriand
Chantal Lafortune, Montréal
Yves Lafontaine, Rouyn
Michel Lafortune, Joliette
Andrée Lafrance, Noranda
Christine Lafrance, Hull
Simon Lafrance, Rouyn
Pierrette Laliberté-Ross, Montréal
Richard Laliberté, Hull
Sylvie Laliberté, Ville St-Laurent
Lise Lalonde, St-Hubert
Viateur Lalonde, Montréal
Michel Lamarche, Senneterre
Christian Lambert, Rouyn
Jean-Marie Lambert, Terrebonne
Doris Lamontagne, Rouyn
Francine Lamontagne, Sept-Îles
Ghyslain Lamoureux, Montréal
Geneviève Landriault, Montréal
Francine Landry, Québec
Mance Landry, Trois-Rivières
Yvon Landry, Ste-Thérèse
Lise Lanno, St-Hubert
Claire R. Laplante, Trois-Rivières
Francine Laplante, Trois-Rivières
Madeleine Laplante, Trois-Rivières
Claire Lapointe, Rouyn
Line Lapointe, Trois-Rivières
Hélène Larivière, Longueuil
Marie-Paule Larivière, Rouyn
Johanne Larochelle, St-Lambert
Angèle Laroque, Hull
Johanne Laterreur, Québec
Louis Philippe Laurendeau, Rouyn
Hélène Laurin, Longueuil
Marc-Eric Laurin, Noranda
André Lauzon, Ste-Julienne
Gilles Lauzon, Montréal
Joceline Lavallée, Granby
André Laverdière, Montréal
Jacques Laverdière, Québec
Jacqueline Lazure, Ville de Lorraine
Gyslaine Leblanc, Rimouski
Jacqueline Leblanc, Montréal
Céline Leclerc, Montréal
Jean-Pierre Leclerc, Rouyn
François Leduc, Lac Dufault
Jacques Lefebvre, Trois-Rivières
Francine Lemay, Joliette
Léon A. Lemay, Trois-Rivières
Micheline Lemay, Joliette
Monique Lepage, St-Eustache
Suzanne Lemay, St-Joachim
Daniel Lemieux, Montréal
Ginette Lemieux, Trois-Rivières
Ginette Lemire, Evain
Guy Lemire, Rouyn
Hélène Lemire-Perron, Trois-Rivières
Michel Lessard, Montbaillard
Marie Lévesque, Sept-Îles
Yolette Lévis, Val d'Or
Diane L'Heureux, Longueuil
Pierre L'Heureux, Longueuil
Micheline Loiselle, Boucherville
Pierrette Lorange, St-Hubert
Annie Lord, St-Antoine-sur-Richelieu
André Lortie, Rouyn
Danielle Lafontaine, Rimouski
Odette Landry, Rimouski
Claire Laplante, Cabano
Chantal Lebrun, Cabano
Frédéric Legault, Rouyn
Patricia Legault, Granada
Jean-Yves Lemieux, Rimouski
Marie-Lucie Lemieux, Rimouski
François Lepage, Longueuil
Denis-Leblond, Rimouski
Charles MacKay, Longueuil
Marielle Madore, Québec
Christine Maheux, Evain
Diane Mahoney, Evain
Francine Mailloux, Montréal
Alain Maire, Trois-Rivières
Christiane Maire, Trois-Rivières
Francine Maisonneuve, Hull
Suzanne Malenfant, Île des Soeurs
Bernise Malette, Hull
Gérard Malo, Hull
Marie Marc, St-Hubert
Claire Marcotte, Rouyn
Madeleine Maroix, Ste-Thérèse
Joseph Marrelli, Montréal
Nancy Marrelli, Montréal
France Martin, Montréal
Sylvie Martin, Montréal
Jacinthe Mathieu, Hull
Louise Matte, Québec
Philippe Maurais, Shawinigan
Lisette McInnis, Sept-Îles
Fernande Ménard, Longueuil
Ginette Messier, St-Hilaire
Estelle Meunier, Montbaillard
Marie-Claire Meunier, Cowansville
Jocelyne Meyers, Montréal
Elizabeth Michaud, Rouyn
Roger Michaud, Rimouski
Louise Mihaley, Noranda
Jean Gaston Milot, Hull
France Monahan, Hull
Hermance Monette, Montréal
Michel Monette, St-Anaclet
Pierre Mongrain, Rimouski
Lise Montézin, Noranda
Diane Moore, Maniwaki
Pierrette Morasse, Shawinigan
Louise Morency, Île d'Orléans
Angèle Morin, Longueuil
Claude Morin, Montréal
Denis Morin, Rouyn
Louise Morin, Outremont
Carmen Morin-Ribardière, Terrebonne
Robert Maguire, Rimouski
Serge Marquis, Rimouski
Gertrude Nadeau, Sept-Îles
Aline Nadeau, Québec
Marion Neighbor, Montréal
Sylvie Nichol, St-Simon
Penny Noël, Dorval
Raymond Noël, Dorval
Lise Noël, Montréal
Élizabeth Normandeau, Beloeil
Huguette Ouimet, Ste-Thérèse
Daniel Pagé, Joliette
Jacinthe Pagé, Ottawa
Dominique Paquette, Québec
France Paquet, Longueuil
Roger Paquet, Montréal
Adrienne Paradis, Sept-Îles
Sylvie Parayre, Hull
Pierre Paré, Québec
Claude Parent, Noranda
Diane Parent, Noranda
Pierrette Pradier, Brossard
Guy Parent, St-Roch de Bellecombe
Jules Patenaude, Montréal
Ann Paterson, Westmount
Robert Paterson, Westmount
Nicole Paulin, Longueuil
Béatrice Pearson, Westmount
Jean-Paul Pelletier, Joliette
Denise Pelletier, Longueuil
Jean-Claude Pelletier, Montréal
Diane Péloquin, Senneterre
Christiane Pépin, Joliette
Joan Peritz, Montréal
Peter Peritz, Montréal
Normand Perreault, Rouyn
Michel Perreault, Longueuil
Doris Perron, Longueuil
Danielle Phaneuf, Longueuil
Marcel Pharand, Rouyn
Luce Picard, Trois-Rivières
Claire Piché, Trois-Rivières
Danielle Piette, Montréal
Hervé Pilon, Québec
Sylvie Pinsonneault, Montréal
Louis Plamondon, Montréal
Jocelyne Plouffe, Rouyn
Marie-Claire Plourde, Ste-Julie
Daniel Poirier, Trois-Rivières
Isabelle Poirier, Pointe-Gatineau
Alice Pomerleau, Noranda
Robert Potvin, Montréal
Michelle Poudrette, Montréal
Danielle Prieur, Montréal
Francine Proulx, Longueuil
René Proulx, Trois-Rivières
Marjolaine Proulx, Sept-Îles
Gilles Provencher, Noranda
Jean-Guy Racicot, Rouyn
Charlotte Racine, Ottawa
Claude Racine, Rimouski
Ginette Racine, Rimouski
Denise Racette, Joliett
Bertrand Rainville, Joliette
Rolande Ramsay, Cowansville
Francine G.-Rancourt, Rouyn
Michel Rémi-Lafond, Rouyn
Thrèse Rémillard, Ste-Thérèse
Hélène René, Montréal
Louise Ricard-Lavoie, Trois-Rivières
Isabelle Rickey, Noranda
Pierrette Rioux, Québec
Sylvie Rioux, Trois-Pistoles
Jacqueline Rivard, Rouyn
Julien Rivard, Rouyn
Angéline Rivest, Joliette
Gaston Rivest, Joliette
Françoise Rolandeau, Varennes
Céline Rompré, Trois-Rivières
Rolande Ross, Rimouski
Michel Ross, St-Anaclet
Pierre Rouillard, Beauport
Nicole Rousseau, Rimouski
Guylaine Rousseau, Rimouski
Nicole Rousseau, Trois-Rivières
Raymonde Rousseau, Québec
Sylvie Rossignol, Hull
Raphaël Routier, St-Léonard
Maurice Roy, Longueuil
Françoise Roy, Gaspé
Françoise Roy, Rimouski
Charlotte Roy, Senneterre
Patricia Roy, Senneterre
Serge Saucier, Noranda
Jocelyne Saucier, Noranda
Jean Saucier, Rosemère
Elsie Saumure, Hull
Viviane Savard, Rouyn
Georgette Savard, Longueuil
Roger Savignac, Trois-Rivières
Denise Segat, Outremont
Marcel Sevigny, Montréal
Nicole Senez, St-Eustache
Jocelyne Shaheen, Montréal
Gaétane Sirois, St-Mathias
Ghyslaine Sirois, Hull
Nicole Sirois, St-André Avelin
Renée Spain, Montréal
Jacques Spooner, Evain
Denise St-Amour, Hull
Johanne St-Amour, Montréal
Francine St-Cyr, Rimouski
Jocelyne St-Cyr, Gatineau
Nicole St-Jean, Outremont
Danielle St-Jean, Montréal
Guy St-Jean, Rimouski
Jacques Ste-Marie, Rouyn
Léona St-Louis, Québec
Alain St-Ours, Rouyn
Richard St-Pierre, Noranda
Suzanne St-Pierre, St-Hubert
Ginette Tanguay, Rouyn
Léona Talbot, Blainville
France Tardif, Montréal
Gisèle Tardif, Sillery
Monique Tessier, Repentigny
Céline Tessier, Noranda
Jacynthe Tessier, Noranda
Jasmin Tessier, Rouyn
Lucille Théroux, Longueuil
Hélène-Marie Thérrien, Trois-Rivières
Cécile Thibault, St-Joachim
Louise Thibault, Greenfield Park
Suzanne Thibault, Sept-Îles
Pierre Thibeault, Noranda
Michel Thiénot, Montréal
Louise Traversy, Longueuil
Jocelyne Tremblay, Trois-Rivières
Suzie Tremblay, Sept-Îles
Carole Trudeau, Rouyn
Yvette Trudel, Rouyn
Joseph Tsa Sa, Lasarre
Yves Turcotte, St-Basile le Grand
Camille Vachon, Hull
Jeanne d'Arc Vaillant, Cantley
Hélène Valade, St-André Avelin
Monique Vallée, St-Bruno
Diane Vallière, Rimouski
Louise Vallières, Québec
Solange Vallières, Val Bélair
Nicole Vandal, Rouyn
Christiane Varin, Québec
Jacques Veys, Montréal
Lise Vézina, Rouyn
Jean-Pierre Vézina, Trois-Rivières
Marie-France Viau, Boucherville
Rosanne Viau, Brossard
Alma Vibert, Sept-Îles
Normand Viger, Bic
Claire Vivier-Rosa, St-Hubert
Betty Viès, St-Hubert
Liselotte Wettstein, Montréal

Organisé par: FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES — 842-9501

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 8 décembre 1979

Julien Bigras

Du côté de la fiction

Une entrevue de Jean Royer

JULIEN BIGRAS n'est pas un psychanalyste comme les autres. Écrivain, il se retrouve du côté de la fiction plus que de la théorie. Il raconte ce qui se passe des deux côtés du divan. Pour lui et pour ceux avec qui il a pu vivre des psychanalyses. Il est un des premiers à avoir révélé le récit du voyage à deux au fond du puits.

Après un premier livre théorique, après son propre voyage en analyse, Julien Bigras a écrit le récit trouvé au fond de lui: *L'Enfant dans le grenier* (Ed. Parti pris, 1976, Hachette, 1977). Aujourd'hui, il nous propose un livre de récits psychanalytiques émouvants comme des contes d'enfants: *Le Psychanalyste nu* (chez Robert Laffont).

Ce sont des récits de la violence de l'âme contre le mal. Ce sont des contes nés du voyage de deux êtres: le patient et l'analyste. Comme décor: une mère monstrueuse qui a abandonné l'enfant. Comme chemin: le paradis perdu à reconstruire. Comme langage: celui de l'enfant fragile qui doit retrouver sa propre fiction.

C'est le projet de toute analyste selon Julien Bigras. Et c'est le projet de sa propre écriture. Aussi, j'ai voulu rencontrer l'écrivain. Cela n'a pas été facile. Le psychanalyste protégeait le plus souvent le patient! Julien Bigras ne parle pas beaucoup de lui. Sinon dans sa fiction. Aussi répondra-t-il à mes questions tantôt comme psychanalyste, tantôt comme patient, tantôt comme l'écrivain qui veut être les deux à la fois dans son écriture. Et c'est à tous ces niveaux qu'il faut lire cet entretien où l'on finit par reconnaître l'écrivain Julien Bigras, entre les souffrances du psychanalyste nu et les silences de son regard suppliant: ceux de l'enfant laissé pour... conte!

■

— « Je suis venu à l'écriture par la psychanalyse. Par un besoin impérieux dû à mon métier. Et pour les mêmes raisons. La psychanalyse, pour moi, c'est pour les gens qui ont mal dans leur âme, dans leur corps même. Et moi, je suis venu à la psychanalyse parce que j'étais un être de désir, un être souffrant, un être qui, comme beaucoup d'autres, aurait pu devenir sociologue, philosophe, poète: tous ceux qui ont mal. La psychanalyse m'a aidé à trouver une certaine réponse à mes questions. D'ailleurs, c'est désolant de voir qu'on se pose toujours les mêmes questions depuis tellement longtemps: la rage, la solitude, la souffrance, la mort.

« Et ce que je demande à la psychanalyse et à la littérature, c'est d'aller au bout. Aller au bout de soi c'est la même chose que d'aller au bout de sa maladie. Cela n'est pas du tout mystique. Cela n'est pas une complaisance. Ecrire, c'est souffrir. Pas pour se complaire mais pour aller au fond du puits et s'en sortir ensuite. C'est aller jusqu'au bout. Au bout de soi-même, au bout de sa maladie. Jusqu'à rejoindre un noyau dans l'imaginaire du tout début... »

— *Il faut retrouver ce que vous appelez « la scène originaire ». Qu'est-ce que cette scène mystérieuse?*

— « Par exemple, la mère prend le bébé au sein et le berce. Le regard du bébé est perdu dans celui de la mère. Les deux regards sont perdus l'un dans l'autre. Supposons que la mère, à cause d'un steak qui brûle ou d'un amant qui risque de ne plus revenir, se détourne et est distraite: l'enfant tombe, l'enfant chute. L'enfant n'est plus dans le regard de la mère. La scène originaire, c'est cette série d'événements où l'enfant tombe dans le vide. Cela s'inscrit en lui. C'est celle où l'enfant est laissé pour compte, où il est échapé, où il est tombé. Alors l'enfant s'agrippe. Comme un équilibriste. Eperdu, il s'agrippe et il va se construire tout seul en partie. En ayant toujours besoin de sa mère qui l'abandonne, il va lui-même se reconstruire. L'enfant va toujours s'accrocher à des objects que lui-même il reconstruit à chaque jour: ses jouets, ses chats, son chien ».

— *Et vous faites un lien entre cette scène originaire et l'art...*

— « C'est là que démarre la créativité. L'enfant ne peut pas faire autrement qu'être créateur; il ne peut compter que sur lui dans les moments les plus tragiques. Quand il est couché seul la nuit. Dès 7-8 heures le soir, il est tout seul. Son instinct créateur est mis à vif tout de suite. Il va même créer des rêves, des fantaisies, des scénarios qui viennent de lui. A partir des objets perdus. A partir des fragments perdus de son histoire. Lui seul, pour reconstruire ce monde perdu de la perfection qui était sa mère, il se doit de reconstruire quelque chose de parfait. La seule chose qui peut le satisfaire, c'est une oeuvre parfaite. Une oeuvre parfaite ne peut pas être théorique. Elle ne peut être qu'oeuvre d'art.

« L'enfant va passer sa vie à chercher à s'expliquer: comment il se fait qu'on risque de tomber, qu'on n'est pas toujours heureux. On lui répondra: « Gagne ta vie! Bread and butter! » Il y a plus de gens qu'on pense qui restent pris avec ces questions: pourquoi avoir été laissé pour compte et comment remplacer l'objet qui était parfait? »

— *C'est l'esprit d'enfance, celui où « le merveilleux et le monstrueux » peuvent se manifester...*

— « Voilà presque une autre énigme: « le merveilleux et le monstreux ». Que va-t-il raconter, cet enfant? Voyons les contes d'Anderson et Perrault. Les contes les plus près de l'imaginaire de l'enfant sont tous ceux qui racontent cette période d'abandon, ce début raté, ces origines manquées: *Le petit Poucet, Le Petit Chaperon Rouge.* Les enfants ne sont pas scandalisés par la violence de ces contes. Cela leur est familier. Il y a dans ces contes un rappel de ce qui a été à l'origine de la construction de leur imaginaire. Il y a aussi un rappel de ce qu'ils cherchent à tout prix: l'objet parfait, idéal, « la mère du tout début ». Il y a juxtaposition, conjugaison de deux images: être abandonné et retrouvé. C'est le mythe du paradis perdu et retrouvé. Dans l'imaginaire de tout enfant, il y a ces deux images — qu'on projette d'ailleurs sur la mère réelle, qui est merveilleuse et qui est monstrueuse. Dailleurs, le mot *maman* reste très investi à l'enfant jusqu'à la fin de sa vie. Le merveilleux et le monstrueux, c'est d'autant plus nécessaire que cela rejoint les origines de l'imaginaire chez l'enfant ».

— *Où se situe pour vous, écrivain et psychanalyste, la fidélité à l'imaginaire? Dans l'analyse qui doit devenir fiction?*

— « Oui. Dans l'analyse qui

Suite page suivante



Jacques Grenier

Le psychanalyste nu

par Madeleine Ouellette-Michalska

Julien Bigras, **Le Psychanalyste nu,** 187 p., Laffont, Paris 1979.

DE Julien Bigras, bien peu ont lu *Les Images de la mère,* essai psychanalytique s'ouvrant par: « Cette étude portera sur le développement de la libido ». Plusieurs par contre se sont arraché *L'Enfant dans le grenier,* vibrant et émouvant récit de dépossession dont la densité et la trajectoire intimiste s'affirment au départ: « Le divan sur lequel Joseph est étendu n'est pas à lui ».

Le premier livre nous livrait le discours du Maître. Le second, le drame de l'enfant en sursis qui habite chacun de nous. On est passé de l'analyste à l'analysé. Du pupitre au berceau. De la théorie froide à la pratique brûlante d'un vécu insoutenable. On est passé à la littérature par accident, croirait-on, tant le souci formel paraît étranger à la voix de cet enfant dont la souffrance, la vérité et la simplicité s'imposent au-delà des techniques narratives parfaitement présentes et superbement efficaces.

Le Psychanalyste nu, dernière oeuvre de Julien Bigras, se situe entre ces deux mouvements. Ou plutôt les remet en présence, le professeur tentant de donner une cohérence et une direction à l'enfant en l'amarrant au mythe du « monstre maternel » considéré comme « principe premier de tout acte et de toute pensée ». Là encore le projet et le style du livre sont donnés dès la première phrase: « Il me faut absolument trouver d'urgence les mots justes si je veux que ce pauvre Firmin retrouve son chemin. » Trouver les mots justes, c'est précisément le travail de l'écrivain. Et Bigras y arrive lorsqu'il réussit à faire taire l'analyste soucieux d'épater ses maîtres ou de réduire sa culpabilité d'écrivain en rupture de ban psychanalytique.

Chacun des huit récits du recueil est composé à peu près de la même façon. À partir de matériaux apportés par ses patients (rêves, souvenirs, associations, incidents), Bigras remonte à ce qu'il appelle « la scène primordiale » — dans son cas, le complexe d'abandon de la mère, ressenti à 21 mois à la naissance de son frère Léon — en y associant des éléments biographiques des deux grands de la psychanalyse, Freud et Jung, pour tenter d'aider l'analysé à dénouer le noeud de sa névrose en trouvant la racine de son mal. Or, le mal remonte toujours à la première enfance. C'est donc là qu'il faut aller. À deux. L'analyste et l'analysé se vouant corps et âme au but de l'entreprise.

Avant lui, d'autres ont déjà dit que tout travail thérapeutique implique la régression du thérapeute et — osera-t-on dire du « thérapant ». René Major en particulier, Québécois émigré à Paris, qui a fondé chez Aubier Montaigne la superbe collection « La psychanalyse prise aux mots » où il a publié Rêver l'autre. Mais cela s'énonçait dans une expression et une armature théorique suffisamment hermétiques pour verouiller le transfert dans l'aura de *neutralité bienveillante* ménageant la respectabilité de l'analyste et taisant la crûdité des fantasmes qui, face à l'analysé, peuvent lui traverser le corps ou lui travailler l'esprit. Bigras ne craint pas de se compromettre. Il nomme ce qui le travaille et le traverse avec des mots suffisamment simples pour être compris de tous. Julien Bigras est un fils de la paysannerie québécoise. Il porte en lui l'ampleur charnelle et désolée de la terre noire qu'il a vu retourner, féconder et désherber sur la ferme paternelle. Il ne succombera jamais à l'enflure verbale ou aux fines décoctions étymologiques élaborées, reprises et découpées par les stylistes de la psychanalyse métropolitaine. Il ne parlera pas hors de son corps ni à côté des mots. Il restera dedans, à l'intérieur des êtres et des choses. Là où la souffrance, comme la vie, s'éprouve et se révèle à l'état brut. D'où ces accents de réalisme empruntant souvent au conte les pôles contradictoires, et pourtant homogène, de merveilleux et de monstrueux. Car l'auteur est avant tout un conteur. Un naïf, revêtu de toutes les marques de l'innocence, qui connaît le terrible et fascinant pouvoir des mots: « faire un récit destiné à vous séduire, tel est mon plaisir. » Voilà une façon de contourner l'Oedipe. Une manière d'évacuer l'objet d'amour perdu afin de mieux le retrouver.

«J'ai des comptes à régler avec ma mère et je vais les régler»

« Ecrire ne signifie pas sublimer. Ecrire, c'est souffrir. » Mais il a été dit plus haut que « celui qui jouit vraiment est celui qui écrit ». La souffrance n'est qu'une jouissance contrariée, différée, « Qu'est-ce que ça donne la souffrance? » avait-il demandé à sa mère lorsqu'il était enfant. « La souffrance, ça déniaise » avait bravement répondu celle-ci. Tout au long de ce processu de *déniaisage,* dont personne jamais n'est assuré de se tirer sain et sauf, l'écriture sert de « contrepoids au travail de la folie ». Elle est ce qui colmate la brisure de l'abandon maternel et répare les déchirures de l'être. Ce qui rapproche de la scène originelle, plaisir/douleur « aussi puissant que celui qui provoque une oeuvre d'art ». Voilà esquissé le statut de l'analyste, homme « fragile, besogneux, inhibé » qui tend à devenir l'« artiste consommé, sûr de son art et de sa technique ». L'être en marche vers la vérité.

Tout l'effort théorique consistera donc à restituer la non-contradiction initiale, époque privilégiée « où les mots et le corps ne font qu'un », moment où le corps de l'enfant épouse celui de la mère dans une fusion jouissive et parfaite dont l'adulte garde la nostalgie. Mais auparavant, il faut conjurer le fantasme du monstre maternel. Cette « image existant en chacun de nous d'une mère toute-puissance, perverse, persécutrice et increvable, une véritable tueuse d'enfants ». Image à laquelle Bigras prête le nom de concept, qui peut s'associer, en temps de crise, à celle de la mère réelle, de Dieu, ou même d'un homme — Freud abandonnant Jung après l'aveu du transfert érotique de celui-ci sur le maître étant donné en exemple.

On reconnaît ici l'ombre de la Grande Mère toute-puissance, détenant le pouvoir de vie et le secret de mort, qui plane comme une menace sur les sociétés patriarcales fondées sur le rituel de discours consacrant son exclusion. La Grande Mère génitrice et féconde des sociétés rurales primitives, inspirant la terreur et la vénération, qui hante toujours l'inconscient des Fils même si Freud a tenté, par tous les moyens, d'en effacer les traces et d'axer l'imaginaire érotique sur le Père. Assistera-t-on, avec Bigras, à un renversement de cette position, la mère représentant la place privilégiée esquissée par Mélanie Klein. Évacuera-t-on la relation parentale père/mère pour considérer le fils et la fille en état de complémentarité libidinale, l'une ressentant du pénis (Freud), voire même du Phallus (Lacan), aussi fortement que l'autre se trouve investi de l'envie matricielle (Jones, Horney, Jean-Yves Roy).

Il semble bien que non. Selon Bigras, la fille paraît mieux équipée que le garçon pour lutter contre le monstre maternel, qui régit et structure l'inconscient, puisqu'elle deviendra mère un jour. Au départ, la mère occulte la femme. C'est bien dommage que l'auteur rejette cet élément clef dans une note en base de page (115) à propos d'un commentaire sur Freud. La supériorité concédée a partie liée avec la fonction sociale attendue. Et le monstre maternel, tel que présenté, a plus d'un trait commun avec la sorcière souvent évoquée par l'auteur. Historiquement, la sorcière est la représentation négative de la mère. Elle est soit très jeune, soit surtout très vieille, mais toujours seule, veuve, pauvre. Hors du corps social donc et de la fonction de reproduction. Elle tue les enfants, comme la mauvaise mère, et jette l'Oedipe hors rails. Après son passage, plus de Vierge mise en réserve pour le Père. Plus de Mère garantissant la généalogie assurant le pouvoir. La sorcière est rupture, sabbat, perversion parce qu'elle s'approprie un savoir et des fonctions — la médecine, le sacerdoce, les sciences occultes — qui subvertissent l'ordre social. Elle parle, contrariant la mère qui se laisse définir, écrire et parler par le fabricant de rituels et le faiseur de discours.

« J'ai des comptes à régler avec ma mère, tranche Bigras. J'entends les régler. » L'innocence du projet désarme. Heureusement pour lui, l'écrivain se charge de conduire un tel projet à bonne fin et à bon lieu. Au creux du désir et de la souffrance partagée. Au creux du corps et de la parole fondamentale. Loin des maîtres qu'il a eus ou de celui qu'il souhaiterait être. Près de l'Autre souffrant et de l'Autre désirante — la délirante de l'épilogue, partie la plus réussie et convaincante du recueil. Après coup, le souffle brûlé et la prose ardente d'anne-Marie Arrial-Duhau dans « Ebauche pour une architecture du vide ». Qu'est-ce que cette femme attend pour écrire ses propres livres?

Heureusement pour nous, Julien Bigras est trop bon conteur pour devenir théoricien désincarné. Trop bon écrivain pour commettre d'ennuyeux traités de psychanalyse. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Tant d'autres pourront s'en charger à sa place.



Jacques Grenier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Julien Bigras

Suite de la première page

devrait devenir fiction. Quand j'écris un récit, un conte, cela s'approche de plus en plus près de l'imaginaire et du vécu psychanalytique que lorsque j'interprète ou explique. Raconté, c'est toujours plus près du vécu qu'expliqué. Mais aussi, j'ai besoin de revenir à une certaine théorisation de ce que j'ai vécu, de ce que j'ai raconté. Cela s'est mélangé dans ma façon d'écrire. Comme chez beaucoup de poètes: chez Jacques Brault, par exemple. Il y a les deux tendances de l'esprit: créer et expliquer. Moi, mon désir, c'est la fiction. Evidemment, les psychanalystes académiques, universitaires (j'en étais mais j'en suis de moins en moins) ne font qu'expliquer. Ceux-là, ils écrasent leurs malades. »

— Et vous, vous êtes du côté de la fiction, du récit du malade. Vous dites que le psychanalyste doit « régresser », s'abandonner lui-même dans un vécu psychanalystique avec le malade. Le vrai travail psychanalystique, pour vous, c'est « la régression ». Que voulez-vous dire?

— « Quand le patient et l'analyste « régressent », c'est au niveau du récit. L'explication de l'analyste au patient arrive toujours comme un moment d'arrêt — parfois heureux — qui relance la fiction, le récit. Et le patient qui raconte ses rêves, ses pensées du jour, ses fantaisies, ses préoccupations, il est comme happé, quand il les raconte, par ce qui le fait souffrir. Ce n'est pas sorcier! Etendez-vous sur un divan: si vous avez mal à une dent, tout votre être se concentre dans le trou de la molaire. Tout son être se concentre là où ça souffre. Tout ton récit tourne autour de là où ça fait mal. Toujours. Ce n'est pas de la théorie qui fait régresser le patient. Il régresse en racontant. Et plus il « brûle » — selon le jeu « tu brûles-tu gèles » — plus il ressent son mal.

« Et l'analyste, s'il veut accompagner son patient, doit faire le même chemin et se laisser porter par le récit. Que ce soit à partir des souffrances de son patient qui rejoignent les siennes ou à partir de ses propres souffrances qui rejoignent celles du patient... Mais ce n'est pas parce que l'analyste a lu tel manuel qu'il va comprendre son patient. C'est plutôt parce que lui-même s'est mis dans un état de récit. Dans un état de grâce. Où il est entraîné. Dans sa tête. Cela se fait presque toujours en silence. Les idées passent sous forme d'un conte. Et là s'inscrivent un débris du discours du patient, un débris du sien. Les explications sont courtes. Un petit mot qui aiguille le patient. L'analyste parfois comprend que le patient se rapproche des racines de son mal: il va dire un petit mot, une petite phrase. Le récit du patient va se réorganiser à partir de là et des sources de son propre imaginaire. Cela va se creuser de plus en plus. Ce n'est presque pas théorique, ce qui se passe là! La révélation du patient, la révélation du psychanalyste, il me semble que c'est la chose la plus naturelle du monde! Quand tu te mets en position d'écouter ce qui se raconte et que tu as mal, ça ne peut pas faire autrement que de s'approcher de là où ça fait mal et de là où ça a commencé à faire mal. C'est logique.

« A un moment donné, c'est un enfant qui crie, c'est un enfant qui a peur, c'est un enfant qui n'a pas été aimé. Et ce n'est pas un enfant théorique! C'est un enfant qui aurait été... dans le grenier... sur la galerie... abandonné...

« L'écriture, pour un psychanalyste, ce serait l'écriture d'un analyste qui se laisse aller. Avec son patient. Une écriture toujours à deux. Toujours entre deux imaginaires qui régressent: au sens de se laisser happer, emporter, attirer, fasciner par là où ça fait mal.

« Le patient sur le divan, il a son lecteur. L'analyste est un lecteur participant. Le psychanalyste qui comprend son métier et le vit de l'intérieur, c'est celui qui participe à la création d'une oeuvre qui serait centrée sur le mal que l'auteur — le patient — a à vivre. Le psychanalyste n'est pas du tout le docteur qui connaît et sait les réponses. Il est le lecteur, qui est emporté, qui participe et qui parfois intervient. Le psychanalyste est le participant d'une aventure de régression qui est très apparentée à l'écriture.

« Moi, mon écriture n'a pas été inventée. Elle vient de l'expérience du divan. C'est-à-dire que j'ai commencé à raconter sur le divan avant de trouver le moyen de raconter sur le papier. J'ai été en psychanalyse. J'ai écrit *L'Enfant dans le grenier*. Mais je ne suis jamais complètement satisfait de mon écriture. Je fais à chaque fois une sorte d'inventaire pour reprendre une nouvelle oeuvre de fiction. Oui, essentiellement, la régression, le travail psychanalystique sur le divan, est oeuvre de fiction. Evidemment, la fiction, pour moi, c'est plus vaste que la littérature! Je suis sûr, par exemple, que plusieurs travailleurs manuels, plusieurs artisans, élaborent leur fiction sans avoir le besoin de raconter ou d'écrire. »

— De toute façon, chacun a son imaginaire. L'enfant fragile de la scène originaire cherche à retrouver sa propre fiction jusqu'à l'oeuvre accomplie...

— « Oui. Absolument. Cette oeuvre étant le souvenir de la mère perdue, de « la mère parfaite du début ». Et il faut généraliser cela à tous ceux qui peuvent raconter sans nécessairement écrire. Je crois que la fiction se passe dans — n'importe lequel travail. »

— Par ailleurs, pour vous, le travail de l'écriture se rapproche du travail du rêve...

— « Idéalement, le travail du rêve, c'est comme si je faisais cette entrevue en me laissant aller, sans penser aux lecteurs, aux psychanalystes, aux écrivains qui me jugeraient. C'est comme si je me mettais complètement à l'abri de toutes ces critiques extérieures et que là mes pensées les plus intimes arrivent à jour d'une façon presque pure et se mélangent et se présentent déjà comme constituées, comme un conte d'enfant. C'est un récit, le rêve. Et à mesure que l'analyse avance, toutes ces critiques tombent. Et le rêve du patient devient de plus en plus précis. Le rêve prend des libertés incroyables. A un moment donné, même au milieu du rêve, vous venez d'entendre un cri. Vous ne savez pas d'où il vient. Petit à petit, vous vous apercevez que c'était l'enfant que vous avez été qui criait!

« Le travail de l'écriture, comme je l'exerce, procède comme le rêve, graduellement. C'est une sorte de poème désolé, dépouillé. Ce serait une écriture de plus en plus dépouillée et libre où un enfant — ce serait toujours un enfant — aurait la possibilité de retrouver une figure maternelle, l'idée d'un père et quelques jouets. Dans cette écriture à liberté maximale, presque sans artifice, presque sans mise en scène, presque sans illusion, il y a une infinité de petits contes à faire. Quelques petits éléments perdus sont revenus mais vous pourriez en écrire des livres gros comme trois bibles! Tellement cette liberté-là est grande à mesure que vous vous rapprochez de la scène originaire, des vraies choses. A ce moment-là, vous n'avez plus beaucoup de philosophie ou d'abstraction mais vous avez des images, des mots très investis. Et la liberté de jouer avec. Comme dans le rêve. C'est là l'écriture idéale qui réaliserait le clin d'oeil parfait avec « la mère du tout début ». »

— La psychanalyse est une pratique qui ouvre le désir?

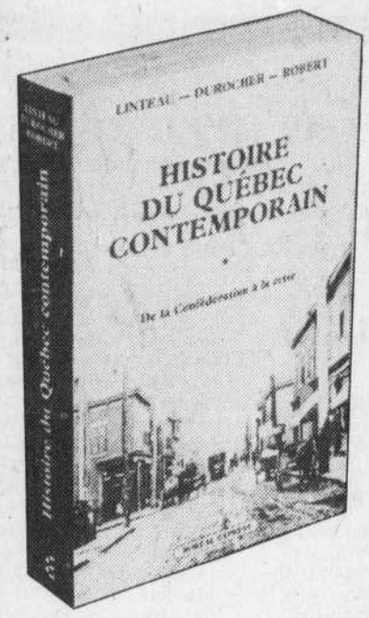
— « Oui. Et les quelques livres qui m'ont marqué sont ceux des êtres de désir: Gaston Miron, Jacques Brault, Blanchot, Marguerite Duras. Et ce sont des oeuvres dépouillées. Où vous avez toujours ces thèmes de l'amour et de la solitude qui se conjuguent mal. En exergue du *Psychanalyste nu*, j'ai cité Miron: *me voici en moi comme un homme dans une maison qui s'est faite en son absence je te salue, silence*

« Miron est turbulent. Je suis comme lui. Mais si vous l'écoutez, c'est un homme habité par une sorte de silence du désir qui arrive mal à se frayer... L'être est tout tendu par son désir. Il crie, il gesticule. Pour moi, Miron est un poète turbulent sur fond de silence avec un désir féroce. Il y a un recueillement qui passe à travers sa turbulence. C'est ça, l'art du poète, je crois. »

— Ecrire, c'est aussi séduire?

— « Oui, c'est séduire. Mais il y a des séductions plus bruyantes: je fais des conférences, de l'enseignement. Je fais beaucoup de bruit. J'ai la séduction bruyante, moi aussi, sur fond de silence, je crois. Je ne sais pas comment l'expliquer. C'est comme le petit gars d'une famille si nombreuse qu'on ne fait pas attention à lui. Puis, il se met à crier, crier: « Allez-vous m'écouter? » Cela, c'est un peu mon histoire. Mais je crie moins. Je quitte un peu tout. Je laisse à des jeunes la revue *Interprétation*. Je quitte les collections dont je m'occupais. Pourquoi? C'est très vaniteux de le dire: parce que je commence à aimer ça, écrire. Cela a toujours été souffrant. Cela commence à être un plaisir. Je veux me consacrer uniquement à ma pratique et à mon ecriture. C'est aux jeunes à prendre la relève de ma turbulence! Et qu'ils se battent! Comme je me suis battu! Moi, j'ai envie d'écrire. En silence. Je veux être de plus en plus près de ce que j'aime. A 50 ans, j'ai droit à une semi-retraite! Ma turbulence est presque finie. Comme Miron, peut-être: retrouver sa maison du silence! »

Le choix du libraire



Disons-le tout de go: l'ouvrage est un événement. Il répond à une attente, sinon à un besoin manifeste à l'université, au collège, à la maison, au chalet.
Yvan Lamonde, Le Devoir

Une histoire nuancée, adulte et cohérente. (...) C'est à très peu de chose près, un bilan convaincant, mesuré, logique.
Laurent Laplante, Le Soleil

LINTEAU-DUROCHER-ROBERT
HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN
de la Confédération à la crise
Volume illustré, 664 pages, $19.95
En vente dans toutes les librairies

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Les hommes venus du froid

par Jacques Almarie
LE MONDE

Comment les dissidents voient-ils l'Occident? Qu'ont-ils à nous dire? En quoi peut nous servir leur expérience? A partir de ces questions, qui pourraient apparaître secondaires, Christian Jelen et Thierry Wolton ont écrit un livre peut-être rapide mais fort salubre, parce que dérangeant. Leur Occident des dissidents va sans aucun doute faire grincer bien des dents puisqu'il pose, en fait, le problème fondamental, mais trop souvent éludé, de la véritable nature aussi bien du socialisme « réel » que des démocraties occidentales.

L'idée de base de l'ouvrage est simple: pourquoi refuser d'entendre ceux qui « en » viennent? Pourquoi récuser leurs témoignages lorsque ces témoignages sont par trop inconfortables? La tentation n'est pas nouvelle, parmi notre intelligentsia, de se boucher les oreilles. Dans leur chapitre intitulé « La bibliothèque du goulag », Jelen et Wolton n'ont aucun mal à établir « scientifiquement » ce refus d'entendre, d'apprendre et de savoir, un refus qui a duré une bonne cinquantaine d'années en ce qui concerne l'Union soviétique: Panaït Istrati, Boris Souvarine, Anton Ciliga, Victor Serge, Arthur Koestler, Margarete Buber-Neuman, Victor Kravchenko, El Campesino... Autant de témoins, et la liste n'est pas exhaustive, qui ont longtemps parlé dans le vide quand ils n'ont pas purement et simplement été calomniés, diffamés, évacués dans les égouts des luttes politiques et de la guerre froide.

La situation, dira-t-on, a bien changé depuis plusieurs années: Soljenitsyne, Kouznetsov, Boukovski, Pliouchtch et bien d'autres n'ont eu guère de mal à trouver des éditeurs, et leurs témoignages ont été acceptés. Sans doute rétorquent nos deux auteurs, mais même ces témoignages sont encore trop souvent pris avec des pincettes; on feint également de considérer qu'ils ne portent que sur une période révolue, quand on ne leur nie pas un caractère essentiel ou quand on n'en refuse pas les conclusions implacables, souvent désespérées.

C'est à ce niveau de l'interprétation du témoignage que se produit aujourd'hui la cassure, le divorce entre dissidents et Occident. Par nécessité idéologique, par confort intellectuel ou tout simplement du fait de leur foi, beaucoup d'hommes de gauche ne peuvent pas entendre ce que les dissidents ont à leur dire. Pour les premiers, l'ennemi prinicpal s'appelle société de consommation, pouvoir giscardien ou chômage. Pour les seconds, tout cela n'est rien ou pas grand-chose par rapport au totalitarisme qu'ils ont fui. Car, pour qui vient de l'enfer, le purgatoire a les couleurs du paradis.

Marqués par leur expérience, obsédés par l'imposture du système qu'ils ont connu et par la logique du totalitarisme, nombreux sont les dissidents qui ne songent chez nous qu'à traquer les symptômes de la maladie à laquelle ils ont réussi à échapper. Leur vigilance est donc impitoyable; mais elle peut aussi être maladive, d'autant plus que nombre de ces dissidents ignorent résolument nos réalités et plaquent leurs schémas sur des situations qui n'ont rien de comparable avec celles qu'ils ont pu connaître. Parfois même, ils sombrent dans le messianisme dénonciateur, prêchant le recours à l'intolérance comme meilleur moyen de promouvoir la tolérance. Le cas d'un Soljenitsyne est exemplaire à cet égard, mais il n'est pas unique; les rares mais fracassantes interventions de l'ermite du Vermont constituent autant de dénonciations de la « décadence » occidentale, mais ne débouchent-elles pas sur ce que Jelen et Wolton appellent la « démocratie totalitaire »?

Sans doute. Et, de ce point de vue, il est dommage que Jelen et Wolton n'aient pas poussé leur enquête plus loin sur cette piste, ne l'aient pas élargie à un « échantillonnage » plus représentatif. De même que nous avons besoin du témoignage des dissidents, notre expérience peut ne pas leur être entièrement inutile, surtout s'ils entendent nous donner des conseils. L'ignorance, malheureusement, est la chose la mieux partagée.

L'Occident des dissidents, de Christian Jelen et Thierry Wolton, Stock, 231 pages.

YOURCENAR, BOURIN, CAGNATI...



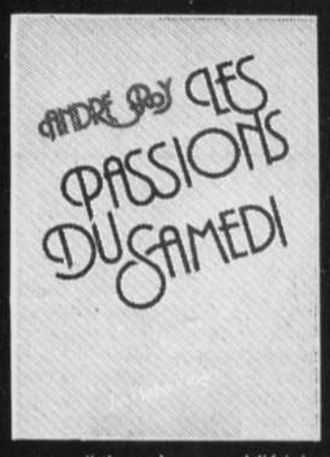
Inès Cagnati: MOSÉ OU LE LÉZARD QUI PLEURAIT
Mosé, sur un banc de l'hospice, ressasse sa vie, tourne en rond dans ses souvenirs, petit vieux transplanté là par ses filles à la mort de Mélanie, sa femme. Un livre simple, émouvant et beau. Denoël, $16.75

Jeanne Bourin: LA CHAMBRE DES DAMES
Un mère, maîtresse-femme, ses filles folles et ses filles sages: les joies et passions d'une famille au Moyen-Age. La réconciliation du roman et de l'Histoire. Table Ronde, $21.50

Marguerite Yourcenar: LA COURONNE ET LA LYRE
Marguerite Yourcenar traduit et commente les poètes grecs anciens. En ce faisant, « ma démarche ne diffère en rien de celle [...] du compositeur retravaillant de temps à autre un passage de Bach ou de Mozart pour en jouir et s'enrichir de lui. » Gallimard, $28.00

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

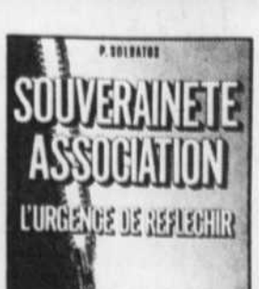
Les Herbes Rouges
ANDRÉ ROY



96 pages
$6.95

"Le meilleur recueil de poèmes publié ici cette année"
Claude Beausoleil, Le Devoir

Obtenez gratuitement avec **Les Passions du Samedi:**
Les Grands Spectacles de Lucien Francoeur
Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat-postal
LES HERBES ROUGES
C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5
NOM .....
ADRESSE .....
.....CODE POSTAL .....



SOUVERAINETE-ASSOCIATION
Pr. P. Soldatos
Que faut-il comprendre? Que peut-on espérer? La première étude sur la réalité québécoise dans le contexte canadien qui fait le tour des scénarios "Souveraineté-Association" possibles.
FRANCE-AMÉRIQUE



LA 3e OPTION
Rodrigue Tremblay
Le texte éclair et structuré de la réforme majeure que propose l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce en faveur de l'autonomie du Québec dans une véritable confédération.
FRANCE-AMÉRIQUE



AGENDA D'ART DU QUEBEC
Dans une édition luxueuse, chaque semaine offre une magnifique reproduction des grands peintres du Québec.
MUSÉE DU QUÉBEC ÉDITIONS ÉLYSÉE



LE TRÉSOR DE TOUTANKHAMON
Illustré de 155 planches en couleurs, ce livre est considéré comme le livre d'art le plus important de l'année par le Metropolitan Museum de New York
PRINCESSE



MANUEL a l'usage des ENFANTS QUI ONT DES PARENTS DIFFICILES
Recommandé à ceux qui sont parents, à ceux qui risquent de le devenir, un livre génial qui cache sous beaucoup d'humour une grande sagesse.
FRANCE-AMÉRIQUE



UNE TRAGÉDIE SANS IMPORTANCE
William Shawcross
Par le correspondant du Sunday Times, les rouages de la machine infernale qui a conduit à l'agonie du peuple cambodgien.
BALLAND/FRANCE ABEL

BON DE COMMANDE
☐ Souveraineté-Association $9.95
☐ La 3e Option $5.95
☐ Agenda d'Art du Québec $12.50
☐ Le trèsor de Toutankhamon ... $45.00
☐ Manuel à l'usage ..... $ 7.95
☐ Une tragédie sans importance . $23.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

Charron: l'impatience du poème

par Robert Mélançon

FRANÇOIS Charron a reçu le prix de poésie Emile-Nelligan attribué pour la première fois le 27 novembre dernier. C'était un choix qui s'imposait. A moins de trente ans, Charron a publié douze recueils et plaquettes de poèmes qui en ont fait un écrivain les plus importants de la nouvelle génération. Non seulement sa poésie est-elle l'une des plus neuves à s'être manifestée ici depuis une dizaine d'années, elle est souvent l'une des plus achevées, l'une des plus sûres de ses fins et de ses moyens dans des recueils comme *La Traversée/le Regard* (publié sous le pseudonyme d'André Lamarre, *Les Herbes rouges* no 13, 1973), *Du commencement à la fin* (H.R. nos 47-48, 1977 ou *Blessures* (*H.R.* nos 67-68, 1978). J'indique ici des préférences personnelles, mais je ne crois pas qu'aucun livre de Charron soit indifférent même s'il en est, c'est évident, de moins réussis. Le prix Nelligan lui a été attribué expressément pour *Blessures* mais c'est l'ensemble de son travail plutôt que tel recueil particulier dont ce prix vient souligner l'excellence.

Il vient aussi marquer dans une certaine mesure ce qu'a de remarquable le travail d'édition accompli par François et Marcel Hébert. Depuis une dizaine d'années leur revue, *Les Herbes rouges* (qui a récemment donné naissance à la maison d'édition du même nom) constitue un des lieux essentiels de la poésie au Québec. Il s'agit d'un lieu beaucoup plus diversifié qu'on n'a parfois tendance à le croire. Il n'y a pas *une* poésie des *Herbes rouges*, et encore moins ce qu'on appelait naguère dans les manuels de littérature une « école »: des poètes comme François Charron, Normand De Bellefeuille, Roger Des Roches, Madeleine Gagnon, André Gervais, Philippe Haeck, André Roy, France Théoret ont peu en commun sinon quelque « modernité » assez vaguement définie, et à certains égards leurs entreprises respectives s'excluent mutuellement. Aussi l'attitude qui consiste soit à louer soit à blâmer automatiquement et indistinctement (il s'agit en réalité de la même attitude pressée) tout ce qui vient des *Herbes rouges* s'apparente-t-elle à mes yeux à un véritable refus de lire. Comme tout autre lieu d'édition *Les Herbes rouges* ont publié le pire et le meilleur, mais comme peu d'autres elles ont contribué à transformer en profondeur le paysage littéraire. Même les poètes qui s'inscrivent en marge, voire contre, *Les Herbes rouges* ne peuvent pas les ignorer, et tous, presque tous, y compris des poètes déjà chevronnés, ont vu leur écriture subtilement déplacée par le travail qui s'est fait à cette revue. Il est bon que l'attribution du prix Nelligan à François Charron vienne aussi, indirectement, couronner le travail éditorial des frères Hébert.

La poésie de Charron s'est développée très vite, dans une sorte d'impatience qui à paru un temps vouloir brûler les étapes sans trop s'embarrasser de cohérence. *Au « sujet » de la poésie* (L'Hexagone, 1972) et *Littérature/obscénités* (Éditions Danielle Laliberté, 1973), « assauts » (le mot est de Charron lui-même) parodiques et carnavalesques contre la « poésie » (en fait contre un certain poétique) donnaient l'image d'une sorte d'iconoclaste, d'un satirique enragé (presque à la façon de ces *satyriques* du début du XVIIe siècle français) dont le projet paraissait de ruiner jusqu'à la possibilité d'une oeuvre poétique. Puis, avec *La Traversée/le Regard* et *Persister et se maintenir dans les vertiges de la terre qui demeurent sans fin* (L'Aurore, 1974) était apparu un poète lyrique étonnant, qui avait donné à plus d'un l'impression que Charron « se rangeait », qu'après avoir jeté sa gourme il se résignait à être « poète ». *Interventions politiques* et *Pirouette par hasard poésie* (L'Aurore, 1974 et 1975), recueils engagés dans un combat politique révolutionnaire, ont dissipé cette illusion en donnant à certains l'impression d'une palinodie. Pourtant la lecture de *Projet d'écriture pour l'été 76*, le troisième recueil de Charron, (son moins réussi sans doute mais l'un des plus intéressants, pour qui connaît tous les autres, en ce qu'il marque un tournant décisif) aurait suffi à éviter ce malentendu: toute sa démarche politique s'y trouvait esquissée avant même ses deux premiers recueils « lyriques ». Mieux, dans ce petit livre un peu fruste se laissent lire avec une relative transparence, presque avec naïveté, certaines lignes de force de son travail: la rupture brutale avec un poétique convenu (Charron définit lui-même son texte comme un « saccage ») ainsi que la volonté d'inscrire l'acte d'écrire dans le combat social et de prendre position clairement.

Dès lors Charron avait déblayé son terrain. Et ce qui frappe retrospectivement, c'est la cohérence de sa démarche. Refuser un poétique reçu, tourné à l'académisme même s'il se couvre de quelques oripaux modernes, soi-disant modernes, rechercher un nouveau lyrisme non dualiste qu traverse les oppositions matière/esprit, auteur/lecteur, avoir/sentiment, et articuler l'écriture aux luttes sociales — tout cela se tient. L'impression d'un manque de suite dans les premiers livres de Charron vient de ce qu'il a mis successivement l'accent sur chaque aspect de sa démarche, faute sans doute de pouvoir encore les lier en un tout cohérent. Il se peut qu'il n'ait pas lui-même compris d'emblée où le menait sa poésie et qu'il ait cru un temps à des sollicitations contradictoires: c'est peut-être pour cette raison qu'il a signé d'un pseudonyme son quatrième recueil, *La traversée/le regard*, qui paraissait alors tellement trancher sur ceux qu'il avait déjà publiés.

Quoi qu'il en soit l'unité de ses textes s'affirme avec de plus en plus de netteté depuis *Enthousiasme* (*H.R.* nos 42-43, 1976). Et même si des recueils comme *Propagande* (*H.R.* no 55, 1977) et *Feu* (*H.R.* no 64, 1978) paraissent à certains égards quelque peu en recul par rapport à *Du commencement à la fin*, il reste que depuis quatre ans au moins la cohérence de sa poésie ne fait plus de doute. C'est dire que le prix Nelligan vient à son heure. Et il est plus qu'heureux que ce prix soit attribué à *Blessures*, le plus achevé peut-être des recueils de Charron et l'un de ceux où se rassemblent de la façon la plus convaincante les diverses forces qui travaillent sa poésie. *Blessures* est pourtant en quelque façon un livre inattendu, et qui n'a pas été sans causer de surprises lors de sa publication il y a quelques mois: un chroniqueur littéraire jugeait, par exemple, « terrible » qu'il y ait « des images » dans ces poèmes. Charron, en effet, ne s'embarrasse pas d'interdits, pas plus de ceux de « l'avant-garde » que des autres. Et si ses livres s'inscrivent dans une démarche dont la cohérence apparaît désormais clairement à quiconque sait lire, vraiment lire, ils n'en deviennent pas pour autant prévisibles.

À moins de trente ans, Charron a déjà donné une oeuvre impressionnante. Elle compte plus d'une page faible, certes, mais il faudrait être aveugle ou hostile à priori pour ne pas voir l'évidence: que sa puissance et sa vigueur l'emportent, et de très loin. C'est une oeuvre ouverte ou, plus exactement, en mouvement. Malgré son énorme acquis, je parie que l'essentiel en reste à venir et qu'elle n'a pas fini de surprendre parce qu'elle prend les plus grands risques.

Livres reçus

DIVERS

Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises, Bruno Lafleur, Éditions du renouveau pédagogique.
Les idées à l'endroit, Alain de Benoist, Éditions libres Hallier.
Maid in USA, Alain et Michelle Ancelot, Nouvelles éditions Baudinière
Les vies parallèles de Jack Kerouac, Barry Giffort, Lawrence Lee, Éditions Henri Veyrier.
Les pouvoirs de la lune, Arnold Lieber et Jérôme Agel, Robert Laffont
Survivre, Bruno Bettelheim, Collection "Réponses"/Robert Laffont
Le Goulag vietnamien, Doan Van Toai, Robert Laffont
9 mois en question, Dr Michèle Canon-Yannotti, Robert Laffont
L'ordinateur individuel, Yves Leclerc, Éditions L'Étincelle
Consommateurs voyez-y, Gérard St-Denis, Quebecor
Vivre femme, Nicole Germain, Quebecor
100 fiches-cuisine de Elle, Le livre de poche
Menus pour tous les jours de fête, Mireille Beaulieu, Libre Expression
Conseils et recettes pour jeunes cordons-bleus, Héritage
Des idées de cadeaux, Héritage
Pains et brioches, Héritage
Les joies de l'hospitalité, Héritage
Émilie et le crayon magique, Henriette Bichonnier, Hachette
Le livre-guide du bricolage, Robert Laffont
Défense et illustration de la langue québécoise, Michèle Lalonde, Seghers/Laffont
Henry Kissinger à la Maison Blanche 1968-1973, Fayard
Procès-verbal d'un duel, Jurgen Fuchs, Flammarion
Civilisations mystérieuses, Jean Chartier, Stanké

L'illustrateur de nos traditions populaires

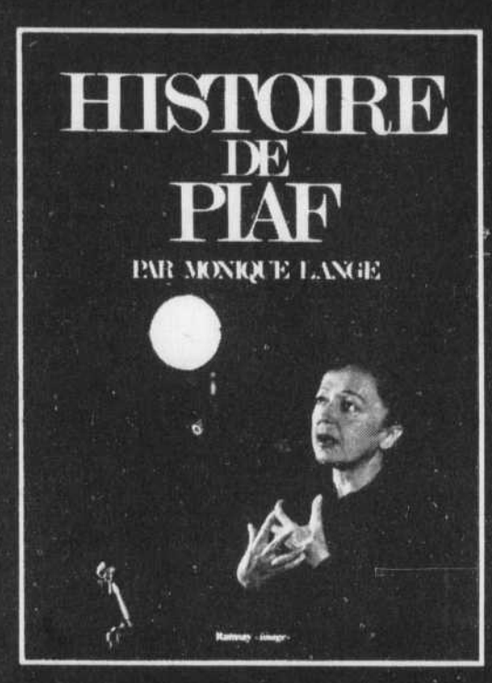


Bernard Genest
Massicotte et son temps

Volume abondamment illustré
240 pages, en vente dans toutes les librairies — $12.50

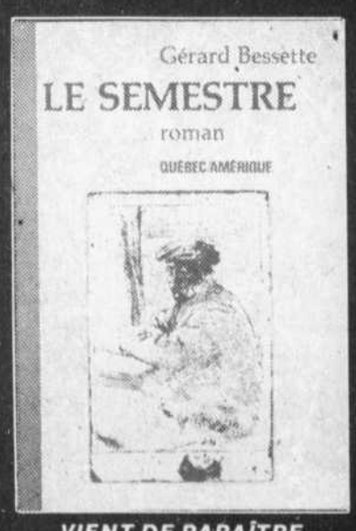
Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Cette voix qui a bouleversé le monde



Une biographie de Piaf remarquable par le sérieux de la documentation, par l'abondance des photos, souvent inédites, par une approche délicate et sans complaisance d'une femme qui n'était vraiment heureuse que lorsqu'elle chantait.

Éditions Ramsay
En vente dans toutes les librairies
$22.00



VIENT DE PARAÎTRE

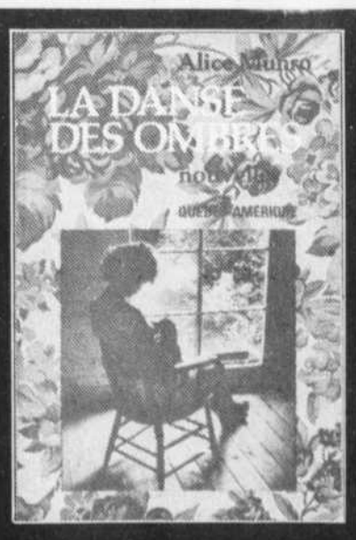
Le Semestre

de Gérard Bessette

Un nouveau Bessette. Un roman-bilan, la leçon particulière d'un professeur d'université au seuil de la retraite; un regard aigu et souvent caustique sur le monde de la littérature québécoise (des jugements et des prises de position qui ne manqueront pas de susciter toutes sortes de réactions).

287 p. — $12.95

QUÉBEC/AMÉRIQUE
vous présente la collection
LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

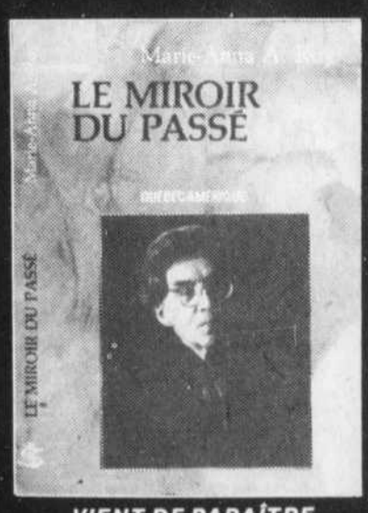


Le Miroir du passé

de Marie-Anna A. Roy

À quatre-vingt-quatre ans, Marie-Anna A. Roy nous livre ses souvenirs. Toute l'histoire d'une famille; un regard incisif sur la benjamine, Gabrielle Roy, décrite sans complaisance par son aînée, dans une perspective tout à fait inédite; la vie dans la maison de la rue Deschambault — l'envers du décor, dépeint par un témoin authentique.

276 p. — $12.95



VIENT DE PARAÎTRE

La Commensale

de Gérard Bessette

"Comme **Le Libraire, La Commensale** est non seulement le portrait d'un anti-héros, mais aussi la satire, mordante, définitive, d'une certaine société québécoise empêtrée dans un langage et dans des idées terriblement approximatives."

François Ricard

156 p. — 8.95



VIENT DE PARAÎTRE

La Danse des ombres

d'Alice Munro

Deux fois récipiendaire du Prix du Gouverneur général, Alice Munro est un des écrivains les plus doués qu'ait jamais fournis la littérature ontarienne. Superbement traduit, ce recueil de nouvelles fera connaître chez nous cette oeuvre majeure qui a, au sens propre, quelque chose d'enthousiasmant.

VIENT DE PARAÎTRE
276 p. — $12.95



NOUVEAUTÉ

L'Exil intérieur

de Jean-Paul Le Bourhis

Un premier roman. L'oeuvre d'un montreur d'images. Le roman des pays de l'âme, avec ses fantasmes et les visions souvent fulgurantes que suscite une conscience aiguë de la condition humaine.

276 p. — $12.95

GRATUIT
Avec tout achat, abonnement au magazine Québec/Amérique

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

☐ LE SEMESTRE $12.95
☐ LA COMMENSALE ..... $ 8.95
☐ LA DANSE DES OMBRES $12.95
☐ LE MIROIR DU PASSÉ $12.95
☐ L'EXIL INTÉRIEUR $12.95

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE .....
Ci-joint la somme de ..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

8-12-79

CULTURE ET SOCIÉTÉ

les carnets de Jean Ethier-Blais

M. Gilbert Choquette est un écrivain dont je surveille depuis longtemps la trajectoire. Son style, qui joint le rythme à la densité, sa connaissance de notre bourgeoisie, son souci de rester probe devant les errements de la vie, son besoin d'entrer dans l'âme de ses personnages, tout cela fait de son oeuvre comme un compagnon de ma route. Ajouterai-je que je connais à peine Gilbert Choquette? Je sais que c'est un grand homme blond qui a été professeur. Règle générale, dans notre milieu littéraire, je ne fraie pour ainsi dire avec personne. N'est-ce pas mieux ainsi? Je me tiens loin des agiotages d'articles et mon éditeur écrirait-il quelque ouvrage, je me ferais un devoir d'état de n'en pas parler. L'univers des margoulins ne sera jamais le mien. Je lis Gilbert Choquette comme je lis Claire Martin ou Gabrielle Roy, afin de suivre d'aussi près que possible un être privilégié dans le cheminement de son esprit et de sa sensibilité. Pourquoi l'esprit de Gilbert Choquette m'intéresse-t-il? Voyons son dernier livre, *Un tourment extrême* (Editions de la Presse).

Le presonnage principal de ce roman s'appelle Quentin Géricault. Gilbert Choquette n'a pas le sens du patronyme. Les noms de ses personnages sont souvent invraisemblables. Cela rebute le lecteur qui se trouve d'emblée au coeur d'un univers qui lui paraît faux; on ne s'appelle pas Quentin, ici, tout simplement. Notre ami Quentin est un jeune homme divisé contre lui-même. Son intelligence est remarquable, son jugement des êtres irréprochable, sa conception de la vie, et de sa propre culture, attachante. Il est spécialiste de linguistique à l'Université de Montréal. Ce travail idiot l'ennuie profondément, d'autant qu'il n'est pas guidé par l'ambition. Quentin ne rêve que d'un avenir: être professeur de lettres. Il le devient. Rien là que de naturel. Il quitte une « science » parasitaire pour retourner aux sources de l'intelligence créatrice. Voilà le beau côté de son caractère. Hélas! Quentin est torturé par le besoin d'un infini vague, dont il ne sait rien sinon qu'il existe et qu'il lui fait peur. Dans le CEGEP où il a trouvé une niche, ses élèves se moquent de lui, flairent en lui le professeur timide, l'amoureux de la littérature française. Voilà qui est proprement impardonnable aux geux de notre moyenne intelligentsia. On l'accusera d'être anti-québécois, bien sûr. Quentin n'a pas le mépris facile et cette piétaille lui en impose. Deux fois hélas! il devient amoureux de l'une de ses étudiantes. C'est le coup classique. Dans son innocence, il n'a pas compris que le premier devoir d'un professeur est d'ériger entre l'amour et lui une barrière infranchissable. Il lui en cuira d'avoir fait fi de cette loi. Enfin, Quentin, indécis, sauvage, timoré, fantasque, devient la victime d'un pseudo-scandale. Bouc émissaire-né, il se retrouve dans une maison de repos où viendra le tuer un illuminé, un fou rencontré par hasard. On le quitte qui baigne dans son sang.

On voit la faille dans le personnage. Quentin est vivant, il aime la vie, il joue avec elle, sous prétexte de rechercher des principes d'éternité. Il est morbide et pourtant tout l'intéresse. Il est timide, ce qui ne l'empêche pas de briser avec le sourire le coeur de sa cousine Bernadette. En dépit de ses nobles idées, il arrange les notes de son élève préférée. Sous ses dehors de gentillesse, il juge sévèrement amis, professeurs, collègues. Ne se prend-il pas un peu pour le nombril du monde? Quentin tranche de tout et vit entouré d'ombres. Véronique Mercier, la jeune étudiante dont il est épris ne présente aucun intérêt, sinon qu'elle est de tournure botticcellienne. C'est la chair fraîche, l'éclosion, le fruit défendu. Les matamores de l'esprit se laissent souvent prendre à ce piège. Personnage complexe que celui de Quentin. De famille bourgeoise et puritaine, sûrement bien élevé, il est perdu au milieu de la vulgarité et de la grossièreté de coeur qui sont, dans son travail, sa provende quotidienne. En ce sens, il est un personnage-charnière qui, de par sa seule présence, fait le procès de notre société. Quentin porte sur elle un regard froid et dur. Quelle sorte de gens rencontre-t-il sur sa route? Son père? Un homme sec qui semble avoir honte d'être père, qui le déshérite et du haut de son éternité lui impose une conduite. Sa mère? Une brave femme qui ne le comprend pas. Sa cousine? Une pianiste sans âme qui aime Quentin et veut se faire épouser. Autour de lui? Des professeurs comme Frémont, le linguiste arriviste, ou comme son ancien professeur de lettres, incapable de réagir dès lors que la réalité le dépasse. Des médecins qui refusent de soigner le corps; des prêtres qui ne songent qu'à quitter leur robe et à partir à la conquête du « bonheur ». Pour tout dire, une société en déliquescence qui rejette son passé sans se soucier de son avenir. Les étudiants eux-mêmes, dont on attendrait un soupçon d'idéal, se laissent entraîner par ce mouvement qui annonce le triomphe du nihilisme. Quentin constate cet échec et cette prise de conscience n'est pas pour peu dans son tourment personnel. Il est bien l'homme d'une époque. Avant de devenir professeur de CEGEP, il lui faut subir un examen de ses futurs collègues. La scène est amusante et criante de vérité. Cléricalisme pas mort! Ce n'est pas parce que les prêtres ont jeté leur froc aux orties que la société québécoise est devenue, subito presto, ouverte et généreuse. Pas un sourire, des visages rentrés, des basses manipulations au nom de je ne sais quelle idéologie de remplacement. Nous sommes les témoins impuissants de cet état d'esprit, presque chaque jour, dans les tripatouillages des syndicats. Ses collègues demandent à Quentin quels sont les auteurs qu'il affectionne. Il a le malheur de nommer des classiques français. Froid polaire. Il se rend compte qu'il fait fausse route et ajoute: Michel Tremblay. Les fronts rembrunis s'éclairent, les nez se déplissent, Quentin a dit ce qu'il fallait dire. On pensera que le ridicule d'une telle scène est outré et pourtant quiconque a fréquenté les milieux des travailleurs de l'éducation (car c'est ainsi que ces démagogues se nomment) sait qu'il n'y a là rien que de vrai. Au moment où les intellectuels québécois parlent le plus aigrement d'indépendance, ils n'ont jamais été aussi provinciaux. Gilbert Choquette les a croqués sur le vif, en contraste de ridicule avec les tourments métaphysiques de son héros, ce pauvre Quentin. C'est de bonne guerre et la vérité est loin d'être trahie. La fin de Quentin, qu'un dément assassine, est trop brutale. Il est dommage qu'il meure si tôt. On aurait aimé le suivre dans sa recherche de la vérité. En notre Québec bien-aimé, où peut-elle se cacher?

la revue des revues

Pour situer notre culture

par Joseph Bonenfant

Dérives, nos 17-18; no 19, 1979. C.P. 398, Succ. M, Montréal, H1V 3M5.

Présence francophone, no 18, printemps 1979. CELEF, Faculté des arts, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, J1K 2R1.

Spirale, nos 1, 2 et 3, sept., oct. et nov. 1979. 3571, rue Dorion, Montréal, H2K 4B7.

VOICI trois revues qui débordent le champ littéraire pour mieux explorer le champ culturel. *Spirale* se désigne comme le « magazine culturel de Montréal ». *Dérives*, comme « revue interculturelle ouverte aux tierces expressions en marche au Québec, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, etc.: pour l'émergence de nouvelles pensées critiques ». Quant à *PF*, qui est une revue littéraire, elle consacre un numéro spécial au *corps romanesque* dans les littératures francophones hors de France. Les trois revues, grandes ouvertes sur des cultures étrangères, contribuent à mieux situer la culture québécoise dans ses aspects variés.

Dans *PF*, Philippe Haeck montre comment le récit de Ferron dans *l'Amélanchier* est « celui d'un homme d'âge mûr qui a perdu son corps de petite fille et qui cherche à le retrouver ». René Labonté et Adnan Moussally étudient le langage des yeux dans *Maria Chapdelaine*, tandis qu'Antoine Sirois analyse le costume, le maquillage et les bijoux dans *Bonheur d'occasion* comme signes extérieurs de la réussite, dans leur rapport avec le bonheur. Alexandre Amprimoz interroge les gestes dans *la Scouine* et dans *Poussière sur la ville*. A travers ces sémiologies, on lit la difficulté de communiquer, mais surtout de s'appartenir et de résister au temps.

Puis l'angle s'élargit. L'intéressante conférence de Gérard Etienne sur « la femme noire dans le discours littéraire haïtien » montre la tentative de sortir « la Négresse de son état séculaire de zombifiée ». C'est une réponse révolutionnaire à la perversion des idéologies féodales. Léo Brodeur décrit le *corps poétique* chez Claudel, Senghor et Brien. La littérature romande est parcourue par Henri-Dominique Paratte. L'investigation se poursuit du côté de l'Afrique Noire et de l'Afrique du Nord, pour lesquelles je signale l'étude d'Auguste Viatte sur l'oeuvre d'Andrée Chedid et de Marinette Pendola sur *l'insolation* de Boudjedra. On garde comme impression générale que l'oeuvre, en tant que langage, parle spontanément du corps, mais en tant que roman, parle plutôt de culture. Toutes les approches se veulent sémiologiques; il en ressort que le corps est plus un agent (ou un patient) qu'un objet culturel. Le corps dans le roman, ou dans la poésie, est un corps dans la culture. Corps de culture, c'est presque le corps même de la culture. Partout, c'est la différence qui parle, ou est la plus significative.

Le numéro double de *Dérives* (17-18) s'intitule *histoires de l'enfance, histoires d'enfants*. Le numéro est captivant. Pierre Monette montre les implications politiques de la littérature de jeunesse, ses dimensions d'histoire sociale. Jean Thierry Maertens, dans une étude solide, dégage l'impact des rites adultes imposés à l'enfant. Exemple: « Les mille et un rituels vestimentaires sur les enfants inscrivent sur leur corps, bien avant qu'ils n'en fassent l'expérience, ce que la société attend d'eux: on pense au bikini deux pièces imposé à la petite fille de cinq ans (comme pour lui faire advenir culturellement des seins bien naturels) et au droit accordé à son frère du même âge de se montrer torse nu (comme champ où s'inscrit à l'avance force, fierté et prestige mâles) ». Tout est dans cette veine criticologique, mêmes les textes présentés comme créations, tels ceux de Max Dorsinville et de Pierre Laberge, de Chantal Cusson et de Nelcya. Le témoignage des enfants immigrés est aussi à lire, dont celui de Marco Micone. Beau tribut à l'année internationale de l'enfant, au-delà des (bonnes) affaires de la publicité et des bons sentiments, pour lequel il faut remercier le directeur Jean Jonassaint.

Le no 19 de *Dérives* présente des textes de création révolutionnaire du poète nicaraguéen Ernesto Cardenal et des « images » d'Amérique du Sud, de Carlos Ferrand, péruvien vivant ici: des textes à lire pour contrebalancer les discours moches et ambigus des grandes agences de nouvelles sur ce qui se passe sur notre continent. François Charron signe un texte important sur l'idéologie dominée, en rendant compte du livre du même titre de Bernard Labrousse; il y parle des pouvoirs récupérateurs et des déterminations historiques du marxisme lui-même. La rhétorique révolutionnaire a des manques, certes, mais qui ne voit qu'il reste encore nombre de libérations à entreprendre ou à finir? Philippe Haeck étudie sans complaisance la « poéthique des *herbes rouges* »; il montre le nouveau de ces écritures, la brisure, l'individualité, mais ne cache pas qu'il en a parfois marre de l'expérimentation formelles; ces livres, dit-il, sortent des langages commandés par l'institution; ils cherchent un paradis pour tout de suite. La sévérité égale que Philippe Haeck applique à l'Hexagone et aux *Herbes rouges* rend son discours plus crédible. Sa franchise pourra, une autre fois, heurter. Mais bien retenir que les nuances sont là, surtout celles du post-scriptum: « Je n'ai pas fait ici autre chose que de tenter de donner un portrait senti des *HR*; il faut donc voir ce texte comme une suite d'hypothèses à vérifier par quelques patientes analyses ».

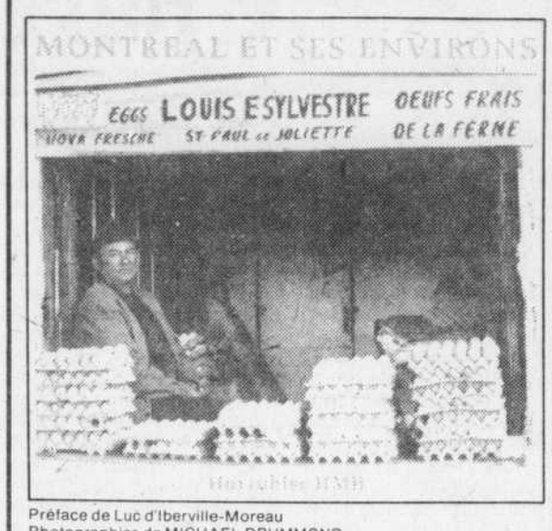
Nous arrivons à *Spirale*. Trois numéros déjà. Ostensiblement « le magazine culturel de Montréal ». Il y a donc plus que le livre. Cinéma, musique, théâtre, arts visuels, radio, télévision, peinture, expositions, tout cela compose le paysage culturel. Au-delà des détails du sommaire, il faut dire que l'équipe réunie autour de Laurent-Michel Vacher et d'André Roy se compose majoritairement de jeunes écrivains, hommes et femmes, qui passent sans heurt ni contrefaçon de la fiction à la critique. Ça ne se prend pas trop au sérieux, ça ne veut pas prêcher. Le style général est détendu; l'attaque n'est pas pratiquée pour elle-même.

Au contraire, c'est l'actualité qui prévaut. Le discours qu'elle commande, on le trouve dans ce magazine culturel; et il est direct, pleinement critique et idéologique, exactement ce qu'il faut. Il faut désillusionner la culture bourgeoise, et tout autant celle qui ne cesse de s'embourgeoiser. Bref, ce que les *Herbes rouges* élèvent (sans le vouloir) jusqu'à la fiction, *Spirale* le ramène (en le voulant) dans une critique — plus quotidienne que théorique — des réalités, et des illusions de réalité, de la culture ambiante. *Spirale* dénonce des exploitations (occultisme, holocauste, sectes, multinationales de tout poil) mais sans faire de personnalités ni prêter flanc à la mesquinerie.

Dans son édirotial du numéro 3, Vacher définit *l'esprit Spirale*, en gros, comme un lieu ouvert, et à ouvrir encore davantage, surtout par rapport au livre, et sans les abus du copinage facile. Pour ma part, je souhaite qu'au moins un numéro par année, tout en restant dans le magazine culturel de Montréal, s'ouvre à la grandeur du Québec, et aille voir, et critique, et situe idéologiquement, ce qui se passe ailleurs qu'à Montréal: les productions locales d'hommes et

Suite à la page 26

VIENT DE PARAÎTRE



Préface de Luc d'Iberville-Moreau
Photographies de MICHAEL DRUMMOND

Un magnifique livre.

88 photos-couleur, pleine page, relié toile, couverture rigide, format 27 x 22 cm,

PRIX $12.95

éditions hurtubise hmh ltée
7360, boul. newman
ville lasalle, québec H8N 1X2

Bon de commande — Montréal et ses environs
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code .....
ci-joint $12.95 chèque ☐ mandat

La maudite galette

dossier du film de Denys Arcand
établi par Pierre Latour

- Découpage intégral du film
- Interviews
- Analyses
- Bio-filmographie
- Photogrammes
- Photos de tournage

■

Collection Le Cinématographe
(dirigée par Gilles Marsolais)

Autres titres parus:

LES ORDRES — $4.50
RÉJEANNE PADOVANI — $4.50
LES DERNIÈRES FIANÇAILLES — $4.50
LE TEMPS D'UNE CHASSE — $5.50
BAR SALON — $4.50
LA MAUDITE GALETTE — $5.95

Bon de commande:
Éditions le Cinématographe/VLB Éditeur
5840 est Gouin
Montréal-Nord
H1G 1B6
Veuillez me faire parvenir les livres suivants:
.....
.....
.....
Ci-joint mon mandat ☐ Mon chèque ☐
Au montant de:
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL .....

Le livre des
EXPRESSIONS QUÉBÉCOISES
Pierre DesRuisseaux



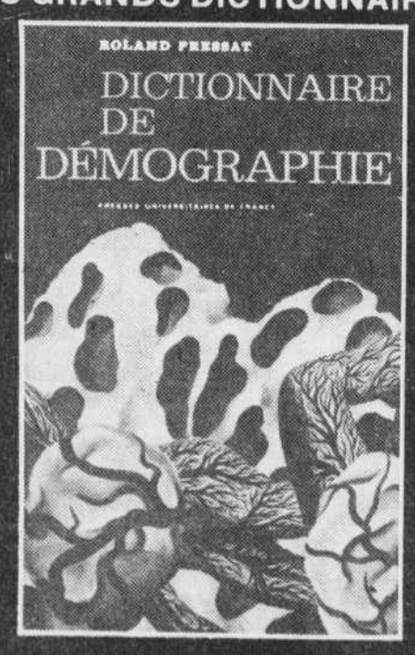
éditions hurtubise hmh ltée
7360, boul. Newman
LaSalle, Québec H8N 1X2
Tél.: 364-0323

Bon de commande — Expressions québécoises
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Code.....
Ci-joint $9.95 ☐chèque ☐mandat

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

LES GRANDS DICTIONNAIRES



DICTIONNAIRE DE DÉMOGRAPHIE
par Roland PRESSAT

Les problèmes démographiques sont omniprésents dans notre monde contemporain et, à ce titre, font l'objet de débats, de prises de position, de développements journalistiques auxquels sont mêlées de larges fractions de la population. Il était alors quelque peu paradoxal qu'aucun dictionnaire établi dans la forme alphabétique traditionnelle n'existât, qui aurait aidé lecteurs et chercheurs à se retrouver dans un vocabulaire parfois ésotérique, souvent trompeur, pour qui n'a pas reçu une formation théorique dans le domaine.

Ce dictionnaire, le premier du genre, entend répondre à ce type de besoins. Il ne s'agit pas d'un simple recueil de définitions, sèchement présentées, la plupart des entrées faisant l'objet de développements de dimensions variables permettant de situer au mieux les mots ou expressions introduits dans l'ensemble de la pensée et de la recherche démographique.

Dans la même collection:
DICTIONNAIRE DE LA GÉOGRAPHIE
sous la direction de Pierre George
DICTIONNAIRE DE L'INFORMATIQUE
par André LE GARFF

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE.

EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES SEMPER



Pourquoi une sonnette fait-elle dring. Fonctionne comme une vraie mais utilise de l'air au lieu de l'électricité.
PRIX $6.95



Comment fonctionne le Walkie-talkie? Deux appareils permettent aux enfants de communiquer à distance.
PRIX $5.95

POUPÉE BEAUSOL



Elle flotte, elle est lavable.
PRIX $9.95

SAVON DE TOILETTE

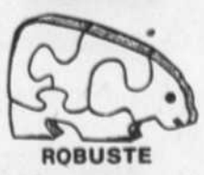


Pierre Lapin
Riche en lanoline et en huile d'amande douce.
PRIX $3.25



BABAR
Riche en lanoline et en huile d'amande douce.
PRIX $4.50
Fabriqués par Crabtree & Evelyn (Londres) Amusant et pratique.

CASSE-TÊTE



ROBUSTE
En pin naturel
de 5½" x 8" x 2"
Fabriqué par les artisans du Labrador.

LAMPE TARGETTI



Nouveau
Lampe pour étudiants s'ajustant à toute table de travail et pouvant être utilisée avec tout type d'ampoules.
PRIX: $34.95

BON DE COMMANDE

1. Sonnette	$6.95	X	
2. Walkie Talkie	$5.95	X	
3. Poupée	$9.95	X	
4. Savon Pierre Lapin	$3.25	X	
5. Savon Babar	$4.50	X	
6. Lampe	$34.95	X	
7. Casse-tête	$8.50	X	
+ frais de poste	$1.00		
+ 8% (taxe)			
Total			

NOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL..... TÉL.:.....
Faire chèque ou mandat à Jeunes d'ici
1500 Atwater, Montréal H3Z 1X5

Livraison dans les cinq jours
PLAZA ALEXIS NIHON
1500 Atwater, Montréal
MÉTRO ATWATER
Jeunes d'ici
Vous pouvez commander par téléphone

Libre Expression

La rentrée littéraire qui s'achève fut marquée par la parution de plusieurs ouvrages, dont *L'Agonie d'une salamandre*, le quatrième roman de Dominique Blondeau, auteur qui a refait surface après avoir laissé s'écouler trois ans avant de donner au public un nouvel écrit. L'intérêt qu'a suscité *L'Agonie d'une salamandre* auprès des milieux littéraires, qu'il s'agisse du monde de la critique, aussi bien que de celui des enseignants en littérature, a donné l'idée, aux Éditions Libre Expression, de réunir, pour le bénéfice des lecteurs du Devoir, les textes critiques et témoignages suivants.

Une histoire d'amour sans amour ni amants

PAR RÉGINALD MARTEL

C'est un roman beau et dense que nous propose enfin, après trois romans de moindre intérêt, Dominique Blondeau. L'argument est tout simple: un éditeur montréalais devient amoureux d'une jeune femme dont il lit le manuscrit. Il la cherche dans la ville, il se perd en lui-même, il croit la reconnaître et elle s'échappe dans la foule, il l'invente à mesure qu'il avance dans sa lecture; jamais il ne la rencontrera, sinon dans la mort, au delà du réel.

On croit d'abord que tout cela n'est pas très vraisemblable mais ensuite c'est sans importance, parce que Dominique Blondeau réussit très vite à nous imposer son univers, à infléchir la lecture selon les moindres mouvements de l'écriture, à rendre nécessaire tout son appareil de fabulation. Et pourtant, l'imaginaire n'arrive pas à cacher tout à fait ce qu'on imagine être une vérité vécue douloureusement et que le roman exorciserait.

Une histoire de vie et de mort

C'est dire que le roman est porté par sa vérité singulière et que par là même il implique le lecteur, qui devient le témoin indiscret d'une histoire d'amour peu banale, vécue parallèlement par des personnages qui sont sans cesse et de plus en plus poussés vers la plus haute tension de l'être, là où il devient impossible de vivre. Le jeu narratif est fait de la lutte entre l'instinct de vie et l'instinct de mort, l'amour contenant l'un et l'autre dans un équilibre d'une extrême fragilité.

Le mérite de la romancière consiste surtout à avoir refusé toute facilité, d'abord en donnant aux deux personnages une telle épaisseur humaine que la bluette devenait improbable, ensuite en explorant tout aussi bien les données de la vie pratique que celles du rêve, pour tisser autour de l'histoire un réseau très complexe de significations qui en appellent d'autres ou y répondent.



Ainsi doit-il en être pour que les personnages et leurs avatars puissent objectivement devenir excessifs, c'est-à-dire capables plus que d'autres de produire le bien et le mal, comme il est écrit dans une citation liminaire tirée de Lawrence Durell. Nous lirons plus loin, dans le texte même de *l'Agonie d'une salamandre*: « ... tout restait à écrire pour glorifier le retour à la barbarie. Persuadée qu'elle avançait sur le chemin le plus large et qu'elle encourageait ceux qui lui ressemblaient, elle exprimait un moindre désir: que des livres fussent engagés dans l'universalisme, dans la dispersion des idéaux et, s'il le fallait, régresser des milliers de fois dans l'obscurantisme avant de progresser vers une direction lumineuse. » On reconnaît facilement le ton de cette hallucinante aventure qu'est *le Quatuor d'Alexandrie*. On reconnaîtra encore, transposée à Montréal, l'écrasante présence de la ville-personnage.

Un baroquisme éblouissant

Parce qu'il va dans toutes les directions, parce qu'il n'a pas de forme unique et linéaire, ce roman se prête mal à une analyse brève. Il faudrait explorer séparément tout le discours sur l'amour et sur la mort, qui est probablement le coeur même de l'entreprise de Dominique Blondeau, et puis tout le reste où sont évoquées les images de l'exil, physique ou intérieur, celles des miroirs en quoi se reflètent à l'infini les personnages et leurs projections oniriques, celles aussi, innombrables, qui relèvent d'une sorte de rhétorique incantatoire où l'auteur trouve à exercer efficacement sa maîtrise stylistique. On dirait que cette prose ne fait qu'effleurer la conscience pour s'infiltrer ensuite dans l'inconscient, au delà du champ connu du verbal, et les personnages et leurs histoires égarent le lecteur dans une irréalité pourtant presque palpable.

Il arrive pourtant que la romancière est emportée par l'écriture, qu'à l'occasion elle ne sait plus circonscrire. Certains passages, où elle a voulu mettre trop d'idées, de sensations, de descriptions attentives, deviennent obscurs, alambiqués. On pourrait aussi s'interroger sur la ressemblance, gênante surtout au début, alors que le personnage masculin vient tout juste de prendre connaissance du manuscrit de la romancière, des deux écritures.

Il faut signaler enfin une affectation poussée à un très haut degré dans le choix du vocabulaire. Il est agaçant d'être continuellement confronté à son ignorance et de devoir consulter *le Petit Robert*, parfois sans succès, trois fois dans une même page. Et on s'interroge quand on voit la proximité, dans le roman, de mots rares que le dictionnaire offre à la suite, comme chrysoprase et chthonien...

Le texte de Réginald Martel a été publié, le samedi 17 novembre 1979, dans le journal La Presse.

À la recherche de l'Orient perdu

par Denise Houle

Une romancière.
Un éditeur.

Deux voix de registres différents mais parfaitement accordées modulent de chapitres en chapitres leur chant « d'amour et de mort ». S'ensuit un long poème d'une telle musicalité, qu'on s'étonne de sa persistante résonance, une fois le livre refermé.

« Nous nous cherchions et nous nous sommes manqués! » d'écrire l'éditeur, dans ce très beau roman de Dominique Blondeau: *L'agonie d'une Salamandre*. Cette quête va bien au-delà de l'alter ego. C'est pour la femme-enfant et l'homme d'âge mur — ces êtres hors du commun — la recherche désespérée d'un Ailleurs et d'un Autre qui transcendent la médiocrité du monde sans âme où le destin les a surpris. L'auteur nous les livre, l'un après l'autre, dans la vérité et la nudité, oserai-je dire, de leur inconscient. Mais est-ce bien leur créatrice qui nous guide dans ces mondes imaginaires où s'enlacent deux destins. On a nettement l'impression, et c'est là le génie de la romancière, qu'elle a assumé elle-même ces tragiques cheminements. N'écrit-elle pas quelque part, qu'il faut avoir beaucoup vécu pour écrire? Et « vivre » dans l'optique de Dominique Blondeau, c'est sans doute: transposer, à l'instar d'un Marcel Proust, tous les vécus en puissance d'une hypersensibilité d'artiste.

Les plus belles pages de ce luxuriant roman, celles de la traversée du désert, m'apparaissent les plus significatives de la thématique blondeaulienne. Depuis son deuxième roman — intitulé *Demain c'est l'Orient* — en passant par *Que mon désir soit ta demeure* le roman-précurseur de *L'agonie* ce récit semble l'aboutissement d'une recherche personnelle de l'écrivain. Recherche d'un Orient perdu... d'un monde de splendeurs, de passion, de solidarité humaine, de grandeur contrastant douloureusement avec ce monde de misères, de mesquinerie, de sentiments superficiels et de demi-mesures dans lequel évoluent la plupart du temps ses héros. Lesquels héros ressemblent à la romancière de *L'agonie*, dont il est écrit: « Elle était un être libre, c'est-à-dire possédant le privilège d'agir contre les autres encombrés d'un engrenage dont ils ne savaient plus se passer, jusqu'au souvenir des morts qui leur était nécessaire comme si les morts avaient besoin des vivants... »

L'histoire aurait pu être banale: un éditeur narcissique s'éprenant d'une jeune fille à la simple lecture de son manuscrit, parce qu'elle y exprime des préoccupations à l'image des siennes. Mais les histoires banales ne sauraient convenir aux personnages auxquels l'auteur insuffle tant de « présence », tant de vraisemblance humaine, grâce à un style qui m'apparaît torrentiel, soit dit dans un sens non péjoratif.

On peut se fatiguer parfois de certaines longueurs mais comment les reprocher à l'auteur, quand elles sont tout simplement les excès d'un lyrisme d'une richesse assez exceptionnelle chez les auteurs québécois.

Dominique Blondeau, vous avez écrit le Goncourt de chez nous!

Denise Houle est écrivain. Elle a gagné le prix du Conseil des Arts, en 1977, pour sa pièce de théâtre intitulé Lunde de neige.



Dominique Blondeau: un univers fascinant

L'amour habite tous les romans de Dominique Blondeau, l'amour que l'on cherche, que l'on croise et qui nous fuit, se transforme en tourmente, et pousse les êtres à aller au-delà d'eux-mêmes. Point central de *L'Agonie d'une salamandre*, quatrième roman de Dominique Blondeau publié aux Éditions Libre Expression, l'amour était aussi le moteur des ouvrages précédents de la romancière: *Les visages de l'enfance* (Éditions de l'Actuelle, 1970), *Demain c'est l'Orient* (Éditions Leméac, 1972), *Que mon désir soit ta demeure* (Éditions La Presse, 1975).

« Écrire n'est pas un état de grâce comme pourrait le croire (ou le penser) le lecteur, écrit Dominique Blondeau, c'est le lecteur qui possède la véritable imagination losqu'il lui est permis d'analyser, de critiquer et surtout d'écrire entre les lignes du roman nouveau ». En ce sens, les livres de Dominique Blondeau sont d'abord un plaisir que le lecteur s'offre, un plaisir qui tient à la qualité de l'écriture, à l'harmonie et à la beauté du texte créé par l'auteur, qui charme, envoûte celui qui s'abandonne à l'aventure proposée par la romancière. Ouvrant les portes d'un univers nouveau, insolite, fascinant, Dominique Blondeau nous parle pourtant de ce que nous connaissons le mieux, de ce qui nous est le plus intime: la fragilité, la vulnérabilité de notre bonheur.

La critique

Au moment de la publication de *Que mon désir soit ta demeure*, Jacques Pelletier écrivait: « Reste qu'à mon sens la « révélation » de l'année, on doit la chercher dans le beau roman de Dominique Blondeau. *Que mon désir soit ta demeure*... La prose de Blondeau est infiniment riche, subtile, nuancée, chatoyante, à la mesure des sentiments complexes, ambivalents qu'elle exprime ».

L'Agonie d'une salamandre va plus loin encore. C'est un roman qui nous parle d'amour et de mort, qui nous fait vivre au rythme d'un homme habité par la passion, le désir, la recherche d'absolu.

Le scénario

Quelque part, dans la ville, une jeune femme est en train de mourir. Mais qui est-elle, où est-elle exactement' De sa vie, il n'existe qu'un témoignage: les pages d'un manuscrit miraculeusement abandonné sur le bureau d'un éditeur qui le lit, puis s'en empare. Et voilà que l'homme devient amoureux de cette femme au visage inconnu. Il la cherche, follement, sans espoir, mais obstinément, sur la figure des autres femmes qui ne sont que masques ou mirages. Cet homme devient-il fou? Le lecteur lui-même ne le sait plus, car lui aussi est pris au piège de cette quête déraisonnable. Voilà que peu à peu la vie de l'inconnue se découvre, devient de plus en plus présente, réelle, obsédante, à mesure que l'on pénètre le secret du manuscrit anonyme. Et l'homme, dévasté d'amour, livré à l'intimité des gestes de cette femme étrangère qui, un jour, à cause de trop de souffrance, de trop de déchirures, a assassiné son amant, cherche, court comme un possédé. Elle meurt, et s'il arrive trop tard, elle ne sera plus, elle meurt, mais peut-être est-elle déjà morte?

Le récit

Récit époustouflant, récit angoissant, plein de mystère mais plein de douceur aussi, car la langue traduit avec harmonie et délicatesse toutes les émotions, tous les sentiments de ces personnages qui se métamorphosent bientôt en un miroir de l'âme humaine. Mais ces êtres n'habitent pas que l'espace du roman, ils vivent aussi dans une ville dont l'auteur saisit toutes les nuances, qu'il s'agisse de ses saisons, des couleurs de ses nuits ou de ses matins: c'est Montréal, qui prend les allures d'un manteau enveloppant, parfois refuge, parfois désert, la ville n'est pas qu'un décor, elle est aussi, elle est surtout la gardienne des mystères. *L'Agonie d'une salamandre* est un grand roman, qui vous prendra d'abord par le coeur, et qui s'emparera ensuite de votre imagination.

La lecture: une expérience de création

par Raymond Paul

Le récit de Dominique Blondeau, *L'Agonie d'une salamandre* relate une triple fascination se reflétant en des miroirs convergents. L'écriture trace, par le biais de narrateurs multiples, les pointes d'un triangle où logent les personnages mis en rapport par le biais d'un manuscrit anonyme laissé sur la table d'un éditeur. Il se tisse de la sorte un rapport étroit entre le JE qui raconte, l'héroïne (elle) dont l'histoire est relatée et ce premier lecteur anticipé. Le resserrement de ce rapport structure le récit qui relate les différentes étapes d'une expérience de lecture. Les chapitres alternent, entrelassant deux motifs qui sont mis en oeuvre et qui se réfèrent à deux narrateurs différents. D'une part le destin d'une jeune femme écrivain est raconté par quelqu'un doué d'une « certaine omniscience » ayant accès à la conscience du personnage. D'autre part la lecture de ce récit entraîne de la part de l'éditeur ayant reçu ce manuscrit (Hervé Arllen) des réactions qu'il transcrit dans un journal. Dès lors s'élaborent ces deux motifs, alternant d'un chapitre à l'autre pour mettre en place les éléments d'un « conte d'amour et de mort entre un éditeur et une romancière ».

Reste à savoir qui se cache derrière le manuscrit non signé. Hervé A. se posera cette question, à la recherche d'un JE qui le fascine et qu'il identifie par un il/elle indéterminé, bien qu'il ne parvienne pas « à visualiser JE au masculin ». Questionnant l'identité de ce JE, il glisse à une interrogation plus large, celle de l'élaboration du texte romanesque lui-même. Quelles relations s'établissent entre le narrateur et ses personnages, entre « JE et elle » qu'Hervé qualifie de superpositions qu'il ne saisit pas, d'effacement d'une personnalité qui fait place à une autre ». Cet effacement pourrait n'être toutefois qu'un leurre. Hervé détestera de plus en plus, à mesure que sa lecture progresse, ce JE qui crée, de par son intermédiaire, une opacité entre l'héroïne et lui. Ce désir d'exclure ce JE, pour lui substituer celui de « elle », personnage écrivain couché sous un arbre, rend compte d'une fascination. Hervé A. est de plus en plus attiré par celle qu'il nomme Myrto, se l'appropriant ainsi, tout en s'identifiant progressivement à son univers, lui empruntant son vocabulaire pour désigner la réalité qui l'entoure. La lecture rompt l'harmonie de ses habitudes, le lance dans « un espace rejetté de toute vie quotidienne », dérange l'homme qu'il était par l'appel à devenir ce qu'il n'est pas.

Le destin de Myrto, raconté par ce JE extérieur, est métaphorisé par l'image de la salamandre soumise à l'épreuve du feu. Sous l'ardent soleil de juillet, le personnage écrivain agonise pendant que les montréalais, figés dans l'excessive chaleur, se terrent dans une quotidienneté qui colle des masques à leur peau. La jeune femme, pour sa part, tente une métamorphose, basculant entre deux mondes qui se referment sur elle. Montréal, « cet estuaire de béton vertical », se trouve du coup investi de lieux en mouvement, de ces déserts de sable balayés par le vent qui recrée le paysage au gré d'un flux incessant, de la puissance de l'eau délestant la vague « à l'endroit du pas effacé ». Ce jeu de renversement entraîne Hervé à subir lui aussi l'épreuve du feu à la suite de celle qui, « vulcaine et salamandre », a modifié sa relation à l'espace et au temps. Par cet exemple, la lecture est associée à une expérience de création, à une activité transformante, animant un mouvement incessant de remise en question, en projettant le lecteur sur une ligne de tension: Il ne s'agit plus d'une aventure rassurante.

L'Agonie d'une salamandre se présente donc comme une réflexion sur l'art et la vie, sur l'écriture et la lecture, par le biais d'une apparente double narration s'enrichissant d'un observateur scénariste qui établit certains liens. Il ouvre le roman en s'adressant directement au lecteur le prévenant qu'il est convié à une histoire d'amour et de mort entre un éditeur et une romancière et rappelle en début de chapitre la présence de la machine à écrire sur laquelle il s'épuise à construire cette histoire qui n'en finit plus de le malmener. Une certaine filiation pourrait être établie à cet égard avec l'oeuvre de Aquin. Ce rapprochement de structure n'implique pas toutefois une syntaxe similaire. L'écriture de Dominique Blondeau, riche en images, crée son propre rythme et atteint une manière passionnée de dire.

Raymond Paul est professeur au CÉGEP Édouard-Montpetit. Il prépare sa thèse de doctorat sur l'écrivain Albert Laberge au département d'Études françaises de l'Université McGill.

Écrire ou la nécessité de vivre

par Dominique Blondeau

Entre le réel et l'imaginaire, le choix existe. Entre le silence et la parole écrite, l'acte d'agir s'impose comme étant le lien pertinent, le plus humain donc le plus souffrant à la nécessité de vivre. La fiction ne se suffisant pas, elle doit être la complémentarité d'instants vécus, perçus dans une fulgurance qui ne se renouvelle jamais d'une manière identique.

Dans ces conditions, que j'ai acceptées comme l'inspiration propre à mes livres, j'ai choisi d'écrire *L'Agonie d'une salamandre* plutôt qu'un autre livre, car je crois aux événements, aux circonstances qui prédestinent l'écrivain à se comporter hors de sa propre existence pour attaquer une tranche de vie passée ou à venir. L'écriture peut être un geste prémonitoire.

L'Agonie d'une salamandre trouve sa genèse dans un précédent livre « inachevé », en ce sens que la fin en demeure ouverte. C'est la tendance positive que préconise l'écriture féminine et je n'ai pas échappé à cette grâce involontaire qui a fait que *L'Agonie d'une salamandre* a vu le jour, un jour bien obscur je dois l'avouer, tout d'abord dans ma tête et ensuite a pris forme, structure, le thème existant déjà en moi et hors de moi.

On ne part jamais d'un acte concret comme celui de l'écriture avec l'idée de se surpasser. Parce que l'amour des êtres entre eux se déchire, qu'il est rêvé en soi et non réalisé, parce que le désert a été une dimension projetée dans les sentiments excessifs d'une jeune femme et que la ville empoisonnée servait d'exécutoire aux faiblesses humaines. *L'Agonie d'une salamandre* se déroulait dans un univers décadent tandis que les mots découlaient sur la feuille blanche une image romantique destituée plus tard par le réalisme de l'acte en cours.



Dominique Blondeau, pendant un séjour dans le désert marocain, en 1965.

Tout le cheminement de ce livre ne s'explique pas par ce monde d'hier. Il me fallait percevoir un contraste dérangeant pour mener à bien la psychologie égarée de mes personnages qui souffraient d'inertie, partagés qu'ils étaient entre deux mondes excessifs, soit deux villes opposées à un destin commun. Le soleil et la neige sont des réalités destructrices et quoi de plus humain que de vouloir détruire ce que nous avons le plus aimé?

Ainsi, l'amour d'un homme pour sa ville et pour une jeune femme inconnue est transposé au degré majeur du reniement involontaire, car tout sentiment évalué sur des bases inhumaines peut être contredit par l'auteur lui-même.

L'aventure de ce livre a été soupesée durant de longues journées réflexives pendant lesquelles à travers la ville et mes personnages, j'ai vécu un immense amour. Inévitablement, ils étaient de ceux qui doivent mourir et me situait dans un temps relatif à mener au bout d'eux-mêmes et de moi-même, des êtres qui se suffisaient et, peu à peu, figeaient la réalité de leur histoire dans l'irréalité de la fiction. Je restais seule devant le manuscrit terminé qui se définissait comme le témoin indispensable au jeu de la vie et de la mort. Ne comprenant pas le vide dans lequel je sombrais, j'atteinds pourtant une certitude: que toute agonie débouche sur un mystère.

Terminus ou l'angoisse d'écrire

par Claude Beausoleil

Jean-Marie Poupart, **Terminus**, collection roman québécois, éditions Leméac, Montréal 1979, 296 p.

Et si on plaçait en exergue à cet article un extrait de *Terminus*, ce tout dernier récit de Jean-Marie Poupart: « Il avait beau relire certains passages, il ne savait pas trop quoi penser encore de ce *Terminus*. Il poursuivit donc son examen du manuscrit » (p. 87). Depuis son premier livre en 68 (aux éd. du Jour), Poupart étonne et semble s'amuser à faire faux-bond devant toutes les étiquettes ou les grilles d'analyse. C'est presque sain, chose certaine ça tient en éveil. Rien de lisse dans l'oeuvre de Poupart, partout l'accroc, « le minimum d'ordre dans un maximum de désordre » comme dirait Eco s'il ne s'était pas tu. Mais citons encore, concluons dès le début, un peu d'aventure quoi... Fions nous à cet extrait qui est tiré du récit de Poupart, extrait attribué d'ailleurs à Poupart par Poupart. Ouf! « *Terminus* est-il un bon texte, est-ce le meilleur texte de Picard? Quant à moi, je le croirais assez volontiers. Au-delà de la maîtrise de la phrase, il y a d'un bout à l'autre de l'ouvrage une sincérité mêlée de cynisme qui me contente amplement. De plus, et on l'aura remarqué, la rigueur thématique demeure extrême en dépit de la trompeuse discontinuité du propos. Bref, je constate encore une fois que la démesure est davantage affaire de densité que de dose » (p. 161). Et voilà! Les oeuvres baroques, ouvertes donnent souvent l'impression de privilégier la multiplication des pistes de signification. Par l'addition, le trompe-l'oeil, la démesure, le débordement, on relativise la perception qu'en a le lecteur. Or c'est à ce jeu du chaos joyeux que s'adonnent Jean-Marie Poupart et les narrateurs successifs de son dernier récit intitulé *Terminus*. C'est de ce point, de ce mot courant que partent les hypothèses. Tout y finit. Tout en repart. Dans un Terminus toutes les directions se confrontent et s'annulent. Au fond c'est le lieu neutre et l'idée de mouvement. Et à ce titre le dernier roman de Poupart est très intéressant. C'est un récit qui ne tente sous aucun aspect (et on n'y est pas habitué) de signifier. C'est un récit qui ne tente que des traces et des soubresauts. C'est l'aventure dans la lecture sans même le moteur de l'intérêt et c'est ce qui m'a fasciné dans ce puzzle qui ne cesse de mystifier par sa façon de décontenancer les tenants de la lecture dirigée. Le processus de fabrication s'affiche lui-même dans une remarque interne au sujet du fonctionnement global du texte, décidément c'est un récit ratoureux... « Dans son compte rendu de lecture, il insisterait sur le fait que tout se jouait au niveau des mots et de la phrase (par opposition à une économie élaborée à partir de plus gros morceaux, par opposition à une architecture dont les pièces principales auraient été des paragraphes ou encore des chapitres entiers — ce à quoi Picard nous avait habitués, ce qu'il avait pratiqué dans ses autres livres de façon plus ou moins harmonieuse ou exigeante...), il insisterait sur le fait que, par rapport à l'ensemble de l'oeuvre, *Terminus* réclamait une bonne dose d'attention » (p. 115). Mais non, mais non ce n'est pas du Nouveau Roman. Non plus que de la sociologie locale. Ce n'est pas pittoresque. Ce n'est pas si moderne que ça. C'est tout simplement complètement fou et ça me semble être une réussite que de faire ainsi une structuration imparfaite de l'insolence qu'il y a dans la volonté (littéraire) de ne rien dire d'autre que des mots et ce dans des mots eux-mêmes décevants. Bravo! « Il y a quelque chose qui tient presque de la fascination dans le fait qu'un écrivain utilise les déchets de sa vie pour fabriquer un livre — et un livre, ma foi!, souvent fort résistant. Contains recycled materials for a better environnement... On dirait que les infamies servent d'étais au texte » (p. 87). On peut s'offusquer. Remarquer les faiblesses, les redites. On peut s'amuser. Aimer ça. Comprendre soudainement l'immense désir d'écriture et également l'immense désillusion qui accompagne ce désir une fois appliqué au merveilleux monde de l'édition. *L'Angoisse Play* nous reprend. Écrire c'est aussi avouer qu'on est là, les bras ballants, et Poupart le dit bien. Un cahier bleu et un cahier rouge, une soixantaine de pages en tout, se promènent entre les mains d'un lecteur de manuscrits, un éditeur, des amis... Qui l'a écrit? Qui de Poupart (évidemment petit malin!), Picard, Lemire, j'ajouterais Aquin ou un autre? Quelle est sa valeur marchande, littéraire, de témoignage? Quel est son rapport au réel? Tout se pose. Tout restera incomplet. Pas de réponses, que des brides. La structure s'amuse à ne pas remplir nos attentes de lecteur. Le dérisoire envahit tout. Le Terminus ne mène nulle part. Et la fin presque lamentable, surtout sans clarté, laisse la lecture et le lecteur en plan. Je serais d'accord avec Poupart, ou encore un autre narrateur, ou encore une de mes amies pour dire que le meilleur livre de Poupart c'est *les Récréants* (essai, éd. du Jour, 1972). Ça bifurquait, ça informait, ça rigolait. Mais *Terminus* a également son mot à dire et sa dérive dans la banalité des mots d'estomac n'est qu'une image de ce qui tient l'auteur et ses lecteurs complices: la littérature serait peut-être une maladie baroque. On retrouve dans *Terminus* des personnages instables, mobiles, tirés du réels, parfois fictifs: *Études françaises*, les éditions du Losange, LE DEVOIR, Marcel Leduc, Jacques Godbout. Où s'arrêtent les miroirs de la fiction. Poupart se fait personnage. S'apostrophe. Ironise sur son compte. C'est léger. On rit. Pourtant il n'y a pas de blague et quand on en souligne une c'est pour en signifier l'inutilité ou le mauvais goût. Autre caractéristique du baroque sans doute. Les chapitres brefs s'entremêlent, se défont, « il n'y aurait bientôt plus de récit possible. C'était l'évidence même » (p. 177). On ne sait plus pourquoi on lit comme parfois on ne sait plus pourquoi on écrit. *Terminus* est tragique et grotesque. Un livre qui grimace de malaise à travers un style brisé, trop elliptique, presque gnangnan, et je ne dis pas ça péjorativement. Le style de Poupart est alerte et bousculant dans son sabotage conscient. Il déverse son trop-plein de vide. Des phrases, des pulsions, des gestes et des situations y sont représentés, redisant la débandade. C'est presque touchant. *Terminus* est le récit de la propriété et de l'usurpation littéraire, du sens et du faux. Le lecteur privilégié qu'est Vincent Lemire, autre double camouflé d'un « grand auteur absent », n'est pris que dans des pièges du quotidien: vie banale, problèmes. C'est là que circule les miettes de l'énergie créatrice, entre famille, travail et corps. Et Poupart badine. Faut l'faire! Ouf! En tous les cas ça m'a saisi. J'ai presqu'écrit à l'auteur, ou à son éditeur, plutôt que d'écrire un article pour LE DEVOIR. Terminé.

La revue des revues

Suite de la page 24

de femmes, écrites, parlées, jouées, peintes, filmées, ou autrement montrées. Je m'excuse de ne pouvoir signaler dans le détail les textes qui m'ont le plus sollicité, soit en m'instruisant, soit en me provoquant. Ce serait facile, parce qu'on ne peut pas ne pas lire *Spirale* d'un couvert à l'autre, dès la réception.

Pour chacun des trois numéros, la figure en spirale est de forme et de couleur différentes. Souhaitons que cet OVNI amical ne répète jamais ni l'une ni l'autre dans le même rapport; ce serait, sinon une preuve de perpétuelle nouveauté, du moins un défi à toute l'équipe et, pour elle, une incitation à bien situer notre culture, par l'information et par l'analyse, dans un espace et dans un temps de plus en plus irréversiblement ouverts.

Livres reçus

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Le village des fous, Alberto Manzi, Bibliothèque verte Senior
Le mystère des sept coffres, Enid Blyton, Idéal-Bibliothèque Hachette.
Le petit prince, Antoine de Saint-Exupéry, Folio junior
Pirouette et Reseda à Chaos-la-Folie, Colette Demez, Casterman
La flamme bleue, Grimm, Casterman Livre-disque.
Picolo le poussin curieux, Gilbert Delahaye, Casterman Livre-disque
Les trois fileuses, Grimm, Casterman, Livre-disque
Flocon le petit mouton, Gilbert Delahaye, Casterman, Livre-disque
Martine fait de la voile, Gilbert Delahaye, Casterman Farandole
Pied-petit-pied, Marcelle Verite, Casterman Farandole
Croc-épic le mangeur de rêves, Michael Ende, Casterman
Le prix de la liberté, Hans Kresse, Casterman
Corto toujours un peu plus loin, Casterman
Le chien des Laurentides, Bernard Clavel, Casterman
L'uniforme et les armes des soldats des États-Unis, Casterman
Il était une fois Léonard de Vinci, Musée en herbe, Casterman
Sacré dragon, Musée en Herbe, Casterman.

COLLECTION LE PETIT JOUR

Les Éditions du Jour

Un nouveau romancier
Henri Lamoureux



nous présente
l'affrontement

Un livre brûlant d'actualité.

$4.50

C'est l'histoire d'une grève sauvage vécue par les deux parties : le syndicat et le patronat. L'auteur décrit à travers ses personnages toutes les angoisses, les inquiétudes et les choix souvent difficiles à faire des familles éprouvées.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

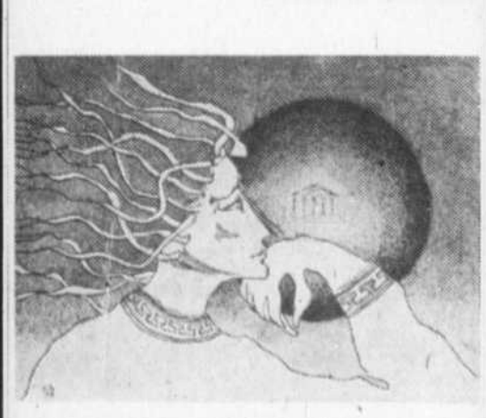
L'affrontement $4.50

☐ Chèque ou mandat ci-joint
BO — 128

chez VLB Éditeur

Par l'auteur de l'Euguélionne!

Louky Bersianik
Le Pique-nique sur l'Acropole
Cahiers d'Ancyl
eaux-fortes et tailles-douces de Jean Letarte



vlb éditeur

Déjà un best-seller !
Le Pique-nique sur l'Acropole
de
Louky Bersianik
244 pages — $10.95

BON DE COMMANDE
NOM: .....
ADRESSE: .....
.....CODE POSTAL: .....
Veuillez me faire parvenir l'ouvrage suivant:
Mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de: $ .....
Envoyez à:
VLB Éditeur, 5840 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6

Série des Montcorbier

L'apprentissage d'Arahé 1910
par Suzanne Martel
368 pages, $13.95

Premières armes 1918
par Suzanne Martel
432 pages, $13.95

Armoiries de la famille des ducs de Montcorbier

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Vient de paraître:

LES VOIES DE L'ESPÉRANCE
par ROGER LEMELIN
de l'Académie Goncourt





Chacun sait que Roger Lemelin a été sans doute le romancier le plus prestigieux de sa génération. Il n'est que d'évoquer *Au pied de la Pente douce*, *Les Plouffe* et *Pierre le Magnifique*. Qui ne se souvient des personnages savoureux qu'il a fait vivre à la télévision pendant de nombreuses saisons?

Depuis quelques années, ses fonctions de Président et d'Éditeur de La Presse l'ont tenu éloigné de la littérature d'imagination. Ce qui ne signifie nullement qu'il ait renoncé à l'écriture. Bien au contraire, il s'est constitué un témoin lucide et courageux de la réalité canadienne.

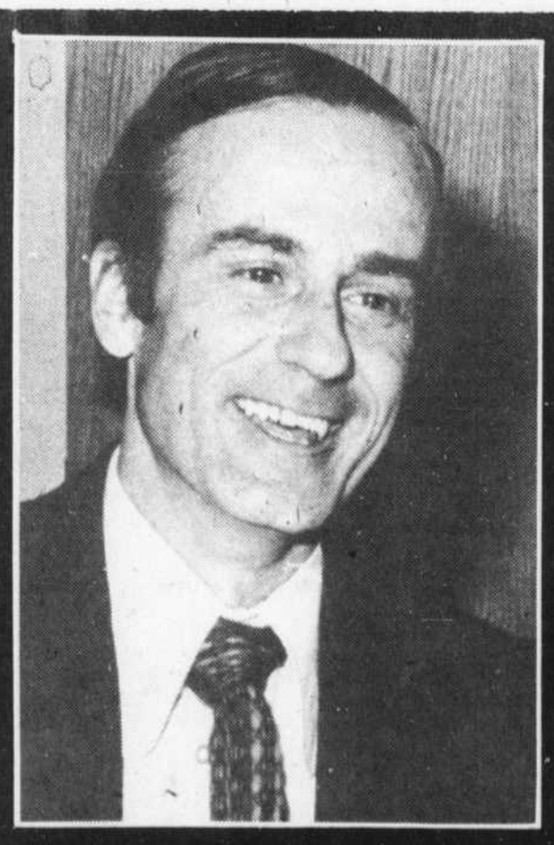
Par ses articles, par ses billets, par ses conférences prononcées à travers le pays, il n'a jamais hésité à monter au créneau chaque fois qu'il y avait un principe à exprimer, une liberté à défendre, une erreur à dénoncer. Il eût été regrettable que ces textes inspirés par les circonstances eussent été à jamais perdus.

Ce sont ces témoignages et ces prises de position que les lecteurs seront heureux de retrouver sous la forme durable du livre, dans **Les Voies de l'espérance.** L'esprit demeure toujours vigilant et la plume n'a rien perdu de sa vivacité et de son humour salubre. Voilà un ouvrage d'excellente venue qui contribuera à la réflexion actuelle de nos compatriotes.

363 p./**$11.95**

les éditions la presse

En vente dans les librairies



une foi ensouchée dans ce pays
jacques grand'maison

Le texte le plus important de

JACQUES GRAND'MAISON

UNE FOI ENSOUCHÉE DANS CE PAYS

- Une expérience, une réflexion, un témoignage d'un croyant bien de chez nous face au tournant historique de notre société.
- Pour la Noël, on y trouvera une source spirituelle d'une rare qualité.

LEMÉAC, L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

Nom.....
Adresse:.....
.....
☐ Une fois ensouchée dans ce pays $6.95
Frais de port et d'emballage 75¢

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Catherine Cheskinova

Le théâtre de la vie



par Clément Trudel

Si m'agrée, roman que viennent de faire paraître les Éditions de la pleine lune, frappe la fluidité du style, et par sa désinvolture, même lorsqu'il traite de « l'attrait de l'impossible », de la quête de l'affection ou de la vérité. On y trouve un entrelac d'allusions à Cocteau, à Gide, à Nabokov, à Léon Bloy, à Tchaikhovsky et à Dostoïevski. Ce Dostoëievski, parfois si servile et complaisant envers ces censeurs, a pesté contre « ces saintes barbes, que l'on vénère dans certains milieux, qui prétendent posséder la vérité et l'enseigner aux insoumis ». L'éditeur a à ce propos attribué, sur le dos de la jaquette, une phrase de Dostoïevski à Catherine Cheskinova, un auteur résidant à Menton à qui l'on doit *Si m'agrée*, un premier roman... Promotion rapide pour un écrivain d'origine russe!

Catherine Cheskinova est heureuse, en ce soir de lancement où je la rencontre, à la Librairie des femmes d'ici, rue Saint-Denis. Ses éditrices sont des jeunes femmes charmantes, dit-elle, aucunement obnubilées par l'esprit commercial qui gâte le plaisir d'un auteur. « Je n'en tire pas vanité; à mon âge, je pense qu'avec une certaine maturité arrive le dépouillement. On a besoin de moins de choses. Ici, je me sens renaître »...

L'auteur a un impressionnant passé de musicienne. Plus de 40 ans à la direction de chorales. Elle retravaille sans cesse sa « Suite polyglotte » (russe, français, anglais, allemand et italien) qui débute avec un poème de Sully Prudhomme: « Il est des jours sacrés où l'âme sent tout bas renaître la mémoire des morts qu'on a trop peu pleurés et qu'on fit trop pleurer, peut-être...

Il y a là contraste avec le côté fantasque de *Si m'agrée*. Cheskinova avait proposé comme titre « L'amour posthume », car son livre parle en filigrane de Michel, son défunt mari, qui fut pianiste de concert. Pour le « non dit », le titre retenu faisait davantage choc.

Gravité des thèmes? On peut en juger par un essai non publié, sur la guerre au Liban: *Visions Kaléidoscopiques* ou par son *Pèlerinage en Russie* (1974).

Un long poème écrit en russe s'intitule « désespoir »; elle m'en lit des bribes, puis en transpose quelques vers en un français qu'elle rééquilibre, pour lui garder un rythme musical. Ce poème s'inspire d'un entrefilet de journal: « Feu sur bord. J'ai perdu le contrôle de l'appareil. Je vais m'écraser. Adieu. Bonne nuit »... un pilote qu'elle ne connaît pas a ainsi signé son désespoir lucide, et elle en tire des images de flammes, de néant, de divagations dans le sommeil. « Je brûle, je tombe, pardonnez ».

La narratrice de *Si m'agrée* termine ainsi son autoportrait: « Je m'éteins doucement dans un feu d'artifice ». Oh, Catherina Cheskinova s'est fait connaître, dans ses tournées, sous le nom de Rina *Nova*. Que trouve-t-on au dictionnaire comme définition de « nova » (elle-même fournit cette clef tirée de l'astronomie)? « Étoile qui, demeurée jusqu'alors invisible, présente brusquement un éclat très vif ».

Revenons au roman. Un peu comme chez Blok, où les femmes aimées n'étaient qu'une, *Si m'agrée* campe des hommes doubles ou multiples, tantôt adonnés aux plaisirs de la table, tantôt doués pour l'art oratoire ou le chant. Un critique y suscite plusieurs façons de dénouer l'intrigue. On soupçonne l'auteur de régler ses comptes avec « le monde fou ». « Épargnez-moi les étiquettes, collez-les aux cigarettes », et autres facéties du genre.

Cette apparente légèreté masque un déchirement: « agir est le moyen de ne pas souffrir; j'étais trop affairée pour... ressentir de la peine ».

Là se glisse une parenthèse: à une admiratrice qui fut clown, Cheskinova cite Shakespeare avec facilité, sur ce théâtre qu'est le monde, où l'humain ne fait que s'agiter puis sortir. Byron, Carducci, Caesare Pavese semblent pour elle des auteurs familiers. Du dernier, elle aurait d'ailleurs voulu retenir en exergue à son livre ce passage du *Bel Été*: « Comment — cria Pieretto dans le vent — tu ne sais pas que ce qui t'arrive une fois se répète toujours. Que comme on a réagi une fois, on réagit toujours? Ce n'est pas par hasard qu'on se met dans le pétrin. Ça s'appelle le destin ».

Je saurai, au cours de l'entretien, qu'un beau-frère a été fusillé, sous Staline. Qu'un neveu, dans Stalingrad affamée, fut envoyé au front mais ne revint pas. Qu'une soeur aimée, Ludmila, est morte à Leningrad en 1968.

Cette femme aurait pu signer un Requiem, à-la-Akhmatova; elle possède une fibre qui ne sied pas aux mélopées prolongées.

De tous ses propos, j'ai retenu une philosophie de la vie qui favorise plus la recherche que les certitudes. Et l'idée que se fait Cheskinova d'un jugement dernier transformé, où un paradis moderne devient un enfer réservé, comme lieu de damnation, à une certaine catégorie d'humains.

Catherine Cheskinova s'interroge, elle ressent amèrement les haines et les dissensions qui ont cours. De son pèlerinage en Russie, elle écrivait notamment: « La confusion des idées, les notions mal définies, les questions mal posées, la différence des niveaux culturels, le manque d'objectivité, voici en résumé ce qui empêche les gens de s'entendre. Nous avons découvert qu'un pèlerinage peut être édifiant sans être ennuyeux. Qu'il existe des joies sans mélange: il suffit de redevenir enfants. Que si les uns arrivent à se croire incroyants et si les autres n'arrivent pas à se croire croyants, tout ceci est le fait de notre imagination et n'a aucun rapport avec la réalité »...

On revient ainsi, peut-être, à l'esprit de Dostoïevski, partagé entre l'homme du souterrain et le mystique; entre la morale de l'Inquisiteur et la candeur d'un enfant dont la souffrance est injuste et accuse la divinité

Fernand Dumont président de l'Institut de recherche

QUEBEC (CP) — Le sociologue Fernand Dumont de l'Université Laval sera le premier président de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

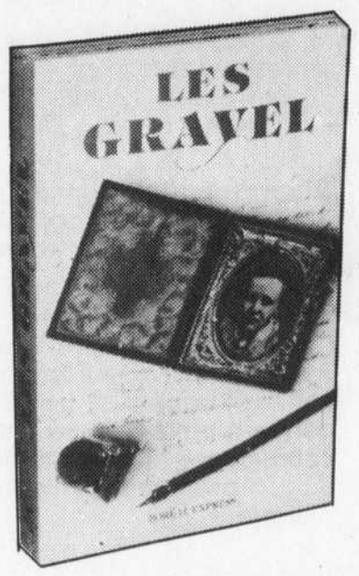
M. Dumont qui continuera par ailleurs d'enseigner, était l'un des responsables de la préparation de la politique québécoise du développement culturel.

A cette nomination, annoncée hier par le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, s'ajoute celle du Directeur général de l'Institut, M. Jean Gagné, qui était auparavant conseiller spécial du ministre de l'Education.

De plus, quatre membres de ce nouvel organisme ont été nommés. Il s'agit du cinéaste Fernand Dansereau, de Mme Nadia Fahmy-Eid, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, de Mme Danielle Lafontaine Boyer, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Rimouski, et de M. Richard Salisbury, professeur d'anthropologie à l'Université McGill.

L'Institut québécois de recherche sur la culture créé en juin 1979, aura son siège social dans la région de Québec. Il bénéficiera d'ici trois ans d'un budget annuel d'un million et demi de dollars.

Une famille à connaître



La correspondance
de la famille Gravel de 1883 à 1900
Volume illustré, 336 pages — $12.50
en vente dans toutes les librairies

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2



$14.95

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
DANS LA
LITTÉRATURE ENFANTINE

Gilles Vigneault a pris sa plus belle écriture pour parler aux enfant. (Anne Richer — La Presse)

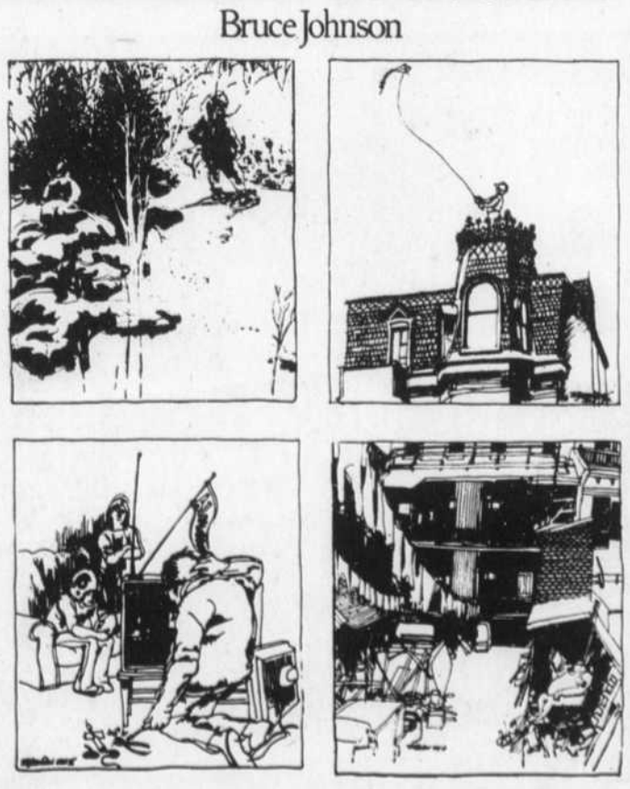
Un authentique moment de bonheur. Un instant privilégié. (Louis-Guy Lemieux — Le Soleil)

Ce sont de vrais contes créés avec l'oreille des enfants. (Jean Royer — Le Devoir)

Distribution:
Les Messageries Littéraires des Éditeurs Réunis
6585 rue St-Denis
Montréal H2S 2S1

Les plus beaux livres montréalais

Montréal/Souvenirs
Bruce Johnson



Ces 12 dernières années, Les Livres Toundra, petite maison d'édition de Montréal, ont publié quelques-uns des plus beaux livres au Canada avec, comme résultat, plus de 60 prix nationaux et internationaux et des traductions en 10 langues.

Le choix ci-contre est d'un intérêt spécial pour les Montréalais qui ont des cadeaux à offrir à l'occasion de Noël. Pour adultes et enfants.

Textes en français et en anglais.

Montréal/Souvenirs, Bruce Johnson
Nouveau! Une vision extraordinaire de Montréal et des Montréalais, un album superbe. Les 250 dessins qui y sont reproduits ont paru dans le *Montreal Star* et présentent un amusant panorama, souvent romantique, de Montréal au cours des 14 dernières années. $19.95 ch.

Les Livres Toundra

Miyuki Tanobe



Québec je t'aime, Miyuki Tanobe
Cette artiste japonaise, qui s'est installée au Québec, montre à sa manière combien elle nous aime. Un livre d'art de grande classe qui a remporté des prix au Canada, aux États-Unis et en Suisse. $10.95 ch.

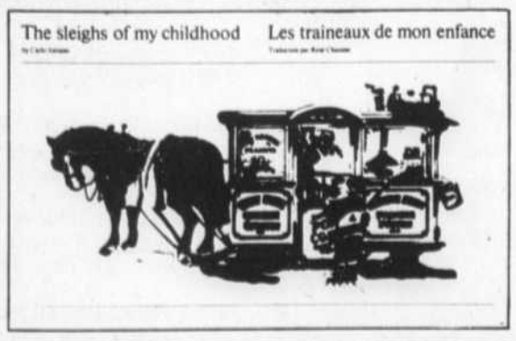


Québec 1980
Calendrier reproduisant 12 tableaux peints par Miyuki Tanobe. Un cadeau dont on se souviendra toute l'année. Avec boîte d'emballage pour l'envoi par la poste. $6.95 ch.

Canada 1980
Calendrier reproduisant 12 tableaux peints par le regretté grand artiste canadien William Kurelek, dont les livres et albums ont remporté plus de 20 prix et ont été publiés dans 10 pays. Avec boîte d'emballage pour l'envoi par la poste. $6.95 ch.



Les traîneaux de mon enfance, Carlo Italiano
Les traîneaux de Montréal, tels qu'ils existaient dans les années 20 et 30 lorsque leurs clochettes tintinnabulaient dans les rues enneigées de Montréal. Prix remportés au Canada, aux États-Unis et en Grèce. Reproductions de 22 tableaux et 40 dessins. Pour tous les âges. $9.95 ch



Livres d'enfants
Des minilivres à miniprix



Bienvenue chez nous,
Guy Bailey
Le Cap-de-la-Madeleine tel qu'il était dans les années 50, reproduit en 18 tableaux pleins de verve et de couleurs. Pour tous les âges. $8.95 ch.



Olive un chien
De 3 à 6 ans. .69



Pouf une mite
De 3 à 6 ans. .69



Ella un éléphant
De 3 à 6 ans. .69



Bufo un crapaud
De 3 à 6 ans. .69



J'aime les oiseaux, Arnold
Pour compter en cinq langues. Prix remportés à New York et en Allemagne. De 3 à 6 ans. $2.95 ch.



Fleurs sauvages du Québec,
K. Mackenzie
90 fleurs sauvages. En couleurs. Pour tous les âges. $2.95 ch.





Deux magnifiques petits albums sur l'astronomie par Jacques de Roussan. Prix remportés au Canada et aux États-Unis. De 5 à 8 ans. $2.95 ch.



Pays des chats, Félix Vincent
Un livre du Québec qui a remporté des prix en Italie et en Allemagne. Le délicieux conte d'une petite fille et de ses chats. $9.95 ch.

En vente chez:

CLASSIC BOOKSHOPS CENTRE-VILLE
EATON CENTRE-VILLE
NICHOLAS HOARE LTD./LTÉE
OGILVY CENTRE-VILLE
THE DOUBLE HOOK
WHSMITH CENTRE-VILLE

Les Livres Toundra sont distribués par:
Collins Publishers, 100 Lesmill Road
Don Mills, Ontario M3B 2T5

La réalité des utopies

par Heinz Weinmann

Alexandrian, **Le Socialisme romantique**, Seuil, 1979, 460 p.

LE socialisme romantique. Que pensez-vous découvrir sous ce titre? Une histoire des idées sociales du romantisme de Lamartine à Victor Hugo? Une quête des origines lointaines du socialisme dans le romantisme? Ou le socialisme « échevelé », en marge du socialisme officiel? Alexandrian, spécialiste du surréalisme, a-t-il voulu monter un traquenard au lecteur?.

Ce livre, en vérité, fait l'historique du socialisme utopique en France au XIXe siècle.

Pauvre romantisme, utilisé maintenant même par des auteurs sérieux pour des fins de marketing publicitaire! Le raisonnement syllogistique conscient ou inconscient à la base de ce titre semble être le suivant: qui n'est pas socialiste aujourd'hui, ne fût-ce que sur les bords? Et qui ne sent pas un picotement romantique autour de son coeur? Personne: donc c'est un livre qui nous concerne tous.

L'agacement du titre oublié, cet ouvrage se révèle être fort intéressant. Il est traversé par une passion: réhabiliter le socialisme utopique français. Pour ce faire, il faut évidemment cesser de nous le montrer comme une sorte de feu d'artifice d'idées ingénieuses, d'autant plus belles que socialement impraticables. La société sans classes de Marx, n'est-elle pas plus farfelue encore que les « phalanstères » de Fourier? Pourtant, on s'agenouille devant Marx, mais on s'esclaffe devant les phalanstères. Pourtant, allez donc vous promener aux *Terrasses Zarolega*, Fourier en main et votre rire se figera probablement: ce sont là nos phalanstères.

Livre d'une passion, mais aussi document sérieux sur la pensée sociale et politique du XIXe siècle. La documentation ample, puisée dans les journaux et les revues de l'époque, donne du poids à l'argument, sans jamais l'écraser.

Ainsi, le Saint-simonisme, le Fouriérisme, le « communisme icarien », les sociétés secrètes des « carbonaris », des « droits de l'homme », le féminisme des « payennes » et des « vésuviennes » se réincarnent une nouvelle fois. En lisant ces pages, nous ne manquons pas d'être frappés par une chose: ce que nous croyions être des débats inédits d'actualité, façonnant le visage même de notre époque, n'est en fait que reprise et continuation d'idées, lancées par les avant-gardes du XIXe siècle: droit au travail, écologie, égalité des sexes, féminisme. Pour beaucoup, aujourd'hui, l'originalité réside dans la faculté d'oubli...

La vie du comte Claude Henri de Rouvroy de Saint-Simon semble inspirer d'un roman de Balzac. Descendant de Charlemagne, il se tourne vers le seul métier compatible avec son rang: celui des armes. Et il part avec Lafayette pour cette exaltante aventure américaine: semer la graine de l'Encyclopédie en terre d'Amérique. Tous ces jeunes avaient le sentiment d'appartenir à une race d'élus. La Révolution française, dès leur retour, ne pouvait que les ravir. Bien que ci-devant, Saint-Simon a vite assimilé les idées de la Révolution. A preuve, ce jeu de cartes républicaines qui abolit les Rois, les Dames et les Valets dont il a été l'inventeur.

Grand mécène, épris des sciences, les mathématiciens Lagrange et Monge, le chimiste Berthollet, pour ne nommer que les plus connus, venaient déguster les truffes et le punch aux oeufs de sa table. Généreux, il finança les expériences des chimistes et des physiologistes qui le ruina complètement. Son dénuement sera tel qu'il pourra à peine se payer le papier pour écrire ses livres.

Fait important, c'est un de ses anciens valets (et non un des bénéficiaires de sa munificence de jadis) qui prit pitié de lui et l'aida matériellement. Saint-Simon sait maintenant où se trouve l'espoir: du côté des démunis. A lui maintenant de les « aider »: par ses idées, ses livres.

Savons-nous encore que nous devons à Saint-Simon le sens moderne d'*industrie*, et le terme d'*industrialisme*. « Tout pour l'industrie, tout pour elle », est une de ses devises. Il est aussi un des premiers à avoir senti l'importance de cette nouvelle classe montante: la « classe industrielle », dont il fait la « classe fondamentale, la classe nourricière de toute la société ». Elle est appelée selon Saint-Simon, à devenir la classe *unique*. Notons que nous sommes en 1832 lorsque Saint-Simon répand ces idées. Et n'oublions pas que Marx lisait couramment le français... Et n'oublions pas que Marx lisait couramment le français...

Il fallait évidemment un noble pour louer les qualités morales du travail. « L'homme doit travailler. L'homme le plus heureux est ce lui qui travaille. La famille la plus heureuse est celle dont tous les membres emploient utilement leur temps. La nation la plus heureuse est celle dans laquelle il y a le moins de désoeuvrés ». Le travail, c'est le bonheur, la santé physique et mentale. A partir de là: on pourra concevoir l'usine comme une grande famille qui, pour le bonheur de tous, vient embaucher le mari, la femme, les enfants. Qui a osé parler de l'exploitation honteuse du travail des enfants? Des littéraires: Dickens et Zola. En fait, on doit préparer tous ces enfants à leur bonheur futur. Plus ils commencent à travailler tôt, plus ils seront heureux de pouvoir travailler. Le chemin va droit aux « camps de travail » qui trouvent dans la « concentration » sur le travail une thérapeutique libératoire. « Arbeit macht frei » (le travail rend libre) était écrit à l'entrée des camps de concentration nazi...

Charles Fourier, véritable poète des sciences sociales, partant de tout autres postulats, poursuit les mêmes buts que Saint-Simon: comment rendre le travail jouissif? Reconnaissant la réalité des passions, il essaie de les injecter dans le monde industriel.

« Tout travail peut devenir un *plaisir* si la durée en est courte, si l'assemblée est bien composée, et les fonctions bien distribuées à chacun selon son aptitude ». Il faut varier les travaux et les adapter aux facultés physiques et intellectuelles des individus. Pourquoi chercher toujours des motivations platement monétaires afin de stimuler le zèle des ouvriers? Pourquoi pas des « stimulants » sexuels? Des vestales et de jeunes éphèbes parcourront les rangs des travailleurs et des travailleuses, offrant leur corps aux plus méritants.

Fourier est partisan de l'« expérimentation sociale ». Éprouver un projet sur une petite échelle avant de le lancer sur le plan national. C'est ainsi qu'on aurait dû procéder avec nos Cegeps... Fourier a compris l'écologie comme un problème global, systémique. Il est question du « raffinage atmosphérique par voie de culture *intégrale du globe* ».

Mais l'oeuvre de Fourier donne surtout l'élan dynamique à tout le féminisme français du XIXe siècle. Défenseur farouche de la « libération de la femme », il affirme que l'« extension des privilèges des femmes est le principe général de tous les progrès sociaux ». Homme et femme doivent devenir des associés libres. Or, cette association n'est pas possible tant que la femme reste asservie aux fonctions de mère et de ménagère. Que l'on confie les enfants aux nourrices et aux éducatrices spécialisées qui ont une vocation pour ce métier! « Cette frénésie de quelques femmes oisives pour les marmots n'est qu'une diversion à l'ennui, au vide que laisse dans leur âme la vie de ménage ».

L'Oeuvre de Fourier délie littéralement la langue et la plume des femme. Certes, elles ont toujours parlé et écrit, mais jamais *pour* elles, pour leur propre cause. Ainsi la première revue de revendication féministe est fondée le 15 août 1832. Aon titre: « Femme libre ». Quel chemin parcouru depuis 150 ans?

MÉLANGES D'HISTOIRE
DU CANADA FRANÇAIS
OFFERTS AU PROFESSEUR
MARCEL TRUDEL

Une vingtaine d'historiens canadiens renommés étudient divers aspects de l'histoire du Canada français:

Pierre Savard
Micheline D'Allaire
Serge Gagnon
Julian Gwyn
André Lachance
Philippe Sylvain
Jean-Charles Bonenfant
Gabriel Debien
Claude Galarneau
Louis-Émond Hamelin
Claude Lessard
Nive Voisine
Lucien Campeau
Pierre Deffontaines
Pierre George
John E. Hare
Fernand Ouellet
Paul Wyczynski

17.5 x 25 cm., 252 pages. Prix: $9.00

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de **"Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel".**

Nom .....

Adresse .....

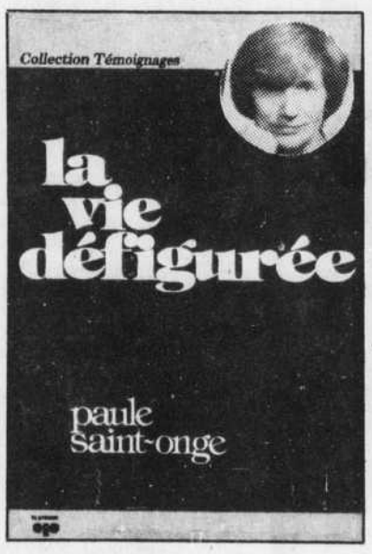
.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Vient de paraître:

La vie défigurée

par
Paule Saint-Onge



Paule Saint-Onge inaugure la collection "Témoignages" en entreprenant de raconter sa vie.

L'auteur dispose de ses dons de romancière pour rendre son récit humain et captivant dans lequel l'humour et le courage conduisent, au bout du compte, vers un rivage paisible.

Beaucoup de femmes se retrouveront en ce livre comme en un miroir.

les éditions la presse

200 pages/**$8.50**
en vente partout

association des éditeurs de périodiques culturels québécois

abonnements 1980
(cochez vos choix)

☐ **dérives** / 5 numéros
particulier: $12 (Canada); $15 (à l'étranger)
institution: $20 (tous les pays)

☐ **focus** / 12 numéros
$15 (tous les pays)

☐ **la grande réplique** / 3 numéros
$8.50

☐ **les herbes rouges**
$9 (6 numéros); $18 (12 numéros)

☐ **intervention** / 4 numéros
$5 (Canada); $10 (à l'étranger)

☐ **jeu, cahiers de théâtre** / 4 numéros
$16 (Canada); $20 (à l'étranger)

☐ **lettres québécoises** / 4 numéros
particulier: $8 (Canada); $9 (U.S.A.); $12 (autres pays)
institution: $10 (Canada et U.S.A.); $12 (autres pays)

☐ **moebius** / 4 numéros
particulier: $6 (Canada); $8 (à l'étranger)
institution: $10 (tous les pays)

☐ **la nouvelle barre du jour** / 12 numéros
$30 (Canada); $36 (à l'étranger)

☐ **ovo** / 4 numéros
particulier: $8 (Canada); $10 (à l'étranger)
institution: $12 (tous les pays)

☐ **parachute** / 4 numéros
$10 (Canada); $15 (à l'étranger, surface); $20 (avion)

☐ **solaris** / 6 numéros
particulier: $8 (Canada); $10 (à l'étranger, surface); $12 (avion)
institution: $9 (tous les pays)

☐ **le temps fou** / 4 numéros
$6 (Canada et U.S.A.); $10 (autres pays)

☐ **vie des arts** / 4 numéros
$15 (Canada); $16 (à l'étranger)

bon de commande

Ci-joint, un chèque ou mandat au montant de $____ à l'ordre de **les Périodiques culturels québécois**, case postale 786, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 3J2

Nom

Adresse

Ville Code postal

FLAMMARION
l'éditeur des livres de cuisine

POUR TOUT ACHAT D'UN LIVRE DE CUISINE FLAMMARION, UN GANT ANTI-CHAUD **GRATUIT**

chez les libraires dépositaires suivants:

À QUÉBEC
Eaton,
Centre d'achat Ste-Foy
Librairie Laliberté
Librairie Boutique du Livre
Librairie Garneau-Laurier
Librairie Action

À TROIS-RIVIÈRES
Librairie Poirier

À HULL
Librairie Cartier Migneault
Librairie Dussault

À OTTAWA
Librairie Servidec

À TORONTO
Librairie Garneau

À SHERBROOKE
Eaton, Carrefour de l'Estrie

À MONTRÉAL
Librairie Hugo
Librairie Dussault
Librairie W.H. Smith
(Place Ville-Marie)
(Promenade St-Bruno)
Librairie Flammarion
Librairie du Scorpion
(Centre Terrasses)
(Galeries d'Anjou)
(Mail Champlain, Brossard)
Eaton, centre-ville
Librairie Lettres et Sons
Librairie Classic
(Galeries d'Anjou)
Eaton, Promenade St-Bruno

La violence et la pitié

par Albert Léonard

Rezvani, **Le Canard du doute**, Paris, Stock, 1979, 281 p.

QUICONQUE rêve de la Provence, y vit, ou désire y vivre la voit à travers Daudet, Giono, Marie Mauron, Bosco, c'est-à-dire y reconnaît le pays de la douceur de vivre, des plaisirs de la vue, du soleil, de la joie de vivre, de la lumière et de la mer confondus. Il faut se méfier des clichés car il y a aussi en Provence une âpreté qui échappe au touriste, un côté hostile, une sauvagerie que l'on retrouve dans le vent, je devrais écrire dans les vents, symboles de violence comme le sont les rocs âpres de cette région pleine de contrastes. À y voir de plus près, nous découvririons peut-être une révolte de ceux qui ont choisi d'y vivre à une époque où la fureur destructrice de l'homme n'avait pas encore exercé ses ravages. Cette révolte que l'on sent chez Rezvani ne serait-elle pas la conséquence de l'envahissement de ce paradis par les nouveaux riches de la civilisation industrielle: Arabes cousus d'or aux relents de pétrole, Allemands grassouillets vaincus vainqueurs, Scandinaves glaciaux fatigués d'être trop bien traités par un étatisme déshumanisant, Belges industrieux, Hollandais polyglottes, passés maîtres dans l'art de faire des affaires. Où sont donc les neiges d'antan? Qu'est devenu Saint-Tropez, aujourd'hui haut-lieu du snobisme? Serait-ce là le propos déguisé de Rezvani qui, d'origine russo-iranienne, a choisi de vivre depuis vingt ans dans les hauteurs des Maures non loin de Saint-Tropez et qui vient d'écrire un roman d'une extrême cruauté symbolisée par les faucons destructeurs qu'un personnage utilise pour massacrer des colombes désailées. Rezvani a intitulé son roman *Le Canard du doute*, empruntant le titre d'une façon tout arbitraire à la fameuse structure métaphorique de Lautréamont « le canard du doute aux lèvres de vermouth ». En fait, il ne s'agit pas d'un roman mais bien d'une suite de nouvelles qui se chevauchent, dans lesquelles on retrouve des personnages, des thèmes, des leitmotive entrelacés sur deux registres de sentiments: la violence et la résignation, voire la soumission. On songe d'un côté à la violence faulknérienne, de l'autre côté à Dostoïevski, à la puissance destructrice et à la pitié, au maître et à l'esclave. Gilles de Rais et Bataille sont clairement évoqués. Il nous semble impossible de suivre la trame narrative dans ce roman constitué de nouvelles amalgamées où, malgré le retour de certains personnages, il faut d'abord saisir les contrastes: le monde fascinant de l'enfance et de l'adolescence et celui des adultes dominateurs et brutaux. Oppresseurs et victimes. Dans l'âme de tous ces personnages bouillonnent l'angoisse, le goût de la mort, la faillite du bonheur, la difficulté d'être. D'un côté la volonté de puissance du scandinave Habrok, fier de ses faucons destructeurs; des rapports difficiles entre les êtres, voire impossibles, l'échec qui mènera certains à la mort, l'amour impossible, un érotisme brutal, l'échec total de toute relation humaine.

Seuls Saadi et Lucia vivent la communion de l'amour vrai mais voient leur quiétude perturbée par l'arrivée inopinée de Herman, écrivain velléitaire et alcoolique. Du côté des laissés pour compte, Homard, enfant psychotique que son père tente en vain d'apprivoiser après deux ans d'asile à Aix, que Habrok sodomisera s'inspirant de Gilles de Rais. Homard, en compagnie de la jeune Leïla, trouvera la mort volontaire dans un trou d'eau pour soustraire la jeune fille aux convoitises sadiques d'Habrok, le meurtrier en puissance. Azoulay, que sa femme a abandonné, se laissera manipuler par une bande de loubards de Toulon et tuera presque mécaniquement, asservi aux ordres d'êtres violents et cruels. Il sera abattu en collant une affiche. L'originalité foncière de ce roman cruel mais lucide est cette thématique du bourreau et de la victime, de l'adulte méprisable et de l'enfant nié, la réapparition de personnages-clefs dans les récits apparemment sans liens entre eux, l'universel désenchantement, le mal de vivre et parfois le désespoir total. La vie est un poids insupportable, le bonheur un rêve irréaliste. La clef de cette oeuvre difficile se découvre dans le premier texte *Nocturne:* « Le suprême désir de l'écrivain réalisé: dix récits en un jusqu'à l'annulation ». Mission accomplie avec brio par un écrivain accompli. Hermann, le raté de l'écriture, après avoir passé la nuit à fouiller dans les manuscrits de Saadi, noyé par l'alcool, découvrira « qu'en vérité plusieurs textes frappés les uns sur les autres composaient (décomposaient) l'ouvrage, le rendant lisible pour un lecteur étranger. Seules les notes griffonnées dans les marges gardaient leur sens. Il se rendit compte avec stupéfaction qu'elles concernaient également les nombreux récit superposés, les chevauchant en quelque sorte — comme si Saadi, à un certain moment, n'avait pu s'empêcher d'établir de son écriture inquiète un garde-fou d'images simples et quotidiennes pour « encadrer » ces textes confondus (p.39). Il est évident que nous sommes devant un art souverain, révélateur d'un univers cohérent et d'une philosophie pessimiste.

Une oeuvre originale, supérieurement construite dans laquelle la douceur est rare. Seuls Saadi et Lucia connaissent la tendresse. Rezvani est un écrivain sans illusions, plongeant dans le secret des êtres et du réel. N'aurions-nous pas ici le portrait d'une civilisation en décomposition? L'écrivain est de taille. C'est un maître de l'évocation subtile, un styliste qui se souvient d'avoir été peintre, donc capable de saisir les nuances les plus évanescentes de l'espace, les recoins des êtres, le mystère de la nature. Une belle leçon d'écriture et une analyse poussée des rapports entre le monde des enfants et des adultes. *Le Canard du doute* est une mise en question non explicite de notre monde technocratique fondé sur la puissance et devenu incapable de reconnaître la valeur irremplaçable du « lait de la tendresse humaine », si chère à Shakespeare.

LA GALERIE DES LIVRES INC.
CENTRE COMMERCIAL SHERBROOKE
2297 OUEST, RUE KING
SHERBROOKE, Qué. J1J 2C2

TEL.: 562-4723

- **Librairie générale**
- **Livres pour enfants**
- **Papeterie**
- **Cadeaux**
- **Cartes**

chez VLB Éditeur

La saga de Victor-Lévy Beaulieu









"Une oeuvre dure, sans concession. Cette rigueur fait sa grandeur. Un des événements essentiels de cette saison littéraire".
(Robert Mélançon, *Le Devoir*)

Race de monde, 208 pages — $8.95
Jos Connaissant, 268 pages — $7.50
Les Grands-pères, 160 pages — $6.95
Don Quichotte de la Démanche 280 pages — $6.95

BON DE COMMANDE

NOM: .....
ADRESSE: .....
..... CODE POSTAL: .....
Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants:
Mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de:$.....
VLB Éditeur, 5840 est Gouin, Montréal-Nord, H1G 1B6

LIBRAIRIE DU BOUQUINEUR

AUJOURD'HUI OUVERTURE OFFICIELLE

AVEC
RABAIS DE 10%
SUR TOUS NOS LIVRES
* * *
EN PLUS
SPÉCIAL DES FÊTES
RABAIS DE 25%
DURANT TOUT DÉCEMBRE

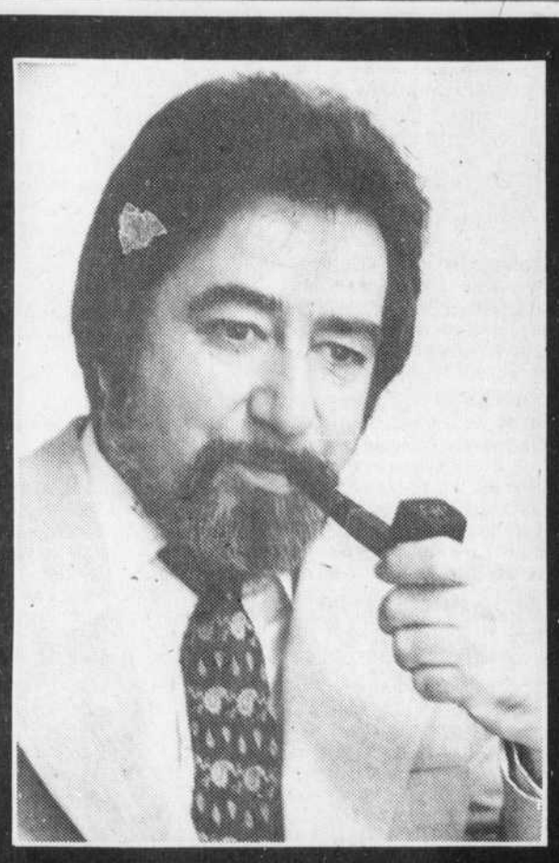
* **Le mobilier québécois**
Ord. $15.95 **SPÉCIAL $11.95**

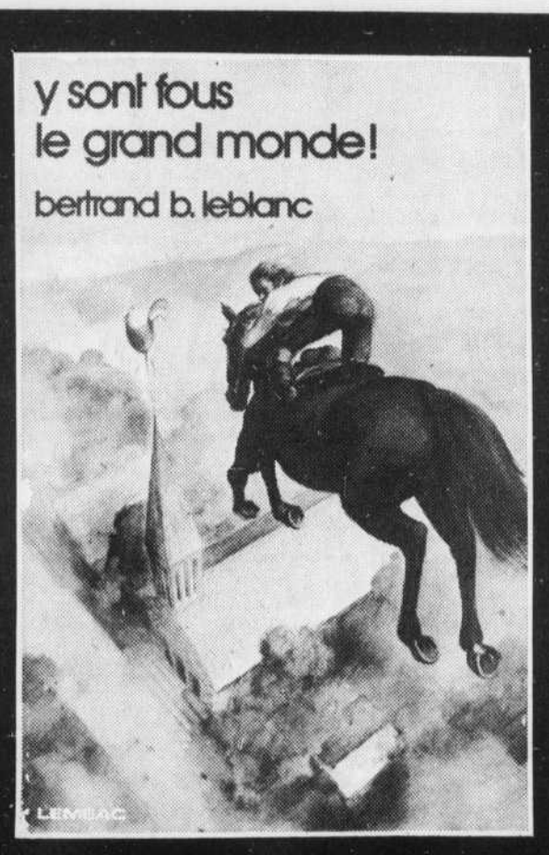
* **Robert Kennedy et son temps**
Ord. $19.95 **SPÉCIAL $14.95**

* **Montréal et ses environs**
Ord. $12.95 **SPÉCIAL $9.75**

* **Vers une nouvelle cuisine québécoise**
Ord. $13.95 **SPÉCIAL $10.50**

3828 ST-DENIS, PRÈS ROY
844-8555





BERTRAND B. LEBLANC

Y SONT FOUS LE GRAND MONDE !

Par l'inimitable conteur de *Moi, Ovide Leblanc...* et des *Trottoirs de bois*

Un procès mi-grave, mi-humoristique de toute une société.

Y sont fous le grand monde? Vous en serez convaincu après avoir lu cette histoire haute en couleur, pleine de verve, de truculence, de vérité.

LEMÉAC, L'ÉDITEUR QUÉBÉCOIS

Nom.....
Adresse:.....
.....
☐ Y sont fous le grand monde ! $9.95
Frais de port et d'emballage 75¢

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

CONNAISSEZ-VOUS LES LIVRES DES ÉDITIONS SAINT-MARTIN ?

Une maison d'édition coopérative et québécoise vous offre un choix de titres intéressants à des prix abordables Profitez-en!

■ *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde (1865-1847)*; Claude Larivière : $ 9.

■ *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*; en collaboration : $ 9.

■ *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)* ; Marcel Fournier : $ 9.

■ *Le rôle des animateurs sociaux*; Aline Chèvrefils : $ 7.

■ *Le capitalisme au Québec*; sous la direction de Pierre Fournier : $ 9.

■ *La CSN et la question nationale depuis 1960*; Louis LeBorgne : $ 6.

■ *Crise économique et contrôle social : le cas de Montréal (1929-1937)*; Claude Larivière : $ 7.

■ *Sociologie politique de la question nationale*; Jacques Mascotto et Pierre-Yves Soucy : $ 7.

■ *Les crimes de la police montée*; Robert Dion : $ 9.

■ *Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité*; Carol Jobin : $ 7.

■ *L'éclatement de la profession en service social*; Gilbert Renaud : $ 7.

■ *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*; Donald McGraw : $ 7.

■ *Le Québec en héritage*; Robert Sévigny : $ 9.

■ *L'animation au Québec : sources, apports et limites*; Charles Côté et Yannick Harnois : $ 7.

■ *Le Chili d'Allende*; en collaboration : $ 3.

■ *Classe contre nation : le combat perdu de Lénine*; Jacques Maccotto : $ 8.

Et ce n'est pas tout. Il y a d'autres titres au catalogue. Vous pouvez l'obtenir en nous écrivant à : Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Case postale 68, Succursale Vimont, Laval H7M 3N7, Québec.

SAINT-MARTIN : LA PETITE MAISON D'ÉDITION D'AVANT-GARDE QUI FERA PARLER D'ELLE ET LIRE LES QUÉBÉCOIS EN 1980

CULTURE ET SOCIÉTÉ

choix de lectures

par Patrick Coppens

Analyses extraites de fiches à paraître dans la revue CHOIX de la Centrale des bibliothèques.

Baroli, Marc. **Lignes et lettres: anthologie littéraire du chemin de fer** / textes choisis et présentés par Marc Baroli; av.-pr. de Jean Mistler. — Paris: Hachette, 1978. 323 p.

Luxueuse anthologie de textes inspirés, depuis 1825, par le chemin de fer. On y retrouve des pages d'auteurs peu connus comme Roger Ferlet ou Emile Cattin mais aussi des grands noms de la littérature: Cocteau, Butor, Valéry, Cendrars, etc.

■

Balzac, Honoré de **Mémoires de deux jeunes mariées;** chronologie, introd. et archives de l'oeuvre par Arlette Michel. — Paris: Garnier-Flammarion, 1979. 311 p.

Roman par lettres, paru en feuilleton en 1841-1842. Relation de l'expérience conjugale de deux jeunes femmes nobles. Ici encore Balzac se montre « un chroniqueur rigoureux des moeurs ». De plus il se révèle un féministe malgré lui, comme l'écrit George Sand dans une lettre, reproduite p. 306-308, adressée à l'auteur. Bonne petite édition critique (sommaire biographique, notes, archives de l'oeuvre, etc.).

■

Callenbach, Ernest. **Ecotopie:** reportage et notes personnelles de William Weston / Ernest Callenbach; trad. de l'américain par Christiane Thiollier. — Paris: Stock, 1978. 321 p.

Roman de l'utopie écologique. En 1999, pour la première fois depuis la sécession du reste de l'union américaine, des trois Etats de la Côte Ouest, la Californie, l'Oregon et Washington, le nouveau pays, l'Ecotopie, accepte de recevoir un observateur étranger, journaliste américain au *Times Post* de New York. C'est à travers ses reportages et ses notes de voyage qu'on découvre avec lui la révolution écologique opérée dans ce pays de rêve où les visées utopiques du « small is beautiful » sont largement amorcées dans tous les domaines de la vie sociale. (François Rheault).

Calmels, Norbert. **Rencontres avec Marcel Pagnol/** Norbert Calmels. — Monte Carlo: Éditions Pastorelly, 1978.

L'Abbé général des Prémontrés, « accordé à Marcel Pagnol par toutes ses fibres d'humour et d'amour » (Jean Guitton), raconte ses entretiens avec cet auteur dramatique et cinéaste qui aimait dire qu'à Marseille il était toujours un enfant et qu'à Paris il était vieux! Accès facile.

■

Cheever, John, 1912 — . **Falconer:** roman; trad. de l'américain par Michel Doury. — Paris: Julliard, 1978. 214 p.

Selon Saül Bellow, ce roman dur et cru est aussi raffiné. L'auteur raconte la vie dans un pénitencier américain. Son héros est un universitaire drogué et fratricide. L'oeuvre a eu beaucoup de succès aux États-Unis. Très accessible.

■

Delas, Daniel. **Dictionnaire des idées par les mots** (analogique)/par Daniel Delas et Danièle Delas-Demon. — Paris: Le Robert, c1979.

Nouvelle édition (ajouts de niveaux de langue, etc.) d'un dictionnaire intitulé *Nouveau dictionnaire analogique du français* (Hachette/Tchou, 1971). Pourquoi l'éditeur n'en fait-il nulle part mention? L'avant-propos a été remanié: il est axé autour de diverses réflexions théoriques et pratiques. L'ouvrage retient quatre types d'articles: encyclopédiques, conceptuels, modaux, archétypiques. Le système des mots-thèmes a permis de réduire le nombre des articles à moins d'un millier. À l'intérieur de chaque article, sont groupés un certain nombre de rubriques, chacune organisée autour d'une seule unité de signification. Chaque rubrique est divisée en paragraphes à l'intérieur desquels l'organisation se fait selon l'ordre alphabétique. Cet instrument de travail est de consultation assez aisée. On appréciera en particulier, pour chaque mot, le renvoi à un, deux ou six mots-thèmes, ainsi que les tableaux thématiques, o. vii-xxiv.

■

Jacob, Suzanne. **La Survie** — Montréal: Le Biocreux, 1978, c1979. 140 p.

Par l'auteur de *Flore Cocon* (Parti pris, 1978), un autre excellent ouvrage. Il s'agit de 19 nouvelles qui font la part belle au hasard, à la désillusion tranquille, qui fustigent la routine et l'indifférence des mâles, etc. Alerte, séduisant, acidulé. Du talent à revendre. Il va de soi que l'auteur redouble d'ironie pour épingler le ridicule des conventions, moeurs et rites bourgeois!

■

James, Henry, 1843-1916. **Les ailes de la colombe;** trad. de l'anglais par Marie Tadié. — Paris: Laffont, 1979.

Long roman publié en 1902 et doté d'une célèbre préface rédigée longtemps après. Dans cette préface de plus de vingt pages, James déclare que l'oeuvre repose sur « l'idée » principale suivante: « une jeune personne aimant ardemment la vie, frappée et condamnée de bonne heure à mourir à brève échéance », désire passionnément ef finement vibrer avant de s'éteindre. Qui l'aidera, et à quel prix, dans son désir de ressentir fortement l'impression d'avoir vécu?

■

Nabokov, Vladimir, 1899-1977. **La vraie vie de Sebastina Knight;** trad. de l'anglais par Yvonne Davet. — Paris: Gallimard, 1979. 308 p.

Edition originale, 1941. Un roman sur les pièges de la biographie, sur la difficulté de connaître la « vraie vie » des autres, et d'abord de nos proches. Et pourtant, pour Nabokov, « l'âme n'est qu'une manière d'être — non un état constant », « toute âme peut être vôtre, si vous découvrez et suivez son ondoiement ».

Au réseau FM

Bernstein

La série CONCERTS EUROPEENS diffusera notamment, le lundi 10 décembre à 20 heures, la fameuse *9e Symphonie* de Beethoven sous la direction du grand Leonard Bernstein. Ce concert a été enregistré au Festival de Salzbourg 1979.

La *Symphonie « Chorale »* (1817-1823) est une oeuvre grandiose que le maître dédia à Frédéric Guillaume III de Prusse. Créée à Vienne en 1824, cette page de Beethoven séduit toujours les vrais mélomanes.

Retrouvons l'atmosphère de Salzbourg, la Rome des Alpes, et celle de son festival de l'été dernier. Et presque religieusement, réécoutons cette symphonie à nulle autre pareille, dirigée par Leonard Bernstein, cet « homme frénétique qui accomplit le prodige de faire battre nos coeurs à l'unisson du sien... » Bernard Gavoty — « Anicroches ». Réalisation: André Clerk.

Noël en jazz

Dès le dimanche 16 décembre à 22 heures, les mélomanes à l'écoute du réseau FM (100,7 au cadran) pourront se retremper de nouveau dans l'atmosphère du Temps des Fêtes. Plusieurs airs de Noël, joués par de grands orchestres, seront en effet présentés à l'émission LE JAZZ, LA VIE. Parmi les jazzmen en vedette, signalons les noms de Count Basie, Tommy Dorsey, Benny Goodman, Artie Shaw, Lionel Hampton... Texte et animation: Raoul Fox. Réalisation: Claude Ouellette.

SPÉCIAL POUR NOËL
VENTE DE LIVRES
du 10 décembre au 24 décembre
LIVRES NEUFS ET USAGÉS EN ANGLAIS
30% D'ESCOMPTE
Calendriers et livres allemands exclus de la vente
Nous n'acceptons pas de commande téléphonique, carte de crédit, échange ou livraison
Ouvert de 9 A.M. à 9 P.M.
Samedi jusqu'à 5 P.M.
MANSFIELD BOOK MART
MANSFIELD BOOK MART LTD.
2065 Mansfield (coin rue Sherbrooke ouest)
Tél.: 845-1872

FLAMMARION
DALI $73.00
LE DESSIN, SKIRA $115.00
LES ALPES, ARTHAUD $77.00
LE DIAMANT $91.00
COROT, SKIRA $98.00
LES ORIGINES DE L'HOMME, ARTHAUD $60.00
MARY CASSATT $14.50
L'UNIVERS DE L'INDIEN D'AMÉRIQUE $58.00
PIERRE LE GRAND $24.75
LA VIE AU BOUT DU MONDE $22.00
la passion des beaux livres

ISABELLE LEGRIS
LE SCEAU DE L'ELLIPSE
Deux axes traversent la poésie d'Isabelle Legris: un fort sentiment de la nature, puis le sentiment du tragique où s'inscrit l'angoisse et la révolte. Mais ce qui étonne par dessus tout c'est dès 1943, la modernité de l'écriture.
ISBN 2-89006-158-2
215 p. - $8.50
COLLECTION RÉTROSPECTIVES
L'HEXAGONE
En vente chez les bons livraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... CODE.....
RETOURNER À L'HEXAGONE C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL, H2X 3M4

SCORPION
POUR UN CADEAU DE NOËL:
LES MEILLEURS LIVRES DE LA SAISON À DES PRIX RÉDUITS.
À l'occasion de Noël, nous vous proposons un vaste choix de très beaux livres.
Et si vous le désirez, nos libraires vous guideront dans votre choix.
PÉLAGIE-LA-CHARRETTE PRIX GONCOURT 1979 UN ROMAN DE ANTONINE MAILLET PRIX ORD. $11.95 SCORPION $ 9.95
HISTOIRE DE PIAF PRIX ORD. $22.00 SCORPION $17.95
LA VIE AU BOUT DU MONDE DE JACQUES YVES COUSTEAU PRIX ORD. $22.00 SCORPION $17.95
HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN ÉDITIONS BORÉAL EXPRESS PRIX ORD. $19.95 SCORPION $15.95
VERS UNE NOUVELLE CUISINE QUÉBÉCOISE PAR L'INSTITUT de TOURISME et D'HÔTELLERIE du QUÉBEC PRIX ORD. $13.95 SCORPION $10.95
MOBILIER QUÉBÉCOIS ÉDITIONS MASSIN PRIX ORD. $15.95 SCORPION $12.95
LES QUATRE SAISONS DE PIQUOT DE GILLES VIGNEAULT PRIX ORD. $14.95 SCORPION $11.95
KRIEGHOFF ÉDITIONS ALAIN STANKÉ PRIX ORD. $70.00 SCORPION $56.00
MA MAISON A DEUX PORTES DE HAN SUYIN PRIX ORD. $14.95 SCORPION $11.95
Pour certains de ces spéciaux, cette offre pourrait se terminer le 12 décembre.
CENTRE LAVAL CHOMEDEY 688-5422
GALERIES D'ANJOU 351-4170
CENTRE DOMAINE ANGLE LANGELIER ET SHERBROOKE MÉTRO LANGELIER 256-9564
LES TERRASSES NIVEAU DU MÉTRO McGILL 288-3514
MAIL CHAMPLAIN ANGLE TASCHEREAU ET LAPINIÈRE BROSSARD 672-9222
CENTRE LANGELIER 254-6402

CULTURE ET SOCIÉTÉ

courrier

■ Et les pères?

Louky Bersianik suggère, dans un entretien avec Jean Royer (LE DEVOIR, 24.11.79), que les hommes deviennent des mères pour les femmes. Proposition intéressante mais qu'il aurait fallu expliquer plus longuement. Nous y voyons, si nous en faisons une lecture positive, une sorte de cri pour l'androgynie consentie. Devenir une mère pour les femmes, n'est-ce pas un rêve pour l'homme? Pourrait-il alors enfin accéder au droit de « faire naître » à son tour? Sans le dire, il y a de plus en plus d'hommes qui désirent et souhaitent pervertir le rôle qui leur est imposé par la société patriarcale.

Pourtant, là où nous lisons négativement cet entretien, c'est lorsque nous ne trouvons nulle part dans ce texte un désir également partagé de la part de l'auteur pour que les femmes deviennent des pères pour les hommes. Si bien que l'affirmation de Louky Bersianik devient un couteau à double tranchant. Les hommes deviendront des mères pour les femmes, les femmes auront deux mères, et les pères disparaîtront complètement. Alors, nous aurons l'impression soudaine, hommes et femmes, qu'il nous manque quelque chose. Nous souffrirons de cette nouvelle absence. Nous chercherons dans l'histoire, comme le fait Louky Bersianik avec *Le Banquet* de Platon, le moment précis où quelque chose nous a été enlevé.

Les hommes trouveront dans *Le Pique-nique sur l'Acropole* des traces et des signes historiques. Ils se réuniront sur une autre montagne et se nourriront des restes du pique-nique. Ils grignoteront quelques biscuits. Ils parleront des coquilles d'oeufs et de la pauvreté de ce mets. Puis ils lanceront un grand cri pour le retour du père, et peut-être commettront-ils l'erreur de demander aux femmes d'être des pères pour eux.

Nous n'assisterons pas à cette famine, car nous serons morts et oubliés. Mais pendant que nos yeux sont ouverts encore, nous espérons que cette nouvelle mutilation n'aura pas lieu, et nous disons ceci.

Chacun de nous tenait sa plume à deux doigts et connaissait l'exaltation du travail d'écriture. Puis les lettres d'amour donnèrent de la lenteur à l'élan de nos mains, et l'émoi des mots tracés et lus nous habita tout entiers. Le jour, nous écoutions le discours de la domination mâle et le discours féministe. Le mait lui aussi en un discours de division et de pouvoir. L'obsession de l'autonomie, la peur et le cynisme nous rejetaient parfois loin l'un de l'autre. Mais lentement, nos regards et la nuit nous confondaient en un seul corps où se diluent et se déplacent les frontière du masculin et du féminin. Côte à côte, aujourd'hui, nous tentons de prendre notre place à table, mêlant nos paroles, nos repas, notre travail. Avec nous, notre enfant premier prônait un statu quo que nous refusions. Le second, avec les années, se transforparticipe à l'abolition des rôles. Il ne sait plus très bien où est le père, où est la mère en nous. Son quotidien, comme le nôtre, se parsème d'images nouvelles. Il se demande quelquefois, comme nous, si nous avons raison d'agir ainsi. Nous ne prétendons pas lui offrir l'image d'un couple qui connaît avec certitude l'avenir des hommes et des femmes. Nous savons que sa vie ne sera pas plus facile que la nôtre, mais nous avons confiance en lui.

Nous avons presque trente ans, et bien peu de réponses. Mais moins que jamais, nous ne voulons être des forteresses imprenables, des militants sautant nerveusement de l'offensive à la défensive. Nous cherchons, avec une tendresse et une patience que nous voudrions indéfectibles, à nous lier au coeur de ce lieu dont nous entrevoyons l'existence et dont la beauté nous bouleverse: celui de l'androgynie.

Sylvie CHAPUT
Marc CHABOT

Diastoles et systoles

Lisant les *carnets*, je marque en vert les propos élogieux et confiants, et en jaune le discours sombre et condamnatoire. Mes stylos fluorescents dessinent une alternance régulière en deux tons.

Est-ce que le brillant chroniqueur serait homme à circulation sanguine trop forte, écrivain de subjectivité et de tempérament?

Sa prose érudite et passionnée me semble trahir un débat tragique entre besoin d'espérer et désespérance, entre admirations absolues et mépris totalitaires.

Le fin lettré qu'est Ethier-Blais se dit lui-même sujet au spleen. Pourquoi pas à l'atrabile, comme Alceste, autre idéaliste peu commode?

Troublé par les « mascarades » des nouveaux philosophes et outré par la « vomissure du joual », l'auteur des carnets oublie que même à l'époque glorieuse de Molière les Trissotins, les Précieuses ridicules et les jargonneurs de toutes sortes sévissaient comme aujourd'hui, à côté de grands écrivains, de gens de bon goût, d'esprit lucides.

Rien n'oblige Ethier-Blais à lire un Gluckmann charabiaque plutôt que des écrivains français authentiques, plutôt qu'un Jean Lacroix contemporain ou qu'un Marc-Aurèle de nos lointaines humanités.

Tout compte fait, félicitons-nous qu'Ethier-Blais fréquente les mauvais lieux de la littérature; cela nous vaut chaque semaine un banquet de misanthropie raffinée, avec des intermittences admiratives régulières, qui nous permettent de reprendre notre souffle.

Jacques POISSON
Rosemère

Une marche; de marche en marche!
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

■ Le Salon

(Lettre adressée à Jean Royer)

J'ai lu votre article « La grève du métro aura *coupé le nerf* du Salon » paru dans LE DEVOIR, page 12, 3 décembre 1979 et je m'interroge sur la gérance de ce Salon qui a coûté $100,000. aux contribuables (pour 35,000 visiteurs payants comme vous avez dit) et $150,000. aux éditeurs, soit ¼ de million. Je comprends que le Québec est une terre d'abondance et de sabotage, mais est-ce une raison pour toujours et encore mal administrer au nom de la culture française?

Comme je m'interroge, voici mes questions:

1) Le Salon est-il bien chez lui à la Place Bonaventure?

2) Les libraires sont-ils heureux de voir les éditeurs vendre au grand public?

3) N'aurait-il pas mieux valu donner $250,000 aux éditeurs québécois?

4) Pourquoi les libraires ne participent-ils pas au Salon du livre qui n'est pas un salon de l'édition?

Marc-Aimé GUÉRIN
président de
Guérin Éditeur

■ Sacordjé!

(Lettre adressée à Antonine Maillet)

Ce soir-là, où vous nous avez permis d'entendre la seule nouvelle agréable du Téléjournal, l'Acadie a repoussé ses frontières. La lumière de votre oeuvre si nourrissante, avec laquelle nous nous éclairions maintes fois quand nous venait le goût de lire, a rejaillit sur la littérature toute entière. Quel éblouissement! Et ceux qui avaient la maladresse d'attendre un quelconque couronnement de votre dernier roman pour commencer à découvrir la teneur du « presque couronné » *Les cordes de bois* et aller plus profondément dans la fiche terre des belles aventures que vous nous racontez depuis des années, n'ont plus d'excuses à offrir: Ils doivent lire du Maillet. Pour s'illuminer de la joie de vivre toute simple d'une femme qui, on ne peut plus en douter, est sans contredit le plus grand écrivain, et, peut-être ce qu'elle préférerait entendre dire, le plus grand conteur de notre pays.

Antonine Maillet porte dans son ventre les histoires que conte l'Acadie vivante depuis des siècles et elle les communique, tout naturellement, dans une langue savoureuse, étonnante, originelle.

Mais comment le titre cocasse *Pélagie-la-Charrette* peut-il voisiner aussi amicalement avec l'appellation pompeuse *Goncourt?*

Mais par quel prodige la (relativement) jeune langue acadienne est-elle parvenue à se faire un nid aussi confortable et à se hisser à la même hauteur que la docte langue française?

C'est qu'enfin on a compris. Coupant le souffle aux vains préjugés, on a décidé de saluer l'âme des mots qui disent le récit. Et la vérité a triomphé.

Aussi en ce grand jour qui durera des semaines, des mois, et des années, je me plaît à hucher: Que vive l'Acadie, Tonine, son oeuvre, le Québec, la France, le monde...

Guy L. GRENON
Montréal, P.Q.

nbj
c'est la nouvelle barre du jour.
Une revue littéraire, format *livre*:
12 numéros par année, plus de 1000 pages!
POÉSIE — PROSE — ESSAIS — CRITIQUES
On s'y abonne et on la collectionne.
Numéro specimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande ; envoyez vos nom et adresse à : La nouvelle barre du jour, C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, H2V 4M8

Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente:
Magasins Simpsons
Théâtre St-Denis 12h à 21h

ACCUEILLIR LES
EXTRA-TERRESTRES
Une unique conférence, Montréal mardi 11 décembre à 20h au théâtre St-Denis
— Entrée $5.00 — De nouvelles révélations de Claude Vovillon "Raël"



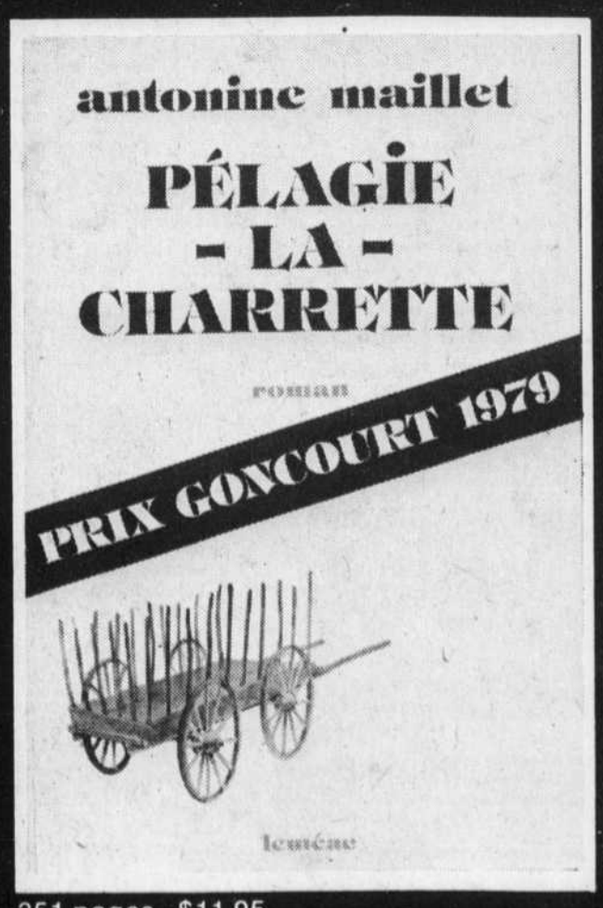


Il présentera et signera son nouveau livre "ACCUEILLIR LES EXTRA-TERRESTRES" lors de cette unique conférence pour laquelle il est prudent de retenir sa place (500 personnes refusées faute de place en 1976). Apres le triomphe de ses deux premiers livres "LE LIVRE QUI DIT LA VERITE" et "LES EXTRA-TERRESTRES M'ONT EMMENE SUR LEUR PLANETE" déjà vendus à plus de 100,000 exemplaires chacun.

Si vous ne pouvez pas venir à la conférence mais que vous souhaitez recevoir son nouveau livre, utilisez le bon ci-dessous: où tél.: 384-8695

JE SOUSIGNE, NOM ..... PRENOMS .....
Adresse ..... Ville ..... Code postal .....
DESIRE RECEVOIR LE LIVRE "ACCUEILLIR LES EXTRA-TERRESTRES"
JE VERSE CI-JOINT LA SOMME DE $11.+$1. DE FRAIS D'EXPEDITION A L'ORDRE DU MOUVEMENT RAELIEN CANADIEN, C.P. 86 Station Youville, Montreal H2P 2V2.
Si ce livre ne me convient pas je le retournerais dans les huit jours et je serai remboursé
Lu et approuvé Date Signature

PRIX GONCOURT 1979
ANTONINE MAILLET
PÉLAGIE-LA-CHARRETTE



351 pages - $11.95

LE LIVRE QU'IL FAUT LIRE

LE CADEAU IDÉAL POUR LES FÊTES

UN SUCCÈS DE LECTURE SANS PRÉCÉDENT

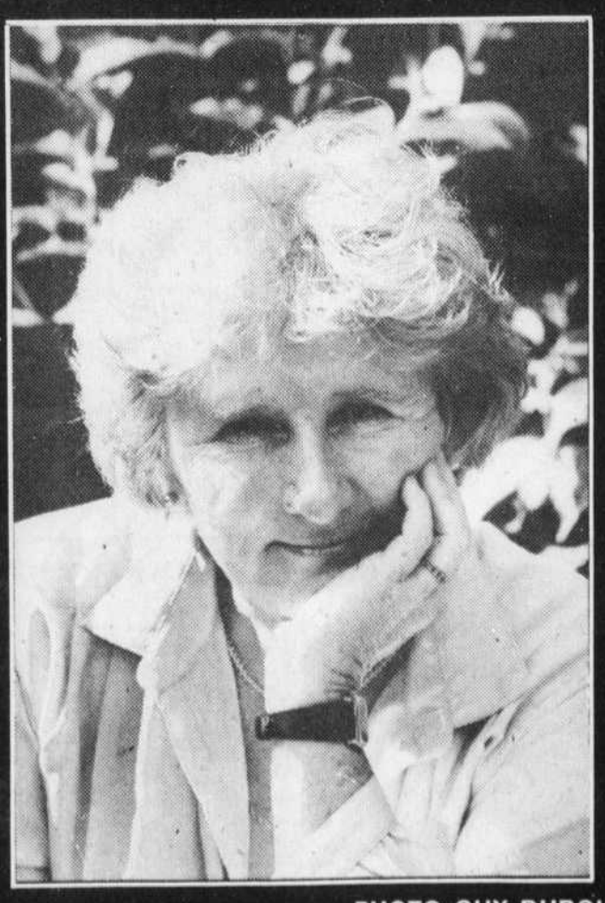


PHOTO: GUY DUBOIS

LEMÉAC
L'ÉDITEUR QUÉBECOIS
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Hauterive, Sept-Îles, Val d'Or et Montreal

Nom.....
Adresse.....
.....
☐ Pélagie-la-Charette 11.95
Frais d'envoi et d'emballage: 0.75

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Montréal. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

Piaf, Béjart

par Angèle Dagenais

Un instant dans la vie d'autrui — Mémoires, par Maurice Béjart, Flammarion, 1979, 290 pages.

Histoire de Piaf, par Monique Lange, Éditions Ramsay « Image », 1979, 253 pages.

RIEN ne pouvait de prime abord rapprocher ces deux êtres, l'un solaire, Maurice Béjart, l'autre lunaire, Edith Piaf. Pourtant ils ont au moins une chose en commun: leurs ancêtres *africains*. En effet, la grand-mère maternelle d'Edith Piaf, prénommée Aïcha, était musulmane et Berbère. L'arrière grand-mère de Maurice Béjart était Noire et Sénégalaise — le père de Maurice Béjart, le philosophe Gaston Berger est né à Saint-Louis-du-Sénégal...

La biographie de Piaf par Monique Lange est surprenante à maints égards; d'abord par une inconographie très fouillée où on voit la « môme » grandir du berceau au cercueil. Cette femme surprenante avait vraiment deux visages, l'un très beau et épanoui, celui de l'amour et de la gaieté; l'autre laid et déformé par les coups, l'alcool, la drogue, visage de misère, de déboires, de malheur. La vie d'Edith Piaf oscille constamment entre ces deux pôles: la félicité éphémère, glorieuse, presqu'artificielle tant elle est fugace et la révolte, la démesure, le tragique, la tyrannie obsessive masquant une incapacité profonde d'aimer.

Cet ouvrage nous montre à doses égales le côté éminemment fort, professionnel et acharné de sa carrière qui la tenait littéralement en vie; et le côté humain faible mais généreux toujours à cheval entre le vaudeville et la tragédie, hérité d'une jeunesse passée sur le trottoir pour ne pas dire « dans le ruisseau » à mendier avec son père et à traîner avec les voyous de Pigalle, Clichy ou Ménilmontant.

On retient de Piaf la voix superbe et terrifiante de l'amante damnée. René Rouzaud, parolier de Piaf mais aussi d'Yves Montand disait ceci de la « môme »: « Elle chantait un monde révolu. Elle chantait en les renouvelant tous les poncifs et tous les héros de feuilletons. Elle proposait l'évasion, les passions et la fatalité. Piaf appartenait au monde de la cloche. Elle ignorait le prolétariat. Elle le respectait mais le craignait en même temps. Certes, elle conférait à ses personnages une grandeur hors série, qu'il s'agisse du légionnaire, du matelot ou de la fille de joie... »

Piaf a toujours gardé, écrit Monique Lange, une tendresse particulière pour les putains. Sa grand-mère paternelle tenait d'ailleurs un bordel en Normandie dans les années 1915 où elle a séjourné jusqu'à sept ans, choyée par les « pensionnaires » et Edith Piaf habita le bordel de Mme Billy à Paris pendant la seconde Guerre mondiale jusqu'à la Libération.

La vie de cette femme au corps frêle mais à l'énergie de lionne qui vivait dangereusement ses amours masochistes et tyranniques — elle adorait se faire battre mais par ailleurs réduisait à l'état de pantins ses amants — devait fatalement se terminer tragiquement. Sa lourde héridité (alcoolisme et drogues) et les abus multiples de sa vie de démonne l'ont achevé à 48 ans, ravagée et détruite physiquement. Elle laisse en souvenir une voix et des chansons inoubliables.

■

Maurice Béjart a eu une enfance heureuse, choyée, libre et fantaisiste malgré le décès prématuré de sa mère qu'il adorait. Son milieu familial a contribué grandement à l'épanouissement de ses talents multiples. Son père a éveillé en lui une curiosité insatiable pour la vie et les gens, les voyages, la vie de l'esprit, la vie sacrée, l'amour, le monde de la scène.

Béjart est un être rayonnant, entièrement mu par la passion. Cet homme extraordinairement fécond et créateur explique mieux que quiconque sa démarche artistique et spirituelle dans cette autobiographie qui est pour lui un retour en arrière pour mieux enterrer ce passé, un revêtement de souvenirs dont il désire se défaire complètement. Béjart est un homme de projet, de désir, d'avenir, un homme qui ne regarde pas en arrière.

Artiste admiré ou conspué, créateur fébrile à l'imagination délirante, Maurice Béjart a revisé complètement les concepts qui entourent la danse théâtrale. Il a cherché depuis 25 ans à retrouver le caractère sacré qui a toujours expliqué la danse depuis les débuts de l'humanité et à le faire vivre à travers ses ballets et ses interprètes. Le génie créateur de Béjart est tellement lié à ses interprètes qu'il ne souhaite pas que l'on danse ses ballets après sa mort. La vie de ses créations est intimement liée à la relation qu'il entretient avec ses danseurs.

« ...il me suffit d'avoir des interprètes qui veuillent bien me bouleverser en me dévoilant techniquement leur vie, leurs cicatrices et ces choses sur eux-mêmes qu'ils ne savent pas et que j'ignore autant qu'eux mais que la danse repère très vite, elle qui vous découpe quelqu'un mieux que tous les scalpels du monde. »

Béjart s'est laissé fasciner par un grand nombre de choses et d'êtres: la Méditerranée, Venise, Pierre Henry, le Kabuki, Tania Bari, Jorge Donn, Stravinsky, Nino Rota, l'Islam, le soleil, Flaubert, l'Inde, le Zen, Roméo et Juliette, Capri, Fellini, les Contes d'Hoffman, etc. La liste est infinie. Comme il le dit lui-même, « Je suis un patchwork. Je suis fait de petits bouts que j'ai arrachés à tous ceux que la vie a mis sur mon chemin. J'ai joué au Petit Poucet à l'envers: les cailloux étaient devant moi et je les ai tous ramassés (ce n'est pas fini).

Ce livre est une lecture passionnante qui intéressera au plus haut point tous ceux que les processus de la création, mystérieux et insolites, fascinent.

VIENT DE PARAÎTRE

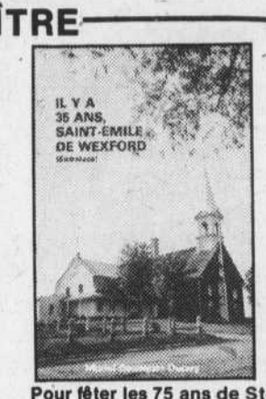


Les drames tragi-comiques de l'enfance, l'amour à vingt ans et une prise de conscience monumentale de l'adulte avec le mouvement "EST", voilà de quoi faire sourire, émouvoir et renseigner. Le tout dans un style simple et à la portée de tous.

242 p. - $8.50



Née à Montréal, l'auteur Muriel-Bousquet-Dupuy, a fait ses études primaires chez les soeurs de Ste-Anne et collégiales chez les soeurs Jésus-Marie d'Outremont. Elle est diplômée des universités de Montréal et de la Sorbonne, Paris. Outre ses oeuvres littéraires, de nombreux articles de l'auteur ont été publiés dans LE DEVOIR et un courrier du coeur dans "Echo-Expansion" (rive sud). En avril 48, elle épousait Louis-Philippe Dupuy et leur famille compte sept enfants.



Pour fêter les 75 ans de St-Émile (Entrelacs), cette enquête économique et sociale effectuée au cours des années 44-45, veut rendre hommage aux habitants d'alors: "Je ne puis m'empêcher de voir ces gens dans la poésie de leur cadre... Ils ont gardé un resplendissement de grande nature. Ils sont de la race des forts."

Muriel B. Dupuy

95 p. — $3.95

Demandez "COMPLEXES" et recevez gratuitement: "Il y a 35 ans"

(Valable jusqu'au 31 décembre 1979)

en vente chez votre libraire

LETTRE-SON
1005 Laurier O., Mtl, 279-3344

LE FURETEUR INC.
615 Victoria, St-Lambert, 465-5597

PLACEMENTS ST-LAMBERT INC., tél.: 274-7331
C.P. 130 - St-Lambert - P.Q. J4P 3N4

BON DE COMMANDE

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE..... Code .....



☐ **ÉMILE ZOLA CORRESPONDANCE**
sous la direction de B.H. BAKKER
Un document magistral, essentiel pour approfondir la vie littéraire et politique du XIXe siècle incarnée dans une de ses figures les plus prestigieuses : Émile Zola.
600 pages, relié toile **$40**
par souscription (offre illimitée, 25% de remise sur toute la série, 10 volumes) **$30**

☐ **AUTOUR DE BORDUAS**
Essai d'histoire intellectuelle par JEAN-ÉTHIER-BLAIS
Quel est le véritable Borduas? Celui qui sert aujourd'hui d'emblème à une certaine libération ou celui qui a douté, souffert, lutté et qui a réussi à dépasser ses contradictions?
200 pages **$12,95**

☐ **FLORE LAURENTIENNE**
FRÈRE MARIE-VICTORIN
Ouvrage destiné à fournir une connaissance précise de la physionomie botanique de la vallée du Saint-Laurent.
928 pages **$19,75**

☐ **ÉMILE ZOLA CORRESPONDANCE**
(ÉDITION DE LUXE)
Édition tirée à 100 exemplaires numérotés à la main, imprimé sur papier Antique *Linen* fini vergé, couleur crème. Reliure toile avec estampage en or, offert dans un boitier cartonné.
600 pages **$90**
par souscription (offre illimitée, 25% de remise sur toute la série, 10 volumes) **$75**

☐ **LA BOURGEOISIE INDUSTRIELLE AU QUÉBEC**
ARNAUD SALES
L'objet central de cet ouvrage est de décrire et d'expliquer à travers une analyse du champ industriel québécois la faiblesse du contrôle des Canadiens français sur l'économie de leur territoire.
352 pages **$14,95**

☐ **LE CHOIX SOLAIRE**
Une énergie qui entre dans la vie quotidienne
CH. VAUGE
L'énergie solaire est-elle rentable? Les expériences ont-elles été concluantes? Où en est-on? «Le choix solaire» répond à toutes ces questions et fait le point sur le sujet.
254 pages **$16**
Éditions du C.N.R.S., diffusé par les P.U.M.

BON DE COMMANDE

☐ Veuillez m'expédier le(s) titre(s) coché(s)

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ _____

☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n° _____

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
STAND 201

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

Le cahier **Culture et Société**

du journal **LE DEVOIR**

est dirigé par **Jean Royer**

ENFIN

une schématisation du code civil facile à maîtriser par tous !

Écrit par Denis Le May, avocat, spécialiste de la méthodologie juridique, le Code Civil du Québec en tableaux synoptiques a pour but de permettre à tous de posséder une vue d'ensemble du Code Civil du Québec, qui régit constamment nos activités de tous les jours. La façon de présenter notre droit civil qu'utilise l'auteur n'exige du lecteur aucune réelle connaissance de la loi. La lecture de chaque page nous apprend un nouvel aspect du Code Civil.

Les COURTIERS EN IMMEUBLES y trouveront les secteurs particuliers du mandat, de la copropriété ou du louage.

Les ASSUREURS pourront mieux comprendre la partie du Code Civil traitant les diverses assurances.

Les ADMINISTRATEURS découvriront de multiples facettes du droit privé des affaires.

CET EFFORT DE VULGARISATION DU DROIT QUÉBÉCOIS PERMET À CHAQUE CITOYEN DE COMPRENDRE LA LÉGISLATION DONT IL DÉPEND !

GRÂCE À UN INDEX PRÉCIS, CHACUN PEUT RAPIDEMENT REPÉRER LE SECTEUR QUI L'INTÉRESSE SPÉCIFIQUEMENT !

1600-1700 © WILSON ET LAFLEUR LTÉE / SOREJ INC.

Le locataire
- peut
  - bail général: enlever à l'expiration les améliorations et additions faites; obtenir diminution ou résiliation au cas de réparations urgentes et nécessaires; éviter la résiliation en payant avant jugement: loyer, intérêts, frais;
  - bail immobilier: entreprendre une réparation urgente et nécessaire; obtenir diminution ou résiliation s'il est troublé dans sa jouissance;
  - bail d'habitation:
    - exiger l'effectuation des réparations de: sécurité, salubrité;
    - résilier le bail:
      - s'il peut louer dans un immeuble à loyer modique: administré par un office municipal d'habitation; éliminant des taudis à Montréal; appartenant à la Société d'habitation du Québec;
      - s'il est admis dans: un centre d'accueil; un foyer d'hébergement;
- ne peut: sous-louer sans le consentement du locateur; conserver une substance qui constitue un risque d'incendie;
- est responsable:
  - bail général des dégradations, pertes survenues à la chose;
  - bail immobilier: en cas d'incendie si preuve est faite de sa faute;

Le sous-locataire
- n'est tenu envers le locataire qu'à concurrence des loyers dus;
- ne peut opposer les paiements faits par anticipation;
- n'est pas réputé payer par anticipation;

L'inexécution d'une obligation
- par le locateur donne au locataire de droit de demander: des dommages-intérêts; l'exécution en nature si possible; la résiliation du contrat; la diminution du loyer;[1]
  - la retenue du loyer à ces conditions: procéder aux réparations; tribunal fixe le montant; rendre compte; délai non étendu.
- par le locataire donne au locateur le droit de demander: des dommages-intérêts; l'exécution en nature si possible; la résiliation du contrat;[2]

[1] Le défaut remédié donne droit au rétablissement du loyer pour l'avenir.
[2] Le locataire peut éviter la résiliation en payant avant jugement le loyer, les intérêts et les frais (art. 1633). Seul un retard de 3 semaines permet de demander résiliation (art. 1663).

120

Fiche technique:
année 1979
Format: 6 x 8½
180 pages
Couverture cartonnée
Prix $10.00

Éditeurs:
WILSON & LAFLEUR LTÉE
ET
SOREJ INC.

BON DE COMMANDE

Wilson & Lafleur Ltée
39, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec
H2Y 1S5

Veuillez m'expédier ..... exemplaire(s) de LE CODE CIVIL DU QUÉBEC EN TABLEAUX SYNOPTIQUES, par Denis Le May, au prix de $10.00 l'unité, plus 75¢ pour couvrir les frais de manutention et de poste.

Ci-inclus mon paiement au montant de .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

..... CODE POSTAL: .....



Éditions des
DEUX COQS D'OR

À NOËL ...

... UN LIVRE

CES LIVRES SONT DISPONIBLES CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

- 365 HISTOIRES $13.95
- LA GRANDE CUISINE DES PETITS CHEFS $ 8.95
- LE DICTIONNAIRE DES ANIMAUX $12.95
- 365 CHOSES À SAVOIR $15.95
- LA GRANDE PARADE DES MOTS $12.95
- LE LIVRE DES MOTS $12.95

CULTURE ET SOCIÉTÉ

EXPOSITIONS

SAMEDI

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne:
Dessins animés.
9.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi:
"Le racquet-ball".
11.00 Albator
Science-fiction
11.30 Téléjeans:
Magazine jeunesse
12.00 La semaine parlementaire
à Ottawa
12.30 Football américain:
Au Stade des Vétérans à Philadelphie, les Cowboys de Dallas rencontrent les Eagles.
15.30 Bagatelle
Dessins animés
16.30 Défi:
"Les loups".
17.00 La course autour du monde
Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.
18.00 Noir et blanc
Magazine d'information. "Le pouls des journaux" avec Pierre Beausoleil. Le livre de la semaine: "L'histoire apprivoisée" de Micheline Johnson. Commentaires de M. René Desrochers, Prof. d'histoire à l'U. de Montréal et Huguette Dussault, prof. à télé-Université. L'entretien de la semaine: Mme Lise Pavette.
19.00 Le mutant:
Scénario, adaptation et dialogues d'Alain Page.
20.00 La soirée du hockey:
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Islanders de New York rencontrent les Maple Leafs.
22.30 Le téléjournal
22.45 Nouvelles du sport
23.00 La politique fédérale:
"Le Parti Libéral".
23.10 Cinéma:
"Fanny" (Français 1932) Comédie réalisée par Marcel Pagnol, avec Raimu, Orane Demazis et Charpin ■
1.20 Ciné-nuit:
"Les jeunes maris" (Franco-Italien 1958) Comédie dramatique réalisée par Mauro Bolognini, avec Franco Interlenghi, Cifariello et Gérard Blain■
3.00 Fin des émissions

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-15
9.00 Les cadets de la forêt
10.00 Yogi l'ours
10.30 Clue Club
12.00 Samedi midi:
"TM1000" (course automobiles téléguidées) — "Les récits du capitaine" — "Essais automobiles" — "Faits saillants du sport" — L'horticulture" — "La cuisine" — "Meilleurs achats de la semaine".
14.00 Tarzan
15.00 Votre amie Suzanne
15.30 Janette veut savoir:
"Comment vivre avec un enfant surdoué"
16.30 Les joyeux naufragés
17.00 Les p'tits bonshommes
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Et ça tourne:
Martin Stevens, Sylvie Soudeyne et Caroline Bernier
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les grands spectacles:
"Une histoire de F. Scott Fitzgerald" (Americain 1974) Drame réalisé par George Schaefer, avec Richard Chamberlain, Blythe Danner, Susan Sarandon, David Huffman et Ernest Thompson.
22.15 Point d'orgue
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps.
23.20 Programme double:
"Si Don Juan était une femme" (Franco-Italien 1973) Drame de moeurs réalisé par Roger Vadim, avec Brigitte Bardot, Maurice Ronet et Robert Hossein.
24.45 Programme double:
"Tick, Tick, Tick et la violence explosa" (Américain 1969) Drame réalisé par Ralph Nelson, avec Jim Brown, George Kennedy et Frederic March.
2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

17.00 Planète
Série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques du Québec. Aujourd'hui place aux Grecs, aux Germaniques et aux Asiatiques. (Sous-titres français).
18.30 On aura tout vu:
À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 L'été show
"Offenbach"
20.00 L'empire nazi
"L'Allemagne d'Hitler". Ce soir, la reprise économique des années 33 et le climat de terreur politique engendré par la doctrine nazi.
21.00 Il était un musicien:
"Monsieur Schumann"
21.45 Keith Spicer
Inv.: John Harney, député NPD, Gregory Baum, professeur de théologie à Toronto, Margareth Atwood, écrivain et Laurent Thibault, économiste.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal du samedi
10.30 Les animaux du monde:
"Les éléphants de Ceylan"
11.00 Événements sportifs:
"Golf" et "Boxe"
12.30 Soirée culturelle:
"Patrons d'hier et d'aujourd'hui avec François Ceyrac, Président du C.N.P.F., Yves Gattaz, P.D.G. de la société Radiall, Jean-Luc Lagardère, P.D.G. Matra et Maurice Guitton, P.D.G. Usines Guitton.
15.30 Le monde de l'accordéon
15.45 Actualités régionales:
"Le Nord de la France"
17.00 Journal du samedi
18.00 Les animaux du monde:
"Le printemps des animaux nordiques"
18.30 Événements sportifs:
"Jeux du stade"
20.00 Soirée culturelle:
"Mi-fugue, Mi-raison". Magazine documentaire et sociologique sur les préoccupations des adolescents et leurs problèmes de communication. "La France est à vous" — La Mayenne.
23.00 Le monde de l'accordéon
23.15 Actualités régionales:
"Le Nord de la France"

6 CBMT

10.30 Sesame Street
11.30 Green Double Decker
12.00 Wow
12.30 NFL Football:
"Dallas à Philadelphie"
15.30 You Can do It
16.00 Par 27
16.30 Trivia
17.00 Mutual of Omaha Wild Kingdom
17.30 Gerry and Ziz
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec Report
19.30 The Ropers
20.00 Hockey Night in Canada:
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Islanders de New York rencontrent les Maple Leafs.
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs:
"Les Démocrates"
23.21 The City Tonight
24.00 All You Need is Love:
"Songs of War and Protest"
1.00 A Nice Show Like You
2.00 Station Closing

12 CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Untamed World
7.30 Let's Go
8.00 The Pink Panther
8.30 Scooby-doo
9.00 Battle of the Planet
9.30 The Flintstones
10.00 Rocket Robin Hood
10.30 Swiss family Robinson
11.00 The Bionic Woman
12.00 Saturday At the Movies:
"Little woman" (Drame 1949) avec June Allyson, Peter Lawford et Elizabeth Taylor.
14.30 Wide World of Sports
16.00 NFL Football:
"Denver à Seattle"
19.00 BJ and the Bear
20.00 Academy Performance:
"Mary and Joseph" avec Coleen Denhurst, Blanche Baker, Jeff East et Stephen McHaptie.

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Merci Monsieur Noé
L'histoire de la vie quotidienne des animaux de la ferme. "La poule".
9.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
De la basilique-cathédrale d'Ottawa, célébration de la messe par Mgr J. Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa.
11.00 La semaine à l'Assemblée nationale du Québec
12.00 La semaine verte
Dossier: Les pêches au Maine. Chronique horticole: la décoration des portes pour Noël. Court sujet: reportage sur le Congrès annuel de l'UPA (Union des producteurs agricoles).
13.00 Football américain;
Au stadium d'Atlanta, les Rams de Los Angeles rencontrent les Falcons.
16.00 Son et images:
Inv.: Angèle Dubeau, violoniste.
16.30 Au frontière du connu:
"Le cerveau: mémoire et intelligence".
17.00 Second regard:
Magazine religieux. Reportage sur un village du Témiscamingue qui s'appelle Guérin. Entrevue avec M. Léo Moulin, de l'Institut belge des sciences politiques.
18.00 Hebdo-dimanche:
Magazine d'information
19.00 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches:
Faut voir ça. "Lautrec-Louvain et Cie dans Québec graffiti." Avec Angèle Arsenault, Renée Claude, Pierre Lalonde, Jacques Desrosiers et Nicole Leblanc.
20.30 Les beaux dimanches:
L'Observateur. Magazine culturel. "L'Orchestre des jeunes du Québec". "L'Art et les commerciaux". "Les poupées". Le rôle de ce jouet. "Les droits des auteurs-compositeurs".
21.30 Les beaux dimanches:
"Albert Einstein, professeur". Des extraits de films authentiques nous montrent Einstein à diverses époques de sa vie en Amérique.
22.30 Téléjournal
22.45 Sports dimanche
23.00 La politique provinciale:
"Les Démocrates."
23.10 Ciné-Club:
"César" (Français 1936). Comédie dramatique réalisée par Marcel Pagnol, avec Pierre Fresnay, Raimu et Orane Demazis...■
1.15 Fin des émissions.

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial de Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Le monde de Monsieur Tranquille
10.00 C'était l'bon temps
Inv.: M. Jean-Paul Guindon.
11.30 2,000 ans après Jésus Christ
12.00 Bon dimanche;
"Les livres", "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts".
14.00 Un monde à savoir:
"Le monde ultrasonique", "Transformations des transports en commun". "Mode en Israël". "Les problèmes de la faim au Bengladesh". "Le gaz naturel au Canada". "Le supermarché de l'information". "Pommes de terre et pucerons".
15.00 Les débats de l'Assemblée nationale
16.00 Gros plan sur l'actualité
16.30 Informations-Voyages;
"Le Japon" Inv.: M. Rodolphe Chartrand
17.00 Goldorak
17.30 Toute la ville en parle
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-Hall des jeunes
19.00 Allons au cirque
"La piste aux étoiles"
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Spécial-Ginette Reno:
"Je ne suis qu'une chanson"
22.00 Regards sur le monde:
"Le Cambodge"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les gens qui font l'événement
23.30 Les chemins de l'inconnu;
"Les visionnaires"
24.00 Les incorruptibles
1.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 L'école du dimanche
"Cours télévisés à l'intention des adultes".
17.00 La publicité au Québec
18.00 Comment lancer une petite entreprise
18.30 Kébékio au pays de convoitise
Série d'émissions destinées à faire connaître aux enfants les réalités de la société de consommation.
19.00 Des drogues et des hommes
Aujourd'hui, une émission qui nous met en garde contre les méfaits du tabac.
19.30 Droit de parole
"Le Québec et les Amérindiens"
20.30 L'envers du décor:
"Stanley Cosgrove, peintre"
21.00 Ciné-dimanche:
"L'eau chaude, l'eau frette" (Québec, 1976). Film réalisé par André Forcier, avec Jean Lapointe, Jean-Pierre Bergeron, Sophie Clément, Louise Gagnon et Clément Audet.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Passe-passe
10.30 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. "Le 7e Tour d'Italie".
11.00 Les musiciens du soir:
Colette Renard chante un pot-pourri de ses succès. Inv.: Falissard et Eve Brenner.
11.15 Des chiffres et des lettres
12.00 Les rendez-vous du dimanche:
Inv.: Sylvie Vartan, Dick Rivers, Alain Chamfort et Charles Dumont.
13.30 Apostrophe:
Emission littéraire et politique. "La foi"
14.30 Quatre saisons
15.30 Fenêtre sur:
"La nouvelle médecine militaire"
16.00 Actualités régionales:
"Centre de la France"
17.00 Passe-partout
18.00 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. Le Tour de Corse. Essais de la Mercedes "S".
18.30 Les musiciens du soir
18.45 Des chiffres et des lettres
19.30 Les rendez-vous du dimanche:
Inv.: Demis Roussos, Roger Hanin, Gérard Depardieu et Nino Manfredi.
21.00 Apostrophe:
Emission littéraire et politique. "Les passions parallèles"
22.00 Quatre saisons:
"Salon du bricolage et des loisirs". "Jardinage". "La pêche au Sandre". "Télé mon droit". "Le photographe et la forêt". "Festival des jeux de société".
23.00 Fenêtre sur:
"Les enfants en question"
23.30 Actualités régionales:
"Centre de la France"

6 CBMT

8.30 This is the Life
9.00 Music and the Spoken Word
9.30 Hobbledehoy
10.00 Star Trek
11.00 Today from Quebec
12.00 Meeting Place
13.00 NFL Football:
"Los Angeles à Atlanta"
16.00 Country Canada
16.30 Hymn Sing
17.00 CBC Sunday News
17.20 This Week in Parliament
18.00 Disney's Wonderful World
19.00 The Beachcombers
19.30 Mork and Mindy
20.00 Superspecial:
"Wayne and Shuster"
21.00 A Gift to Last
22.00 Supercow
23.00 The National
23.15 The Nations' Business
23.21 The City Tonight
23.41 Sunday Best:
"Sherlock Holmes is dressed to kill" (1946) avec Basil Rathbone, Nigel Bruce, Patricia Morison ..... ■
24.55 Station closing

les expositions

par René Viau


Oskar Kokoschka

C'EST avec Oskar Kokoschka que les arts visuels pénétreront à l'intérieur de la fameuse revue *Der Sturm* fondée en 1910 à Berlin. *Der Sturm*, on le sait, deviendra le fermet de l'expressionnisme allemand et le véhicule, en Allemagne d'avant la Grande Guerre, aux différents mouvements d'avant-garde européens. Ces dessins de Kokoschka, tous en lignes sensibles, vibrantes et pourtant précises délimitent des personnages qui souffrent, tourmentés par leur propre sort et par celui de l'humanité. On y verra les fameuses illustrations parues dans *Der Sturn* pour sa pièce intitulé *Morder, Hoffnung der Frauen* (L'espoir meurtrier des femmes) qui influencèrent tellement le caractère visuel de la revue.

A cette période, au coeur du mouvement expressionniste, de 1908 à 1912, Kokoschka était considéré comme une sorte de croque-mitaine par la bourgeoisie viennoise, se révélant même plus radical que ces « bêtes sauvages » qu'étaient les Fauves. Si sa collaboration à *Der Sturm* apparaît résolument expressionniste, sa démarche à partir des années vingt s'écartera de cette école, se convertissant aux paysages urbains, pour même s'éprendre de l'héritage de la Grèce antique. C'est ce cheminement, en apparence contradictoire, que nous présente l'exposition *Hommage à Kokoschka* au Musée d'art contemporain jusqu'au 13 janvier. Plus d'une centaine d'oeuvres graphiques conservées au Victoria and Albert Museum et appartenant à la collection du Comte Bethusy-Huc constituent l'exposition.

Participant aux grands remous artistiques de cette époque en Allemagne, Kokoschka exposera avec le groupe la *Brücke* et avec le groupe *Blaue Reiter*, sans jamais toutefois rompre ses affinités avec le symboliste via Munch, Hodler et Minne et l'influence de Klimt comme le montrent ces illustrations réalisées entre 1906 et 1908 pour son premier livre dédié au maître viennois.

Sans jamais nié la spontanéité de l'expressionnisme, ce « hachis, ce mystique beefsteak allemand » selon le mot d'Hans Arp, cette « mystique d'enflure fausse et sentimentale » comme l'écrivait dérisoirement Max Beckmann, Kokoschka troquera une partie de son déchainement. Contrairement à beaucoup d'artistes allemands qui face à l'expressionnisme, au début des années vingt, se rassemblèrent en une nouvelle manière de peindre: précise, ferme et statégique, la *Neue Sachlichkeit*, Kokoschka réaffirme son style personnel. Un style où, quant à lui, les emprunts « mystiques » abondent.

C'est pourtant précisément cette attitude à contre-courant de la peinture de son époque et son rapprochement avec certaines traditions de l'art européen et la tradition romantique allemande qui fait l'originalité de la démarche de Kokoscha.

Kokoscha choisit d'exprimer une vision en harmonie avec la nature d'où l'angoisse serait écartée. A l'inverse des « réalités », il ne copie pas la nature. Il sait que tout acte de représentation est un acte d'imagination. On ne peut pas copier la nature, mais seulement la reconstituer sur une toile. Voilà pourquoi, Kokoscha, suggère E.H. Gombrich en introduction du catalogue de l'exposition, professe une gratitude envers les grands maîtres du passé. On verra donc dans ces dessins aux lignes toujours frémissantes, aussi, un hommage au langage et aux thèmes de la peinture du passé. Un homme revu et corrigé par l'agitation et l'assurance pourtant fébrile du trait. Portraits, scènes religieuses et « pacifistes », paysages et animaux, allégories mythologiques constituent la base de son inspiration graphique qui s'échelonne ici sur deux grandes périodes: en gros jusqu'à 1930 et après 1950.

■

A noter que le Musée d'art contemporain projettera dimanche à 15 heures trois films: *The expressionist revolt, Cri et connaissance* et *Expressionism and the Bauhaus*. Ces films sont consacrés au mouvement expressionnisme dont Kokoscha fut un des leaders.

Le musée présente aussi, jusqu'au 13 janvier une exposition des récents grands formats du peintre montréalais Yves Gaucher. L'exposition qui s'intitule *Jericho 1978* est composée de deux types de tableaux. Il y a d'abord un ensemble de toiles explorant un arrangement diagonal asymétrique de couleur jaune et orange. Il y a ensuite une série de très grands formats dont le thème commun est le triangle tronqué mais divisé sur la verticale. Cette série de tableaux, *Jericho 1, 2, 3* et *Variation* est inspirée de la composition *Jericho* de Barnett Newman.

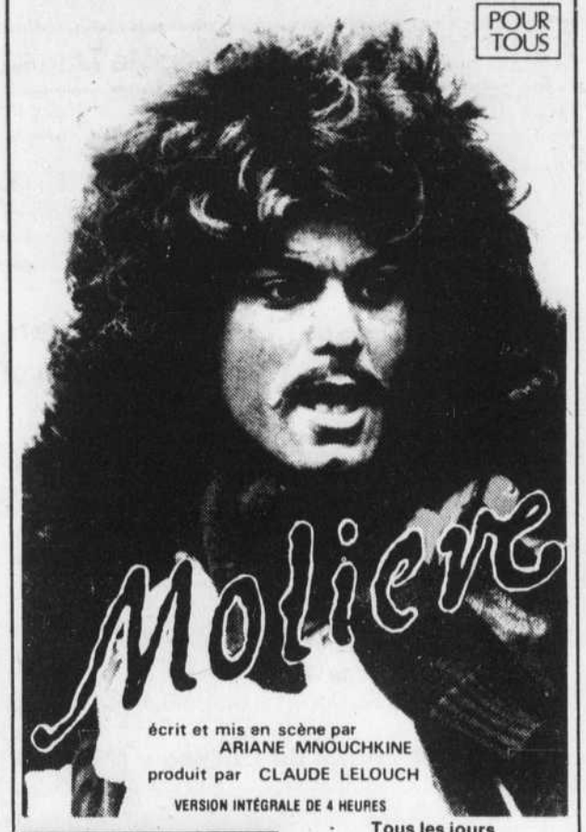
■

Ralph Steiner. La galerie Yajima présente cinquante photographies de Ralph Stei-

(Suite page suivante)

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!

POUR TOUS



écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3856

Tous les jours à 1h:15 et 7h:15
Adultes: Lun. à Ven.: En Matinée ... $3.00

MOURIR A TUE-TÊTE 14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060


ADJANI · PISIER · HUPPERT
POUR TOUS
Les Soeurs Brontë
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.20 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.20 - 9.30

C'EST ÇA L'AMOUR!
"LE FILM QUI M'A LE PLUS ÉMU À DATE" —JEAN MORIN, CJMS
POUR TOUS
KARIM
2e GRAND FILM
Une Poignée de salopards
BO "Justice Sauvage" SVENSON
5e SEMAINE!
LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3
PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson


• GIRARDOT • DEWAERE •
POUR TOUS
LA CLÉ SUR LA PORTE
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
Sem.: 7.20 — 9.20
Sam. — Dim.: 1.20 — 3.20
5.20 — 7.20 — 9.20

UNE OEUVRE MAJEURE!
— LE CANARD ENCHAINÉ
IL A FALLU "CLAIR DE FEMME" POUR REDÉCOUVRIR LE PLAISIR D'ÊTRE AU CINÉMA...
— TÉLÉRAMA
POUR TOUS
CLAIR DE FEMME
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
CREMAZIE
ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.20 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.20 - 3.20
5.20 - 7.20 - 9.20

UN FILM A VOIR ET A REVOIR"
ANDRE CHARRON, Montréal Matin
18 ANS Adultes
L'Express de Minuit
(MIDNIGHT EXPRESS)
PLUS ADOLESCENTE EN FUITE
COMMODORE
5780 O BOUL GOUIN 334-8560
4e SEMAINE!

COUREZ VOIR CE JÉSUS !
-Luc Perreault (La Presse)
Une oeuvre pénétrée de lumière... Zeffirelli chante la lumière et nous la restitué d'une façon dépoussiérée, comme dans son essence même. -Richard Gay (Le Devoir)
"Allez voir JÉSUS DE NAZARETH, une oeuvre fidèle d'une pure et intense émotion..." — N.Y. TIMES
"Une fresque qui touche par la sensibilité de ses images et qui invite à l'évasion et à la rêverie nostalgique." — OGGI
"Au-delà des images et du spectacle d'une immense richesse visuelle, Zeffirelli retient autre chose de plus important: sa foi." — CINEMA
KARIM présente une realisation de SIR LEW GRADE un film de
FRANCO ZEFFIRELLI
Jesus de Nazareth
POUR TOUS
EN SPECTACLE COMPLET DE 4 HEURES ET DEMIE.
avec ROBERT POWELL dans le rôle de JÉSUS et OLIVIA HUSSEY dans le rôle de MARIE
avec la participation de MICHAEL YORK • ANNE BANCROFT PETER USTINOV • JAMES MASON • VALENTINA CORTESE ANTHONY QUINN • LAURENCE OLIVIER • ROD STEIGER ERNEST BORGNINE • CHRISTOPHER PLUMMER • FERNANDO REY musique de MAURICE JARRE.
JÉSUS: Sem.: 7h15. Sam.: 2h00, 7h15. Dim.: 2h00, 7h15.
élysée 1
35 MILTON / 842-6053

L'homme de transition meurt la « première femme » naît
REVE DE SINGE
18 ANS Adultes
un film de MARCO FERRERI
2e sem.
Le plus beau film de Ferreri
GÉRARD DEPARDIEU · JAMES COCO · MARCELLO MASTROIANNI
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
I2:45 - 2:55 - 5:05 - 7:I5 - 9:25

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Quel éblouissement! Quelles images! Quelle mise en scène!
SERGE DUSSAULT, La Presse
14 ANS
GIANCARLO GIANNINI
LAURA ANTONELLI
JENNIFER O'NEILL
LE CHEF-D'OEUVRE DE VISCONTI
L'Innocent
I:I5 - 3:45 - 6:I5 - 8:45
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Après "L'EMPIRE DES SENS"
18 ANS adultes
L'EMPIRE DE LA PASSION
le nouveau film de NAGISA OSHIMA
PRIX DE LA MISE EN SCENE AU FESTIVAL DE CANNES 78
2e sem.
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

LE CHEF-D'ŒUVRE DE VITTORIO DE SICA
14 ANS
★★★★
La sensibilité de De Sica face aux émotions féminines est remarquable. -New York Times
avec Florinda Bolkan
un film de Vittorio De Sica
Brèves Vacances
L'art de De Sica est unique et inégalé. Il y a beaucoup de fraicheur et de jeunesse dans ce film à la fois prenant parfaitement maîtrisé, superbement interprété et merveilleusement filmé. -Cue Magazine
VACANCES: Sem.: 7h15, 9h30. Sam.: 5h15, 7h30, 9h40. Dim.: 1h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.
élysée 2

18 ANS Adultes
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
"Une grande beauté formelle. Un trio scandaleux un film scandaleux" — FRANCE SOIR
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
DOMINIQUE SANDA
un film de LILIANA CAVANI
2e FILM
"Intérieur d'un couvent"
de Walerian Borowczyk
COUVENT: Sem.: 7h30. Sam.: 7h30. Dim.: 3h30, 7h30. AU-DELÀ: Sem.: 9h15. Sam.: 5h15, 9h15. Dim.: 1h15, 5h15, 9h15.
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La sculpture environnementale

DOTE d'un budget de $400,000, un symposium de sculpture dont le thème sera *L'environnement. La sculpture. Lieu autonome ou intégration à un lieu* aura lieu cet été à Chicoutimi du 18 juin au 1er août. Un concours a été lancé pour déterminer le choix de dix sculpteurs. La date limite d'inscription est fixé au 25 janvier. L'artiste choisi disposera de $12,000,000 pour réaliser son oeuvre dont $7,000,000 en matériaux. (Renseignement: 418-545-5678 ou à Montréal 842-9697, 842-9698). Le jury est composé de Denis Tremblay, sculpteur et directeur du symposium. Hubert Durocher, sculpteur fera aussi partie du jury en tant que délégué du Conseil de la Sculpture du Québec. Le jury comprendra en outre: Georges Dyens, Richard Martel et Yves Robillard.

Outre le symposium proprement dit, l'Université du Québec à Chicoutimi offrira cinq ateliers expérimentaux en sculpture animés par des artistes de réputation internationale. Un colloque dont les participants n'ont pu encore être précisés sera également mis sur pied sur le thème de la sculpture environnementale.

Des activités parallèles et plusieurs expositions enrichiront et soulignont l'événement. Le site choisi pour le symposium sera celui de la vieille pulperie à Chicoutimi.

R.V.

EXPOSITIONS

Suite de la page précédente

ner qui couvrent cinquante ans de sa production artistique, de 1920 à 1970. Steiner est considéré comme l'un des maîtres de la photographie. Contemporain de Stieglitz, Steichen, Weston et Paul Strand, Steiner est né à Cleveland en 1899. Sa rencontre avec Paul Strand en 1928 fut pour lui déterminante. Ayant toujours à l'oeil les complexités formelles de l'environnement quotidien, Steiner s'attache à décrire par l'association et la répétition de formes visuellement proches, des rythmes secrets et des conflits spatiaux subtils. Dans une oeuvre qui n'est pas dépourvue d'humour, il évoluera vers la fin de la période présentée chez Yajima vers un intérêt pour les somptueux paysages et la lumière du Vermont où il habite.

■

Serge Lemoyne. On oublie trop souvent Serge Lemoyne. Pourtant cet artiste reste l'un des créateurs les plus valables de sa génération. Il nous revient au Conventum avec ses compositions tricolores toutes en « drippings » où le support de la toile joue un rôle. Ici semble « glisser » sans jamais toutefois disparaître l'iconographie toute particulière de Serge Lemoyne (étoiles, utilisation du « bleu-blanc-rouge »...)

Le Centre Socio-Culturel de l'UQAM, en collaboration avec

LE THÉÂTRE DE CARTON
présente:

"LES ENFANTS N'ONT PAS DE SEXE"

Les 6-8-10-11-12 et 13 décembre à 19h30
et le 9 décembre à 14h30 et 19h30.
Coûts: $1.00 (enfants)
$3.50 (adultes)
Réservations: 282-3125
Salle Marie Gérin Lajoie
(1455 St-Denis ou Métro Berri-Demontigny)

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

"L'acupuncture, médecine préventive"

Le service de l'Éducation des Adultes du Collège Édouard-Montpetit invite la population à assister à la **dernière de ses conférences pour l'automne 1979.**

Monsieur **Daniel Bray,** acupuncteur, vous entretiendra de **"L'acupuncture, médecine préventive"** et répondra à vos questions sur le sujet.

La conférence aura lieu le **mercredi 12 décembre à 19h30** au local B-105 du Collège Édouard-Montpetit à Longueuil.

L'entrée est gratuite

Service de l'Éducation des adultes
Collège Édouard-Montpetit
945 chemin Chambly
Longueuil, Qué.
Tél.: 463-1840



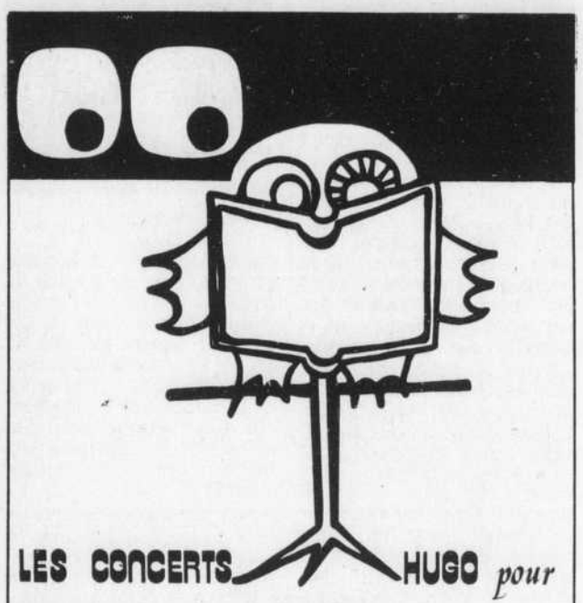
Trio
BEAUX ARTS
Prog. Mozart, Chostakovitch, Mendelssohn

DIM. - 16 DÉC. - 15h30

Billets: **$8, $7, $6**
étudiants 7/25 ans: **$3**
(preuve d'âge)

PRO MUSICA
1270 O. Sherbrooke — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112



LES CONCERTS HUGO *pour*

BRUNO LAPLANTE BARYTON
DANS SON SEUL RÉCITAL À MONTRÉAL CETTE ANNÉE

JANINE LACHANCE PIANISTE

avec

CANTELOUBE DUPARC FAURÉ GOUNOD HAHN POULENC RAVEL

QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH
ANGLE DE LA RUE FINCHLEY ET DU CHEMIN DE LA REINE MARIE

LE 17 DÉCEMBRE 1979 à 20 h 30

BILLETS $5.00 et $4.00 (étudiants) EN VENTE A LA

Librairie Hugo
CENTRE COMMERCIAL WILDERTON
2735 ave VAN HORNE
MONTRÉAL 739-9251 et 0512
ET LE SOIR DU RÉCITAL À L'ENTRÉE



5 décembre au 19 janvier

Une création:
La Céleste Bicyclette
Pièce de
Roch Carrier
Mettant en vedette
Albert Millaire
Assistante à la mise en scène:
Denise Dion
Scénographie:
Marie-Josée Lanoix
Éclairages:
Jean Benoit

Une production de la Régie de la Place des Arts.
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche ainsi que les 24, 25, 26, 31 décembre et les 1er et 2 janvier
Billets: $4 lundi, mardi, mercredi et jeudi
$5.50 vendredi et samedi
Restaurant et bar

l'Orchestre Symphonique de Montréal
MONTRÉAL, CANADA
RECHERCHE LES SERVICES D'UN DIRECTEUR CHEVRONNÉ

La personne qui pourra remplir le poste que nous avons à offrir se sera déjà taillé une carrière dans le monde musical et son expérience, ainsi que sa réputation, s'étendront au domaine international. Cette personne sera à même d'établir les meilleurs rapports possibles avec les virtuoses et les chefs d'orchestre invités et saura mener à bien toute transaction avec les agences de radiodiffusion et de télévision, ainsi qu'avec les sociétés de disques, en Amérique du Nord et en Europe.

Le candidat retenu saura répondre aux perspectives dynamiques d'une situation locale en plein essor et aura toute latitude de guider notre excellent orchestre vers la pleine réalisation de son potentiel, en organisant des tournées et des festivals, et en consolidant les bases déjà solides dont il est assuré dans la métropole du Canada.

Le titulaire du poste travaillera en étroite collaboration avec le président-directeur-général de l'Orchestre et avec son directeur artistique. Il est souhaitable de pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Le traitement sera en rapport avec les qualifications du titulaire qui devrait, éventuellement, aspirer à occuper le poste de directeur général.

Les personnes intéressées voudront bien fournir un résumé détaillé de leur carrière et sont assurées, bien entendu, de la discrétion la plus absolue.

Le cas échéant, une entrevue sera ménagée au lieu et à la date qui conviendront le mieux aux intéressés.

Veuillez adresser toute correspondance à:

M. Zarin M. Mehta
vice-président exécutif
Orchestre Symphonique de Montréal
a/s Coopers & Lybrand
630, boul. Dorchester ouest
Montréal, Qué. H3B 1W6
CANADA

Les Classiques Deutsche Grammophon



Les enregistrements les plus populaires de l'année à un prix de solde fantastique!

Deutsche Grammophon

3497 l'ens. de 8 mic.

Beethoven: Symphonies Nos. 1-9. Berlin Philharmonic. Herbert von Karajan.

De plus, notre stock complet de disques et rubans **"Deutsche Grammophon"** (à l'exception des importations speciales) est en solde! Venez choisir vos titres préféres dans le catalogue **"Deutsche Grammophon".**

Choisissez parmi les titres **"Deutsche Grammophon"** suivants

597 le mic.

☐ **Albinoni:** Adagio, etc. Karajan. 2530 247.
☐ **Bach:** Famous Organ Works. Richter. 138 907.
☐ **Beethoven:** Violin Concerto. Zukerman. 2530 901.
☐ **Beethoven:** Symphony No. 5. Karajan. 2531 105.
☐ **Beethoven:** Missa Solemnis. Bernstein. 2707 110 (2 l.p.)
☐ **Berlioz:** Symphony Fantastique. Barenboim. 2531 092.
☐ **Chopin:** Polonaises. Pollini. 2530 659.
☐ **Chopin:** Waltzes. Zimerman. 2530 965.
☐ **Dvorak:** Cello Concerto. Rostropovich. 139 044.
☐ **Mozart:** Piano Concertos Nos. 17 & 21. Anda. 138 783.
☐ **Mozart:** Symphonies Nos. 40 & 41. Boehm. 2530 780.
☐ **Mozart:** Eine Kleine Nachtmusik. Karajan. 139 004.
☐ **Orff:** Carmina Burana. Jochum. 139 362.
☐ **Respighi:** Pines of Rome; Fountains of Rome. Ozawa. 2530 890.
☐ **Rossini:** Overtures. Karajan. 2530 144.
☐ **Schubert:** String Quintet. Rostropovich. 2530 980.
☐ **Strauss, J.:** Waltzes. Karajan. 139 014.
☐ **Stravinsky:** Pulcinella. Abbado. 2531 087
☐ **Tchaikovsky:** Violin Concerto; **Mendelssohn:** Violin Concerto. Milstein. 2530 359.
☐ **Tchaikovsky:** Symphony No. 6. Karajan. 2530 774.
☐ **Tchaikovsky:** Swan Lake; Sleeping Beauty Suites. Rostropovich. 2531 111.
☐ **Tchaikovsky:** Nutcracker Suite; Capriccio Italien. Rostropovich. 2531 112.
☐ **Vivaldi:** 4 Seasons. Karajan. 2530 296.

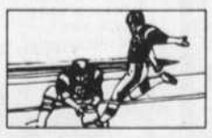
les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE

Quantités Limitées. En solde du 8 décembre au 15 décembre magasins A&A suivants:
• Magasin Central, 1621 Ste-Catherine Ouest Pres du Metro Guy



ET APRÈS TON SECONDAIRE

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants(tes) du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.



La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif ... un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef.

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant(e)-officier poursuit son entrainement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime...

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »)

NOM _____
ÂGE _____ TÉL. _____
ADRESSE _____
_____
NIVEAU SCOLAIRE _____

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

CULTURE ET SOCIÉTÉ

PROLONGÉ JUSQU'AU 15 déc.
LE THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES
présente du mercredi au dimanche à 9 h p.m.
CÉLÉBRATIONS
Textes de
Nicole Brossard, Jovette Marchessault, Louky Bersianik
Yolande Villemaire et France Theoret
avec
Lise Cuillerier, Anne Deguise, Dominique Gagnon
Louise Laplante, Léo Munger, Pol Pelletier
Prix du billet: $3.50
320 est NOTRE DAME Tél.: 879-1306

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott
CONCERT DE NOËL
Solistes: PIERRE BOUTET, ténor
JAMES THOMPSON, trompette
Corelli, Scarlatti, Torelli, Brott
ENTRÉE GRATUITE
* Vendredi soir, 14 décembre, 20h30
"Ce concert est présenté par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, en coopération avec la Cathédrale Christ Church, grâce à une subvention du "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal et une subvention du Conseil des Arts du Canada.
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(coin Union et Ste-Catherine) Entrée sans billet

Specdici inc. présente
Louis Falco Dance Company
FALCO
Ils sont animés d'un mouvement perpétuel
dont les folles difficultés n' effacent jamais
leur sourire. Ils éclatent littéralement du
bonheur de danser.
Claude Baignères,
Le Figaro, Paris
Ce soir
à 20h.30
billets: $4.$6.$10.$15.
ÉTUDIANTS:
CARTE D'IDENTITÉ EXIGÉE À L'ENTRÉE
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

L'Institut de danse; dir.: Mikhail Berkut
Cours d'hiver
2 janvier au 5 avril
Ballet classique
Jazz - Moderne
Claquettes
Adultes - enfants Jours et soirs
Débutants - Avancés
Inscription maintenant
tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montreal

McGill
Faculté de musique
L'ATELIER D'OPÉRA McGILL
direction Edith Della Pergola
présente
"DIMANCHE À L'OPÉRA"
Une soirée d'extraits de scènes d'opéras:
La Flûte Magique
Les Pêcheurs de Perles
Il Trovatore
Don Carlo
Lucia Di Lammermoor
Adriana Lecouvreur
DIMANCHE - 16 DÉCEMBRE 1979
20h00 - ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
SALLE DE CONCERT POLLACK — 550 O. rue Sherbrooke (métro McGill) renseignements: 392-8224/4755, sur semaine 9 h. - 17 h.

L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
Institution canadienne réputée offrant une formation en Interprétation, en Décoration et en Technique
LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1980-81 EST LE
15 FÉVRIER 1980
Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à:
École Nationale de Théâtre du Canada
5030, rue St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2J 2L8
Tél.: (514) 842-7954

COURRIER

Le Centre d'essai des auteurs

Dans un article publié samedi dernier le 17 novembre 1979 au DEVOIR concernant le C.e.a.d., on définit clairement et nous citons: « Chaque texte a subit l'épreuve *d'un comité de lecture judicieux* dont chacun des trois membres a rédigé *un rapport clair et précis*, disséquant le texte sous toutes ses coutures avant de *rencontrer l'auteur* et de *discuter avec lui* à la fois des possibilités d'exploitation de son oeuvre et de ses aptitudes à écrire pour le théâtre en général ».

Autre citation:... « et considère que sa première obligation est envers l'auteur lui-même... (sic)... il ressortira de toutes façons mieux éclairé... Permettez-nous d'en douter. Dans une lettre du C.e.a.d. datée du 30 octobre 1979, lettre adressée à Jean-Claude Sapre, dont ce dernier avait soumis cinq textes au comité de lecture, on peut lire: « Ce comité rencontre systématiquement tous les auteurs qui ont soumis un texte, afin de leur faire part de leurs opinions, tout en établissant un contact entre les auteurs et la C.e.a.d. » Parmi ces cinq textes, l'un est une pièce pour enfants, écrit en collaboration avec Carole Séguin. Lors de la rencontre (?) avec les deux auteurs, le comité de lecture, dont faisait partie Jean-Marie Lelièvre, Claude Poissant et Lise Glonet, s'est permis une critique confuse à caractère scolaire: les opinions divergeaient en passant d'un point d'analyse à un autre sans référence précise. On nous a permis la critique écrite, nous disant que c'était terminé, qu'il fallait passer vivement à l'analyse de mes quatre autres pièces parce qu'ils leur restaient seulement vingt minutes à me consacrer et qu'ils avaient un autre auteur à rencontrer. En ce qui me concerne, pour l'analyse de mes pièces, le comité de lecture a changé. C'est joint à Jean-Marie Lelièvre, Claire Dé (la présidente) et Rémi Boucher (je crois; on ne m'a pas été présenté; réf. à la critique écrite). L'analyse de mes quatre pièces s'est donc faite en 20 minutes (et je suis généreux).

Ce n'est vraiment pas ce que j'appelle une aide de la part du C.e.a.d.

Une société aussi importante a fait connaître au grand public des noms tels que Michel Tremblay, Michel Garneau, Serge Sirois, Serge Garneau, etc... Ne devrait-on pas voir à la tête d'une telle société des gens de ce calibre pour rencontrer et aider nos auteurs québécois?

Carole SEGUIN et Jean-Claude SAPRE, auteurs

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)
La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)
Bienvenue aux adultes de tous les âges
Renseignements: **273-2213**
Permis 749870

79 80
Chœur St-Laurent
St. Lawrence Choir
Iwan Edwards
christmas concerts de noël
ERSKINE & AMERICAN CHURCH
SHERBROOKE & Ave DU MUSEE, MONTREAL
Dimanche, le 9 decembre, 20h.00
Sunday, 9th. December, 8.00p.m.
EGLISE STE-FRANÇOISE-ROMAINE
1850 RUE ST ANTOINE, LACHINE
Mardi, le 11 decembre, 20h.00
Tuesday, 11th. December, 8.00p.m
636-4989 $4.00 $2.00 695-7140

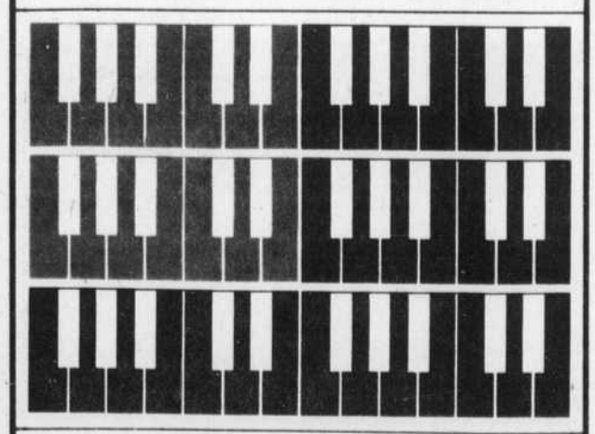
Les Événements du Neuf
Faculté de musique
Université de Montréal
Ce soir
L'ARCHE DE NOÉ
(en hommage à Pierre Mercure)
Spectacle continu avec
L'Atelier de Musique Contemporaine de la Faculté de Musique
Michel Barrette
Ted Dawson
Raoul Duguay
Le groupe d'Animation Musicale de la Faculté de Musique
Gropus 7
Le groupe de la Place Royale
Richard Martin
Rushikumar Pandya
Rober Racine
Myke Roy
Christian Wolff
au même moment...
ailleurs
• Salle de projection
• Salle de sommeil
• Espace sonore occupé par Myke Roy
• Nourriture
• Boissons chaudes et froides
Théâtre Continu
1220 est. rue Laurier
dans la nuit du samedi au dimanche
(8 au 9 décembre à partir de minuit)
- ENTRÉE LIBRE -

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
UN GRAND SUCCÈS
MARDI À SAMEDI 20 h
DIMANCHE 19 h
Monsieur Amilcar
Comédie
de yves jamiaque
mise en scène
danièle j suissa
françois cartier, gaétan labrèche, françois trottier, yvette brind'amour, lénie scoffié, diane lavallée
décor et éclairages robert prévost
costumes françois barbeau
Réservations de 12h à 19h Tél. 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford

le théâtre de la marmaille présente
On n'est pas des enfants d'école

salle fred-barry
4353 est, rue sainte-catherine
les samedis 8 et 15 décembre, 14h, 20h
les dimanches 9 et 16 décembre, 14h, 15h30
pour les enfants et leurs adultes
réservations 253 8974

DIMANCHE
LES CONCERTS ESSO
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts 14 h 30
URI MAYER, chef d'orchestre
YULI TUROVSKY, violoncelliste
BACH Concerto brandebourgeois no 5 en ré majeur
BOCCHERINI Concerto pour violoncelle en si bémol majeur, G. 482
STRAVINSKY Pulcinella, suite
CHABRIER España
Concert pour toute la famille
Bonnes places encore disponibles
premiers arrivés, premiers servis
Billet simple $4.75 — en vente aux guichets de la PdA
Orchestre Charles Dutoit symphonique de Montréal

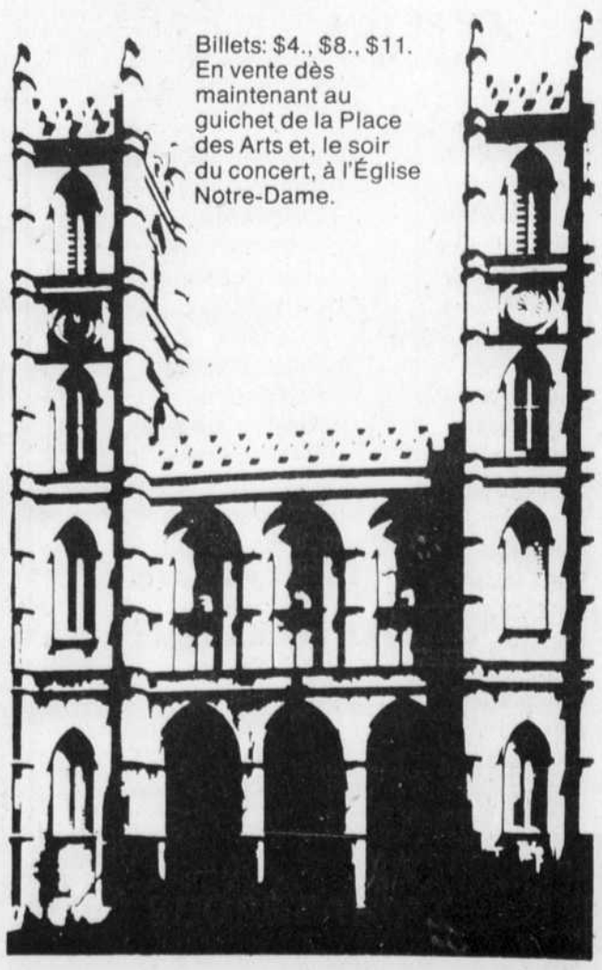

The McGill Lectures on the American Civilization

Ran Blake
pianiste de Jazz Third Stream
Démonstration de Jazz Third Stream
lundi 10 décembre à 19 heures,
salle C209
555 Ouest, rue Sherbrooke
Récital de piano
Salle Pollack
mardi 11 décembre à 20 heures 30
Entrée libre

mardi et mercredi à l'OSM

Gunther Herbig
11, 12 décembre
BRUCKNER
Concerts Gala
Gunther Herbig, chef d'orchestre
Symphonie no 8
$3.25 à $10.75
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20 h 30, Salle Wilfrid-Pelletier.
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Procurez-vous "Variations", le magazine programme de l'OSM par abonnement ou aux concerts.
Orchestre Charles Dutoit symphonique de Montréal, directeur artistique

Réservez maintenant
tnm
à compter du 14 décembre
LES AIGUILLEURS
de Brian Phelan
mise en scène
Jean-Louis Roux
avec
Guy Provost Jacques Godin
Christian St-Denis
décor, costumes, éclairages
Robert Prévost
«la comédie qu'il faut voir !»

tnm 84 ouest, rue Sainte-Catherine Réservations 861-0563

Orchestre Charles Dutoit symphonique de Montréal, directeur artistique
Le Messie
Handel
Concert spécial à
L'ÉGLISE NOTRE-DAME
18 et 19 décembre
à 20 heures 30
Au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
Solistes
LOIS MARSH, soprano
JANICE TAYLOR, mezzo-soprano
PAUL TRÉPANIER, ténor
MALCOM SMITH, basse
Choeurs de l'OSM sous la direction de RENÉ LACOURSE
Billets: $4., $8., $11.
En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame.


Du «happy end» au documentaire politique

par Richard Gay

JE n'ai pas lu le roman de Marie Cardinal à la base du film *La Clé sur la porte*. J'ose espérer qu'on me le pardonnera et qu'on admettra que de toutes façons il est préférable de juger un film par rapport à lui-même plutôt que par rapport au livre dont il peut être inspiré.

Dans ce long métrage signé Yves Boisset, Annie Girardot incarne le personnage de Marie: 40 ans, professeur de français et mère de famille. Avec ses trois enfants qu'elle élève seule, comme avec ses élèves du lycée, Marie cherche à être la plus ouverte possible. A la maison, elle laisse toujours la clé sur la porte de façon à faciliter les relations avec les copains et en classe elle ouvre souvent la porte aux discussions de toutes sortes même si certains sujets sont fort éloignés du programme. Conséquemment Marie est toujours entourée de jeunes qui l'aiment bien.

Un jour, cependant un nouvel élève s'oppose catégoriquement à Marie alors qu'elle fait tout pour l'intégrer le mieux possible à la classe. Cette opposition de la part d'un adolescent frondeur troublera profondément Marie qui s'absentera temporairement des cours. Au moment même où elle s'interroge sur son travail et sur sa façon de voir, elle noue une relation avec un jeune médecin dévoué interprété par Patrick Dewaere. Partiellement revalorisée par cette nouvelle relation, Marie réintégrera le lycée où l'accueilleront avec plaisir ses étudiants qui auront appris entre-temps à reconnaître son libéralisme et son ouverture d'esprit. Tout est bien qui finit bien!

Ce « happy end » qui arrange tout reflète assez bien la portée de l'ensemble: une portée pour le moins limitée où des problèmes réels sont soulevés mais jamais vraiment approfondis et toujours réglés à la sauvette. Il faut dire que si le cinéaste français Yves Boisset a toujours fait preuve d'efficacité narrative, ce réalisateur n'a jamais manifesté la sensibilité nécessaire pour développer avec un intérêt profond des tiraillements comme ceux de Marie. C'est sans doute pourquoi il réussit mieux dans le genre policier. Quant à Annie Girardot, elle réussit à jouer de façon moins mélo que d'habitude: les cinéphiles exaspérés par les tics dramatiques de Girardot seront sans doute heureux d'apprendre qu'on n'a droit à ses yeux pleureurs qu'à la toute fin. (Au cinéma Champlain II).

■

Something short of Paradise interprété principalement par Susan Sarandon, David Steinberg et Jean-Pierre Aumont, a été tourné par un cinéaste américain du nom de David Helpern Jr. Il s'agit d'une comédie romantique axée en grande partie sur une série de retours en arrière qui racontent une relation troublée entre un jeune directeur de cinéma et une séduisante journaliste. On s'aime, on s'engueule, on se quitte, on s'aime, on se quitte de nouveau et bien sûr, on se retrouve. Un autre « happy end »!

Le ton est léger et plaisant: on reconnaît rapidement l'humour de David Steinberg qui fait avant tout carrière comme « stand-up comic ». Un humour que s'attarde aux détails de la vie.

L'ensemble fait penser à *Annie Hall* et *Manhattan*. Mais David Helpern Jr. et son scénariste Fred Barron n'ont ni le génie comique, ni la vision du monde, ni le talent purement cinématographique de Woody Allen. Conséquemment, même si ce longmétrage permet de voir évoluer cette actrice sensible et toujours étonnante qu'est Susan Sarandon, le film en tant que tel n'est rien d'autre qu'un sous-produit de l'humour allenien. C'est peut-être là d'ailleurs que le titre prend tout son sens: *Something short of paradise*. (Cinéma La Cité)

■

Enfin je m'en voudrais de passer sous silence la rétrospective des documentaristes Heynowski et Scheumann qui a débuté jeudi soir dernier à la Cinémathèque et qui se poursuivra cette semaine jusqu'au 15 décembre inclusivement.

Walter Heynowski et Gerhard Scheumanm deux cinéastes de l'Allemagne de l'est oeuvrent depuis 15 ans dans le domaine du documentaire politique. Leurs films, qu'ils produisent grâce à une équipe de collaborateurs réguliers, ont été remarqués non seulement dans leur propre pays mais aussi un peu partout dans le monde, ce qui leur a valu d'ailleurs de nombreux prix de toutes sortes.

On remarque dans plusieurs de leurs documents une démarche qui consiste à retourner contre l'ennemi ses propres propos et ce grâce à un montage paroles-faits qui n'est pas sans faire penser aux techniques de montage du grand Eisenstein.

Dans le cadre de cette rétrospective, on pourra voir ce soir deux films qui traitent du Chili, un point chaud de l'univers qui préoccupe intensément le tandem Heynowski et Scheumann: le premier s'intitule *La Guerre des momies* et le deuxième, *J'étais, je suis, je serai*. Robert Grelier, critique à *La Revue* du cinéma, écrivait à propos de ces deux documents: « le grand mérite de Heynowski et Scheumann ne réside pas seulement dans le fait qu'ils brisent les carcans de l'information en biseautant les cartes (ce qui n'est déjà pas si mal) mais qu'ils transforment chaque image, chaque discours en une réflexion profonde sur le phénomène qu'ils décrivent ». *(À la Cinémathèque)*.



Annie Girardot dans La Clé sur la porte

Peintures par
Roy Thomas
Mythes et légendes
Ojibway
Jusqu'au 22 décembre

La Galerie Shayne
5471 avenue Royalmount, (514) 739-1701

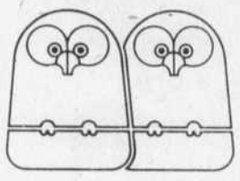
Aquarelles
DAWN McRAE STRATHY
Lithographies
ALVAR
Jusqu'au 24 décembre
galerie libre
2100 rue crescent Montréal 288-6025

l'image
La Premiere Galerie Populaire
Pour Noël
Offrez une gravure d'un artiste québecois
Nous avons un grand choix à partir de $15.00
SERVICE D'ENCADREMENT DE 24 HEURES
809 rue Laurier est 271-2001

EXPOSITION DE PETITS TABLEAUX
jusqu'au 18 décembre 1979

Léo Ayotte	Jean-Paul Jérôme
Paul-Vanier Beaulieu	Kieff
Jacques Besner	Jean-Paul Ladouceur
Harold Beament	Henri Masson
Jean-Marc Blier	Louis Muhlstock
Blanche Bolduc	Françoise De La Marre Papion
Yvonne Bolduc	Louis-Paul Perron
Rpbert Boucher	Gordon Pfeifter
Harold-Charles Boyes	Robert Pilot
Yvon Breton	Narcisse Poirier
Umberto Bruni	René Richard
Roger Cavalli	Albert Rousseau
Gabriel Contant	Michel St-Amour
Stanley Cosgrove	Adam Shériff Scott
M.A. Suzor-Côté	Rosalie Shapiro
Benoit East	Ron Simpkins
Marc-Aurèle Fortin	William Showell
John Fox	Emil Socher
Martin Gagnon	Paul Soulikias
Cécile Grondin Gamache	Tobie Steinhouse
Giovanni Gérometta	Louis Tremblay
Allan Harrison	Hubert van de Walle
Francesco Iacurto	John Walsh

Mar. mer. de 9.30 h. à 17.30 h., jeu. ven. de 9.30 h. à 21 h
Sam. de 9.30 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h, fermé le lundi
GALERIE ALEXANDRE 1456 ouest Rue Sherbrooke Tél: (514) 844-2593


ARTISANAT ET DESIGN
SUGGESTIONS POUR LES FÊTES
lampes de céramique
Maurice Savoie
couvertures de laine tissage traditionnel
Hélène Thibodeau
et plusieurs autres.
Les Chouettes Bis, 333 ouest St-Laurent, Longueuil 463-1230

EXPOSITION DE NOËL
Cosgrove, Dallaire, Fitzgerald, Lyman, Montpetit, Noeh, Pfeiffer, Roberts, Jori Smith
Graphiques de
HENRY MOORE
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30 — samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

ÉDITION D'ART
"Migration Poème" de
JACQUES BRAULT
Gravures sur bois de
MONIQUE CHARBONNEAU
Édition 40
Renseignements:
769-8316

PALM BEACH
James Hunt Barker Galleries
Présentent les oeuvres récentes de
GILLES E. GINGRAS
Du 29 décembre au 7 janvier
250 Worth ave., Palm Beach
Florida, U.S. — 305-655-1613

vos galeries...
(Voir autres Galeries page 37)

DU 6 AU 29 DÉCEMBRE
QUEENIE SHAGASS
Sculptures en fibre de verre
GALERIE LAUZE
4935, rue Sherbrooke ouest
483-1318

César Bérinquier
Christiane Bissonnette
Pierre Blanchette
Denis Demers
Suzanne Dubuc
Shirley Katz
Lucie Lambert
Suzelle Levasseur
Anne Lewis
Alex Magrini
François Morelli
Viviane Prost
Bruce Roberts
Sue Rusk
Suzanne Valotaire
François Vincent
exposent au
Centre d'Art du Mont-Royal
1260 chemin Remembrance
du 10 décembre au 6 janvier
ouvert tous les jours de 10h à 20h
pour renseignements 872-2162

centre des arts visuels
SESSION D'HIVER
Débute la semaine du 7 janvier
Cours du jour et du soir
Céramique
façonnage, tournage, glaçures, sculpture.
Textiles
batik, courtepointe, dentelle, impression sur tissus, katazome, macramé, tissage fonctionnel, tissage haute lisse
Perception visuelle
aquarelle, calligraphie, dessin, dessin libre, histoire de l'art, peinture, portrait.
Cours pour enfants (3 à 14 ans)
jeu et argile, art et argile, dessin, peinture, découverte du Musée des beaux Arts découverte des textiles céramique.
Autres
bijouterie, décoration intérieure, vitrail.
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE!
488-9558
350 avenue Victoria
Montréal H3Z 2N4

Rencontres à Powerhouse
jeudi, le 13 décembre à 20h
animateur:
Simon Dardick
conférence des publications d'art
Pat Fleisher (Artmagazine), **Clive Robertson/Lisa Steele** (Centerfold), **Michèle Gillon** (Vie des Arts), Professeur **Rigos Bertos** (Art History, McGill University), **Donald Andrus** (the Journal of Canadian Art History).
Powerhouse - 3788 St-Dominique - Montréal 844-3489
du mardi au vendredi 12h à 17h le samedi 10h à 17h le premier dimanche de chaque exposition 12h à 17h.


Exposition d'hiver
d'ANTIQUITÉS
de Montréal
6-9 Décembre, 1979
Place Bonaventure, Montréal
Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverse d'antiquités jamais montrées au Canada.
Heures d'ouverture
Jeudi, 6 décembre 16h — 22h
Vendredi, 7 décembre 11h — 22h
Samedi, 8 décembre 11h — 22h
Dimanche, 9 décembre 11h — 18h
Admission $2.50 enfants 75¢
Une réalisation "Ob-No Promotions," (514) 933-6375

INVITATION SPÉCIALE
du 6 au 23 décembre 1979
À l'occasion des Fêtes nous avons réuni pour vous un assortiment d'oeuvres de petits formats d'artistes de la galerie:

Maurice Assier	**Michel Lapensée**
Leon Axelrat	**Clara Ledesma**
John Barwick	**Sam Maidman**
Sydney Berne	**Albert Mohr**
Pauline Bressan	**Richard Montpetit**
Umberto Bruni	**Elizabeth O'Rourke**
Thérèse Chamberland	**Gordon E. Pfeiffer**
Galbraith-Cornell	**Denise Poirier**
Anne Nasvik Dennison	**George Menendez Rae**
Juliet Douglas	**Douglas Squarek**
Pierre-Gilles Dubois	**Luigi Tiengo**
Gilles E. Gingras	**Marie Versailles**
Jean Grégoire	**Elizabeth Van Duffelen**
Richard Hétu	**Lea Vivot**
Willy Hovermann	**John Walsh**

à tous nos clients et amis
JOYEUX NOËL.
HEUREUSE ET PROSPÈRE ANNÉE
Merc. 10 h à 18 h - Jeu. Vend. de 10 h à 21 h - Sam. de 10 h à 17 h - Dim. de 13 h à 17 h.
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux Arts de Montréal



Heynowski et Scheumann, *agents doubles de la caméra*

par Nathalie Petrowski

LE ciné-oeil dont parlait le grand documentariste soviétique Dziga Vertov, le ciné-vérité, jonction de la science et des actualités cinématographiques, n'est pas une forme en voie d'extinction. Walter Heynowski et Gerhard Scheumann, ex-journalistes de la RDA promus cinéastes, invités cette semaine par la Cinémathèque québécoise à présenter une rétrospective de leurs films qui se termine le 15 décembre, raniment et ravivent le concept chaque jour depuis bientôt 15 ans. Leur lieu de travail: un laboratoire de création documentaire à Berlin, le studio H & S, un laboratoire digne du cabinet du docteur Caligari.

Le studio animé par un collectif permanent de techniciens, recherchistes, cameramen, scénaristes et concepteurs, a réalisé depuis 1965 une quarantaine de documentaires portant sur les bouleversements politiques de notre époque et plus particulièrement sur les révolutions, contre-révolutions, guerres et assassinats au Vietnam et au Chili. Fascinés par le feu brûlant de l'actualité politique, Heynowski et Scheumann ne sont pas des cinéastes ordinaires. L'objectivité froide des faits selon eux n'existe pas et n'est que tromperie. Tout événement est taillé dans le tissu politique et tout événement gravé dans l'histoire, déclenche une prise de position, un point de vue, un parti pris. Persuadés que la réalité est un essaim de contradictions au sein desquelles il faut opérer une sélection, entretenant avec le cinéma un rapport dialectique, les deux cinéastes ne se cachent pas pour dire qu'ils sont communistes et qu'ils privilégient la grille d'analyse marxiste. S'insurgeant avec une ironie grinçante contre le fascisme et le néo-fascisme à travers le monde, le cinéma de Heynowski et Scheumann est un cinéma passionné et manipulateur qui, par le jeu de parallèles sensationnels troublants, tente de mettre en application par le cinéma le matérialisme historique et dialectique.

Porte-parole éloquents du travail d'équipe, Heynowski et Scheumann qui ne devaient arriver qu'à la fin de la semaine, délégèrent le docteur Michel Robert, le « lietender dramaturg » (recherchiste et rédacteur) du collectif à venir rencontrer les journalistes montréalais en leur nom. Le docteur qui ne parle pas un traître mot de français se présenta au rendez-vous en compagnie d'une blonde interprète qui se chargea de la traduction simultanée de ses propos. Muni d'un petit magnétophone à cassette qui enregistra toute la conversation « pour les archives », le docteur demanda au journaliste en devoir le nom de son journal et surtout à quel parti politique ce journal appartenait. Satisfait de la réponse, il consentit très poliment à répondre à toutes les questions, même les plus pernicieuses.

La première précision apportée par le docteur traite de l'influence déterminante de Dziga Vertov, d'Eisenstein et de Bertold Brecht. On apprend ainsi que les documentaires de Heynowski et Scheumann, tous les deux membres de l'Académie des beaux-arts, ne veulent pas être des documentaires d'actualité mais des documentaires artistiques qui s'articulent sur un fond philosophique. « Ce sont les critiques et journalistes qui ont parlé de Vertov et de Eisenstein. Heynowski et Scheumann n'ont jamais publié de manifeste et n'ont jamais déclaré qu'ils allaient s'appuyer sur l'oeuvre de ces deux réalisateurs célèbres. Bien sûr qu'ils connaissaient l'école de Vertov mais Heynowski et Scheumann faisaient du cinéma bien avant d'avoir entendu parler de Vertov. Il n'y a pas de relation directe entre maître et écolier, leur conception du monde est la même, sans qu'ils se soient concertés. »

Parmi la quarantaine de documentaires réalisés par les studios H & S, neuf films traitent du Chili et seize traitent du Vietnam. Dans leur lutte contre les fascistes, les cinéastes privilégient sans complexes les événements qui pourraient illustrer les affres de ce fascisme et corroborer leur thèse: « C'est un peu l'histoire actuelle qui a déterminé la quantité de films ainsi que notre concentration sur ces deux thèmes. Soulignons aussi que notre pays a été profondément ému par les événements du Vietnam. » « Le premier grand volet réalisé sur le Vietnam en 67 s'intitule *Pilote en pyjamas* et démontre à travers des entrevues effectuées auprès de pilotes américains en captivité et dont les avions ont été abattus, la mentalité meurtrière de spécialistes qui commentent froidement le fonctionnement des bombes à billes mais qui refusent de reconnaître le pouvoir exterminateur de ces bombes et qui gardent le silence sur le génocide qu'ils ont pratiqué au Vietnam. Ce premier volet nous a introduit au Vietnam, après cela il fut beaucoup plus facile pour tous d'y retourner. »

En 1972, la situation politique particulièrement volcanique du Chili intéresse nos cinéastes. En 1973, ils sont sur les lieux pour entendre les revendications de l'Unité populaire. Le renversement du régime Allende en septembre stimule leur ardeur journalistique et leur esprit inquisiteur. Ayant réussi par de miraculeux subterfuges à se faire amis de la droite, ils filment une entrevue avec Pinochet et quelques autres de ses valets, puis se font inviter dans deux camps de concentration. « Au départ, le Chili représentait pour nous non pas un problème régional mais un problème global, une lutte entre deux systèmes très différents, c'est pour cela que nous nous y sommes tant attardés. Au printemps 73, nous avions deux équipes de film au Chili, c'était essentiel, c'est cela qui nous a permis de capter des images que personne d'autre n'avait réussi à avoir. Physiquement, les deux équipes formaient deux clans, un groupe travaillait avec les amis de l'Unité populaire tandis que l'autre groupe avait réussi à s'infiltrer clandestinement chez la droite réactionnaire. C'était pas tellement difficile. Si on ne leur sert pas leurs clichés de communistes, il ne leur vient même pas à l'esprit que nous puissions être des communistes. Au départ, peu de journalistes s'étaient intéressés aux politiciens des partis de droite. Lorsqu'ils ont vu un groupe de cameramen s'intéresser à eux, filmer leurs manifestations, leur demander des entrevues, ils ont cru que ces gens faisaient partie de leur clan, ils ne se sont pas posé de questions. Les journalistes étaient annoncés comme des gens en qui ils pouvaient avoir confiance; il fallait de plus leur donner une bonne image des militaires. Pour les camps de concentration, on leur a dit qu'on voulait filmer les camps pour disperser les mensonges qu'on racontait à leur sujet à l'étranger. Le général d'un des camps était tellement flatté qu'il a mis à notre disposition son propre hélicoptère. Il y a aussi une question de lettres de recommandation, de vieilles amitiés, tout ça se prépare pendant longtemps, à force de se rendre toujours dans un même milieu. Il faut aussi souligner que les Allemands sont bien vus chez les Chiliens de la droite. Ce sont les officiers du Kaiser qui ont formé l'armée chilienne, beaucoup de Chiliens de la droite ont des noms allemands. Le fait que des Allemands puissent avoir des idées différentes des leurs, ne leur a même pas effleuré l'esprit. »

Des camps de concentration au Chili aux atrocités de la guerre au Vietnam, les cinéastes jettent sur les choses, un regard qui fait passer ses outrances par l'oeil sombre d'une ironie grimaçante et d'un humour un peu noir. Si les cinéastes sont d'accord pour assumer l'ironie, ils refusent cependant d'accepter le terme « humour noir ». L'humour noir ça suppose un jeu avec la cruauté, or là n'est pas notre intention, nous ne voulons pas de plaisanterie au service de la plaisanterie. Si nous faisons des remarques ironiques sur l'ennemi, on le fait pour des raisons politiques, dans le but de dénoncer leurs méthodes. N'oublions pas non plus que Heynowski a travaillé pendant longtemps pour un journal satirique et que c'est un art qu'il manie avec facilité. »

Sur le terrain glissant du journalisme objectif et factuel, les cinéastes sont catégoriques: Le journalisme objectif est une illusion mais c'est une illusion dangereuse dont certains se servent pour camoufler un engagement. De par notre propre expérience, on sait que rien ne se fait sans parti pris. Le prati pris commence de la minute que vous choisissez de poser votre caméra dans un coin plutôt que dans un autre, quel extrait de film vous choisirez au montage, quelles questions vous posez. On n'est jamais au milieu de quelque chose, on a toujours une intention, parfois aussi on nous prête des intentions qu'on a même pas. Si on faisait des films sur des mineraux ou des fleurs, on pourrait peut-être se permettre un récit factuel mais on fait des films politiques avec des motivations, des intérêts, avec des classes et des structures, on fait du commentaire. Ceci dit, on donne largement à l'ennemi la possibilité de parler de ce qui l'intéresse. Les pilotes en pyjamas ne parlent pas, tout simplement parce que leur profession le leur interdit. Soulignons cependant que le cas des pilotes est un cas exceptionnel, puisqu'ils étaient prisonniers. La plupart du temps nous interrogeons des gens qui parlent en toute liberté et qui sont encadrés dans leur propre milieu. Nous voulons que nos films suscitent la rage du spectateur, nous voulons le provoquer, l'amener à réfléchir. Lorsque les lumières s'allument dans le cinéma, le spectateur rentre chez lui et ordonne ses idées et ses émotions, il fait le reste du travail seul.

Si dans les films sur le Vietnam, nous sommes plus tendres à l'endroit des morts vietnamiens que des morts américains, c'est avant tout pour dénoncer la guerre que les Américains ont imposée aux Vietnamiens. La guerre est mauvaise, nous le savons, il y a des victimes d'un côté comme de l'autre, sauf qu'à un moment donné il faut trancher. C'est difficile de parler avec nuances de choses aussi douloureuses, c'est noir ou blanc. C'est inutile de vouloir équilibrer les choses et d'aller chercher si Pinochet n'a pas quelque part fait quelque chose de bon, ça serait falsifier la vision d'un régime incroyablement barbare. »

Reste cependant qu'à la lumière de ce que Heynowski et Scheumann ont choisi de filmer, on peut cependant tirer certaines conclusions sur ce qu'ils ont choisi de ne pas filmer. A la question, si vous montrez les camps de concentration du Chili, pourquoi ne pas montrer ceux de l'U.R.S.S., le docteur Robert patinera admirablement: Ça dépend de ce que vous entendez pas ces camps de concentration. Nous connaissons bien nos collègues soviétiques, nous connaissons aussi tous ces gens qui font de la propagande en occident, tous ceux qui parlent des camps de concentrations, des asiles, des camps de travail, nous ne leur faisons pas confiance parce que leur propagande leur apporte de la gloire et beaucoup de devises (monnaie forte). Il existe des livres et des films soviétiques qui traitent de ce thème-là, il y a eu une période où ces choses-là existaient, cette période a été remise en question publiquement, aujourd'hui les choses ne se passent plus de la même manière. Il y a également des prisonniers politiques chez nous dans la mesure où nous devons nous défendre contre les tentatives d'infiltration, nous avons eu malheureusement beaucoup d'expériences pénibles à Berlin, ça se sait ouvertement. Cette année à l'occasion de nos trente ans de République, il y a une amnistie pour les prisonniers et criminels politiques et une centaine ont été libérés. L'important dans tout cela c'est que nous sommes un Etat qui respecte les droits. On va sans doute traiter de ce thème-là dans un contexte plus vaste, oui, éventuellement, on en parlera ».

Galerie d'Art Les Deux B
MONIC THOUIN-PERRAULT
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE L'AQUATINTE
C. Tisari
dessins et pastels
du 28 novembre au 22 décembre
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

Unique
Livres d'art et reproductions
enluminés et illustrés de miniatures reproduites à la main au POCHOIR. Plus de 50 passages de couleurs.
Samedi 8 décembre à partir de 17h 00
Dimanche de 10h 00 à 18h 00
Hôtel RITZ CARLTON
1228 Sherbrooke Ouest, suite 723

Exposition
peintre
LOUIS TREMBLAY
jusqu'au 17 décembre
galerie d'art martin
805 rue Tellier, St-Hyacinthe. Tél.: 774-6764
(ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14 à 17 hres; le vendredi jusqu'à 22 hres.)

MMMMM
Cartes de Noël
ARTISTIQUES ORIGINALES DE BON GOÛT
La galerie Morency
1564, rue Saint-Denis, 845-6894 - 845-6442
du mardi au samedi 10h à 17h. Jeudi jusqu'à 21h.
MMMMM

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

EXPOSITION
Oeuvres de
CHRISTINE BASTIEN
ALAIN DÉCARIE
DENIS MALO - LAURENT TREMBLAY
jusqu'au 23 décembre
Déjeuners rencontres le dimanche 9 décembre à partir de 10h
vernissage le 16 décembre de 10h à 18h
4809 Marquette
du mar. au dim. de 13h à 18h Vendredi jusqu'à 22h

MARIA SVATINA
Du 6 novembre au 9 décembre
LA GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS
88 est, rue Saint-Paul, Vieux-Montréal — 866-1836

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
Art Graphique international
Mille petites gravures originales de $20. à $150.
(encadrées ou non)
Plus de 200 autres artistes dont:
Appel - Avati - Adami - Antonini - Balif - Calder - Carcan - Kozo - Soulages - Hazegawa - Dumas - Dupont - Lau - Pelletier - Tétreault - Etc...
Joignez notre club du collectionneur
ENCADREMENT RAFFINÉ RÉPUTÉ JACQUIE inc.
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

galerie environnement
EXPOSITION
RÉOUVERTURE AU VIEUX MOULIN
991 Richelieu, Vieux-Beloeil
tél.: 464-0246

EXPOSITION DE PETITS FORMATS
du 8 au 31 décembre
Gravures, pastels et huiles de
AYOTTE - BASQUE - BOLDUC - CARETTE - CÔTÉ - DUMAS - FORTIN - GINGRAS - LECOR - LABERGE - LAGACÉ - PICHER - SAMA - SOULIKIAS - WILLIAMS
la galerie d'art de ste-adèle
80 rue Morin
Ste-Adèle P.Q. 1-229-4341
ven. de 19h à 22h; sam. de 10h à 22h; dim. de 10h à 18h

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE II
Oeuvres récentes de
JOHN WALSH
Jusqu'au 14 décembre
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h
ouvert le dimanche de 12h à 17h

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE I
Peintures de
EUDICE GARMAISE
jusqu'au 14 décembre
du mardi au vendredi de 11 h à 18 h
ouvert le dimanche de 12 h à 17 h

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA NOUVELLE MAISON DE LA GRAVURE
Plus de 1500 gravures originales
avec service d'encadrement
Certificat cadeau disponible
OUVERTE AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au samedi 10h à 18h - Dimanche 13h à 17h
9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Atelier 68
gravures récentes de
ROLAND PICHET
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
CHARGEX

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 39

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-019897-797, ENSEIGNES TRANS-CANADA LTEE, demanderesse - vs- PRESTIGE FILMS LTEE, défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 790 rue Curé Boivin en la cité Boisbriand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau et équipement de photographie et équipement de finition de photographies. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018780767, JACQUES GOSSELIN, demandeur -vs- ROGER DECARIE, défendeur. Le 19 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 73 rue Laval en la cité Laval-des-Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 3 téléviseurs noir et blanc, 1 système de son, 1 sécheuse, 1 laveuse, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4498, Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012609-793, COMITE PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE DE MONTREAL ET DU DISTRICT, demanderesse -vs- L'ACADIE AUTO PLAZA INC., défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1050 rue Beaumont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur R.C.A. 18" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 053638 792, CFRB LTD., demanderesse -vs- ROBERT SHULMAN ADVERTISING INC., défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1221 rue Crescent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau dessus vitré, chaises, ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02 049467 793, SCOTIA FACTORS LTD., demanderesse -vs- BOUTIQUE PEGGY INC., défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3575 rue Ave. du Parc suite 5514 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots de vêtements pour dames. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 029283 798, INTER GLOBE FUELS, demanderesse -vs- TELECOM SYSTEMS INC., défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 2.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1012 est rue Sherbrooke en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 008119 781, LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- PAUL BAZINET, défendeur. Le 19 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 605 rue Bruges app. 103 en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur R.C.A. 18" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 053638 792, CFRB LTD., demanderesse -vs- ROBERT SHULMAN ADVERTISING INC., défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1221 rue Crescent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau dessus vitré, chaises, ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-017516-795, VICTORY MEAT MARKET INC., demanderesse -vs- PLACE ROGER, défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 12:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2193 rue Ste-Catherine, Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant: 1 téléviseur de table, 1 réfrégirateur trois portes, deux appareils à air climatisé, 1 caisse enregistreuse, 1 machine à glace, 1 appareil à café, (meubles de restaurant) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE ARCHAMBAULT, huissier, 866-4498, Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 029283 798, INTER GLOBE FUELS, demanderesse -vs- TELECOM SYSTEMS INC., défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 2.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1012 est rue Sherbrooke en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02 008119 781, LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- PAUL BAZINET, défendeur. Le 19 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 605 rue Bruges app. 103 en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur R.C.A. 18" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier, 288-4511, Montréal, 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-033857-793, HENRI PAQUIN, demandeur, -vs- MARCEL AYOTTE & GILLES MONDOUX, (STAR ORNEMENTAL) défendeurs. Le 19 décembre, 1979, à 10 heures de l'avant-midi en face du numéro: 11715 - 6e Avenue, Rivière des Prairies, dans les ville et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: Marcel Ayotte & Gilles Mondoux saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur, 1 camion Ford F-250 - Pick Up rouge 1 camion G.M.C. 3500 - Custom - rouge... ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier: 866-1811, Montréal, ce 6 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-009680-799, GASTON DECOTRET, demandeur, -vs- DONALD LAMARRE, défendeur. Le 19 décembre, 1979, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 1330 rue Labadie, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Donald Lamarre saisis en cette cause, consistant en: 1 - Camion de marque Mercury 350 - 6 roues - avec boite fermée de couleur blanche Wilson's - immatriculé Nouvelle Ecosse 1978 - 89/596-A- Conditions: ARGENT COMPATANT. J. ROBERT GIASSON, huissier: 866-1811, Montreal, ce 6 décembre, 1979.

Province de Québec, District de Montréal, Nos: 58-2558, 58-2543, 58-2557, 013788600, COUR MUNICIPALE, VILLE DE MONTREAL, demanderesse, -vs- swank fashion reg., défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7046 rue St-Urbain en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Machines à coudre, machines à percer, machines à poser. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE huissier, 845-2804. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, No 500-05-017232-784, COUR SUPERIEURE, ENTREPRISES JEAN CLAUDE LALONDE LTEE, demanderesse, -vs- JACQUES DESNOYERS, défendeur. Le 18 décembre 1979, à 11 heures au domicile du defendeur au No 44 rue Cartier en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Demon 1971. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD huissier, 521-1740. Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-053372-798, COUR PROVINCIALE, CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE SUD LTEE, demanderesse, -vs- LE MOULIN ROUGE DE LA SEIGNEURIE INC. défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 60 rue Claire-vue Ouest en la cité de St-Bruno district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: tables, chaises et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD huissier, 521-1740. Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-007701-795, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN MICHEL ROUAN, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1671 rue Piesis en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table en bois antique, 1 bibliothèque en bois antique, 1 table à dessin, 1 bibliothèque en bois blanc et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. PIERRE HAMELIN, HUISSIER 845-7286.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 995, COUR MUNICIPALE, VILLE DE ST-HYACINTHE demanderesse, -vs- MODERN CONCRETE FLOORING CO. LTD défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10970 rue Massé en la cité Montréal Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE ARCHAMBAULT huissier, 866-4498. Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-013478-794, CAISSE POPULAIRE STE-ANGELE DE LA MERCI, demanderesse, -vs- STEVE LEVESQUE, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7050 rue 4e Avenue, #120 à Ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Steve Lévesque saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque Lowrey, 1 téléviseur couleur G.E. 26", meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 6 décembre 1979. PIERRE LABRECHE, HUISSIER 866-1811.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-018539-79, COUVRE-PLANCHERS ZENITH LTEE, demanderesse -vs- RAYMOND ALLARD, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1087 rue De Bellême en la cité Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 winch and hook, 1 lot of Steel Cable, 1 lot consisting of 5 extension for cranes, 1 lead ball, three cement droppers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 8 décembre 1979. A. SHAPIRO, H.C.S. 845-8156.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029971-798, Harold Cummings Ltd., demandeur -vs-Salim Badin and Sullivan Badin and S.S. Auto Body, défendeurs. Le 20 décembre 1979, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 422 rue Church en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 electric Additing Machine, 1 Simplex Punch Clock & Rack, 1 Hydraulic Axle Jack, 1 Air Compressor with Tank & Motor, 1 Sanding Machine etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 8 décembre 1979. A. Shapiro, H.C.S. 845-8156

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-27-009030-794, TAXE D'ACCISE, demanderesse -vs- KNOX ADVERTISING LTD., défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires de la défenderesse au No 5-B Centre Commercial en la cité Roxboro, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque "Smith Corona", 1 table en bois, 1 chaise en matériel, 1 radio portatif, 1 étagère en métal et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. ROBERT POULIOT, HUISSIER 845-7286.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-018539-79, COUVRE-PLANCHERS ZENITH LTEE, demanderesse -vs- RAYMOND ALLARD, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1087 rue De Bellême en la cité Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Candle, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-018539-79, COUVRE-PLANCHERS ZENITH LTEE, demanderesse -vs- JEAN ALLARD, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 242 rue Calixa Lavallée en la cité Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Electrohome, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006462-795, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GERARD ALBERT DULCK, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 403 rue Copernic, suite 1 en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif et acc., 1 réfrigérateur congélateur et acc., 1 sécheuse et acc., 1 lessiveuse et acc. et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. MICHEL LACHANCE, HUISSIER 845-7286.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-053373-796, COUR PROVINCIALE, LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. demanderesse, -vs- CENTRE D'INFORMATION COMMERCIAL (C.I.C.) LTEE défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7333 rue Des Roseraies, Suite 303 en la cité de Ville d'Anjou district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe I.B.M., 1 autre clavigraphe I.B.M., 1 appareil TEXAS instrument série 700 no: 0177000262, 1 appareil TEXAS instrument série 700 no: 0177000254, 2 appareils POWRMATI série GF4372 et GE4280 et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD huissier, 521-1740. Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-053146-79, J.P. ROBITAILLE INC., demanderesse -vs- NORMAND CABANA, défendeur. Le 19 décembre 1979, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 242 rue de L'Eglise, app. 5 en la cité St-Amable, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Fleetwood, système de son Sears, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-012694-76, PIERRE-PAUL GAUTHIER, demandeur -vs- ROGER DECARIE, défendeur, TOWING MONTREAL EQUIPMENT INC., Tierce-Saisie. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la TIERCE-SAISIE au No 11400, 5e Avenue en la cité Rivières-des-Prairies, dist. de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce-Saisie saisis en cette cause, consistant en: Equipement de garage, 1 camion Towing Ford 500. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-020287-79, LA PRESSE LIMITEE, demanderesse -vs- MLLE L. MARTIN, défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2518 rue L.O. David en la cité et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Admiral, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029956-799, U.A.P. INC. demandeur -vs- RAYNALD METHOT, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1844 rue Des Carrières en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de torches et acc., 1 extincteur chimique, 1 coffre d'outils rouge sur roue et son contenu, 2 lits de mecano, et autres accessoires de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. HENRI DESCOTEAUX, HUISSIER, 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-22869-791, LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse -vs- ALCIDE SAUVE, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 7100 rue Viau app. 208 en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur de marque Panasonic et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. ANDRE MATHIEU, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-002030-782, JEAN-GUY RATHE, demandeur -vs- YVES COUVRETTE (dit l'indien) défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 273 rue Pincourt en la cité Mascouche, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Econoline 1974 avec tous les accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. CHARLES PAQUETTE, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028048-792, J. PASCAL INC., demanderesse -vs- ANDRE BELANGER, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 973 PLace Soulanges en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi, 1 T.V. portatif et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Irving Fruitman, huissier, 842-9192, Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No.: 500-05-4952-790, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC demandeur -vs- LIZOTTE & LESSARD CONSTRUCTION EXCAVATION LTEE, défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage situé sur un terrain de la rue Cunard entre le Boul. Industriel et la rue Francis Hugue à Chomedey, Laval seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 pelle de marque Case de l'année 1975 de couleur jaune et noir, model 980. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. CHARLES PAQUETTE, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No.: 500-05-13661-796, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC, demandeur -vs- CAPOZZI GLYNN AND TILLE INC. défendeur. Le 20 décembre 1979, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6107 rue Sherbrooke ouest en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 distributeur à liqueur, 1 air conditionné, 8 tables double, 4 tables simple, 1 caisse enregistreuse de marque Victor et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979 ALAIN BOISVERT, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No.: 200-02-5568-797, LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE, demandeur -vs- GEORGES CHARBONNEAU, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2570 rue Terr. Beaséjour app 8 en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de marque Hitachi, 1 Scie sauteuse Moto-shop model 57-2, 1 stéréo symphonic comprenant meuble, table tournante, 8 pistes et AM & FM, 2 colonnes de son, 1 guitare de marque Marlin à 12 cordes et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. PIERRE-PAUL HAINAULT, HUISSIER, 284-1007.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPERIEURE, No.: 200-05-6032-788, LES ENT. TELE-CAPITALE LTD, demanderesse -vs- GALERIE D'ART CENTANNIAL LTEE, défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8 rue Crépeau en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de peinture et de cadres assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. ALAIN BOISVERT, HUISSIER, 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-52150-799, JEAN-TALON PETROLEUM INC. demandeur -vs- NIKITAS VEKRIS défendeur. Le 19 décembre 1979, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3510 rue Bedford app. 1 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Sanyo, 1 congélateur blanc de marque Kenmore Energy, 1 lave-vaisselle de marque Power Shower et autres biens meubles... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. ALAIN BOISVERT, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal No 500-02-006130-798, COUR PROVINCIALE. JOHN P. BENEDICT, demandeur — vs — JEAN JACQUES LEROUX, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10.00 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 155 rue Maple en la cité de Chateauguay, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table à tailler en bois, machine à coudre, lot d'outils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND, huissier (288-4511). Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal No. 500-05-011004-791. COUR SUPERIEURE. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, demanderesse — vs — BERNARD HEBERT, défendeur — et — RESTAURANT LES DEUX COPAINS, tierce saisie. Le 19 décembre 1979, à 11.30 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la tierce-saisie au No. 454 rue Lacombe en la cité Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Roy, congélateur, équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-4511). Montréal, 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-038512-757, PETER C. LUST, demandeur -vs- RENE FAUCHER LTEE., défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 551 avenue Cedar en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 bureau, 1 chaise pivotante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. André Lessard, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-00697-792, NEELAK PRODUCTS LTD., demanderesse -vs- ROBERT KING, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6709 rue Conklin en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith couleur et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean-Marc Lachance, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-021546-796, TRI-VAL EMPLOYEES CREDIT UNION, demanderesse -vs- DAME VALERIE PELLEY, défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 12 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 1120 Avenue Woodland en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean-Marc Lachance, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-048048-792, J. PASCAL INC., demanderesse -vs- ANDRE BELANGER, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 973 PLace Soulanges en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi, 1 T.V. portatif et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Irving Fruitman, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No.: 500-05-4952-790, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC demandeur -vs- LIZOTTE & LESSARD CONSTRUCTION EXCAVATION LTEE, défenderesse. Le 19 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage situé sur un terrain de la rue Cunard entre le Boul. Industriel et la rue Francis Hugue à Chomedey, Laval seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 pelle de marque Case de l'année 1975 de couleur jaune et noir, model 980. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. CHARLES PAQUETTE, HUISSIER 284-1007.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015685-790, DONALD E. BELL, demandeur, -vs- LOUIS SAVIGNAC, défendeur. Le 19 décembre 1979, à 12 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 1015 rue Chomedey, app. 42, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 5 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006462-795, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GERARD ALBERT DULCK, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 403 rue Copernic, suite 1 en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif et acc., 1 réfrigérateur congélateur et acc., 1 sécheuse et acc., 1 lessiveuse et acc. et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 5 décembre 1979. MICHEL LACHANCE, HUISSIER 845-7286.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-053373-796, COUR PROVINCIALE, LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. demanderesse, -vs- CENTRE D'INFORMATION COMMERCIAL (C.I.C.) LTEE défenderesse. Le 18 décembre 1979, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7333 rue Des Roseraies, Suite 303 en la cité de Ville d'Anjou district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe I.B.M., 1 autre clavigraphe I.B.M., 1 appareil TEXAS instrument série 700 no: 0177000262, 1 appareil TEXAS instrument série 700 no: 0177000254, 2 appareils POWRMATI série GF4372 et GE4280 et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD huissier, 521-1740. Montréal, le 8 décembre 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-038512-757, PETER C. LUST, demandeur -vs- RENE FAUCHER LTEE., défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 551 avenue Cedar en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 bureau, 1 chaise pivotante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. André Lessard, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-00697-792, NEELAK PRODUCTS LTD., demanderesse -vs- ROBERT KING, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6709 rue Conklin en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith couleur et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean-Marc Lachance, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-021546-796, TRI-VAL EMPLOYEES CREDIT UNION, demanderesse -vs- DAME VALERIE PELLEY, défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 12 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 1120 Avenue Woodland en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean-Marc Lachance, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-048048-792, J. PASCAL INC., demanderesse -vs- ANDRE BELANGER, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 973 PLace Soulanges en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi, 1 T.V. portatif et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Irving Fruitman, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-038512-757, PETER C. LUST, demandeur -vs- RENE FAUCHER LTEE., défenderesse. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 551 avenue Cedar en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 bureau, 1 chaise pivotante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. André Lessard, huissier, 842-9192. Montréal, le 8 décembre 1979

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-00697-792, NEELAK PRODUCTS LTD., demanderesse -vs- ROBERT KING, défendeur. Le 20 décembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6709 rue Conklin en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith couleur et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean-Marc L

La gestion du Collège Dawson était suspecte

Le rapport de l'enquêteur chargé par le gouvernement du Québec de faire toute la lumière sur les irrégularités constatées il y a plusieurs mois dans la gestion du Collège Dawson de Montréal confirme que des pratiques suspectes n'affectaient pas seulement le secteur de l'éducation permanente, mais aussi l'ensemble de la gestion financière du collège. L'enquêteur, M. Michel Amyot, a même identifié des faits et gestes qui pourraient comporter un caractère criminel.

M. Amyot a remis son rapport au ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, lequel lui avait donné, le 22 juin dernier, le mandat de faire enquête sur la gestion du fonds de l'éducation permanente au collège, de même que sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution de langue anglaise.

En rendant le rapport public hier, le ministre a indiqué que la Sûreté du Québec poursuivra son enquête sur les aspects possiblement criminels de l'affaire et que le procureur général de la province prendra ensuite les mesures appropriées.

Les autorités du Collège Dawson ont déjà entrepris de corriger les irrégularités administratives et pédagogiques qui avaient terni la réputation de l'institution d'enseignement collégial. M. Morin a précisé que son ministère n'entend en rien se substituer aux dirigeants du collège en l'occurrence. Il a par ailleurs demandé au conseil d'administration de ce dernier de procéder à un examen minutieux des progrès des mesures implantées pour corriger la situation et d'en informer régulièrement le ministère.

Pour avoir négocié de mauvaise foi, Radio-Shack condamnée à payer une amende

par **Louis-Gilles Francoeur**

Dans une décision sans précédent, le Conseil ontarien des relations de travail vient de condamner la compagnie Radio-Shack, pour avoir négocié de mauvaise foi, à de fortes amendes au profit du syndicat et de ses membres.

Les codes du travail fédéral et provinciaux font tous une obligation aux parties de « négocier de bonne foi » mais, compte tenu du caractère assez général de cette obligation, la jurisprudence dans ce domaine est très mince, pour ne pas dire inexistante. C'est donc dans ce contexte qu'intervient le jugement du président du Conseil ontarien des relations de travail, M. Georges Adams, auquel les journaux de cette province ont fait écho au cours des derniers jours.

La compagnie Radio-Shack se voit contrainte par ce jugement de verser des compensations financières au syndicat des métallos ainsi qu'à ses membres pour les dommages qu'ils ont subis au cours des derniers mois à cause des tactiques « déloyales » de cet employeur et de son refus de négocier de bonne foi une première convention collective.

Parmi les tactiques patronales relevées dans ce jugement, on note le recours par la compagnie à la force et à l'intimidation pour empêcher ses employés d'adhérer à un syndicat. Radio-Shack a jusqu'ici défendu le principe d'une cotisation syndicale « volontaire » et refuse au syndicat une formule Rand de cotisations obligatoires. Un problème semblable s'était posé il y a quelques années à la United Aircraft. Le gouvernement de l'époque avait alors promis d'intégrer le principe de la cotisation syndicale obligatoire dans le code du Travail, ce qui fut fait en décembre 1977 par le gouvernement actuel.

Le Conseil ontarien des relations de Travail, l'équivalent du tribunal du même nom ici au Québec, a décidé dans son jugement d'imposer la cotisation syndicale obligatoire car il se dit convaincu que la bataille menée en coulisse par l'employeur sur cette question a pour unique but d'empêcher par la division le syndicat de négocier une convention collective.

De plus, le Conseil se dit d'avis qu'un système « volontaire » permettrait à la compagnie d'identifier les militants syndicaux et de poursuivre son oeuvre de division du syndicat.

Ce même syndicat recevra donc une compensation financière pour les coûts accrus de cette longue et difficile négociation et l'employeur devra lui rembourser le coût de toutes les mesures syndicales destinées à neutraliser ses tactiques de division de l'unité de négociation.

La compagnie devra d'autre part payer à tous ses employés, syndiqués en grève depuis le 9 août ou briseurs de grève, un montant équivalent aux bénéfices qu'ils auraient normalement touchés si la compagnie avait autrement négocié de bonne foi une convention collective.

Radio-Shack se voit ordonner de reprendre les négociations de « bonne foi » en présence d'un médiateur et de déposer à la première rencontre une proposition touchant tous les points en litige. On lui impose en outre d'abandonner sa demande en vue de rendre la cotisation syndicale volontaire.

Le Conseil oblige aussi l'employeur à cesser toutes ses pratiques « déloyales » comme l'espionnage des employés et l'utilisation de certains d'entre eux pour s'informer de la stratégie syndicale. Il est formellement interdit à Radio-Shack de communiquer directement avec ses employés en vue de diviser le syndicat.

La compagnie devra d'autre part poster un avis à tous ses employés pour leur dire qu'elle n'interviendra plus dans le processus syndical, qu'elle cessera d'espionner les syndiqués et qu'elle ne menacera plus de fermer son usine.

L'employeur devra d'autre part organiser une réunion de tous ses employés pour leur lire cet avis et deux représentants du syndicat y auront droit de parole pendant 30 minutes. Toute autre réunion des employés par la compagnie devra comprendre des interventions des représentants syndicaux équivalentes à celles de l'employeur.

La compagnie devra enfin donner au syndicat une liste complète de tous ses employés avec leur adresse de façon à faciliter l'activité syndicale normale.

Tous les membres du Conseil ontarien du Travail n'étaient pas d'accord avec cette décision. Le représentant syndical a écrit que les remèdes imposés ne suffiront pas à solutionner le problème et il a proposé l'imposition d'une première convention collective, ce qui ne semble pas dans les attributions du Conseil. La représentation patronal au sein du Conseil s'est déclaré contre la plupart des conclusions du jugement et des motifs invoqués.

De son côté, le syndicat a réclamé du Parlement ontarien l'imposition d'une première convention collective, compte tenu des conclusions tout à fait spéciales auxquelles le Conseil des relations de travail de cette province en est arrivé.

◆ Unitar

Suite de la page 13

gion de diversifier le plus possible des sources d'énergie.

Les quelques 400 experts, qui ont participé à la conférence, ont mis l'accent sur le rôle essentiel que joue l'énergie dans les efforts de développement dans le monde; d'où les implications sur les relations entre pays industrialisés et pays en développement.

L'une des premières suggestions formulées par les participants à la conférence de l'Unitar, propose que l'on procède à une évaluation plus intensive des ressources énergétiques dans tous les pays, et en particulier dans les pays en développement. Les pays devraient identifier les ressources existantes chez eux et les développer de façon à en assurer un usage optimum.

On propose aussi d'intégrer des politiques énergétiques nationales ou régionales dans les politiques économiques visant à assurer le plus haut degré d'autosuffisance. On doit surtout concentrer les efforts sur le développement des ressources énergétiques, qui sont les plus économiquement exploitables.

On recommande aussi que les pays se dotent des institutions nationales appropriées pour une planification coordonnée du développement de leurs ressources. On va plus loin en suggérant que les pays développent une coopération de partage des avantages des technologies énergétiques et que des entreprises de développement énergétique conjointes soient établies comme l'hydro-électrique ou l'énergie solaire.

Les développements énergétiques, tout en visant une exploitation optimum, doivent cependant tenir compte du contexte socio-économique, des contraintes de l'environnement et de l'efficacité des systèmes de conversion.

La conférence a, par ailleurs, pris conscience que l'introduction de différents systèmes de conversion de l'énergie peuvent entraîner d'importants changements sociaux, économiques et écologiques. C'est pourquoi elle recommande qu'une attention particulière soit apportée à ces aspects dès le début de la planification de tout programme énergétique. On propose aussi la tenue de conférences à caractère scientifique et technique tant au niveau national que régional et international, auxquelles on devrait obtenir la participation active de tous les pays du Tiers-Monde pour leur permettre de se familiariser avec les nouvelles technologies.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par KISMET FABRICS INC. (''COMPAGNIE'') et JOHN J. SWIDLER comme fidéicommissaire devant le notaire ARNOLD ISAACSON le 10 décembre, 1975 et enregistré au Bureau de Registaire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 décembre, 1975, sous le numéro 2658599 est devenue exécutoire, lesquels garanties grevent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 30 novembre, 1979
(SGD) JOHN J. SWIDLER
FIDEICOMMISSAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-051800-790

M. DROLET TRANSPORT INC. corporation légalement constituée et incorporée ayant sa place d'affaires en les cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
LA SUCCESSION de JEANNE DE MINE, de son vivant demeurant à Place St-Marc, dont les héritiers sont présentement d'adresse inconnue,
Défenderesse
-et-
Me MARCEL HERAL, notaire,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La SUCCESSION JEANNE DE MINE défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale à son intention.
Montréal, ce 5 décembre 1979
ARMAND BEAULIEU
G.A.C.P.M.
Me JEAN-CLAUDE CORMIER
1470 chemin Chambly
suite 100
Longueuil, Qué. J4J 3X3
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-090979-794

DAME MURIELLE LORD, domiciliée au 1040 boul. Salaberry, app. 6 à Montréal, district de Montréal,
Requérante,
—vs—
DOMANDO ANTONIO RAYNAL, de lieux inconnus,
Intimé
—AVIS—
PAR ORDRE DE LA COUR: —
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée aux Greffes de la Cour Supérieure, division des divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTREAL, le 31 octobre 1979
(S) ARMAND BEAULIEU, P.A.C.S.M.
MASSE YERGEAU LAFRAMBOISE
LAPOINTE & CHABOT
235 est, boul. Dorchester,
Suite 410,
Montréal, P.Q.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16 novembre 1978 par lequel Diffusions Armesse Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 7 décembre 1978 sous le No 2934018. Banque de Montréal, le 30 novembre 1979."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

La Ville de Montréal
-vs-
Alexander Domanyi
-et-
ROLAND DEMERS, autrefois domicilié à St-Louis de Blantford et St-Basile Legrand, et maintenant d'adresse inconnue.
défendeur
Il est enjoint au défendeur ROLAND DEMERS à l'intention duquel une copie, du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.
(S) PELOQUIN, BADEAUX, ALLARD & LACROIX
Procureurs de la demanderesse
275 est, rue Notre-Dame
Montréal.

PUBLICATION AMENDEE

La requérante, LES AUTOBUS GERARD PROVOST & FILS LTEE, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le renouvellement du permis suivant: Règlement no 19, transport saisonnier, catégorie économique. Pour le transport de personnes voyageant en groupes pour activités sportives, culturelles, religieuses et éducatives, organisées par le Service des loisirs de Ste-Julie, de Ste-Julie à tous points situés dans un rayon de 35 milles de cette ville au sud du fleuve St-Laurent et à tous points situés dans un rayon de 100 milles lorsque lesdits voyages ont lieu vers les Laurentides. Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2 sur les Règles de Pratique de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Pierre Delorme
1117 rue Ste-Catherine ouest
Suite 923, Montréal H3B 1H9
1ère publication: 6 décembre 1979
2ième publication: 7 décembre 1979
3ième publication: 8 décembre 1979

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL,

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-004899-793

SERVICES SANITAIRES CONCORDIA INC.,
Demanderesse
-vs-
ECONOMIC HOTEL MANAGEMENT LTD. - GESTION D'HOTEL ECONOMIE LTEE, de lieux inconnus,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse ECONOMIC HOTEL MANAGEMENT LTD. - GESTION D'HOTEL ECONOMIE LTEE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 5 décembre 1979
RONALD CHASSE P.A.C.S.M.
Me PIERRE MONDOR, avocat
50 ouest boul. Crémazie
suite 809
Montréal, QUE H2P 2T5
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que DISTRIBUTIONS YVON DAGENAIS INC., dont la principale place d'affaires est située à Laval, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA, aux droits de Banque Canadienne Nationale par acte daté du 11 mai 1979 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 441465.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

M. CLAUDE MENAGER, boucher, demeurant au 1077 rue Violette, dans la Cité de Ste-Dorothée, dans la Province de Québec. H7V 3N3.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 30ième jour de novembre 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de décembre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1 Complexe Desjardins, Tour du Sud, 19ième étage, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 3ième jour de décembre 1979.
CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 500-02-050585-798

Ville de Montréal,
demanderesse
-vs-
LUIGI SIRICA, autrefois du 6200, Joseph-Renaud, appartement 202, Ville d'Anjou, et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
Il est enjoint au défendeur Luigi Sirica, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.
(S) A. BEAULIEU,
greffier-adjoint de la Cour Provinciale
Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275, rue Notre-Dame est,
Montréal
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012338-792

JOAN E. WEAVER
demanderesse
-vs-
RONALD VOYER
défendeur
GASTON PAQUIN
-et-
GEORGES ETIENNE SAUVE
mise en cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur RONALD BOYER, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon l'art 119a c.p.c. ainsi qu'une copie de la déclaration de désistement, ont été laissées à votre intention à la Cour Supérieure, au no: 10 est rue Craig à Montréal district de Montréal.
FAUTE PAR LE DEFENDEUR de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
RONALD CHASSE
protonotaire adjoint
MES GASTON ET TABAK, avocats
1375 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.

Voir autres Avis légaux, en page 38

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que SIMONE DE TOMASSO, domiciliée au numéro 8991 de la rue Hochelaga, à Montréal, district de Montréal s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de SIMONE DI TOMASSO.
Montréal, le vingt-deux octobre 1979
Me Réal Guillet, notaire
3323 est Henri-Bourassa,
Montréal-Nord.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que MONSIEUR JOSEPH AUGUSTE MARCEL CLAUDE TRUCHON, résidant et domicilié au 5907 rue Bourdaloue, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de JOSEPH AUGUSTE MARCEL CLAUDE TRUCHON à celui de MADEMOISELLE CLAUDETTE TRUCHON.
MONTREAL, ce 5 décembre 1979
Mes TAILLEFER TAILLEFER & PIGEON
Procureurs du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR MUNICIPALE

No 69-02802

La Ville de Montréal,
demanderesse
-vs-
Solange Giroux, autrefois du 10,055, rue Rancourt à Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défenderesse
Il est enjoint à la défenderesse à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours
Roland Reeves,
greffier de la Cour Municipale
Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal,
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-091981-X799

LOUISE LEGAULT
requérante
-vs-
MICHEL ROY
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MICHEL ROY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 5 décembre 1979
ROLAND CHASSE
protonotaire-adjoint
ME PAQUIN Bernard
10 rue St-Jacques
suite 507
MONTREAL

AVIS est donné que René Alarie, 111, Thibault, Val-d'Or, Abitibi, P.Q., détenteur du permis M503762-001, région 8, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer son permis à: Roland Coulombe, 105, Des Frênes, Lebel sur Quevillon, P.Q., région 8, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 6 décembre 1979
2ème parution le 7 décembre 1979
3ème parution le 8 décembre 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-058718-797

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE GÉNÉRALE et FRANÇOISE CLERMONT,
Demanderesses
-vs-
JEAN-PIERRE CHAMPAGNE,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur M. Jean-Pierre Champagne, d'adresse inconnue, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la cour au palais de justice de Montréal, à son intention.
A défaut par le défendeur de comparaître dans ce délai, il sera statué sur la demande et prononcé jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 4 décembre 1979
ARMAND BEAULIEU,
protonotaire adjoint
MARTINEAU WALKER
Suite 3400, Tour de la Bourse
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-003638-796

BENEFRID A. ALCONCEL
-et-
DAME THEODORA DANGAS, tous deux résidant et domiciliés en les cité et district de Montréal,
Requérants
-vs-
JEROME COMTOIS, présentement de lieux inconnus,
Intimé
AVIS A: JEROME COMTOIS, intimé
PRENEZ AVIS qu'une requête au Régistrateur en vertu de l'article 2103 du Code Civil sera présentée afin d'obtenir la radiation de l'enregistrement d'un privilège enregistré sur le lot numéro NEUF CENT TRENDE-DEUX de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUARANTE-DEUX (142-932) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, par JEROME COMTOIS le 13 mars 1952 et qu'à défaut par vous de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, il sera statué sur la demande et jugement sera prononcé par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Copie de ladite requête a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.
Montréal, ce 5 décembre 1979
RONALD CHASSE
P.A.C.S.M.
Me Pierre Mondor, avocat
50 ouest boul. Crémazie
suite 809
Montréal, Qué. H2P 2T5
Procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 500-05-017071-794

PAUL BERTRAND, es-qualité de syndic à la proposition de Kedzep Limited, autrefois Stadler Hurter Limited, déposée le 1er novembre, 1979, corporation dûment incorporée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1000 rue Guy en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND RENOVATION ORGANIZATION OF IRAN, une organisation du Gouvernement Impérial d'Iran existant sous le numéro d'enregistrement 12070, en vertu des lois d'Iran, ayant une place d'affaires au 435 Takhte Jamahit Avenue en la cité de Téhéran, Iran,
-et-
IRAN WOOD AND PAPER INDUSTRIES (CHUKA) INCORPORATED, corporation dûment incorporée suivant les lois Iraniennes ayant son siège social et principale place d'affaires en la cité de Téhéran, Iran,
-et-
MAZANDARAN WOOD & PAPER INDUSTRIES INC., corporation dûment incorporée suivant les lois iraniennes, ayant son siège social et principale place d'affaires en la cité de Téhéran, Iran,
Défenderesse
-et-
BANQUE DE MONTREAL, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 129 rue Saint-Jacques ouest en les cité et district de Montréal et des place d'affaires au 129 rue Saint-Jacques et 1205 rue Sainte-Catherine ouest en les cité et district de Montréal,
-et-
BANQUE TORONTO-DOMINION, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques ayant sa principale place d'affaires au Québec au 500 rue St-Jacques en les cité et district de Montréal et sa succursale principale au 500 St-Jacques, en les cité et district de Montréal,
-et-
BANQUE MERCANTILE DU CANADA, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 625 ouest, Boul. Dorchester en les cité et district de Montréal,
-et-
SBC FINANCIAL LIMITED, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au Québec au 800 ouest Boul. Dorchester, en les cité et district de Montréal,
-et-
BANQUE ROYALE, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1, Place Ville-Marie en les cité et district de Montréal et sa succursale principale au 1, Place Ville Marie en les cité et district de Montréal,
-et-
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques, ayant sa principale place d'affaires au Québec au 1155 ouest boul. Dorchester en les cité et district de Montréal et sa succursale principale au 1155 ouest, Boul. Dorchester en les cité et district de Montréal.
-et-
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, corporation de banque incorporée suivant la loi sur les banques, ayant sa principale place d'affaires au Québec au 715 Victoria Square en les cité et district de Montréal et sa succursale principale au 437 rue St-Jacques, en les cité et district de Montréal,
-et-
BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation de banque incorporée, suivant la loi sur les banques, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 500 Place D'Armes, en les cité et district de Montréal et des succursales principales au 500 Place D'Armes et les cité et district de Montréal et au 201, St-Jacques, en les cité et district de Montréal,
Tierces-Saisies
ORDONNANCE SELON LES ARTICLES 138 et 139 c.p.c.
A: INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND RENOVATION ORGANIZATION OF IRAN, IRAN WOOD AND PAPER INDUSTRIES (CHUKA) INCORPORATED, MAZANDARAN WOOD & PAPER INDUSTRIES INC.,
Prenez Avis que par bref d'Assignation et Saisie avant jugement en mains tierces amende, déclaration, affidavit et avis 119a c.p.c., ayant émané de la Cour Supérieure du Québec, district de Montréal, en date du 30 novembre, 1979, la demanderesse a institué contre vous une action sur compte au montant de $35,492,000.00 et saisi avant jugement entre les mains des tierces-saisies, tous les biens qu'elle détient et qui vous appartiennent ou qu'elle aurait à vous remettre et toutes les sommes qu'elle vous doit ou qu'elle aurait à vous payer, le tout tel qu'il appert plus amplement de la copie du bref d'assignation et de saisie avant jugement en mains tierces amende, aniguation, déclaration, affidavit, avis 119 a) c.p.c. et des pièces à son soutien laissés à votre intention au Greffe de la Cour Supérieure du District de Montréal. Soyez de plus avisées, que vous devez comparaître dans les 10 jours des présentes audit greffe de la Cour Supérieure du District de Montréal pour répondre à la demande contenue dans la déclaration qui sera laissée audit greffe à votre intention et faire valoir les motifs pour lesquels la saisie pratiquée en l'instance ne serait pas déclarée bonne et valable, à défaut de quoi il pourra être procédé par défaut contre vous.
Montréal, le 6 décembre, 1979.
Armand Beaulieu, P.A.
MM. Stikeman, Elliott & ass.,
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal.
Att. Me. L.P. Bélanger

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

■ **ÉGOÛT ET CONDUITE D'EAU:**

Rue 159-36 (5ième rue), de l'Avenue Pierre-Blanchet à la 6e Avenue.

La date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la
■ 19 décembre 1979
■ Division Technique
Améliorations locales
■ Sise au 700 est, rue St-Antoine,
Suite 262
Tél.: 872-4406

Contre un dépôt remboursable de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du
■ Égoût & Eau $35.00
■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 8 décembre 1979

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Mallette, Benoit & Compagnie
MBCO

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CONSTRUCTION ET PLOMBERIE P.S.R. INC., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 3894 rue Mance, en la Cité de St-Hubert, dans la Province de Québec. J4T 2K3

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a déposé une cession le 30ième jour de novembre 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de décembre 1979 à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1 Complexe Desjardins, Suite 1901, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 4ième jour de décembre 1979

CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC

Case postale 186, 1 Complexe Desjardins, Montréal, Québec
H5B 1B3—(514) 281-1865

COMPTABLES AGRÉÉS

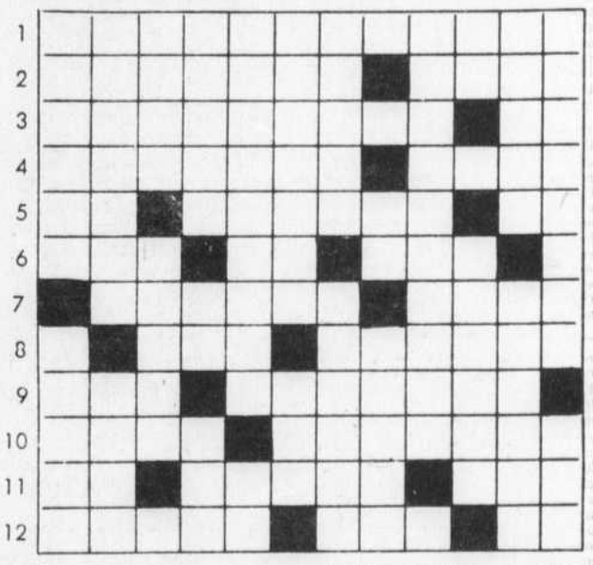
BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui fait le commerce d'importation.
2—Partie mobile d'une porte. — Mammifère aux mouvements lents.
3—Maladie. — Brome.
4—Vaine. — Fosse où l'on dépose les grains.
5—Coups de baguette. — Violoniste et compositeur roumain (1881-1955) Atlantique-Pacifique.
6—Moi (latin). — Initiales de celui qui est surnommé l'Homme de fer au hockey. — Trou dans le mur.
7—Vend. — Celui qui reçoit ou qui donne l'hospitalité.
8—Époque. — Habitation.
9—Tenta avec audace. — Peinture émail très brillante.
10—Tout bénéfice. — Nettoyas la carène d'un navire.
11—Lui. — Personne qui flirte avec soi. — Bienheureux.
12—Fils du frère. — Afrique Équatoriale Française. — Erbium.

Verticalement

1—Forme la plus grande partie des dents. — Homme de robe.
2—Incorporation de marne dans une terre arable. — Poisson plat.
3—Pneumatique. — Vaste étendue d'un seul tenant que forme l'eau marine recouvrant le globe.
4—Inflammation de l'oreille. — Métal précieux. — Ville du sud-ouest du Nigeria.
5—Coudre les ralingues d'une voile. — Parcouru des yeux.
6—Arbre. — Pas ailleurs.
7—Plante d'Afrique de la famille des liliacées. — Se saisit d'une chose par force (s').
8—Cobalt. — Artère principale.
9—Partisan des Russes
10—Préfixe privatif. — Matière colorante rouge.
11—Transmit un message par câble. — Relative à la tonalité.
12—De l'Europe. — Indubitable.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	T	I	T	U	T	O	I	R	E
2	A	N	T	I	N	A	T	I	O	N	A	L
3	U	T	E	R	I	N	■	S	■	D	■	L
4	C	A	R	E	T	■	P	S	A	U	M	E
5	I	■	I	R	I	D	I	U	M	■	A	S
6	T	E	L	■	A	J	■	R	E	E	L	■
7	E	T	I	O	L	E	M	E	N	T	■	G
8	■	A	S	C	E	T	E	■	U	E	L	E
9	I	L	E	T	■	E	L	I	O	I	■	I	N
10	M	A	R	R	E	■	E	U	S	E	B	E
11	A	G	■	O	T	A	R	I	E	■	R	U
12	M	E	T	I	E	R	■	E	R	R	E	R

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Promises in the dark": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Little orphan Sammy": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "A climax of blue power": 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "L'étranger, le huitième passager": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 30. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": 15 h 25, 19 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Caresses à domicile": 12 h 05, 15 h 00, 17 h 55, 20 h 50. "Étreintes déchaînées": 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Jaguar lives": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Sem.: 17 h 20, 20 h 50. "Seven": sam. dim.: 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10. Sem.: 19 h 00.

BONAVENTURE II, "Skatetown U.S.A.": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Le retour": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 45, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "C'est dingue, mais on y va": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 05, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

BROSSARD II, "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40. "Sang dans la rue": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

BROSSARD III, "L'étranger, le huitième passager": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 21 h 25. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le retour": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 21 h 35. "Le temps des vacances": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

CHAMPLAIN II, "La clef sur la porte": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "S.O.S. danger uranium": 14 h 10, 17 h 35, 21 h 05. "Les bronzés": 12 h 30, 15 h 55, 19 h 25.

CHATEAU II, "Faut trouver le joint": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20. "Couple du Bois de Boulogne": 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le gendarme et les extra-terrestres": 13 h 30, 18 h 00, 22 h 30. "La brigade des anges": 12 h 00, 16 h 30, 21 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Intérieur d'un couvent": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30. "Au-delà du bien et du mal": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 15, 21 h 15. Dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis, (844-8734) — "Soucis d'argent", "La guerre des momines": sam.: 19 h 30. Cinéma 69 (III), cinéma d'animation, mer.: 19 h 30. "Q-Bec my love", "Là où ailleurs", mer.: 21 h 30. "L'héritage de Meier", "Putsch blanc", jeu.: 19 h 30. "Compatriotes", "Une minute d'obscurité ne nous aveugle pas", jeu.: 21 h 30. "Jeux interdits": ven.: 19 h 30. "100", "Remington cal. 12", "L'île du diable": ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Viridiana" de Louis Bunuel (1961), sam.: 19 h 00. "The arrangement" d'Elia Kazan (1969), sam.: 21 h 00. "The great balloon adventure" de R. Colla, dim.: 15 h 00. "Persona" d'Ingmar Bergman (1966), dim.: 19 h 00. "Midnight cowboy" de Schlesinger (1969), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10": sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "When a stranger calls": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Rêves de singe": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Amazones de Vénus": 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Entre chattes": 13 h 35, 16 h 45, 19 h 55, 23 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS V, "L'innocent": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Jaguar lives": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 25, 21 h 50. Sem.: 18 h 25, 21 h 50. "Seven": sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Skatetown U.S.A.2: Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "L'express de minuit": Sam.: 18 h 00, 21 h 45. Dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Adolescente en fuite": Sam.: 20 h 00. Dim.: 12 h 00, 15 h 40, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Clair de femme": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Mourir à tue-tête": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Les soeurs Brontë": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Where's Poppa": Sam.dim.: 13 h 10, 15 h 00, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 05. Sem.: 18 h 55, 21 h 05.

DORVAL II — "10": Sam.dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.

DORVAL III — "Fish that saved Pittsburgh": Sam.dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "And justice for all": Sam.dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II — "Arabian adventures": Sam.dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Jésus de Nazareth": Sem. 19 h 15. Sam.dim.: 14 h 00, 19 h 15.

ÉLYSÉE II — "Brèves vacances": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Désirs": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 55, 18 h 45, 21 h 35. "Sensations hollandaises": Sam.dim.: 14 h 40, 17 h 30, 20 h 20. Sem.: 18 h 45, 20 h 20.

GREENFIELD II — "Amour chez — les poids lourds": Sam. dim.: 12 h 40, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 20. "Voyage érotique de deux suédoises": Sam.dim.: 14 h 20, 17 h 15, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05.

GREENFIELD III — "C'est ça l'amour": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 10, 21 h 05. "Une poignée de salopards": Sam. dim.: 15 h 20 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Little orphan Sammy": 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15. "Casting call": 13 h 40, 19 h 00, 21 h 40.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'étranger, le huitième passager": Sam.dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "What's up nurse": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "10": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA CITÉ II — "French post cards": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ III — "Something short of paradise": Sam.dim.: 13 h 00, 14 h 35, 16 h 10, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 10. Sem.: 19 h 25, 21 h 10.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "L'express de minuit": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Les yeux de Laura Mars": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "S.O.S. danger uranium": Sam.dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "Les Bronzés": Sam.dim.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 18 h 05, 19 h 55. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

LAVAL II — "Le champion": Sam.dim.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL III — "L'amour chez les poids lourds": Sam.dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 20. "Perversités suédoises": Sam.dim.: 13 h 05, 16 h 25, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL IV — "C'est ça l'amour": Sam.dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "Une poignée de salopards": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL V — "Frissons africains": Sam.dim.: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40. "Corps à corps": Sam.dim.: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30. Sem.: 18 h 40, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le retour": Sam.dim.: 13 h 50, 17 h 45, 21 h 30. Sem.: 21 h 25. "L'ordre et la sécurité du monde": Sam.dim.: 15 h 40, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

LAVAL-ODÉON II — "L'étranger, le huitième passager": Sam.dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 15. Sem.: 21 h 10. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit": Sam.dim.: 15 h 00, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sam.dim.: 14 h 00, 16 h 00, 18 h 30. "Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000" d'Alain Tanner, lun.mar.: 18 h 30. "Providence" d'Alain Resnais, mer.jeu.: 18 h 30. "South Pacific" de Boby Adler, ven.: 17 h 00. "Ladies and gentlemen... The Rolling Stones", du 9 au 13 déc. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Fiddler on the roof": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S II — "Fish that saved Pittsburgh": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III — "Tales from the crypt": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV — Time after time": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S V — "Life of Brian": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Bel ami": Sam.dim.: 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Exaspération sexuelle": Sam.dim.: 16 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Le retour": Sam.dim.: 13 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Qui a tué le chat": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le gendarme et les extra-terrestres": Sam.dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Le triangle des Bermudes": Sam.-dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Where's Poppa": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 00, 16 h 40, 18 h 20, 20 h 00, 21 h 35. Sem.: 18 h 20, 20 h 00, 21 h 35.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Bluff": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "L'étranger: le 8e passager": 20 h 45. Matinée sam. dim.: 15 h 00.

MONTENACH II, "Paris porno": 19 h 15. "Camp érotique": 20 h 30. "Partie fine": 22 h 00. "Lucky Luke: la ballade des Daltons": sam. dim.: 14 h 00. "Inframan: l'homme bionique": Sam. dim.: 15 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Allonsanfan": Sam.: 19 h 00, 21 h 00. "L'amour en question": Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène samedi. "Les aventures de Tom Pouce": Dim.: 14 h 00. "Les aventures de Fifi Brindacier": Dim.: 16 h 00. "Les héroines du mal": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Game of death": 14 h 35, 17 h 55, 21 h 20. "Return of the dragon": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Prostitutions clandestines": 12 h 05, 16 h 20, 20 h 35. "Le sexe qui parle" (II): 13 h 45, 18 h 00, 22 h 15. "Le sexe qui parle" (I): 14 h 45, 19 h 00.

PAPINEAU II, "Quelle chaleur": 12 h 00, 15 h 20, 18 h45, 22 h 10. "Nuits suédoises": 13 h 10, 16 h 35, 19 h 55, "Soupir d'extase": 14 h 20, 17 h 40, 21 h 05.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 18 h 30, 21 h 45. "Sang dans la rue": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 20 h 10.

PARADIS II, "Superman": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. Sem.: 20 h 45. "La fueur du danger": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III, "Fantasme": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 50. "Flic ou voyou": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 40, 20 h 10. Sem.: 20 h 00.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Films pour enfants, dim.: 13 h 30, entrée libre. "L'arbre de Guernica": Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Faut trouver le joint" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Guerriers de la nuit": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 25.

PARISIEN II, "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "L'amour chez les poids lourds": 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15. "Perversités suédoises": 12 h 55, 16 h 15, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 15.

PARISIEN IV, "Le champion": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PARISIEN V, "Molière": 13 h 15, 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 19 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Arabian adventures": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Luna": 12 h 30, 15 h 10, 17 h 55, 20 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Get out your handkerchiefs": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Coming of angels": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Eruption": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Désirs": 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30. "Sensations hollandaises": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

RIVOLI II, "Frissons africains": 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. "Cabine de bain à Bangkok": 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Rock'n Roll": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Dernier amant romantique": 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "À mains armées": 13 h 55, 17 h 05, 20 h 15. "Angoisse": 12 h 25, 15 h 35, 18 h 45, 21 h 55.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'empire de la passion": 13 h 00, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 45, 20 h 40.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Walt Disney's 101 dalmatians": Sam.: 17 h 15, dim.: 15 h 00. "The In-laws": sam.: 19 h 00. "The rocky horror picture show": Sam.: 21 h 30. "Flesh Gordon": Sam.: 24 h 00. "Wifemistress": Dim.: 16 h 30. "The deer hunter": Dim.: 18 h 30. "Breaking away": Dim.: 21 h 45.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Fiddler on the roof": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Kuni Lemel in Tel-Aviv": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841, Wellington, Verdun (768-2092) — "Agatha": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "La grande menace": Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 30, Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "S.O.S. danger uranium": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 35. "Les bronzés": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 05. Sem.: 18 h 15, 20 h 05.

VERSAILLES II, "C'est ça l'amour": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "Une poignée de salopards": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

VERSAILLES III, "Le champion": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Les yeux de Laura Mars": Sam. 19 h 00. Dim.: 15 h 00, 19 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 00. "L'express de minuit": Sam.: 21 h 00. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Lun. à jeu.: 20 h 50.

VIDEOGRAPHE, 1604 Saint-Denis (844-7619) — "Les filles les guénilles, les gars les soldats": Mer.: 20 h 00. Jeu.: 20 h 45. "Les p'tits métiers": Mer.: 21 h 00. Jeu.: 20 h 00. "Un c'est bien, deux c'est mieux": Jeu.: 20 h 45. Ven.: 20 h 45.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 30. Sem.: 18 h 20, 21 h 30. "Sang dans la rue": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Wife Mistress": 13 h 30, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — Concert du Canadian Creative Music Collective, (Musique improvisée), ven.: 20 h 30. "Une histoire de marionnettes", spectacle de marionnettes par le Théâtre de l'Avant-Pays, mard., jeu.: 10 h 00, 13 h 30. Mer., ven.: 10 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "La céleste bicyclette" de Roch Carrier avec Albert Millaire, du 5 déc. au 19 janv. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 19 janv.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Goglu" de Jean Barbeau et "Le temps d'une pêche" d'André Simard, sam., dim.: 20 h 30. "Il y a cent ans naissait Nelligan" avec Michel Forgues, ven., sam.: 24 h 00. Jusqu'au 29 déc. Le Ptitapti présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry. Mise en scène: Claude Poissant. Du 12 déc. au 14 janv. 20 h 30. Relâche mar.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Soirée de musique africaine avec le groupe Zibowa, sam.; 21 h 00. Arc-An-Son, ven.: 21 h 00. "Ainsi vient la mort" de Patel et "C'est pas la faute à Jacques Cartier" de Georges Dufaux, lun.: 20 h 00 (films). Pour enfants: Chantale Gelineau, marionnettiste présente "Soucions-nous un peu", sam.: 14 h 00. Place aux poètes avec Marc Gariépy, mer.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Spoke-song" de Stewart Parker avec Michael Rudder, Barbara Dunçan, Desmond Ellis, Jacqueline McLeod, Richard Peregrine, Robert Seale. Mise en scène: Don Bouzek. Mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00, mer.: 13 h 00. Jusqu'au 16 déc.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "On est déjà demain" d'Anna Charest, jeu. à lun.: 20 h 00, 23 h 00. Jusqu'au 17 déc. Pour enfants: "Les trois petits cochons" et "La forêt enchantée" de Joël da Silva, dim.: 14 h 00 (3 à 8 ans).

CAFÉ CAMPUS, 3315 Chemin de la Reine Marie — La Barouette Balthazar, jongleurs et le groupe Conventum, lun.: 21 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Fuir": Sam., dim.: 19 h 30. "Les enfants de Soljenytsine": Sam., dim.: 21 h 30. "Les vrais perdants": 12 h 00, "Pea Soup": 17 h 30, "Les délaissés": 19 h 30, "Le volcan": 21 h 30, du 10 au 14 déc.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Récital du guitariste classique Michael Laucke, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Hans Newsidler, John Dowland, Silvius Leopold Weiss, Fernando Sors, Joaquin Rodrigo et Michel-Georges Brégent.

CITADELLE, 2085 rue Drummond — Musica Camerata Montreal, sam.: 17 h 00. Programme: Johann Sebastian Bach et fils.

CHEZ DUMAS, 331 rue Emery (849-9007) — Christophe, pianiste, samedi. Papanoff, quartet jazz, dim., lun., mar. Le groupe de Roger Walls, jazz rock, mer., jeu., ven. Spectacle à partir de 21 h 30. Entrée libre.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Les jeunes solistes de Montréal, lun.: 20 h 30, classe de violon. Oeuvres de Haydn, Telemann, Biber, Vivaldi, Beethoven, Bartok. Entrée libre.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, 1182 St-Laurent (861-4638) — "Going to pot" (On purge bébé) de Feydeau et "The bald soprano" (La cantatrice chauve) d'Ionesco. Mise en scène: Derek Goldby. Du 11 au 15 déc. 20 h 00. Entrée libre. Rens.: 842-7954.

ERSKINE & AMERICAN CHURCH, rue du Musée et Sherbrooke ouest — Le Choeur St-Laurent, dir.: Iwan Edwards, dim.: 20 h 00. Programme: chanson de Noël. Inf.: 636-4989.

ÉGLISE ST-ANDREW'S 101 Côte St-Antoine, Westmount — Récital d'Orgue par Gisèle Guibord, dim.: 20 h 30. Oeuvres de J.S. Bach, Jean-François Dandrieu, Claude Balbastre, Jehan Alain, Olivier Messiaen. Entrée libre.

ÉGLISE ST-STEPHAN, 4006 ouest, Dorchester — Musique médiévale par l'ensemble Sanz Cuer, dim.: 16 h 00. Rens.: 486-9735.

LE FUNAMBULE, 3817 St-Denis (844-6271) — Pierre St-Jacques, pianiste de jazz, mar., mer.: 20 h 30, 22 h 30. Entrée libre.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Robert Leroux, sam., dim.: Trever Nurse Quartet, lundi. Michel "Toubabou" Séguin, du 11 au 16 déc. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 15. Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504) — "Folies des années folles", spectacle de music-hall avec Danielle Hotte, Yvan Leclerc, Louise Bombardier et Pierre Lenoir, sam., ven.: 21 h 00. Jusqu'au 22 déc. Pour enfants: Le Théâtre l'Arrière-Scène présente "L'oiseau de malheur" avec Céline Laroche, Céline Lévesque et Stéphane Leclerc, tous les samedis et dimanches de déc. 14 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Ellen McIlwaine, guitariste (blues), jusqu'à dim. "Big Mama" Thornton, chanteuse blues, du 11 au 16 déc. Tous les soirs 20 h 00.

LE TRITORIUM, (CEGEP du Vieux Montréal) 255 est, Ontario (284-7356) — "Aak, musique et danse de coeur de la Corée" par la troupe de l'Institut national de musique classique de Seoul, mer.: 20 h 00. Richard Séguin, Michel Rivard et Maneige, jeu.: 20 h 00.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — Michel Rivard et le Flybin Band, sam.: 20 h 30. Ortiga, groupe musical chilien, dim.: 19 h 00.

NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL, Atelier continu, 1200 est, Laurier — La Ligue Nationale d'Improvisation, lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00. Jusqu'au 21 déc. "Treize tableaux", mar. à sam.: 21 h 00. Inf.: 272-2655. Les Événements du Neuf, en hommage à Pierre Mercure; "L'Arche de Noé", sam.: 24 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Pour enfants: le Théâtre Carrousel présente "Chut! Chut! pas si fort!", sam.: 13 h 30, 15 h 30.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Algol: l'oeil du diable": Mar., jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00 (en français). Mar., jeu.: 14 h 15, 20 h 15. Mer.: 12 h 15, 20 h 15. Ven.: 12 h 15. Sam.: 13 h 00, 15 h 30. Dim.; 14 h 15. (en anglais).

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Concerts à 20 h 30. Démonstration de la méthode Suzuki, dim. Concert des classes d'improvisation de jazz, lun. Conférence/démonstration sur le "Third stream" avec Ran Blake, pianiste, lun.: 19 h 00. Récital de Ran Blake, pianiste, mar. Choeur de la faculté, John MacMaster, ténor; Josée April, orgue, Anne-Marie Denoncourt, piano, mer. Oeuvres de Mozart, Berlioz, Stravinsky, Victoria, Sweelinck, Walter, Scheidt.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Louis Falco Dance Company, sam.: 20 h 30. L'OSM, Uri Mayer, chef invité; Yuly Turovsky, violoncelliste dim.: 14 h 30. Oeuvres de Bach, Boccherini, Stravinsky, Chabrier. "Different slopes for different folks", film documentaire sur le ski, lun.: 20 h 30. L'OSM, Gunther Herbig, chef invité, mar. mer.: 20 h 30. Programme: Bruckner. Relâche du 13 au 19 déc. Nicole Martin, ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109 (819) 478-1014 — "Manon Lastcall" de Jean Barbeau avec France LaBonté et Jean Chainé et "Une affaire de fou" d'André Simard avec Gilles Latour et Denise Desjardins. Mise en scène: Richard Letendre. Jeu. ven. sam.: 20 h 30. Jusqu'au 19 février.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Petit bateau deviendra grand" et "Un cercueil à la dérive", fables de Marc Drouin, interprétées par Chantal Beaurpé, Marc Drouin, Marcel Leboeuf, Raymond Legault et Emmanuelle Rolland. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 15 déc.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Du vent dans les branches de Sassafras" de René de Obaldia, avec Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Claude Préfontaine. Mise en scène: Yvan Canuel. Sam.: 20 h 30. Jusqu'au 12 déc. Lun. à jeu.: 14 h 00.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Le Théâtre La Marmaille présente "On n'est pas des enfants d'école" de Gilles Gautheir, du 4 au 16 déc.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "Célébrations", collage de textes de femmes avec Louise Laplante, Léo Munger et Pol Pelletier. Mer. à dim.: 21 h 00. Prolongation jusqu'au 15 déc.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, sam. à ven.: 20 h 30. Relâche lundi. San Levenson, fantaisiste et Geula Gill, chanteuse populaire, lun.: 20